



Interpeace

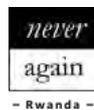
ORGANISATION INTERNATIONALE
POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX



Capacités de résilience pour la réconciliation dans la sous-région des Grands Lacs

Dialogue transfrontalier pour la paix dans la région des Grands Lacs

Juin 2020



Avec le soutien généreux de



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères

Capacités de résilience pour la réconciliation dans la sous-région des Grands Lacs

Dialogue transfrontalier pour la paix dans la région des Grands Lacs



Avec le soutien généreux de



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères

Ce document est le rapport d'une recherche-action-participative menée en République démocratique du Congo dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, au Burundi et au Rwanda par Interpeace et six organisations partenaires. Dans les trois pays, la consultation a porté sur 9316 citoyens, sur les capacités et pratiques de la réconciliation existante, dans la sous-région. L'étude a identifié une série de capacités et potentialités de résilience, et généré un nombre de recommandations pour les renforcer ou les amplifier, en vue d'une paix et réconciliation durable dans la sous-région des Grands Lacs.

Photo de couverture : © CENAP 2019

ISBN 978-9966-1665-9-3

Copyright : © Interpeace 2020. Tous droits réservés

Date de publication : Juin 2020

Les polices typographiques utilisées dans ce rapport sont Suisse International, Suisse Works et Suisse Neue, par Swiss Typefaces qui sponsorise généreusement Interpeace.

www.swisstypefaces.com

Quai Perdonnet 19
1800 Vevey
Switzerland

La reproduction de courts extraits ce rapport est autorisée sans autorisation écrite formelle, à condition que la source originale soit correctement référencée, incluant le titre du rapport, l'auteur et l'année de publication. L'autorisation d'utiliser des parties de ce rapport, en entier ou en partie, peut être accordée par écrit. En aucun cas le contenu ne peut être altéré ou modifié, incluant les légendes et citations. Ceci est une publication d'Interpeace et ses partenaires dans le programme des Grands Lacs. Les publications de ces dernières ne reflètent pas spécifiquement un intérêt national, régional ou politique. Les opinions exprimées dans cette publication ne représentent pas nécessairement les vues de d'Interpeace et ses partenaires. Pour des autorisations ou information complémentaires, merci de contacter info@interpeace.org. La responsabilité des informations et points de vue exprimés dans ce dernier incombe entièrement aux personnes consultées et aux auteurs.

Capacités de résilience pour la réconciliation dans la sous-région des Grands Lacs

Dialogue transfrontalier pour la paix dans la région
des Grands Lacs

Ce rapport a été préparé par les organisations suivantes:



Action pour la Paix et la Concorde (APC)

Bukavu, Province du Sud-Kivu, République démocratique du Congo

Téléphone: +243 997 622 339

E-mail: apcsbl@gmail.com



Centre d'Alerte et de Prévention des Conflits (CENAP)

Bujumbura, Burundi

Téléphone: +257 22 247 675, +257 22 258 049 / 48

E-mail: cenap@cenap.bi



Centre d'Etudes Juridiques Appliquées (CEJA)

Butembo, Province du Nord-Kivu, République démocratique du Congo

Téléphone: +243998395137

E-mail: cejabut@yahoo.fr



Interpeace Nairobi Office

Nairobi, Kenya

Téléphone : +254 (20) 265 5228

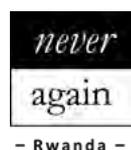
E-mail : eca@interpeace.org



Harvard Humanitarian Initiative (HHI)

Cambridge, Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique

Téléphone: (617) 384-9676



Never Again Rwanda (NAR)

Kigali, Rwanda

Téléphone: +250 788 386 688

E-mail: info@neveragainrwanda.org



Pole Institute (Institut interculturel dans la Sous-région des Grands Lacs)

Goma, Province du Nord-Kivu, République démocratique du Congo

Téléphone : +243 817 789 819

Email : poleinst@pole-institute.org



Réseau d'Innovation Organisationnelle (RIO)

Bukavu, Province du Sud-Kivu, République démocratique du Congo

Téléphone: +243998611153

E-mail: riobukavu@yahoo.fr

Equipe de recherche et publication

Rédacteurs principaux Charles Ndayiziga (CENAP), Abiosseh Davis (Interpeace)

Chercheur Principal Quantitatif Patrick Vinck (HHI)

Editeur principal Néné Morisho (Pole Institute)

Conception graphique Estuardo Choc (Interpeace)

Equipe de rédaction (par ordre alphabétique) Ariane Inkesha (Interpeace), Révérien Interayamahanga (NAR), Solange Gasanganirwa Kanyamagana (Pole Institute), Salvador Babone Kahigiso (Pole Institute), Philippe Kaganda Mulume-Oderhwa (APC), et Kitoka Moke Mutondo (RIO), Alice Muvatsi (CEJA), Daniella Niteka (CENAP)

Contributeurs (par ordre alphabétique)

Interpeace Pacifique Borauzima Buluhukiro, Jean Paul Mugiraneza, Isabelle Peter

APC (RDC) Déogratias Buuma Bitalya, Mireille Faila, Prosper Hamuli, Blaise Kayembe

CEJA (RDC) Fabrice Kakurusi, Emmanuel Musongora, Dieudonné Mutuka

CENAP (Burundi) Liberate Nakimana, Reginas Ndayiragije, Jean-Marie Ndiwokubwayo, Tatien Nkeshimana, Landry Nshimiye, Serge Ntakirutimana

HHI Anupah Makoond, Phuong N. Pham

NAR (Rwanda) Ernest Dukuzumuremyi, Margaret Mahoro, Jean-Claude Mugenzi, Immaculée Mukankubito, Joseph Nkurunziza, Assoumani Ntakirutimana

Pole insitute (RDC) Raoul Banywesize, Eugène Lubula Mumbere

RIO (RDC) Job Murhega Mashanda, Placide Bwija Mukako et Frank Zongwe

Consultants Déogratias Mbonyinkebe (Rwanda), Nissé Mughendi (RDC) ; Louis-Marie Nindorera (Burundi)

Table des matières

Pour parcourir ce document, cliquez sur n'importe quel titre de la table des matières.
Pour revenir ici, cliquez sur un numéro de page

| | |
|-----------|--|
| 9 | Sigles et abréviations |
| 11 | Préface |
| 15 | Résumé exécutif |
| 15 | Introduction |
| 16 | Pourquoi une recherche sur la résilience pour la réconciliation dans la sous-région ? |
| 17 | Synthèse des résultats clés |
| 27 | Origine de la recherche sur la résilience pour la réconciliation dans la sous-région des Grands Lacs |
| 28 | Objectifs de la recherche |
| 28 | Quelle contribution au programme des Grands Lacs ? |
| 31 | Méthodologie |
| 41 | Mise au point sur le champ, la portée et les limites de l'étude |
| 45 | Clarification des concepts-clés |
| 45 | La réconciliation |
| 46 | La résilience |
| 51 | Présentation des résultats |
| 51 | Quid de la réconciliation ? |
| 60 | Capacités de résilience pour la réconciliation dans les trois pays des Grands Lacs |
| 63 | Capacités individuelles |
| 65 | Résilience psychologique |
| 66 | L'empathie |
| 66 | Estime de soi et confiance en ses capacités d'action |
| 67 | Aptitude à faire preuve de discernement |
| 69 | Aspiration à un avenir paisible |
| 73 | Capacités relationnelles |
| 74 | Initiatives inter et intra-communautaires pour aborder le passé et aboutir à des solutions consensuelles |
| 79 | Mécanismes informels de résolution des conflits/structures intercommunautaires pour assurer la gestion de la sécurité inter et intra-communautaires |

| | |
|------------|---|
| 83 | Relations d'échanges réciproques intercommunautaires et transfrontaliers |
| <hr/> | |
| 93 | Capacités culturelles |
| 93 | Pratiques traditionnelles de paix et nostalgie du passé |
| 97 | Allégeance aux autorités traditionnelles |
| 98 | Acteurs et compétences émergentes dans la recherche de paix |
| <hr/> | |
| 113 | Capacités institutionnelles |
| 114 | Le rôle des politiques et programmes nationaux de reconstruction de la paix |
| 121 | Le rôle de leadership politique |
| 125 | Capacités régionales de résolution des conflits |
| <hr/> | |
| 129 | Discussion |
| 130 | Capacités individuelles |
| 132 | Capacités relationnelles |
| 136 | Capacités culturelles et traditionnelles |
| 141 | Capacités institutionnelles |
| <hr/> | |
| 147 | Conclusions |
| <hr/> | |
| 153 | Recommandations régionales |
| 153 | RECOMMANDATION 1 |
| 154 | RECOMMANDATION 2 |
| 154 | RECOMMANDATION 3 |
| 155 | RECOMMANDATION 4 |
| 156 | RECOMMANDATION 5 |
| <hr/> | |
| 159 | Recommandations par pays |
| 159 | Burundi |
| 161 | République démocratique du Congo |
| 163 | Rwanda |
| <hr/> | |
| 167 | Références |
| <hr/> | |
| 173 | Annexe 1 : Graphiques supplémentaires |

Sigles et abréviations

| | |
|--------------------|--|
| A.D.F.-NALU | Allied Democratic Forces- National Army for the Liberation of Uganda |
| A.F.D.L. | Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération |
| A.P.C. | Action pour la Paix et la Concorde |
| A.P.R. | Armée Patriotique Rwandaise |
| BUR | Burundi |
| CEJA | Centre d'Etudes Juridiques Appliquées |
| CEJI | Commission d'Enquête Judiciaire Internationale |
| CENAP | Centre d'Alerte et de Prévention des Conflits |
| CEPGL | Communauté économique des Pays des Grands Lacs |
| CER | Cadres pour l'Evaluation de la Résilience |
| CIRGL | Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs |
| CNDD-FDD | Conseil National de Défense de la Démocratie - Forces pour la Défense de la Démocratie |
| CNDP | Congrès National pour la Défense du Peuple |
| CNL | Congrès National pour la Liberté |
| CNRD | Conseil National pour le Renouveau et la Démocratie |
| CNTB | Commission Nationale Terres et autres biens |
| CNUR | Commission Nationale pour l'unité et la Réconciliation |
| CVR | Commission Vérité et Réconciliation |
| DDR | Désarmement, Démobilisation et Réintégration |
| F | Femmes |
| FAR | Forces Armées Rwandaises |
| FDLR | Forces Démocratiques de Libération du Rwanda |
| FG | Focus Groupe |
| FNL | Front National de Libération |
| FPR | Front Patriotique Rwandais |
| GAT | Groupe d'Appui Technique |
| H | Homme |
| IRDP | Institut de Recherche et de Dialogue pour la Paix |
| M23 | Mouvement du 23 mars |
| MLC | Mouvement pour la Libération du Congo |
| MONUSCO | Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en RD Congo |
| NAR | Never Again Rwanda |
| NDC | Nduma Defense de Congo |
| ONG | Organisation Non-Gouvernementale |
| PEV | Programme Elargi de Vaccination |
| PFCGL | Projet de facilitation du commerce des Grands Lacs |

| | |
|---------------|--|
| RAP | Recherche-Action Participative |
| RCD | Rassemblement Congolais pour la Démocratie |
| RDC | République démocratique du Congo |
| RDRC | Rwanda Demobilization and Reintegration Commission Commission rwandaise de démobilisation et de réintégration |
| RIO | Réseau d'Innovation Organisationnelle |
| RW | Rwanda |
| SADC | Southern African Development Community |
| SPSS | Statistical Package for the Social Sciences |
| STAREC | Plan de Stabilisation et de Reconstruction de la RDC |

Préface

Au cours des dernières décennies, la sous-région des Grands Lacs africains a connu des conflits violents. Ceux-ci, souvent interconnectés entre le Burundi, la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda, puisent leurs racines sous une forme ou une autre, dans l'exclusion politique, sociale ou économique et dans la perception subséquente d'injustice. Par conséquent, les narratifs et les recherches sur la région tendent à s'appesantir plus sur des images de division, de précarité et d'insécurité que sur le potentiel et la capacité des populations de ces trois pays à surmonter les défis et à s'adapter.

La présente recherche a tenté de contribuer à combler ce manque, en analysant les capacités de résilience qui pourraient inspirer ou renforcer les efforts de réconciliation en cours ou envisageables dans le futur. Comme souligné dans ce rapport, les programmes mis en place pour promouvoir l'unité et la réconciliation au Rwanda après le génocide commis contre les Tutsi au Rwanda en 1994, l'investissement d'un nouveau gouvernement en RDC et le travail de la Commission Vérité et Réconciliation au Burundi, offrent des opportunités pour des initiatives de consolidation de la paix.

Cette recherche a montré que la sous-région des Grands Lacs n'est pas qu'une zone de vulnérabilité. C'est aussi un espace où existent des capacités de résilience pour la réconciliation aussi bien différentes que complémentaires, développées à la fois à travers des processus par le bas, au niveau individuel et relationnel, mais aussi par le haut, au niveau politique et institutionnel, avec pour substrat la culture et la tradition. Ce dispositif a ainsi permis d'éclairer un nouvel angle et des possibilités de la résilience par un processus de consultation qui n'est pas nouveau dans la pratique d'Interpeace et de ses partenaires. Au cours des années écoulées, d'autres travaux ont été menés pour mieux comprendre comment la résilience pour la paix se manifeste et comment la renforcer. En effet, celle-ci ne se limite pas seulement à la capacité à « rebondir ». Elle consiste également dans les capacités des individus, des communautés et des sociétés à transformer leurs conditions et à envisager un avenir différent et plus pacifique.

La recherche a pu identifier les domaines où les populations consultées estiment que les différents acteurs dans leurs efforts pourraient se compléter mutuellement pour renforcer les capacités des communautés à vivre ensemble en paix. Une condition préalable pour la réconciliation durable. Tout en reconnaissant cependant que la réconciliation est large et englobe différents aspects qui doivent être adaptés à chaque conflit et à chaque contexte spécifique.

Loin de nous l'idée de faire des comparaisons entre les trois pays, qui ont chacun une histoire particulière. Il s'agit plutôt de mettre en exergue les capacités existantes dans chaque zone et dans chaque contexte spécifique, les interactions et les influences systémiques régionales.

A ce propos, ce rapport met en exergue la définition de la résilience par les populations concernées, dans leur contexte et les capacités à prendre en compte dans le renforcement du vivre ensemble.

Si les approches nationales s'adressent aux besoins internes à chaque pays, tenant compte de son contexte, les populations rencontrées au cours de cette recherche ont souligné en même temps la nécessité d'une approche régionale et de mesures intégrées qui tiennent compte des dynamiques transfrontalières, en vue de construire une paix globale et durable.

Nous espérons que les conclusions et recommandations de cette recherche, qui viennent de la population elle-même, inspireront toutes les parties prenantes dans leurs efforts de développer des stratégies pour la consolidation de la paix dans la région. Les données présentées dans ce rapport serviront de jauge pour mesurer dans les années à venir des progrès faits dans les domaines identifiés comme freins à la cohésion sociale ainsi que dans les relations humaines à tous niveaux.

Nous voudrions remercier toutes les personnes qui ont contribué à ce rapport, les citoyens individuels, les groupes et communautés, les représentants de gouvernements et acteurs internationaux, les organisations partenaires et nos équipes régionales. Pour une paix bâtie par tous dans la région des Grands Lacs !



Scott M. Weber
Président d'Interpeace

Résumé exécutif

Résumé exécutif

Introduction

Ce rapport présente les résultats d'une recherche sur la résilience au Burundi, au Rwanda et dans les provinces du Nord et Sud-Kivu en République démocratique du Congo (RDC). Trois pays qui forment la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL) créée en 1976, une zone qui a été secouée depuis des années par des violences extrêmes avant et après le génocide de 1994 contre les Tutsi au Rwanda. Des violences à caractère identitaire ont conduit à des cycles de multiples conflits politico-ethniques dans la région. Au Burundi, les épisodes de violence les plus notables se sont produits en 1965, 1972, 1988 et 1993. Le génocide au Rwanda de 1994 contre les Tutsi au Rwanda a été le point culminant de cycles d'affrontements qui ont commencé en 1959. Son impact s'est répercuté dans toute la région en particulier dans l'est de la RDC, avec des mouvements de populations autour des trois pays. La première (1996) et la seconde guerre du Congo (1998) ont entraîné le plus grand nombre de morts liés à un conflit armé depuis la Seconde Guerre mondiale. Les conséquences de ces conflits persistent et la présence de groupes armés dans l'est de la RDC rend le contexte toujours instable. La crise électorale de 2015 au Burundi s'est traduite par un mouvement de réfugiés dans la sous-région et une détérioration conséquente des relations entre le Rwanda et le Burundi, affectant la circulation des personnes et des biens et le potentiel de coopération dans la région¹.

Aujourd'hui, chaque pays de la région est sur sa propre trajectoire de reconstruction et de réconciliation. Au Rwanda, la Commission nationale pour l'unité et la réconciliation a pris l'initiative de promouvoir la cohésion sociale après les processus internationaux et internes de justice transitionnelle. Au Burundi, les accords d'Arusha de 2000, des accords de partage de pouvoir, ont profondément contribué à la paix et la réconciliation. En RDC, plusieurs accords de paix ont été signés, notamment le dernier conclu en 2013 à Addis Abeba. Les efforts déployés dans le passé pour la création d'une commission de réconciliation nationale se sont heurtés à des défis, mais le changement de gouvernement intervenu après les élections de décembre 2018 offre une occasion de relancer un processus visant à renforcer la cohésion nationale et la bonne gouvernance.

¹ M. Boyce et F. Vigaud-Walsh, *Asylum betrayed: recruitment of Burundian refugees in Rwanda*, Washington, D.C., Refugees International, 2015

Pourquoi une recherche sur la résilience pour la réconciliation dans la sous-région ?

Le rapport s'inscrit dans le cadre d'un programme lancé en 2011 par Interpeace et ses partenaires, sur les défis majeurs à la consolidation de la paix et de la réconciliation, baptisé « Dialogue transfrontalier pour la paix dans les Grands Lacs ». Ce programme est actuellement dans sa seconde phase, avec pour partenaires : Interpeace ; Réseau d'innovation organisationnelle (RIO) ; Action pour la paix et la concorde (APC) au Sud-Kivu ; Pole Institute et Centre d'études juridiques appliquées (CEJA) au Nord-Kivu ; le Centre d'alerte et de prévention des conflits (CENAP) au Burundi et Never Again Rwanda (NAR) au Rwanda. Depuis le début du programme, un premier rapport de recherche portant sur les « *Stéréotypes et manipulations des identités* » a été publié. Celui-ci a été suivi par un second rapport en 2016 sur la thématique « *Terre, identité, pouvoir et mouvements de la population* ». Et lors du forum des parties prenantes régionales tenu en décembre 2015 à Kinshasa au cours duquel les résultats ont été présentés et discutés, 150 participants ont donné au programme le mandat d'approfondir la recherche sur la réconciliation dans la région et de proposer un cadre d'analyse des éléments pouvant servir à renforcer la cohésion sociale. Des représentants des organisations régionales, des députés et des sénateurs, de hauts fonctionnaires de divers ministères, des leaders d'opinion et des confessions religieuses, des organisations de la société civile, des représentants des femmes et des jeunes, ainsi que des académiques et des membres des communautés, étaient présents à ce forum. Ils ont mandaté le programme pour explorer les expériences de réconciliation dans la région et la manière dont celui-ci peut contribuer à soutenir les efforts de paix actuels et futurs dans toutes leurs dimensions. Suite à ce mandat, les partenaires du programme ont identifié l'approche de la résilience comme le cadre analytique le plus innovant et le plus essentiel pour explorer la réconciliation, partant de la conviction que le renforcement des capacités locales déjà existantes est le moyen le plus approprié de promouvoir une paix durable.

Sur le plan méthodologique, l'approche de base est la recherche-action participative (RAP) associant une approche qualitative et quantitative. Globalement, la recherche a été menée auprès de plus de 9 000 personnes dans la région, 50% étant des femmes et plus de 30% des jeunes, pour identifier les capacités de résilience qui ont permis aux communautés de « vivre ensemble » malgré un passé de violences cycliques. Ce résumé présente les résultats de l'ensemble de la recherche quantitative et qualitative.

À la fin du processus, la recherche a montré que la région des Grands Lacs n'est pas seulement une zone de vulnérabilité. C'est aussi un espace où il existe des capacités de résilience différentes et complémentaires pour la réconciliation, développées à la fois par des processus ascendants au niveau individuel et relationnel et descendants au niveau politique et institutionnel. Il s'agit de capacités influencées par des pratiques culturelles et traditionnelles, comme le montre la synthèse des résultats.

Synthèse des résultats clés

Dans le contexte complexe de la sous-région, que signifie la réconciliation pour les habitants et comment est-elle pratiquée dans la vie quotidienne des individus et des communautés ? La réconciliation peut-elle être durable entre les communautés qui ont subi les formes de violence les plus extrêmes ? Comment les individus et les communautés parviennent-ils à vivre ensemble et à se réconcilier les uns avec les autres ? Quelle est la place de la réconciliation dans les efforts de paix entrepris par différents acteurs ? L'objectif principal de cette recherche était de répondre à ces questions et d'identifier les capacités de résilience existantes dans les trois pays qui permettent aux communautés de faire face aux conflits violents et à leurs conséquences, de transformer les relations de manière positive et durable.

Ce résumé présente les grandes lignes des résultats de cette recherche.

1 La population de la sous-région comprend la réconciliation comme le « vivre ensemble ».²

Pour les participants à cette recherche, la réconciliation signifie principalement coexister ou « vivre ensemble », particulièrement en RDC (70%) et au Rwanda (60%). Au Burundi, l'éventail des réponses sur la conception de la réconciliation est plus large, celle-ci pouvant signifier pour les répondants soit coexister, soit se pardonner ou reconstruire des relations, avec des réponses relativement équilibrées (entre 38 % - 37 % - 33 % respectivement).

En outre, au moins 57% des répondants au Rwanda et 69% en RDC considèrent que la réconciliation est nécessaire principalement entre voisins. Les résultats qualitatifs ont toutefois révélé que les répondants n'ont pas une même conception du voisin dans les trois pays. Celui-ci est compris au Rwanda du point de vue de la proximité entre les membres des différentes communautés ethniques, alors que les Congolais le pensent selon les frontières géographiques et identitaires. Au Burundi, les voisins ne semblent pas être la préoccupation principale (34 %). La réconciliation est envisagée sous l'angle ethnique mais aussi politique (51 %).

Les espaces de dialogue sont beaucoup plus mis en avant comme facteurs qui contribuent le plus à la réconciliation : 55% au Burundi et 46% en RDC, contre 27% au Rwanda. Outre ces espaces de dialogues. Les projets d'intérêt commun sont aussi considérés en RDC et au Burundi comme importants. Au Rwanda, c'est plutôt la volonté politique qui a été mentionnée par 47% des participants à la recherche.

S'agissant des obstacles à la réconciliation, la méfiance entre individus et communautés semble être un élément commun à tous les trois pays. Ensuite, il y a surtout l'insécurité en RDC (31%), l'intolérance au Rwanda (25%), la pauvreté au Burundi (17%). Les participants à la recherche ont aussi cité les facteurs comme le népotisme, le désir de vengeance, les manipulations politiques, l'impunité, la pauvreté et les stéréotypes négatifs prévalant au sein des groupes.

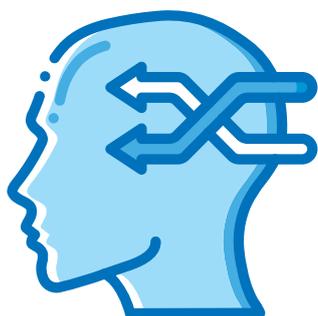
Concernant la contribution des différents acteurs pouvant jouer un rôle important dans la facilitation de la réconciliation, les éducateurs et éducatrices sont mentionnés majoritairement avec 95% au Rwanda, 88% au Burundi et 59% en RDC. En plus de cette catégorie, les acteurs étatiques sont également largement cités, notamment les institutions en charge de la réconciliation au Rwanda et Burundi, tandis qu'en RDC ce sont les acteurs internationaux qui sont privilégiés. Il faut enfin mentionner la perception positive du potentiel des jeunes dans les trois pays.

2 Les différentes thématiques traitées comportent des blocs de réponses. Les questions posées permettaient aux répondants de donner plusieurs réponses, avec parfois un échantillon plus large (jamais - parfois - souvent - toujours). Le traitement des données a consisté à établir des pourcentages à chaque réponse, ce qui explique pourquoi on ne peut pas additionner le total qui dépasse 100%.

2. Les capacités de résilience pour la réconciliation existent à plusieurs niveaux.

Le rapport présente une liste de douze capacités de résilience identifiées, dont l'existence est étayée par des preuves quantitatives. Elles sont classées en quatre groupes selon le modèle de transformation des conflits de John Paul Lederach³ : (1) individuelle ou personnelle ; (2) relationnelle ; (3) culturelle ou traditionnelle et religieuse ; (4) structurelle ou politique et institutionnelle. Ce sont des atouts qui peuvent être mis à profit pour rendre la paix et la réconciliation dans la région plus tangibles et durables.

Capacités individuelles



La plupart des personnes ont déclaré avoir été exposées à trois formes de violences. Au Burundi, 80% des personnes interrogées, 78% en RDC et 68% au Rwanda déclarent avoir subi la violence des conflits sous forme d'agressions physiques, de pillages, de déplacements forcés, de chocs traumatiques en tant que témoins. En dépit de ces expériences, les populations de la sous-région ont développé des capacités individuelles pour les surmonter, se surpasser et se projeter dans l'avenir.

Celles-ci se déclinent principalement, mais pas seulement, sous forme de :

- Résilience psychologique ;
- Aptitude à faire preuve de discernement devant une situation problématique ;
- Aspiration pour un avenir meilleur.

Capacités relationnelles



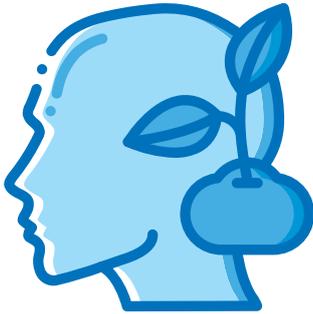
Les conflits fonciers ont été identifiés comme les plus importants au niveau local, 67% au Burundi et 58% en RDC. Le Rwanda est un cas spécifique, les conflits conjugaux sont les plus répandus. Ceux-ci occupent la première place avec 52% contre 46% pour les conflits fonciers.

Pour faire face à ces conflits et créer un avenir commun pacifique, les capacités suivantes sont souvent mobilisées :

- Les initiatives inter et intracommunautaires pour aborder le passé et aboutir à des solutions consensuelles ;
- Les mécanismes informels de résolution des conflits ou structures intercommunautaires pour assurer la gestion de la sécurité intra et intercommunautaire ;
- Les relations d'échanges intercommunautaires et transfrontaliers sur plusieurs plans.

³ J.P. Lederach, *The Little Book of Conflict Transformation*, Intercourse, PA, Good Books, 2003

Capacités culturelles, traditionnelles et religieuses

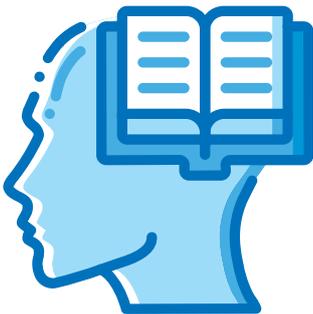


Dans les trois pays, le pardon a été mentionné parmi les principales voies de réconciliation, par 37% des personnes interrogées au Burundi, 49% en RDC et 58% au Rwanda. Les pratiques culturelles, la religion en particulier, sont considérées comme un moyen essentiel pour inculquer l'empathie et la compassion, favoriser le pardon et la bienveillance. Bien que le rôle des anciens soit fortement apprécié, d'autres acteurs tels que les femmes, les jeunes et les médias, sont perçus comme contribuant positivement à une nouvelle culture de paix et de réconciliation.

Les capacités culturelles, traditionnelles et religieuses regroupent globalement :

- Les pratiques traditionnelles de paix et nostalgie d'un passé plus harmonieux ;
- L'allégeance aux autorités traditionnelles ;
- L'émergence de nouveaux acteurs et de nouvelles compétences.

Capacités politiques et institutionnelles



Les capacités politiques et institutionnelles ont été jugées essentielles pour une réconciliation durable, mais seulement 3% des personnes interrogées en RDC, 6% au Burundi et 23% au Rwanda estiment avoir une influence sur les processus de prise de décisions au niveau national.

Les données ci-après indiquent le degré de satisfaction des personnes interrogées vis-à-vis des efforts de leur gouvernement :

- Les politiques et programmes nationaux de reconstruction de la paix qui aident à parvenir à des solutions consensuelles ;
- Le rôle de leadership politique ;
- Les capacités régionales de résolution des conflits.

3. Les capacités de résilience sont interconnectées et interdépendantes.

Les capacités identifiées n'existent pas isolément. Leur classification est logique, elle est aussi théorique. Comme nous le verrons, il s'agit d'un continuum de dispositifs qui peuvent être rencontrés aussi bien au niveau individuel que politique, relationnel que culturel. Une capacité individuelle est souvent ancrée dans une capacité relationnelle liée aux pratiques culturelles et soutenue par un cadre institutionnel. Les capacités sont interconnectées et interdépendantes. Là où elles apparaissent en l'absence ou en la faiblesse de capacités à d'autres niveaux, celles existantes restent vulnérables en termes de durabilité. De plus, nous avons vu que là où la force ou la faiblesse de certaines capacités peut varier, il existe des mécanismes compensatoires pour assurer un certain équilibre. Ainsi, par exemple, lorsque les capacités institutionnelles sont moins présentes, les individus ou les communautés s'organisent et cherchent des solutions. Et là où les capacités étatiques sont fortement perceptibles, nous avons vu que les individus se sentent plus confiants, parfois même plus dépendants du

leadership politique. Mais les individus ou les groupes d'individus ne peuvent pas remplacer le rôle de l'État et l'inverse n'est pas non plus possible.

Cette recherche a démontré que le comportement des autorités et la capacité de l'État à remplir ses fonctions socio-économiques, protéger et favoriser l'inclusion, la cohésion et l'interaction sociale et politique contribuent grandement à renforcer la résilience. Dans les trois pays, les autorités locales restent les principaux acteurs mentionnés dans la résolution des conflits selon 66% des répondants au Burundi, 63% au Rwanda et 46% en RDC. Ces résultats peuvent s'expliquer par le fait que les autorités locales sont les plus proches et les plus accessibles à la population. Les répondants préconisent le renforcement des capacités de celles-ci, étant donné l'image positive et la réputation dont elles jouissent auprès de la population ainsi que le rôle crucial qu'elles peuvent jouer dans la résolution des conflits et le renforcement de la cohésion sociale.

Cependant, les répondants ont indiqué, à différents degrés et de différentes manières, leurs préoccupations quant à la longévité de ces capacités, en particulier face aux changements dans la dynamique sécuritaire, politique et économique susceptibles de menacer les efforts de réconciliation existants. Toutes les capacités doivent être nourries et renforcées afin de continuer à faire progresser la réconciliation et la paix dans la région.

4. Le niveau auquel ces capacités existent varie d'un contexte à l'autre.

Bien que globalement, ces capacités se soient révélées être celles existant dans la région, le niveau auquel elles varient d'un contexte à l'autre. Des différences qu'on ne peut pas toujours expliquer avec précision, mais qui peuvent être interprétées selon le cas, soit à la lumière d'un contexte particulier, soit des capacités d'adaptations différentes même lorsque les populations sont exposées à une situation proche ou similaire, soit les deux à la fois, etc.

Au Burundi, le rapport fait apparaître une série d'indices, mais un a été plus mis en valeur. La plupart de fois, les répondants revenaient à la crise que le pays a connue depuis avril 2015. Pour eux, si tant de chocs avec la crise électorale n'ont pas réussi à démolir les fondations de la société, c'est qu'il a fallu beaucoup de résilience qui n'existait pas pendant les autres graves crises qui ont précédé. Pendant plus de 5 décennies, les gens rappelaient que chaque conflit se traduisait par l'explosion de violences inter-ethniques dans les villages. Mais pour la première fois, une crise grave n'a pas dérapé dans les dérives de mêmes dimensions. Les recommandations vont principalement dans le sens de bâtir sur les acquis, combler les faiblesses. Le gouvernement est apprécié pour ses performances dans les domaines politiques, plus de 90% jugeant le gouvernement au moins moyennement performant dans le renforcement de la cohésion sociale, le rétablissement de la paix, et la promotion de la réconciliation. Ce capital de confiance pourrait être mis à profit pour relever d'autres défis considérés comme un obstacle à la réconciliation. Notamment là où il a obtenu une note moins bonne, dans des domaines économiques : la lutte contre la corruption (59% jugeant le gouvernement au moins moyennement performant) et l'accroissement des opportunités de l'emploi (43% jugeant le gouvernement au moins moyennement performant).

En RDC, on a vu qu'il existe des attentes fortes vis-à-vis de l'Etat, une aspiration profonde à vivre en paix, contrairement aux manipulations selon lesquelles des groupes armés communautaires constitueraient une solution aux conflits. Il y a un consensus sur l'importance d'une meilleure collaboration entre les structures formelles décentralisées et centralisées, les mécanismes coutumiers et les structures communautaires, pour améliorer les relations entre pouvoirs publics et population, pour atténuer les vulnérabilités liées aux conflits identitaires et réduire les tensions entre droits coutumiers et droits modernes, à travers un cadre restructuré. C'est ce qui constitue la trame de fond des pistes de recommandations proposées.

On a vu aussi qu'en dépit d'un contexte défavorable et des conséquences sécuritaires de la présence de groupes de réfugiés sur leur sol (moins de 25% jugeant que la présence des réfugiés a un effet positif sur la sécurité, le prix au marché, l'environnement ou l'environnement social), les Congolais restent sensibles à l'empathie et la compassion, prêts à accueillir d'autres voisins fuyant l'insécurité (63% disant qu'il faut accueillir les réfugiés des pays voisins quand il y a des conflits chez eux). Ils ne souhaitent toutefois pas que les réfugiés demeurent éternellement, et sont plus catégoriques que les autres pays sur le besoin de créer un environnement sûr permettant, la démobilisation des groupes armés, le retour des réfugiés et des déplacés, et la refondation d'un sens d'appartenance à une même communauté des Grands Lacs.

Au Rwanda, il existe une confiance forte dans les capacités du leadership (99% jugeant positive la contribution de l'Etat rwandais à la réconciliation) et dans les capacités de la société en général à relever les défis à surmonter les obstacles, en dépit des conséquences incommensurables inhérentes au génocide contre les Tutsi. A travers la globalité des résultats de la recherche, on voit que les Rwandais ne sont pas des victimes passives. Ils cherchent à évaluer les résultats, en vue de réaliser de nouveaux progrès, et c'est dans ce sens que vont la plupart des recommandations formulées. Il y a notamment des inquiétudes liées aux effets indésirables des programmes nationaux mis en œuvre, pour s'assurer que ceux-ci n'échappent pas à l'attention.

5. Ces capacités de résilience ont besoin d'être consolidées pour être durables.

Tout en soulignant l'importance de ces capacités, nous devons rester humbles au moment de tirer des conclusions définitives, en raison de certains défis persistants dont certains sont plus importants que d'autres selon la perception des populations concernées. Parmi ces obstacles à la réconciliation figurent la méfiance et l'intolérance, le désir de vengeance, les stéréotypes négatifs, la manipulation politique, le népotisme, la corruption, etc.

Au Burundi par exemple, le sentiment de fragilité devant la pauvreté est plus élevé que dans les deux autres pays, à côté du manque de confiance mutuel. En RDC, c'est principalement la vulnérabilité face à l'insécurité, aux côtés du manque de volonté politique. Au Rwanda, c'est surtout l'intolérance liée aux blessures du génocide contre les Tutsi qui inquiète le plus les répondants.

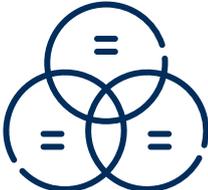
En outre, l'existence de capacités de résilience n'équivaut pas à une immunité. Les résultats de cette recherche ont révélé que le niveau de résilience psychologique au niveau individuel reste variable en fonction de l'état d'instabilité et d'insécurité, etc.

Cela peut également être observé par le biais d'autres réponses difficiles. Par exemple, lorsqu'on a demandé aux personnes rencontrées de se projeter dans l'avenir, plus de 30 % dans les trois pays n'ont pas pu dire si la situation sera plus pacifique ou non l'année suivante. Elles ont déclaré à plusieurs reprises que la crédibilité et la durabilité de la paix et de la réconciliation étaient conditionnées par la stabilité politique qui à son tour dépend de l'engagement démontré des dirigeants politiques. Les répondants avaient notamment en mémoire des périodes politiques intenses ou des élections antérieures qui ont été source de conflits violents. Ces défis reflètent à la fois l'importance des différentes capacités de résilience et les fragilités rencontrées.

Le message que l'on peut tirer de ces réponses est que ces capacités sont comme un capital précieux qu'il faut nourrir et exploiter pour faire progresser la réconciliation. Pour amplifier leur durabilité, il faudra les évaluer, les réévaluer, mais aussi les adapter en fonction de l'évolution du contexte. Comme rien n'est gravé dans le marbre, ces capacités sont susceptibles d'évoluer avec le temps grâce à l'acquisition de nouvelles compétences et de la confiance qui se construit au fil des interactions, aux changements de l'environnement politique et sécuritaire, aux performances socio-économiques de l'État, etc.

Synthèses des principales recommandations

Afin de s'assurer que les résultats de cette recherche puissent contribuer positivement à faire avancer la réconciliation dans la région, les parties prenantes aux réunions de restitution sous-nationales et nationales ainsi qu'au forum régional de Kinshasa (3-4/09/2019) ont formulé des recommandations et des actions prioritaires. Celles-ci ont été regroupées selon leur pertinence régionale ou spécificité par pays (voir les recommandations régionales ci-dessous et celles spécifiques à chaque pays dans le rapport complet).

| | |
|--|---|
| <p>EDUCATION A LA CULTURE DE PAIX, DE LA CITOYENNETE ET INTEGRATION REGIONALE</p>  | <p>BESOIN : Cette étude a mis en exergue l'importance de l'éducation à la paix pour le changement des attitudes des individus et des structures, déconstruire les préjugés et les stéréotypes, développer les capacités de vivre ensemble dans un espace régional partagé.</p> |
| | <p>RECOMMANDATION : <i>Promouvoir l'éducation à la culture de la paix prenant en compte les apports des autres membres de la communauté et dans une perspective de construction de l'identité et de la citoyenneté régionales.</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Développer des espaces de socialisation entre : élus, officiels ; municipalités ; opérateurs économiques ; confessions religieuses ; société civile ; écoles et universités ; commerçants, artisans ; réseaux de femmes ; pour partager leurs projets, leurs préoccupations et espoirs, briser les murs et s'apprécier pleinement. 2. Faire de l'école un puissant vecteur de paix, en intégrant dans les cursus scolaires et académiques la dimension régionale ; 3. Créer des écoles alternatives pour l'éducation aux valeurs de paix ; 4. Dimension liée au genre : Intégrer les valeurs de l'égalité genre dans les activités pédagogiques ; |
| <p>Acteurs concernés</p> | <p>Gouvernements, CIRGL, CEPGL, "éducateurs, écoles et universités, confessions religieuses, société civile, groupes communautaires ; les partenaires au développement, les agences des Nations Unies, en particulier l'UNESCO et ONU-FEMMES, ONGs</p> |

| | |
|--|---|
| <p>CAPACITES DES INSTITUTIONS REGIONALES DANS LA RESILIENCE POUR LA PAIX ET LA CONCILIATION</p>  | <p>ENSEIGNEMENT : Les populations de la région des Grands Lacs ont une certaine nostalgie de revoir les gouvernements et leurs institutions régionales en première ligne dans la reconstruction de la paix et la réconciliation.</p> |
| | <p>RECOMMANDATION : <i>Renforcer les capacités de résilience politiques et institutionnelles au sommet des Etats, maximiser les capacités des organisations régionales à faire face à la persistance des conflits (CEPGL et la CIRGL).</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Redynamiser la tripartite autour des projets de développement et des réponses communes aux défis de sécurité, des épidémies, des réfugiés. 2. Faire une évaluation des politiques publiques d'intégration à travers les forces et faiblesses actuelles des organisations tripartites avec comme but leur redynamisation. 3. Harmoniser les politiques, les lois, les règlements pour encourager le mouvement des personnes et des biens de part et d'autre des frontières. |
| <p>Acteurs</p> | <p>Les gouvernements nationaux et les partenaires au développement, organisations régionales (CEPGL, CIRGL, COMESA, PALPGL, OIF, UA etc.), la société civile et confessions religieuses ;</p> |

| | |
|--|--|
| <p>PROJETS ECONOMIQUES INCLUSIFS & RASSEMBLEURS</p>  | <p>ENSEIGNEMENT : Les relations commerciales transfrontalières ont joué un rôle majeur dans le renforcement de la résilience aux conflits, malgré les tensions géopolitiques. Les efforts des femmes et des jeunes pour maintenir ces relations malgré et pendant les périodes de conflit ainsi qu'en temps de paix ont été perçus comme une force potentielle sur laquelle s'appuyer. Ces relations doivent être amplifiées par l'expansion et le renforcement des projets économiques inclusifs des femmes et des jeunes.</p> |
| | <p>RECOMMANDATION : <i>Promouvoir l'enracinement économique du sentiment d'interdépendance mutuellement bénéfique et d'appartenance régionale, comprenant le renforcement du pouvoir des jeunes et des femmes.</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Documenter les barrières qui entravent les mouvements des échanges et la circulation des personnes entre les frontières ; 2. Soutenir des projets économiques inclusifs de femmes et de jeunes, à fort potentiel d'intégration régionale. |
| <p>Acteurs concernés</p> | <p>Gouvernements, organisations régionales (CIRGL, CEPGL, COMESA), chambres des opérateurs économiques et les partenaires au développement</p> |

| | |
|--|--|
| <p>LA GUERISON DES TRAUMATISMES & LA RECONCILIATION</p>  | <p>ENSEIGNEMENT : Des traumatismes émotionnels et psychologiques attribués aux conflits passés et continus occupent une grande place dans la vie des populations de la sous-région des Grands Lacs. Et la recherche a montré qu’il existe des différences de politiques nationales dans ce domaine et l’absence d’approche régionale malgré une dimension transfrontalière importante.</p> <p>RECOMMANDATION : <i>Promouvoir des stratégies nationales et régionales de guérison des traumatismes intégrant une approche communautaire et transfrontalière en vue de panser les blessures du passé et favoriser la réconciliation et la cohésion sociale.</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Intégrer la guérison des traumatismes communautaires comme composante indissociable des politiques de réconciliation ; 2. Documenter les capacités existantes de la guérison des traumatismes et former un pool régional de ressources humaines sur cette thématique; 3. Mettre en place des espaces inclusifs et protégés pour partager les affects et les expériences du passé et des histoires et encourager la confiance et l'empathie mutuelles; |
| <p>Acteurs concernés</p> | <p>Gouvernements, structures et institutions publiques et privées spécialisées, institutions académiques (Facultés de Psychologie), centres de recherche et de prise en charge, avec un soutien accru des partenaires au développement.</p> |

| | |
|---|---|
| <p>DESARMEMENT DEMOBILISATION ET REINTEGRATION DES COMBATTANTS</p>  | <p>ENSEIGNEMENT : L’étude a montré l’étendue de la problématique des groupes armés qui prolifèrent à l’est de la RDC, ses incidences et implications transfrontalières, mais aussi des divergences de vue au niveau régional, concernant les réponses à y apporter.</p> <p>RECOMMANDATION : <i>Créer un environnement propice à la collaboration transfrontalière pour la démobilisation des combattants et leur réintégration socio-économique en renforçant la paix et la sécurité dans la sous-région.</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Au niveau régional, mettre en place un cadre de dialogue multi-acteurs sur la question de la sécurité et harmoniser les vues notamment sur la réponse durable à apporter à la question des groupes armés ; 2. Pour la RDC, mener une réflexion sur les leçons apprises et de bonnes pratiques tirées des processus de DDR et des savoir-faire chez les autres pays voisins. |
| <p>Acteurs</p> | <p>Acteurs étatiques : gouvernements ; organisations régionales (CIRGL, CEPGL, COMESA)</p> <p>Confessions religieuses, société civile, organisations de femmes et de jeunes.</p> |

Origine de la recherche sur la
résilience pour la réconciliation
dans la sous-région des
Grands Lacs

Origine de la recherche sur la résilience pour la réconciliation dans la sous-région des Grands Lacs

Depuis 2011, Interpeace a lancé un processus de recherche participative en vue de consulter la population de la région sur les défis majeurs à la consolidation de la paix et à la réconciliation. Le programme « Dialogue transfrontalier pour la paix dans les Grands Lacs », né de ce processus, a débuté en 2013. Actuellement dans sa seconde phase, il est mené par Interpeace et ses partenaires, comprenant le Réseau d'innovation organisationnelle (RIO) et l'Action pour la Paix et la Concorde (APC) au Sud-Kivu ; Pole Institute et le Centre d'études juridiques appliquées (CEJA) au Nord-Kivu. Le Centre d'alerte et de prévention des conflits (CE-NAP) a conduit la recherche au Burundi et Never Again Rwanda (NAR) au Rwanda. Lors de sa première phase (2013- 2016), Interpeace et les six partenaires ont mené deux processus de recherche participative, sur les thèmes « *Manipulation des identités et stéréotypes* » ainsi que « *Terre, identité, pouvoir et mouvements de population* ».

Lors du forum des parties prenantes régionales tenu en décembre 2015 à Kinshasa, les 150 participants ont donné au programme le mandat *d'approfondir la recherche sur la réconciliation dans la région* et de proposer un cadre d'analyse des facteurs pouvant servir à renforcer la cohésion sociale. Des représentants des organisations régionales, des députés et des sénateurs, de hauts fonctionnaires de divers ministères, des leaders d'opinions et des confessions religieuses, des organisations de la société civile, des représentants des femmes et des jeunes ainsi que des universitaires et des membres des communautés étaient présents à ce forum. Ils ont recommandé au programme d'explorer ce que la réconciliation peut signifier par rapport à l'idéal de paix dans la région des Grands Lacs et comment cela peut aider à soutenir les efforts de paix dans toutes leurs dimensions.

Conformément à la conviction générale d'Interpeace selon laquelle les capacités locales jouent un rôle crucial de stimulation de dynamiques positives qui favorisent la paix, l'approche de résilience a été jugée comme étant un angle novateur et essentiel pour étudier la réconciliation. En outre, cette recherche constitue une occasion d'enrichissement et de renforcement de l'expertise générale d'Interpeace en matière de résilience pour la consolidation de la paix et la promotion de la cohésion sociale. Elle permettra d'identifier les manifestations positives de résilience qui peuvent inspirer des initiatives de réconciliation au-delà d'une communauté, d'un pays ou d'une région, mais aussi les manifestations négatives de résilience qui entravent une réelle cohésion sociale et par conséquent une paix durable dans une région mosaïque à tous points de vue.

Objectifs de la recherche

Objectif général : identifier les capacités existantes au sein et au-delà des communautés à faire face aux conflits violents et leurs conséquences dans un contexte de manipulations identitaires, pour transformer les relations, interagir et cohabiter pacifiquement et de façon durable.

Objectifs spécifiques :

1. identifier les effets des conflits sur le vivre-ensemble au sein des familles, des groupes, des communautés (locales et frontalières).
2. identifier et analyser les facteurs endogènes qui permettent une cohabitation au-delà des conséquences et effets des conflits traversés.
3. identifier les actions qui pourraient être initiées ou renforcées, dans la gestion durable des conflits et la prévention de la violence, ainsi que les parties prenantes à ces actions.

Quelle contribution au programme des Grands Lacs ?

La recherche sur les facteurs, les dispositions ou prédispositions communautaires à la résilience pour la réconciliation est en partie conçue pour :

- promouvoir et raffermir la connaissance et la conscience des communautés locales sur des ressources et des capacités en elles-mêmes, pour s'inscrire positivement dans un processus de réconciliation.
- favoriser des programmes externes de soutien et d'accompagnement de ces communautés qui soient plus sensibles à la préservation et au renforcement des capacités de résilience pour la réconciliation, la paix et le développement.

Méthodologie

Méthodologie

La méthodologie retenue pour cette recherche est mixte, combinant à la fois l'approche qualitative et quantitative. Elle a débuté par une recherche qualitative avec des entrevues individuelles et des groupes de discussion à l'aide d'un guide d'entrevue ouvert. D'autres entretiens ont été menés pendant la collecte des données quantitatives et d'autres après avoir obtenu les premiers résultats de l'analyse quantitative. Cette combinaison d'approches à la fois qualitative et quantitative a conduit à des conclusions plus fiables et plus valides qui peuvent donc être plus utiles aux décideurs et aux communautés.

Par ailleurs, tout le processus de la recherche, y compris le plan d'étude ainsi que la mise en œuvre des approches qualitative et quantitative, a été mené avec l'accompagnement d'un « groupe d'appui technique » (GAT) composé de représentants de quelques institutions publiques/étatiques, certaines organisations de la société civile et des académiciens de chacun des trois pays pour aider à en renforcer la pertinence, la qualité et l'appropriation par les acteurs à tout niveau.

Approche qualitative

La technique de base utilisée dans cette étude est la recherche-action participative (RAP), définie comme un « processus par lequel les gens étudient des sujets sociaux significatifs, participent à la recherche pour comprendre les causes profondes des problèmes qui les affectent directement, puis agissent pour influencer les politiques par la diffusion de ces résultats aux décideurs et aux parties prenantes »⁴. Cette approche considère les participants comme des experts et des co-chercheurs, en raison de leurs expériences vécues en rapport avec le sujet de recherche, ce qui garantit que les questions pertinentes soient étudiées⁵. Bien que la RAP soit principalement considérée comme une approche de recherche qualitative,⁶ elle peut appliquer des méthodes mixtes⁷ comme cela a été fait dans cette recherche qui combine la recherche qualitative et quantitative.

Cette étude sur la résilience pour la réconciliation état la première du genre au ni-

4 C. Powers et E. Allaman., *How Participatory Action Research Can Promote Social Change and Help Youth Development*. SSRN Electronic Journal. 10.2139/ssrn.2199500., 2012 p.1

5 J. Watters, S. Comeau & G. Restall, *Participatory Action Research: An educational tool for citizen-users of community mental health services*, University of Manitoba, 2010, p.5

6 C. Macdonald, *Understanding participatory action research: A qualitative research methodology option*, Canadian Journal of Action Research, Volume 13, Issue 12, 2012, p. 34-50

7 K. Danley & M. Ellison, *A handbook for participatory action researchers*, Boston: Boston University Center for Psychiatric Rehabilitation, 1999, p.2

veau régional, six études de cas préliminaires ont d'abord été réalisées aux fins de permettre aux chercheurs de clarifier ce que la notion de « résilience pour la réconciliation » signifie pour elles. Ce travail préliminaire a orienté l'élaboration de l'étude en mettant l'accent sur « les capacités qui permettent aux habitants de la région des Grands Lacs de vivre ensemble après des expériences de violence ».

Echantillonnage raisonné : Dans cette étude sur «la résilience pour la réconciliation », la population cible comprend tous les citoyens du Rwanda, du Burundi et des provinces du Nord et du Sud-Kivu en RDC âgés d'au moins 18 ans. Pour le besoin de la mise en œuvre de l'étude, le prélèvement d'un échantillon est nécessaire. Pour la dimension qualitative, l'étude a appliqué un échantillonnage raisonné auprès duquel il a été conduit des discussions de groupe ainsi que des entretiens individuels, au Rwanda, au Burundi et dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.

Globalement, 670 personnes ont participé dans les focus groups de discussion dont 129 au Rwanda, 129 au Burundi, 154 au Sud-Kivu et 258 au Nord-Kivu. En plus, 76 entrevues avec des informateurs-clés ont été organisées, avec des représentants des gouvernements à tous les niveaux, des commissions compétentes, des organisations de la société civile, des scientifiques, des autorités religieuses et d'autres experts ayant des connaissances spécifiques sur la résilience pour la réconciliation.

Au total, la dimension qualitative a touché 747 personnes ainsi que le montre le tableau 1 suivant:

| Zone | | 30+ | | -30 | | Total |
|--------------|----------------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes | Total |
| Burundi | Entrevues | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| | Groupe de discussion | 40 | 35 | 19 | 35 | 129 |
| Nord-Kivu | Entrevues | 22 | 8 | 0 | 0 | 30 |
| | Groupe de discussion | 107 | 63 | 34 | 54 | 258 |
| Rwanda | Entrevues | 11 | 8 | 2 | 1 | 22 |
| | Groupe de discussion | 51 | 45 | 17 | 16 | 129 |
| Sud-Kivu | Entrevues | 8 | 7 | 4 | 5 | 24 |
| | Groupe de discussion | 47 | 27 | 36 | 44 | 154 |
| Total | | 287 | 193 | 112 | 155 | 747 |

Approche quantitative

Un questionnaire semi-structuré a été administré dans le cadre de trois enquêtes distinctes auprès de 8569 résidents adultes du Burundi, de la RDC et du Rwanda, sélectionnés au hasard. La figure I fournit une carte détaillée des zones échantillonnées. La première enquête a été réalisée au Rwanda du 17 octobre au 1er novembre 2018 auprès de 2158 résidents adultes choisis au hasard dans chacune des provinces et dans la ville de Kigali. Une deuxième enquête a été menée en RDC du 30 octobre au 4 décembre 2018 auprès de 3498 résidents adultes. Elle visait à fournir des données statistiquement représentatives au niveau du territoire pour un total de 15 villes et territoires des provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Pour des raisons d'inaccessibilité, les territoires touchés par l'enquête en RDC sont Lubero, Butembo, Beni, Rutshuru, Nyiragongo, Masisi et Beni, Butembo et Goma⁸ au Nord-Kivu et Uvira, Kalehe, Walungu et dans la ville de Bukavu au Sud-Kivu. La troisième enquête a été menée au Burundi du 12 novembre au 18 décembre 2018, sur un total de 2913 résidents adultes dans 5 régions.

Etant donné que la population cible de la composante quantitative comprend tous les citoyens du Rwanda, du Burundi et de l'est de la RDC (Nord Kivu et Sud-Kivu) âgés d'au moins 18 ans, dans chaque pays, l'étude quantitative a visé à obtenir des données représentatives de cette population cible à un niveau sous-national : les provinces au Rwanda, territoires en RDC et 5 strates au Burundi.

L'échantillon minimum par strate a été calculé comme suit. Nous avons supposé une proportion de 50% pour les indicateurs clés, 90% de confiance avec une distribution Z, 80% de puissance et une différence de 20% et un effet de plan de 2.

Nous avons utilisé la formule suivante :

$$n = Z^2P(1-P)/d^2$$

ou

Z est le Z score pour le niveau de confiance de 95%, soit 1.96

P est la proportion attendue, qui est estimée ici à 0.5

d est le niveau de précision – 10% - ce niveau de précision est standard et acceptable compte tenu des objectifs de l'enquête et le fait que l'analyse principale portera sur plusieurs strates, donc un échantillon plus large.

Sur la base de ces valeurs, la taille de l'échantillon a été donc :

$$n = 1.96^2 * 0.5 * 0.5 / 0.1^2 = 96$$

⁸ Au Nord-Kivu, on distingue la ville de Beni et le Territoire qui porte le même nom.

L'effet du design complexe est estimé à D=2, l'échantillon a été donc double :

$$n = 96 * 2 = 192$$

Afin de pouvoir faire une comparaison par genre dans chaque strate représentative, nous prévoyons de doubler de cette taille d'échantillon :

$$n = 192 * 2 = 384$$

Cette taille de l'échantillon a été augmentée de 10% pour la non-réponse et le refus

$$n = 384 * 1.1 = 423 \text{ (arrondi)}$$

Afin de prendre en compte les aspects logistiques et le souhait d'interroger un nombre égal de femmes et d'hommes, nous souhaitons un échantillon qui soit un chiffre pair, multiple de 16. Le chiffre le plus proche de 423 qui correspond à ces critères est 432

$$n = 423 \approx 432$$

L'échantillon par strate a été donc de 432 interviews par strate administrative.

Sur tous les sites, un échantillon en grappes à plusieurs degrés a été utilisé pour sélectionner des sites de manière aléatoire. Les ménages ont ensuite été sélectionnés selon la méthode du Programme élargi de vaccination (PEV) géographique aléatoire.⁹ Dans chaque ménage, un répondant a été sélectionné au hasard dans une liste de tous les membres éligibles. Le choix des répondants au niveau des ménages a pris en compte la parité genre, pour que 50% de l'échantillon soit composé de femmes. La figure 1 ci-dessous présente la répartition de l'échantillon par zone.

⁹ La méthode du Programme élargi de vaccination géographique aléatoire a été développée par l'OMS (https://www.who.int/immunization/monitoring_surveillance/Vaccination_coverage_cluster_survey_FR.pdf?ua=1). Elle est une méthode qui est généralement utilisée dans des contextes où il est difficile de calculer un échantillon représentatif précis. Étant donné que le dernier recensement en RDC remonte à 1984, il est difficile d'avoir un échantillon représentatif précis dans ce pays. Comme il s'agit d'une recherche régionale, la méthode a également été appliquée au Burundi et au Rwanda afin d'assurer la cohérence de la méthodologie de recherche dans les trois pays.

Figure 1: Distribution de l'échantillon

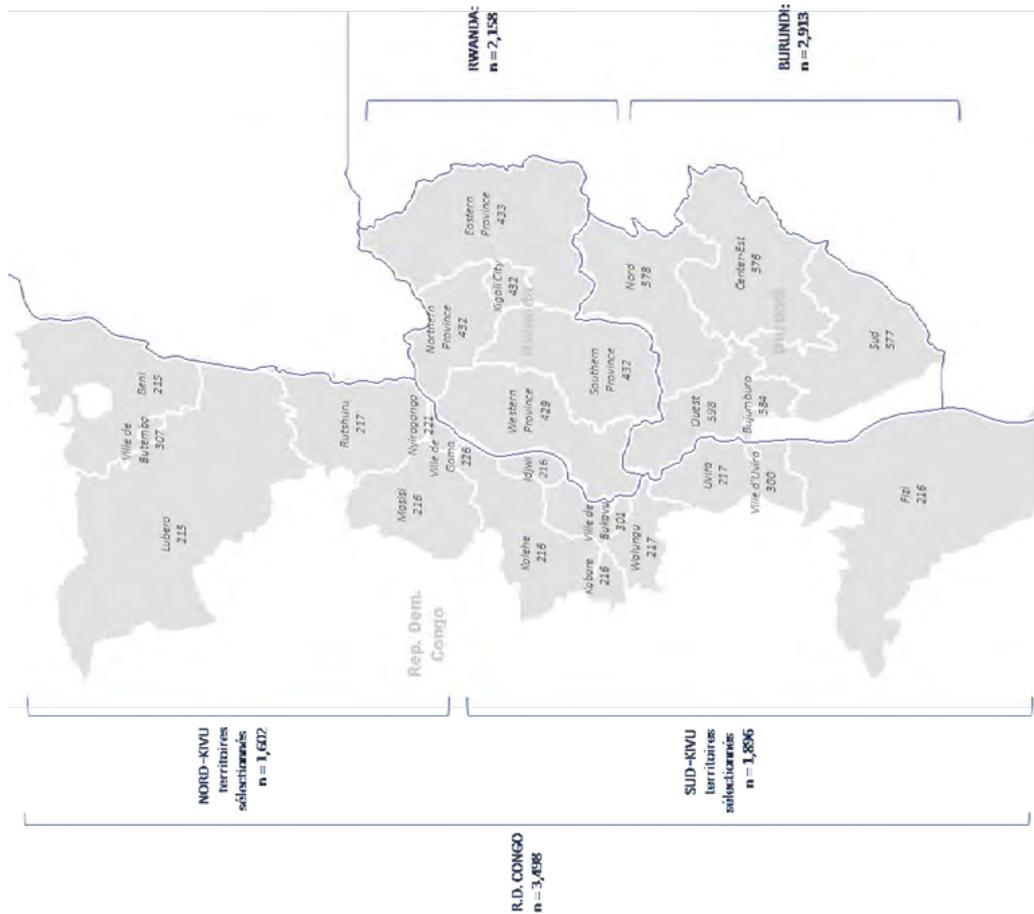
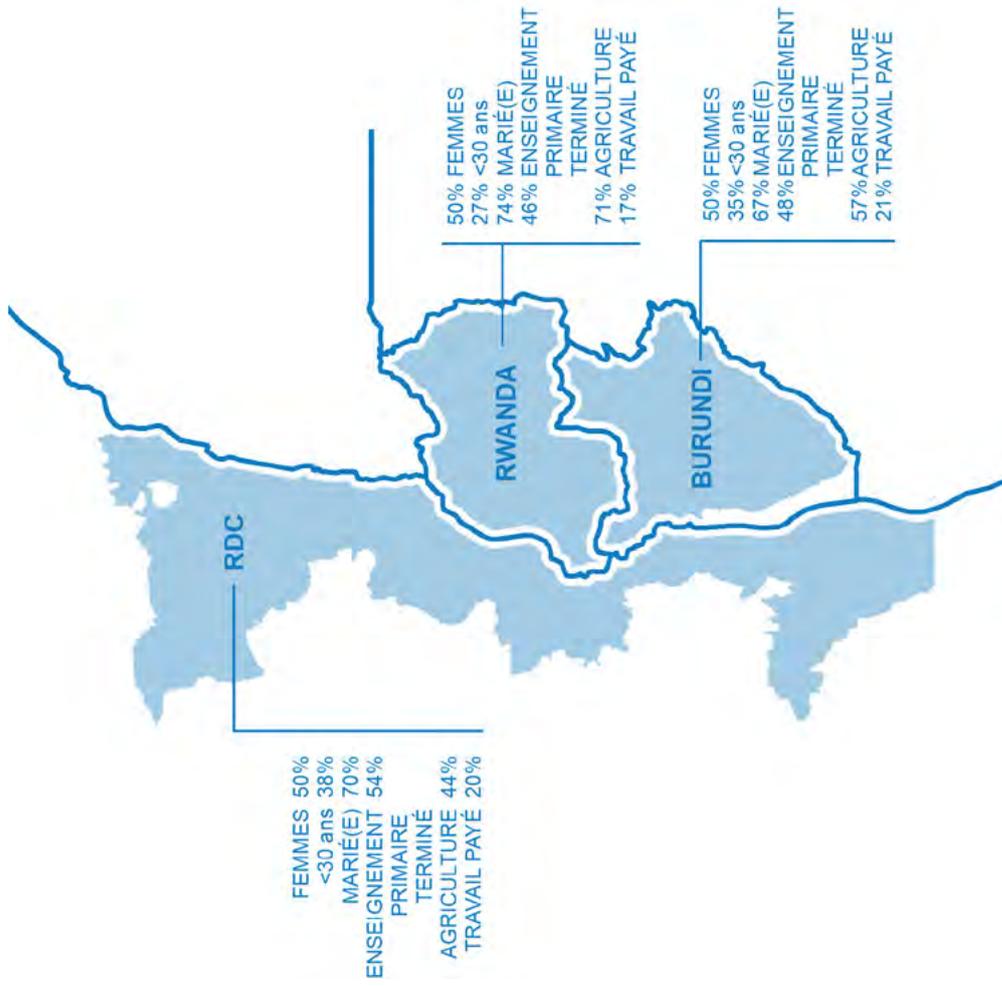


Figure 2 : Caractéristiques démographiques des participants par pays



Assurance qualité

Avant de commencer la recherche, des mesures ont été prises afin de s'assurer que tous les aspects et critères de qualité relatifs à la préparation, la formation rigoureuse des enquêteurs et chefs d'équipes, au pré-test du questionnaire et au travail de collecte et de traitement des données soient respectés.

Les entretiens ont été menés par des enquêteurs recrutés et formés par chaque partenaire du projet dans chaque pays. Une formation de cinq jours a été organisée sur les objectifs de l'étude, le contenu du questionnaire ainsi que le protocole de sélection des ménages et des participants, y compris le remplacement, les techniques d'entretien et des protocoles pour traiter les problèmes de sécurité, d'éthique ou de protection. Elle comprenait également la mise en marche et le dépannage du matériel de collecte de données, des entretiens simulés et des essais pilotes avec des personnes sélectionnées au hasard sur des sites non échantillonnés.

Un outil d'enquête commun comportant uniquement un degré de flexibilité tenant compte de la pertinence et du contexte local a été utilisé dans les trois pays. Il a été mis au point de manière itérative et participative en s'appuyant sur trois aspects: (1) un cadre conceptuel basé sur l'expérience des chercheurs principaux ; (2) une série de groupes de discussion dans les communautés cibles (mais non échantillonnées) ; (3) un atelier avec les partenaires locaux, membres des groupes d'appui techniques et les chercheurs. L'outil comprend des questions contextuelles et certaines mesures standardisées. Il utilise à la fois des questions ouvertes et des questions fermées (par exemple, un classement).

La partie qualitative a été menée en deux cycles. Le premier cycle a eu lieu avant la collecte des données quantitatives. Le second a été effectué après l'analyse du premier cycle qualitatif et quantitatif. Le second tour a été axé sur la clarification des résultats de cette analyse.

Cette recherche a respecté les principes éthiques de base et les lignes directrices pour la recherche avec des sujets humains. Le protocole et le questionnaire ont été examinés par le Comité pour la protection des sujets humains chez Partners Healthcare à Boston (Massachusetts) et de la même manière au Burundi, en RDC et au Rwanda. L'autorisation de mener l'étude sur les sites d'enquête a également été obtenue des autorités nationales.

Le consentement des répondants à participer à la recherche a été obtenu verbalement. Les répondants ont été informés des objectifs de l'étude, des organisations impliquées et des sources du financement ou encore du caractère volontaire, confidentiel et anonyme de l'interview. Aucune incitation monétaire ou matérielle n'a été offerte pour la participation. A cet effet, le formulaire de consentement et le protocole général ont également été conçus pour établir une relation de confiance

et susciter une participation franche des répondants, l'objectif étant de représenter avec précision les points de vue de la population.

Cependant, les entretiens en face à face ne sont pas sans limites. Une des préoccupations majeures est le risque de biais de désirabilité sociale - la tendance à répondre de manière à donner « une belle apparence », à éviter des réponses compromettantes. L'instrument d'enquête a été conçu pour améliorer la confiance et encourager les répondants à s'exprimer ouvertement, en commençant par des éléments plus simples pour évoluer progressivement à mesure que la confiance se met en place. En outre, la méthode d'échantillonnage a été conçue pour réduire le risque de biais de sélection. Le taux de non-réponse a été minimisé par rapport aux taux de réponses acceptables en sciences sociales ; il est de 3% pour les ménages et 5% pour les individus (échantillonnés).

Mise en œuvre de la recherche

La mise en œuvre de la recherche a été faite en deux phases, la phase exploratoire et celle consacrée à l'analyse des données.

Phase exploratoire

Le processus de recherche pour explorer et analyser des capacités de résilience pour la réconciliation a été inspiré par deux principaux outils : le cadre d'évaluation de la résilience d'Interpeace et l'approche de transformation du conflit de John Paul Lederach.¹⁰

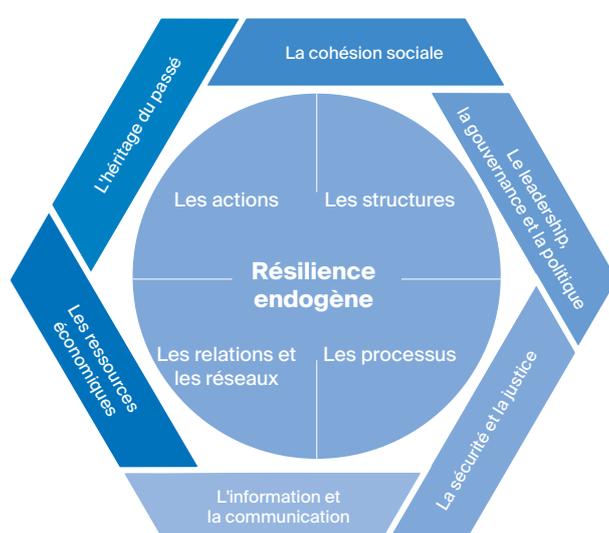
Avant de construire le questionnaire et de passer à l'étape de collecte des données, une consultation a été conduite pour recueillir les idées des populations concernées, saisir leur conception de la réconciliation pour rendre le questionnaire le plus proche possible des énoncés de celle-ci. Interpeace expérimente cette approche depuis près de 15 ans.

Entre 2014-2015 en effet, Interpeace a lancé le programme-cadre pour l'évaluation de la résilience (CER), dans le but d'identifier, d'analyser et de renforcer les ressources de résilience pour la paix et la réconciliation. A travers des études de cas menées au Liberia, au Guatemala et à Timor-Leste, les populations locales et leurs autorités ont été sollicitées afin qu'elles articulent – avec leurs propres mots – les capacités endogènes de résilience pour la paix dont elles sont depositaires. A partir de ces études de cas, un outil a été développé pour l'évaluation des progrès obtenus (ou non) sur la durée, en matière de résilience pour la paix et la réconciliation, de réduction et prévention des facteurs de fragilité.

¹⁰ Lederach, *The Little Book of Conflict Transformation*

Six facteurs constituent le cadre théorique d'identification et d'analyse de la résilience pour la paix et la réconciliation comme la figure 4 ci-dessous le montre : cohésion sociale ; leadership et gouvernance politique ; sécurité et justice ; information et communication ; ressources économiques et héritage du passé.

Figure 3: Cadre d'analyse de résilience pour la paix d'Interpeace



C'est à partir de ces six facteurs globaux que cette phase de consultation préliminaire a été conduite, pour explorer et cerner les points de vue des populations concernées et leur compréhension des facteurs favorables et défavorables à la réconciliation dans la région. A l'issue de cette recherche qualitative préliminaire, les informations collectées ont été recoupées et quinze facteurs ont pu être dégagés, à savoir : mémoire du passé, information et communication, soutien aux victimes, justice, violence, gestion des conflits, sécurité, cohésion sociale, engagement civique et communautaire, interactions régionales, espaces d'apprentissage des valeurs, gouvernance, optimisme, résilience psychologique et empathie. C'est sur la base de ces principaux facteurs que le questionnaire a été affiné pour explorer la présence d'indicateurs d'attitudes et comportements, d'actions adoptées en vue de faire face aux conséquences de la violence, gérer les risques de récurrence de conflits et transformer les relations en vue d'une paix durable. L'instrument développé utilise à la fois des questions ouvertes et des questions fermées. A titre indicatif, la liste ci-après fournit un aperçu et une description générale des différentes sections incluses dans le questionnaire : les caractéristiques démographiques et socio-économiques des répondants ; leur compréhension de la réconciliation, des acteurs et de leur contribution ; leurs dispositions psychologiques dans un contexte de conflits et de rumeurs, leur optimisme pour la paix et la sécurité ; les soutiens mutuels dans la vie courante, la gestion et résolution des conflits ; les relations in-

tra et inter groupes ; les relations transfrontalières ; la contribution de la gouvernance étatique, l'existence de mécanismes de justice et de réconciliation, de sécurité, d'éducation formelle et informelle, etc ;

Les résultats obtenus indiquent ce qui est appelé dans cette étude, **les capacités de résilience pour la paix et la réconciliation**.

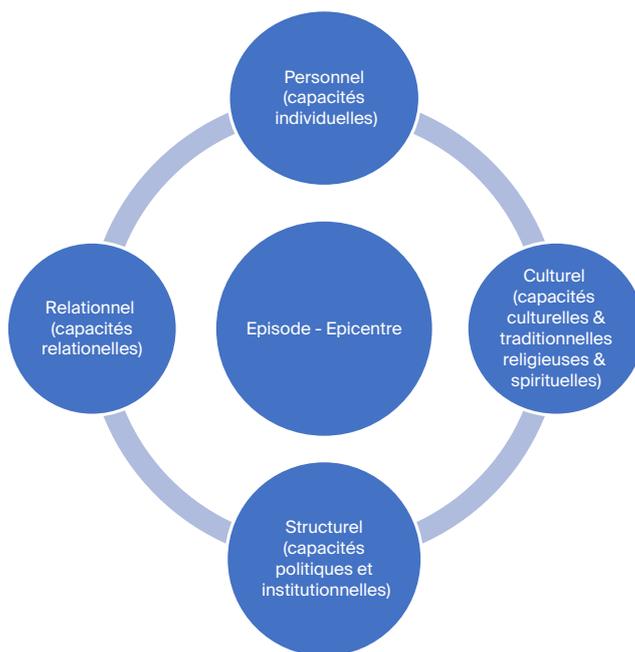
Analyse des données

Les données quantitatives ont été collectées et synchronisées via l'application Ko-BoToolbox. Une fois que toutes les données ont été collectées, les trois bases de celles d'enquête ont été importées dans la version 25 du logiciel « *Statistical Package for Social Sciences* » (SPSS) aux fins de leur analyse. Le nettoyage des données a été effectué pour, d'un côté, identifier et écarter les valeurs aberrantes et corriger les erreurs signalées sur le terrain, de l'autre. Lorsque cela était possible, les entrées manuelles en réponse aux questions ouvertes étaient recodées pour analyse. Les paramètres de base de la statistique descriptive ont été calculés. En outre, une analyse à deux variables a été faite pour comparer les résultats de l'enquête par strates et par certains facteurs de vulnérabilité (sexe, âge, richesse). Toutes les analyses ont été pondérées pour tenir compte de la probabilité inégale d'échantillonnage sur l'ensemble des strates.

L'analyse du rapport a été réalisée conformément aux principes de la recherche-action participative. Un atelier a été organisé à Nairobi, au Kenya, avec les équipes de recherche et des représentants de chacune des zones de recherche pour les résultats qualitatifs et quantitatifs.

L'analyse des données a été faite en se référant au cadre théorique d'Interpeace et au cadre de transformation des conflits conçu pour la première fois au début des années 1980 par John Paul Lederach (voir Figure 4).

Figure 4 : L'approche des transformation de conflits de Paul Lederach



Son approche consiste à explorer la transformation des conflits sur une période plus longue, en se concentrant non seulement sur le contenu du conflit mais surtout sur le contexte et les relations entre les acteurs impliqués.

Ainsi, le recoupement des données a abouti à quatre groupes de capacités de résilience pour la réconciliation : (1) Individuel ou personnel ; (2) Relationnel ; (3) Culturel ou traditionnel et religieux ; (4) Structurel ou politique et institutionnel (Voir figure ci-après).

Au niveau personnel (individuel), « la transformation représente une intervention délibérée pour minimiser les effets destructeurs du conflit social et maximiser son potentiel de croissance individuelle aux niveaux physique, émotionnel et spirituel »¹¹.

Au niveau relationnel, « la transformation représente une intervention intentionnelle visant à minimiser le dysfonctionnement de la communication et à maximiser la compréhension mutuelle. Cela inclut des efforts pour faire apparaître de manière plus explicite les peurs relationnelles, les espoirs et les objectifs des personnes impliquées »¹².

¹¹ Lederach, *The Little Book of Conflict Transformation* Intercourse, p.16

¹² Lederach, *The Little Book of Conflict Transformation* Intercourse, p.16

Au niveau culturel (traditionnel et religieux), elle cherche à découvrir les modèles culturels, traditionnels et religieux qui contribuent à la paix et la réconciliation dans un contexte donné, « à identifier et à s'appuyer sur les ressources culturelles existantes et les mécanismes de gestion des conflits »¹³.

Au niveau structurel (politique et institutionnel), elle vise à « promouvoir des mécanismes non violents qui réduisent les interactions contradictoires et réduisent la violence. La poursuite de ce changement favorise la mise en place des structures qui répondent aux besoins humains fondamentaux (justice substantive) et maximisent la participation de la population aux décisions qui les concernent (justice procédurale) ». ¹⁴

Mise au point sur le champ, la portée et les limites de l'étude

Cette étude a été conduite simultanément dans trois pays et sur les mêmes standards de recherche. Mais elle ne s'inscrit pas dans une démarche comparative, même s'il peut être tentant pour le lecteur de la faire. Celles-ci seraient sans intérêt car les contextes politiques et sécuritaires dans les pays étudiés sont fort différents d'un site à un autre. Et cela apparaît nettement dans les résultats, en particulier entre la RDC et les deux autres pays. Il convient, en outre, de rappeler que la recherche n'a pas couvert toute l'immense étendue de la RDC comme dans les deux autres pays, ni même toute l'étendue du Nord-Kivu ou du Sud-Kivu.

Certes, la recherche a abordé les capacités de résilience à différents niveaux avec des contrastes ou contradictions dont celles-ci recèlent. Cependant, l'état de la résilience dans chaque site spécifique, dans le contexte qui lui est propre, n'a pas été examiné. En outre, cette recherche est d'abord et avant tout une étude des perceptions, qui, par essence, sont subjectives et changeantes dans le temps et selon les contextes. La présente recherche n'a pas la prétention d'en établir une certaine permanence. Seule une nouvelle étude pourra permettre de confirmer si les perceptions ont entretemps évolué dans un sens ou dans un autre. Mais « subjectif » ne veut pas dire sans intérêt car les sentiments font partie des réalités de la vie qu'il convient de prendre en compte.

Enfin, malgré toutes les précautions méthodologiques, il n'a pas été possible d'expliquer toutes les réponses obtenues, les plus pertinentes ayant été privilégiées.

¹³ Lederach, *The Little Book of Conflict Transformation* Intercourse, p.16

¹⁴ Lederach, *The Little Book of Conflict Transformation* Intercourse, p.17

Clarification des concepts-clés

Clarification des concepts-clés

Cette recherche a mis en évidence deux concepts-clés : la réconciliation et la résilience. La définition et la clarification de ceux-ci s'avèrent importantes avant l'analyse des données.

La réconciliation

La réconciliation est, depuis les années 1990, un vaste sujet de recherche qui s'est principalement développé avec les expériences de sortie de conflits meurtriers, dont le génocide contre les Tutsi au Rwanda en 1994, les guerres ethniques en ex-Yougoslavie entre 1991 et 1995, l'apartheid en Afrique, etc. D'éminents chercheurs et experts ont produit d'importants travaux sur la manière de traiter l'héritage du passé, de restaurer les relations abîmées au sein de la société. Ils ont tenté avec humilité de formuler des réponses à des questions qui paraissaient insurmontables. Et tous reconnaissent qu'aucun contexte n'est totalement semblable à un autre et qu'aucune solution n'est une panacée. Mais pour tous, les mêmes questions se posent : « *comment transmettre non pas le poids d'un passé tragique mais l'énergie de le dépasser...comment rester fidèle à ceux qui ne se relèveront pas tout en se lançant à nouveau – fût-ce de presque rien...que raconter le soir à ses enfants, que représenter dans leurs manuels, que sélectionner pour les encourager ou les bercer ?*¹⁵. Comme David Bloomfield, ils reconnaissent que la réconciliation “*n'est pas un acte isolé, mais une disposition constante à abandonner la tyrannie de la violence et de la peur*”, que “*ce n'est pas un évènement mais un processus...difficile, long et imprévisible*”, qui “*comporte des étapes et des stades variés*”, qui vise à empêcher “*l'utilisation du passé comme semence d'un nouveau conflit*” et à transformer l'expérience d'un passé brutal en une coexistence pacifique¹⁶. A cet effet, David Bloomfield distingue deux types de processus de réconciliation. Des processus ascendants dits culturels, qui opèrent à petite échelle, au niveau interpersonnel et / ou local et des processus descendants, dits structurels, par la mise en place des institutions étatiques, conçues de manière à construire une société plus juste après la violence, à renforcer l'équité, la capacité de gérer les intérêts divergents sans recours à la violence et qui accordent également une attention permanente aux relations qu'ils entretiennent et développent¹⁷.

15 V. Rosoux, *Portée et limites du concept de réconciliation. Une histoire à terminer*, Revue d'études comparatives, Est-Ouest, vol 45 (03-04), 2014, p.22

16 D. Bloomfield, T. Barnes et L. Huyse, (éditeurs), *La Réconciliation après un conflit violent*, International IDEA, 2003, p.24

17 D. Bloomfield, *On Good Terms: Clarifying Reconciliation*, Berghof Research Center for Constructive Conflict Management. Report No. 14, 2006, p.28

Johan Galtung, chercheur qui a initié de grands travaux dans le domaine de la paix, parle de réconciliation comme un processus incluant la fin des actes d'hostilité au lendemain des violences, la guérison et la réhabilitation des agresseurs et des victimes. Pour lui, la réconciliation a essentiellement lieu entre les victimes et les agresseurs. Ces derniers pouvant être libérés du poids de leur culpabilité, par la soumission, la pénitence ou le pardon. En l'absence de ce processus, explique-t-il, le traumatisme et la culpabilité peuvent perdurer et finalement peuvent alimenter de nouveaux conflits¹⁸.

Malgré les travaux remarquables de nombreux chercheurs, nul ne peut prétendre imposer une définition unique ou une description définitive de la réconciliation. Bien plus, les approches de celles-ci elles-mêmes sont changeantes et évolutives.

Dans les trois pays des Grands Lacs, des crimes graves ont été perpétrés mais ils ont suscité des initiatives spontanées ou organisées, indépendantes et publiques, pour créer ou recréer des espaces de vie et de cohabitation apaisés qui préservent les individus et les communautés de nombreux préjudices du conflit. L'extrême gravité des crimes ressentis dans la chair et gravés dans la mémoire des victimes fait de la réconciliation dans cette région un concept encore plus complexe à cerner.

Ainsi, des politiques publiques de réconciliation inspirées par la diversité et la complexité des réalités dans les trois pays ont été mises en place.

Au Rwanda, une Commission nationale pour l'unité et la réconciliation (CNUR) a été instituée par la Constitution du pays (art. 139)¹⁹. Elle est tenue de produire un rapport périodique sur l'état de l'unité et la réconciliation nationales. En 2015, la CNUR a publié une seconde édition de son « baromètre de la réconciliation ». Celui-ci contient les résultats d'une enquête effectuée sur six variables auprès de 12.000 personnes. Les résultats de ce baromètre font apparaître un taux de réalisation de la réconciliation nationale qui atteint 92,5%. Au Burundi, malgré l'existence d'une loi établissant une Commission vérité-réconciliation (CVR), aucun texte officiel ne propose de définition de référence pour cerner le concept, ni de procédé pour en mesurer le degré de réalisation, si tant est qu'elle puisse se réaliser et se mesurer. En RDC, par contre, la loi n° 04/018 du 30 juillet 2004 portant organisation, attributions et fonctionnement de la Commission vérité-réconciliation (CVR) stipule qu'il faut entendre par ce terme « la recherche de tout mécanisme destiné à rétablir la paix, la concorde et l'unité nationale ». Cette réconciliation, poursuit cette loi, « implique dans le chef des auteurs des crimes et violations constatés : reconnaissance des faits, demande de pardon, réparation et réhabilitation tant morales, physiques, civiles que publiques des victimes. »

La résilience

Tandis que les modèles traditionnels de consolidation de la paix et de programmation sensible aux conflits sont fondés sur l'analyse de conflit et centrés sur une compréhension des sources de fragilité de la société et de l'Etat, la résilience se préoccupe tout d'abord d'attributs, de capacités et de réponses pour comprendre comment, où et pourquoi la paix progresse ou s'avère durable. Une telle analyse de la résilience – qui cherche à comprendre et exploiter les facteurs qui permettent aux individus, communautés et sociétés de se prémunir contre un conflit violent ou de transformer les contextes qui donnent potentiellement naissance aux conflits violents – peut être un complément utile des analyses de conflit lors de la conception de stratégies intégrées de consolidation de la paix ou de développement.

Les populations des pays en proie à des conflits font face à la gestion de chocs multiformes, politiques et institu-

¹⁸ J. Galtung, *Twelve creative ways to foster reconciliation after violence*, Intervention, Volume 3. Number 3, 2005, p. 222

¹⁹ Republic of Rwanda, *The Constitution of the Republic of Rwanda*, 2003 (révisé en 2015)

tionnels, socio-économiques, sécuritaires, dont les impacts peuvent être durables et touchent particulièrement les groupes les plus vulnérables de la société. Les séquelles de ces chocs peuvent être durables et comportent le risque de compromettre les chances de réconciliation. Pour faire face à la situation, se relever et repartir de l'avant, les individus, les communautés et les institutions développent des compétences susceptibles de convertir les échecs et les menaces en opportunités qui renforcent leurs capacités de résilience.

Cette étude vise à explorer la diversité de faits et de comportements sous lesquels ces différentes capacités se traduisent dans la vie réelle des populations d'une région concernée ainsi que leurs forces et leurs défis. Ces capacités se présentent normalement sous quatre formes différentes et interdépendantes ci-après :

Tableau 2: Définitions-clés

| | |
|---|---|
| Définition de la résilience | Dans le contexte de cette étude, la résilience est abordée sous l'angle des sciences humaines, qui sont le domaine qui intéresse cette recherche. Sous cet angle, on peut définir la résilience comme la capacité d'un individu ou d'un groupe à se remettre d'un choc et continuer dans le sens de la marche, à se projeter dans l'avenir, en dépit d'événements déstabilisants, de conditions de vie sévères, de traumatismes. ²⁰ |
| Définition de la résilience pour la paix | Il n'existe pas de définition de la résilience pour la réconciliation. Néanmoins, la définition de la résilience pour la paix est applicable à la résilience pour la réconciliation. Les travaux d'Interpeace sur la résilience au service de la paix ont été une inspiration pour cette exploration des capacités de résilience en vue de la réconciliation. Ils mentionnent les divers attributs, capacités, ressources et réponses endogènes qui permettent potentiellement aux individus, aux communautés, aux institutions et aux sociétés de gérer de manière pacifique l'impact des conflits et de la violence passés, ainsi que de prévenir les schémas nouveaux et émergents de conflits et de violence. |
| Types de résiliences ²¹ | |
| Absorption | L'absorption est la capacité de prendre intentionnellement des mesures protectrices pour faire face aux chocs et aux stress connus. ²² |
| Adaptation | L'adaptation est la capacité de faire des ajustements intentionnels et progressifs en prévision ou en réponse à un changement, de façon à créer une plus grande flexibilité dans l'avenir. Elle est nécessaire parce que le changement est continu et incertain et parce qu'une transformation délibérée prend du temps et nécessite un engagement soutenu. ²³ |
| Transformation | La transformation est la capacité de réaliser de manière intentionnelle un changement visant à éliminer ou réduire les facteurs de risque, de vulnérabilité et d'inégalité qui ont nourri les facteurs moteurs de conflits. |
| Anticipation ²⁴ | L'anticipation est la capacité à prendre des dispositions pour éviter la répétition d'un événement et réduire son impact. Notamment grâce à la rapidité des informations et à l'expérience et surtout à des décisions précoces de mesures de sauvegarde. |

20 B. Cyrulink et C. Seront, *La résilience ou comment renaître de sa souffrance*, Fabert, 2004

21 En pratique, les éléments ne sont pas mutuellement exclusifs ou séquentiels.

22 H. Jeans, G. Castillo et T. Sebastian, *L'avenir est un choix : Absorption, Adaptation et Transformation, Les capacités de résilience*, OXFAM, 2017, p.3

23 H. Jeans, G. Castillo et T. Sebastian, *L'avenir est un choix*, p.4

24 Cette capacité, bien que non représentée dans les rapports consultés, est une capacité qui s'est révélée pertinente pour le contexte des Grands Lacs au cours de cette recherche.

Au lieu de se concentrer sur les symptômes ou de chercher à réduire les effets d'un conflit violent par une « paix négative » ou la cessation des combats seulement, l'approche de la résilience se prête plus facilement à la consolidation d'une « paix positive » (relations fructueuses) en cherchant à identifier, comprendre et renforcer les atouts, les capacités et les processus endogènes susceptibles de contribuer à la consolidation et la durabilité de la paix ou à la prévention d'un nouveau conflit violent. Les capacités absorbantes, adaptatives et transformatrices peuvent oeuvrier de différentes manières, à la fois négative et positive, être productives d'initiatives spontanées de réconciliation ou offrir un terrain propice de mise en œuvre de mécanismes et de programmes de rapprochement des populations.

Présentation des résultats

Présentation des résultats

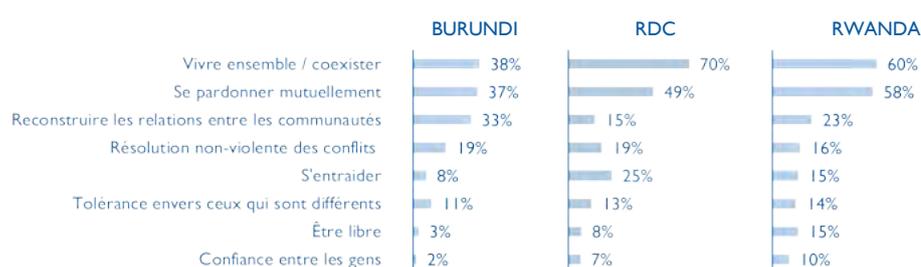
Ce chapitre présente la conception de la réconciliation par les populations consultées, les facteurs et les acteurs qui contribuent positivement ou négativement à la réconciliation.

Quid de la réconciliation ?

Réconciliation, un concept à plusieurs sens

Bien qu'il soit généralement reconnu que la réconciliation concerne des relations (à la fois horizontales entre les personnes et verticales entre les gouvernants et les gouvernés), la compréhension de celle-ci est spécifique à chaque contexte et elle peut même varier d'une personne à l'autre. Par conséquent, la première démarche fut d'abord de comprendre le sens que les populations donnent à la réconciliation dans les trois pays.

Figure 5 : Définitions de la réconciliation



* Réponses multiples les plus courantes mentionnées par au moins 10% dans un pays

Comme on le voit ici, la réconciliation signifie d'abord **coexister (vivre ensemble)** pour la majorité des répondants. Mais au Burundi, la palette de réponses est plus large. Ainsi, coexister, se pardonner, reconstruire les relations sont des facteurs de plus ou moins égale importance (38% - 37% - 33%). En RDC, la coexistence est très dominante avec 70% d'opinions et le pardon suit plus loin avec 49% d'opinions. Coexister et pardonner sont mis côte à côte au Burundi (38% et 37%), comme au Rwanda (60% 58%).

Mais le mot **coexister** peut avoir plus d'un sens : coexister au sens minimaliste ou maximaliste, de manière passive ou active. Dans les réponses données, on entend fréquemment des gens qui disent que la coexistence est une obligation, voire l'absence d'autre alternative : « *Hakuna kabila yenye itawezaka kumaliza yengine - aucune communauté ethnique ne parviendra à exterminer une autre* »²⁵. Dans certains cas, on se résout à coexister, après avoir épuisé toutes les autres voies de recours : « *Moi, je me suis réfugié trois fois durant les cycles de violences connus au Burundi. Deux fois au Rwanda et une fois en Tanzanie. Et chaque fois j'étais de retour, je devais reprendre la vie à zéro. Je pense que je suis fatigué par l'exil et que ma vie est ici et plus jamais l'exil...* »²⁶. Dans ce cas, comme dans d'autres, on choisit de rester même quand on ne se sent pas bien sécurisé : « *nous n'avons souvent pas grand-chose si ce n'est qu'un lopin de terre où nous avons grandi. Nous y sommes tellement attachés parce que c'est tout ce que nous avons. C'est pourquoi nous ne pouvons pas partir, quitter Kitshanga et laisser nos terres* »²⁷. Cet attachement au milieu naturel que les gens partagent est cité dans le Nord-Kivu, comme facteur de coexistence, quels que soient les conflits qui peuvent les opposer²⁸.

Par conséquent, on peut penser que coexister ne signifie pas forcément se faire confiance ou s'entraider. La confiance entre les gens est citée par très peu de répondants dans les trois pays : 2% au Burundi, 7% en RDC et 10% au Rwanda ; et l'entraide est mentionnée par seulement 8% au Burundi et 15% au Rwanda. Par contre, elle compte pour 25% en RDC. Mais en même temps, on voit que dans les trois pays, le pardon mutuel est cité comme la dimension la plus importante après la coexistence, suivi, pour les cas du Burundi et du Rwanda, de la reconstruction des relations déchirées entre les communautés.

A ce sujet, mis à part le Rwanda, il n'existe pas de concept théorique officiel de la réconciliation dans les autres pays. A ce sujet, au Burundi, c'est l'Accord d'Arusha qui constituait avant 2018 le cadre conceptuel de la réconciliation²⁹. Mais celui-ci est beaucoup plus un recueil de dispositions pratiques d'une nouvelle organisation des institutions de l'Etat afin que celles-ci intègrent toutes les composantes de la société burundaise, rassurent les groupes ethniques au sujet du partage du pouvoir et gèrent efficacement les contentieux du passé. Une Charte de l'unité nationale adoptée en février 1992 est célébrée chaque année et la proclamation de l'unité nationale est omniprésente dans la Constitution à commencer par son préambule³⁰. L'unité nationale étant ici un concept théorique, mais qui veut en réalité parler de coexistence paisible entre les composantes ethniques Hutu, Tutsi et Twa.

Le Rwanda est le pays de la région qui a le plus théorisé son approche de réconciliation, faisant un choix plus proche d'une réconciliation dite « mince ». Une approche davantage axée sur les processus, par opposition à la réconciliation dite « *lourde/épaisse* » (rétablissement des relations harmonieuses) jugée peu réaliste au départ, dans le contexte d'un pays qui cherchait à se remettre des traumatismes du génocide contre les Tutsi. La réconciliation dite mince est théoriquement définie comme une « *coexistence* », « *un état de non-violence* », dans lequel des groupes peuvent vivre ensemble même avec « *un degré de confiance minimale* » mais « *tout en visant des objectifs plus grands* », « *même si la suspicion demeure* »³¹. Vu sous l'angle théorique, la réconciliation est comprise comme « *un processus à travers lequel le Rwanda doit passer du divisionnisme du passé vers un futur commun (...), pour sortir de la déshumanisation du passé vers la présente et future ré-humanisation* », une conception qui « *concorde aussi avec les arguments de Galtung et Wallenstein, pour qui la réconciliation est un processus qui n'exige pas l'oubli du passé ou bien l'amour* »³². Au-delà de la simple coexistence, le modèle rwandais se définit comme une « *volonté politique* », mais aussi comme des actes, « *des conduites et actions des Rwandais qui re-*

25 FG de Kitshanga, RDC

26 FG de Kirundo, Burundi

27 FG de Kitshanga, RDC

28 FG de Beni, RDC

29 Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi (Arusha, 28 Août 2000)

30 Constitution de la République du Burundi de 2018

31 M. Richmond, *To What Extent is Reconciliation an Appropriate Term in Post-Conflict Societies?*, p. 5

32 Commission nationale pour l'unité et la réconciliation, *Le processus d'unité et de réconciliation au Rwanda*, Kigali, Rwanda, République du Rwanda, 2016, p.35

flètent l'identité d'une citoyenneté partagée la culture, et l'égalité des droits, lesquelles se manifeste dans la réalité intra-personnelle, tolérance, respect, égalité, recherche de la vérité et de la guérison des blessures du passé et fondées sur l'objectif d'atteindre un développement durable. »³³.

En RDC, le seul document cadre est l'Accord global et inclusif de Pretoria qui visait à accommoder les groupes antagonistes dans les institutions politiques pour mettre fin aux guerres qui ont déchiré le pays entre 1996 et 2003. Cet accord prévoyait le lancement d'une Commission Vérité et Réconciliation comme *“un cadre de dialogue et de rapprochement des Congolais par la persuasion plutôt que par la contrainte”*, en mettant *“un accent particulier sur l'aveu, le repentir sincère, le pardon et la franchise”³⁴.*

Dans un cas comme dans l'autre, les participants parlent dans leurs discours de coexistence, par raison et par intérêt : *« Personne ne se suffit à soi-même, les besoins sociaux nous poussent à nous rapprocher des autres »³⁵.* Il y a aussi des infrastructures publiques communes qui rassemblent forcément : *« nous utilisons les mêmes marchés, les mêmes écoles »³⁶.* D'autres paramètres peuvent entrer en jeu, notamment un attachement affectif à un pays de son enfance : *« Je suis née au Congo et j'ai passé beaucoup d'années au Congo et je travaille au Congo. Je ne peux qu'aimer ce pays... »³⁷.* Cependant, rien n'est jamais acquis pour de bon, il faut rester sur le qui-vive, *« demeurer vigilant pour que le vivre ensemble l'emporte sur la haine tribale »³⁸.* Les pouvoirs publics sont également appelés à assumer leurs responsabilités *« sans discrimination aucune, surtout en matière de sécurité des populations »* car la volonté individuelle ne peut pas suffire pour empêcher *« toute possibilité de rechuter dans la violence »³⁹.*

Réconciliation, une démarche pour des sujets difficiles à cerner

La réconciliation implique au moins deux acteurs individuels ou collectifs. A cet égard, les réponses sont diverses (voir figure 6 ci-bas). Elles montrent qu'au Rwanda (57%) et surtout en RDC (69%), les participants considèrent la réconciliation comme une affaire qui concerne avant tout **les voisins** entre eux. Mais au Burundi, la réconciliation entre les voisins ne semble pas être le souci premier (34%). C'est la réconciliation entre les communautés qui est la priorité (51%). Dans le sens commun, communauté veut dire un groupe ethnique ou tribal *et voisin peut désigner des personnes d'un groupe différent mais habitant le même village ou à proximité.* En RDC, les voisins sont ceux qui viennent de l'autre côté de la frontière, alors qu'au Rwanda, ce sont le plus souvent les membres d'un autre groupe ethnique : *“Quand la guerre a éclaté, nous nous sommes réfugiés à Rusine où nous sommes restés pendant 5 ans. A notre retour, nos voisins refusaient de partager (la bière, repas...) à cause de notre identité ethnique [twa]. Grâce aux efforts du gouvernement, nous sommes sur la voie de la réconciliation ; nous observons les signes de partage et de convivialité avec les dits voisins ; nous vivons bien ensemble”⁴⁰.*

Au Burundi, les voisins sont aussi d'ethnies différentes, particulièrement dans des sites où déplacés Tutsi et rapatriés Hutu se disputent les droits de propriétés foncières dans une même zone. Mais ils peuvent être de même ethnie, là où existent des relations fortement antagonistes entre le parti au pouvoir CNDD-FDD et les militants du principal parti d'opposition CNL (ex-FNL), tous les deux majoritairement Hutu.

33 Commission nationale pour l'unité et la réconciliation, *Le processus d'unité et de réconciliation au Rwanda*, p.36

34 Gouvernement de la République démocratique du Congo, Loi du 30 juillet 2004, Commission de vérité et réconciliation, 2004, p. 1

35 FG de Kamanyola, RDC

36 FG de Kitchanga, RDC

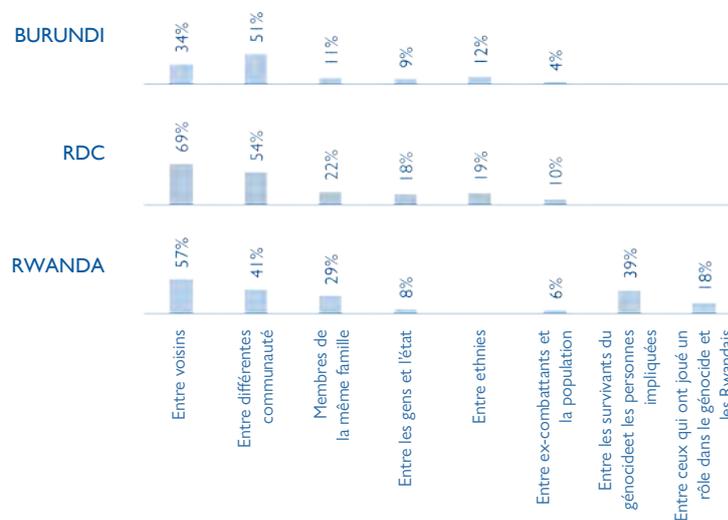
37 FG transfrontalier à Goma, RDC

38 FG de Kiwanja, RDC

39 FG avec des déplacés, Butembo, RDC

40 FG de Gicumbi, Rwanda

Figure 6 : Réconciliation entre qui ? (% de participants)



* Réponses multiples les plus courantes mentionnées par au moins 10% dans un pays

En RDC, il y a une « prédominance du sentiment que les immigrés Banyarwanda ont pris les terres et même parfois le pouvoir des autochtones »⁴¹. Sinon, « entre les communautés, la paix règne mais la déstabilisation vient de l'extérieur »⁴². Les mauvais voisins sont aussi des Congolais d'origine burundaise : « Les Burundi ne peuvent revendiquer ni terre, ni pouvoir dans la Plaine de la Ruzizi. Ils ne sont pas congolais. S'ils ont besoin de la terre ou du pouvoir, qu'ils rentrent chez eux au Burundi »⁴³. Ce ressentiment se voit au Sud comme au Nord-Kivu : « La présence de Tutsi rwandais dans notre zone attise les conflits et est à la base de déplacements de la population »⁴⁴. Il peut s'agir de contentieux anciens, mais aussi récents : « c'est depuis octobre 2014 que nous connaissons les menaces accentuées des ADF-NALU, caractérisées par la tuerie des populations ici à Beni »⁴⁵.

Au Burundi, le conflit était principalement inter-ethnique et opposait les Hutu et les Tutsi. Aujourd'hui, les antagonismes les plus profonds opposent des membres de deux partis politiques de même identité ethnique (Hutu), en l'occurrence le CNDD-FDD au pouvoir et sa principale rivale CNL. Ce qui fait dire à des répondants que dans le temps les choses avaient au moins le mérite d'être claires, mais qu'aujourd'hui tout serait devenu plus compliqué, l'ennemi n'étant plus facilement identifiable.

Facteurs de la réconciliation

A la question de savoir ce qui contribue le plus à la réconciliation, les espaces de dialogue sont beaucoup plus mis en avant, 55% au Burundi et 46% en RDC, contre 27% au Rwanda, comme la figure 10 le montre. A cela il faut ajouter la médiation locale, qui compte pour 16% au Burundi et pour 18% en RDC, contre 12% au Rwanda. On cite notamment en RDC, la médiation des conflits par des Barza qui sont des structures coutumières constituées autour des chefs traditionnels et « réputées pour leurs pouvoirs de renforcer la cohésion entre les parties en conflit »⁴⁶.

41 FG Transfrontalier à Goma, RDC

42 Interview à Bunagana, RDC

43 FG d'Uvira, Sud-Kivu, RDC

44 Interview avec une femme, Butembo, RDC

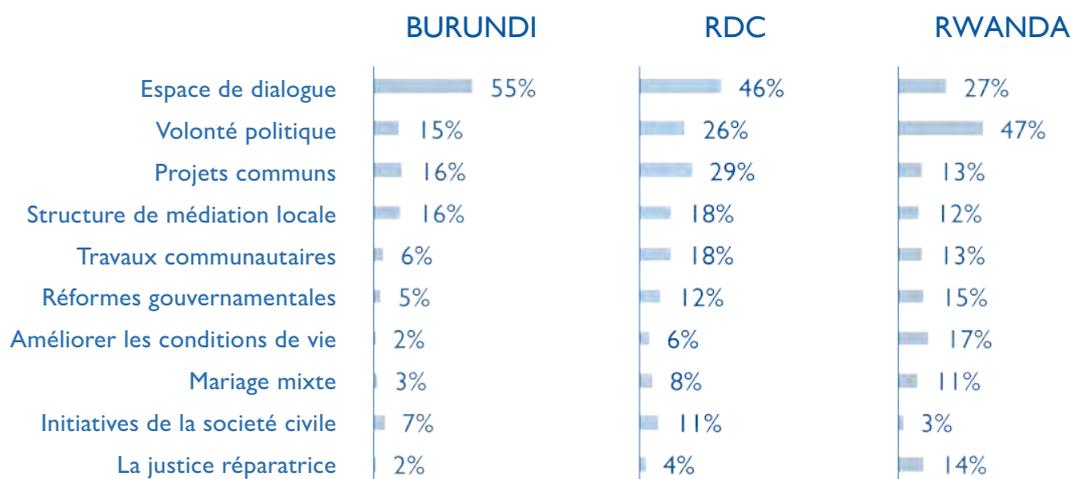
45 Interview avec le bourgmestre de la commune de Rwenzori à Beni, RDC

46 FG Mixte, Beni, RDC

Mais c'est surtout les projets d'intérêt commun qui arrivent à la 2^{ème} place en RDC (26%) et au Burundi (16%). Ceux-ci aident à établir des ponts sociaux entre les individus, « *qui se serrent les coudes malgré les clivages ethniques qui peuvent exister* »⁴⁷.

Au Rwanda, c'est beaucoup plus la volonté politique qui prend le dessus (47%), contre 26% en RDC et 15% seulement au Burundi : « *le génocide a occasionné tellement de blessures et de divisions profondes qu'il a fallu un leadership fort et animé d'une forte volonté politique pour réconcilier la population* »⁴⁸. Un leadership qui a en outre pu intégrer des membres des ex-FAR (Forces armées rwandaises) dans la nouvelle armée nationale et confier des postes de responsabilité à certains parmi eux »⁴⁹. Sont citées aussi la justice réparatrice au Rwanda (14%), les réformes gouvernementales (15%) et l'amélioration des conditions de vie (17%). Les travaux communautaires qui ont toujours été au centre de divergences partisans ne semblent pas être particulièrement vus comme un grand facteur de la réconciliation au Burundi (6%), contrairement à la RDC (18%) et au Rwanda (13%). Il apparaît également que la justice réparatrice occupe la dernière place au Burundi (2%) et en RDC (4%), contrairement au Rwanda où elle est mise en évidence par 14% d'opinions consultées. Les mariages mixtes sont loin d'être un facteur important de la réconciliation au Burundi (3%). Ils comptent cependant pour 8% et 11 % d'opinions consultées respectivement en RDC et au Rwanda.

Figure 7 : Facteurs de la réconciliation



* Réponses multiples les plus courantes mentionnées par au moins 10% dans un pays

47 FG, Kitshanga, RDC

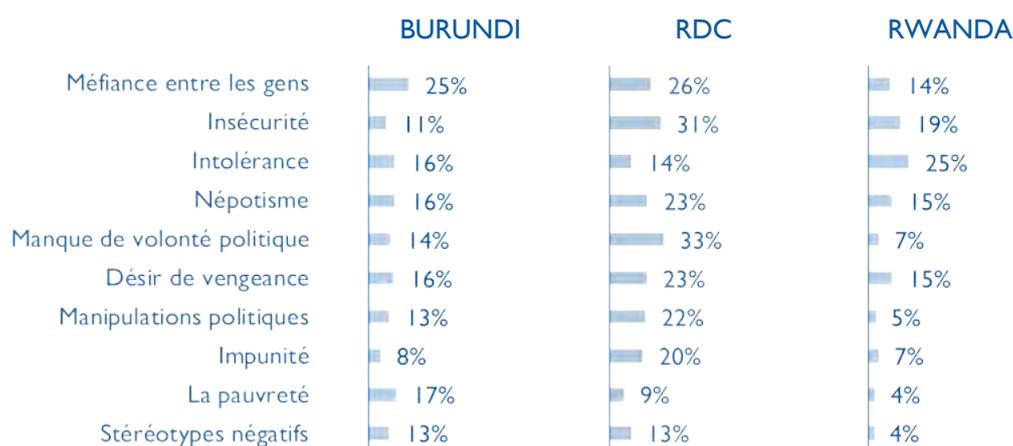
48 FG, Nyamagabe, Rwanda

49 Interview avec le secrétaire exécutif de la Commission nationale pour l'unité et la réconciliation, Kigali, Rwanda

Obstacles à la réconciliation

La figure 8 ci-dessous présente une liste des obstacles à la réconciliation qui sont multiples et variés.

Figure 8 : Facteurs qui entravent la réconciliation



* Réponses multiples les plus courantes mentionnées par au moins 10% dans un pays

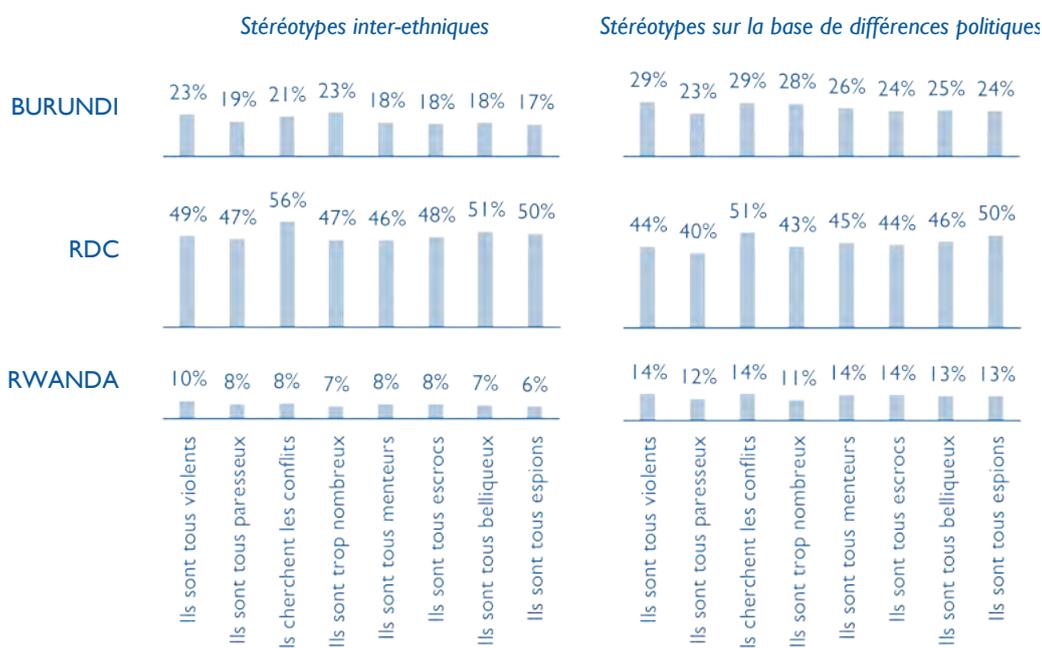
A côté de la méfiance qui est citée par la majorité des répondants dans les trois pays, il y a surtout le manque de volonté politique (33%) et l'insécurité (31%) qui entravent la réconciliation en RDC ; l'intolérance et la pauvreté sont des obstacles majeurs au Rwanda et au Burundi respectivement. Viennent ensuite d'autres facteurs dont le népotisme, le désir de vengeance, les manipulations politiques, l'impunité, la pauvreté et les stéréotypes négatifs prévalant au sein des groupes. Pour 23% de personnes interrogées en RDC, le népotisme, d'une part, et le désir de revanche, d'autre part, sont de véritables obstacles à la réconciliation. L'insécurité n'a d'influence négative sur la réconciliation au Burundi que pour 11% des répondants alors qu'au Rwanda, elle compte pour 19%, passant ainsi pour le deuxième obstacle important dans ce pays. Au Nord-Kivu, des participants ajoutent l'insécurité résultant de ce qu'ils appellent « *surmilitarisation de la population par l'Etat pour combattre les ADF* »⁵⁰.

Les stéréotypes négatifs se révèlent être un obstacle non négligeable à la réconciliation pour 13% des répondants au Burundi et en RDC. D'après une étude réalisée dans la région des Grands Lacs par Interpeace et ses partenaires en 2013, il se transmettent au fil du temps « jusqu'à devenir parfois une vérité absolue » et le problème résulte de la manipulation que les gens en font⁵¹.

50 FG, Beni, RDC

51 Interpeace, APC, CEJA, CENAP, Pole Institute, IRDP et RIO, *Manipulation des identités et stéréotypes, Enjeux et défis pour la paix dans la région des Grands Lacs*, Interpeace, 2013, p.30

Figure 9 : Stéréotypes (% pensant au moins occasionnellement les propositions suivantes à propos individus d'une autre appartenance ethnique ou politique)



Dans la présente recherche, et comme la figure 9 ci-haut le montre, les stéréotypes négatifs sur les voisins sont plus fréquents en RDC avec parfois plus de 50% de répondants qui les assument. Au Rwanda, le nombre est plus ou moins de 10%. Des jeunes rejettent notamment la responsabilité des préjugés négatifs aux adultes : « Certaines personnes adultes nous disent : ‘ Si tu continues de t’accoquiner avec des Tutsi, ou des Hutu [selon le camp], tu le paieras cher (...). Ils vont t’égorger’ »⁵². L’intolérance des parents constituerait ici un des grands défis : « Ils véhiculent toujours des stéréotypes et de la haine ethnique, qu’ils transmettent à la jeunesse. Certains de ces jeunes font confiance à leurs parents et grandissent avec cette haine »⁵³. Les plus fragiles aux manipulations sont poussés à commettre l’irréparable : « des gens vivent avec des rancœurs en permanence, qu’il suffit d’un rien pour mettre du feu aux poudres...Je me rappelle qu’une fois on a brûlé vive une maman à Butembo simplement parce qu’elle était rwandophone »⁵⁴.

Acteurs de la réconciliation

La recherche a mesuré la notoriété des acteurs de la réconciliation. Au Rwanda et au Burundi, les enseignants et les doyens d’âge, hommes et femmes, sont considérés comme les principaux acteurs de la réconciliation avec respectivement 95% et 88%, contre 59% en RDC (voir figure 10 plus bas). Les enseignants jouent, selon les participants à l’enquête, le rôle d’essuie-glace là où l’éducation parentale a péché : « à l’école, les enseignants nous parlent de cohabitation pacifique. Avant, un jeune Mufuliru ne pouvait pas s’asseoir sur le même banc qu’un jeune Murundi (...). Mais grâce à l’éducation reçue à l’école, il nous arrive d’amener nos copains d’autres tribus dans nos familles. Et nos parents commencent aussi à comprendre progressivement »⁵⁵.

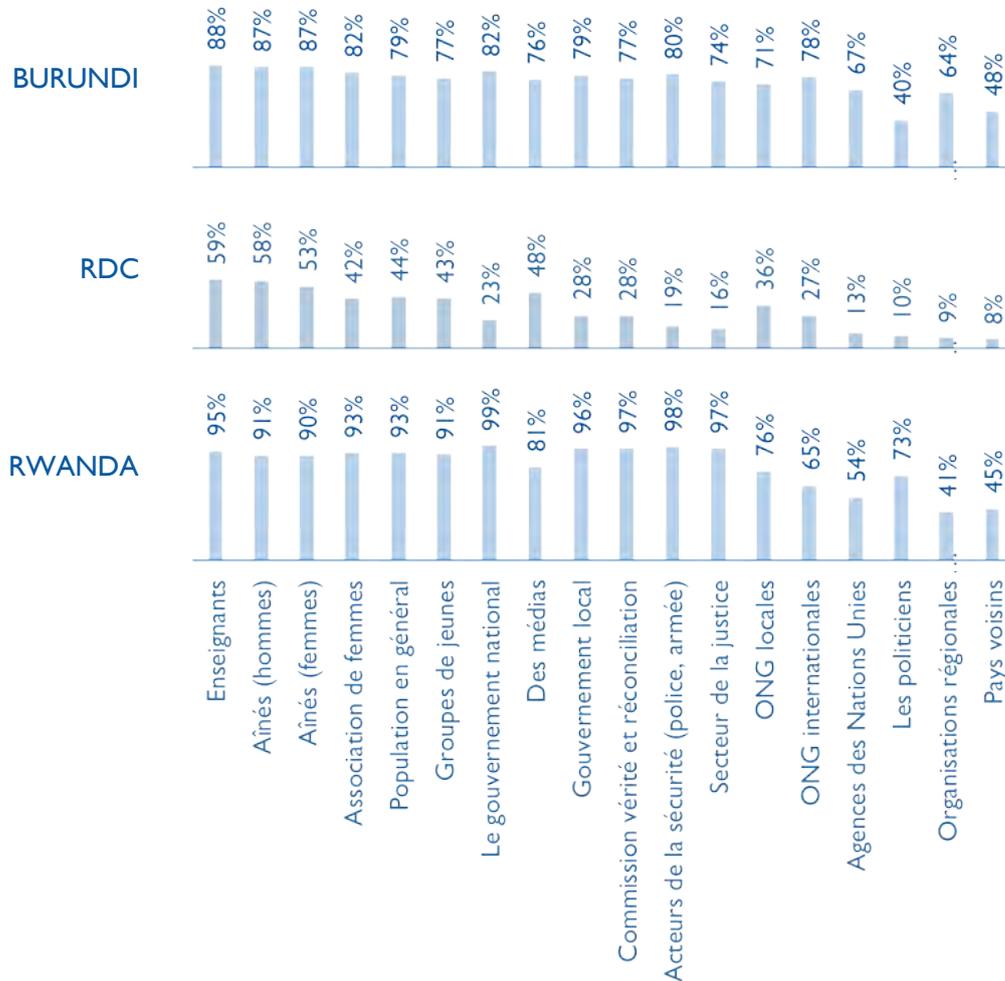
52 FG, Gicumbi, Rwanda

53 FG avec les jeunes scolarisés, Kigali, Rwanda

54 FG avec des jeunes, Butembo, RDC

55 Entretien avec une jeune fille Murundi, Katekama, RDC

Figure 10: Perception de la contribution des acteurs sélectionnés à la réconciliation (% positif)

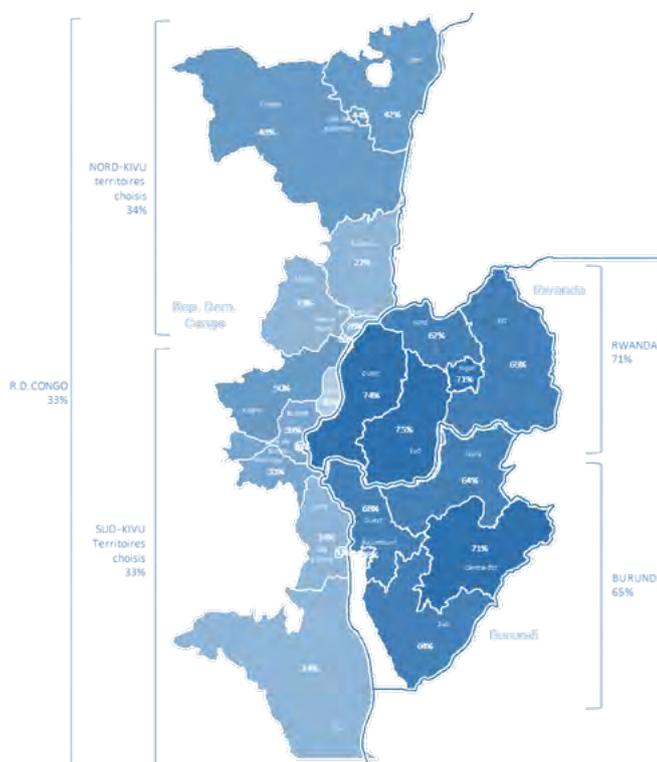


Au Rwanda, le gouvernement et les acteurs étatiques sont dominants. Les forces de sécurité et la Commission nationale de réconciliation sont reconnus par presque 100% des répondants. Au Burundi, la Commission vérité et réconciliation n'est citée qu'en 8^{ème} position, à égalité avec les jeunes (77%).

Les acteurs internationaux ont une notoriété peu visible, surtout en RDC. La raison probable est que dans ce pays, l'insécurité permanente réduit la confiance des populations à l'égard des acteurs internationaux. En plus, la visibilité des interventions de ceux-ci internationaux est fort réduite à cause de leur stratégie opérationnelle d'oeuvrer indirectement à travers des ONGs locales ou nationales. A cet effet, les ONGs locales sont plus considérées comme acteurs de la réconciliation devant les acteurs internationaux au Burundi et au Rwanda.

Connaissance des initiatives de réconciliation

Figure 11 : Connaissance d'initiatives pour la réconciliation (% connaissant)

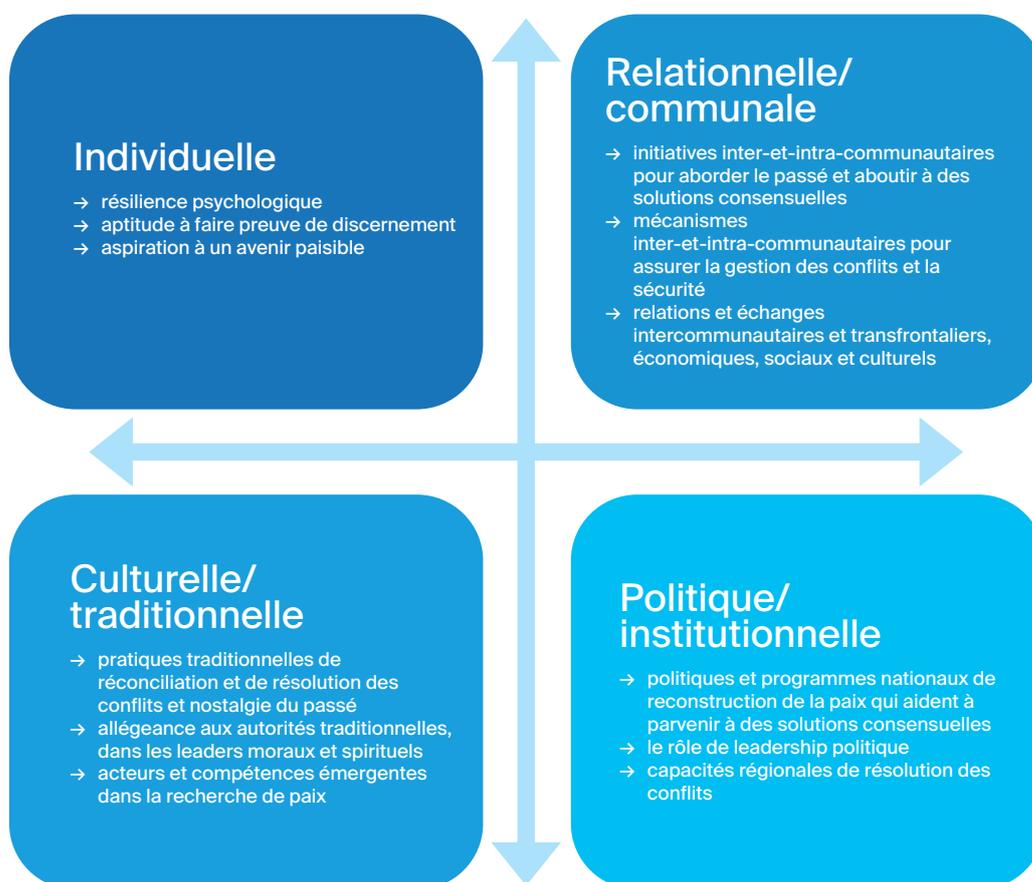


Malgré les efforts nationaux et internationaux, le nombre de répondants qui ont connaissance d'initiatives de réconciliation en cours est élevé au Burundi (65%), très élevé au Rwanda (71%) et très faible en RDC (33%) comme montré à la figure 14 plus bas. Cependant, les hommes en ont plus connaissance que les femmes, 75% (H) contre 67% (F) au Rwanda et 77% (H) contre 53% (F) au Burundi. Phénomène rare, en RDC, c'est plutôt l'inverse : 37% (F) contre 30% (H). La carte ci-dessus montre qu'il existe des disparités parfois importantes d'une localité à une autre en RDC qui varient de 10 à 50 %. C'est surtout dans le nord que les populations semblent être plus au courant des initiatives de réconciliation (Butembo, Lubero, Beni). Au Burundi, les moyennes s'établissent entre 58 - 70%, et entre 65 - 75% au Rwanda.

Le faible niveau de connaissance des initiatives de réconciliation à l'est de la RDC est étonnant si on considère que cette partie de la RDC est celle qui a le plus été la cible de presque toutes les grandes initiatives de réconciliation connues à ce jour. Une analyse qui peut être faite de ce faible taux est la méfiance de la population (ceci a été souvent le cas à Masisi et Rutshuru où ces initiatives sont nombreuses et où le niveau de connaissance est le plus faible) vis à vis de la stratégie très souvent utilisée par les ONGs pour réconcilier les communautés en conflits : le dialogue communautaire. Celle-ci est de plus en plus critiquée par les communautés qui estiment que le dialogue est nécessaire mais pas suffisant pour réconcilier les peuples en conflits et préconise de l'accompagner par une approche plus économique, comme le recours aux champs communautaires, la création des coopératives agricoles et d'élevage multiethniques, etc. A notre compréhension, ce faible taux serait plus le reflet du rejet de la stratégie de réconciliation jusqu'ici utilisée par les différentes initiatives que le refus de l'existence de celles-ci. A Butembo, Beni et Lubero où les initiatives de réconciliation sont encore nouvelles et moins contestées, le niveau de leur connaissance est beaucoup plus élevé en comparaison avec Masisi et Rutshuru où elles sont nombreuses et plus anciennes.

Capacités de résilience pour la réconciliation dans les trois pays des Grands Lacs

Figure 12: Capacités de résilience pour la réconciliation dans les trois pays



Malgré le défi persistant des conflits cycliques et interdépendants, ainsi que les vulnérabilités liées à des efforts incomplets ou faibles pour favoriser la réconciliation, les populations de la région ont mobilisé, développé et renforcé leurs capacités à différents niveaux pour faire avancer la réconciliation. Les sections suivantes présentent les capacités identifiées par la population elle-même, structurées autour du modèle de Lederach (cf. figure 4) pour la transformation des conflits : individuelle, relationnelle, culturelle et institutionnelle. Bien que les capacités aient été classées par catégorie pour le besoin de présentation, l'analyse de celles-ci révèle qu'elles sont interconnectées de manière systémique à différents niveaux. Ainsi, les catégorisations ne sont pas censées être fixes mais dynamiques. L'important n'est pas la catégorisation de ces capacités, mais la reconnaissance de leur existence et de leur évolution dans le temps. Dès lors que les résultats présentés ci-dessous ne visent pas à comparer l'état de résilience pour la réconciliation entre les trois pays, mais plutôt à brosser un tableau des capacités reconnues et mobilisées par la population à un moment donné pour répondre au besoin de réconciliation. Toute comparaison se ferait au fil du temps plutôt d'un pays à l'autre, mais à l'interne.

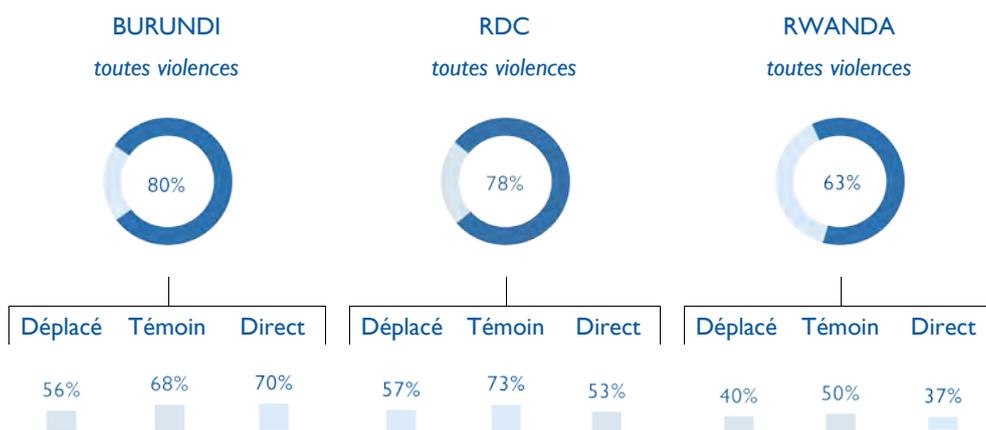
Capacités individuelles



Capacités individuelles

La résilience individuelle est vue comme la capacité pour une personne à se remettre d'un choc et à se projeter dans le futur, en dépit d'événements traumatiques. Cette recherche montre (figure 13) que la majorité des individus ont été exposés à beaucoup de chocs, en tant que victimes ou témoins directs de violences.

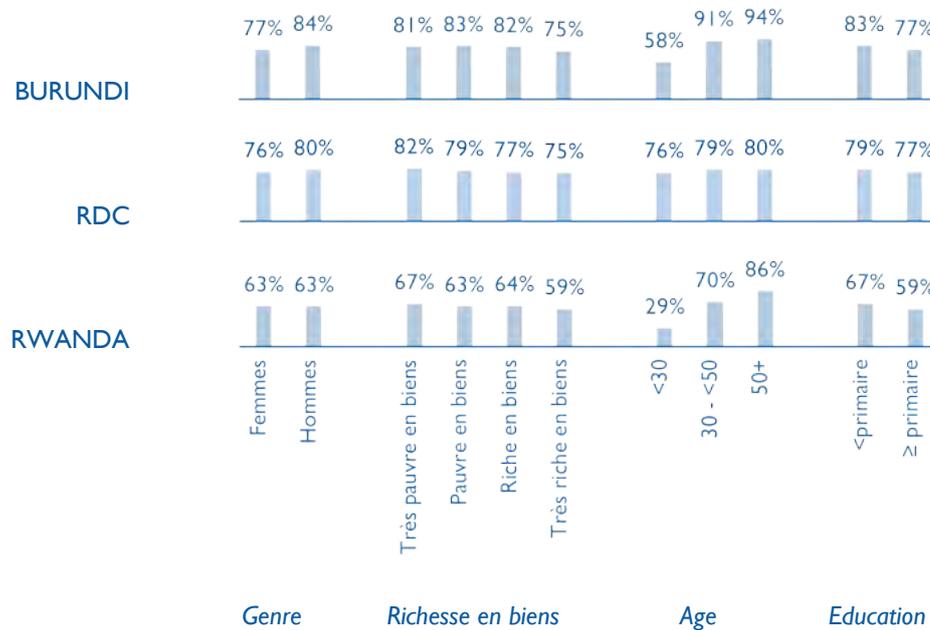
Figure 13 : Expériences de violence liées aux conflits



Au Burundi, 80% des personnes rencontrées déclarent avoir subi la violence des conflits, sous forme d'agressions physiques, de pillages, de déplacements forcés ou de chocs traumatiques en tant que témoins. C'est plus ou moins le même niveau en RDC (78%), un peu moins au Rwanda (63%). Parmi ces victimes, on voit que le pourcentage de ceux qui ont été directement affectés est plus élevé au Burundi (70%), suivi de la RDC (53%) et seulement 37% au Rwanda. La tendance entre le Burundi et la RDC s'inverse, lorsqu'il s'agit de victimes indirectes. Ainsi, 73% de personnes rencontrées en RDC ont été témoins de violences, contre 68% au Burundi et 50% au Rwanda. Enfin, on rencontre encore une proportion significative de personnes qui ont été déplacées en RDC (57%) et au Burundi (56%), par suite de violences. Cette catégorie représente 40% au Rwanda.

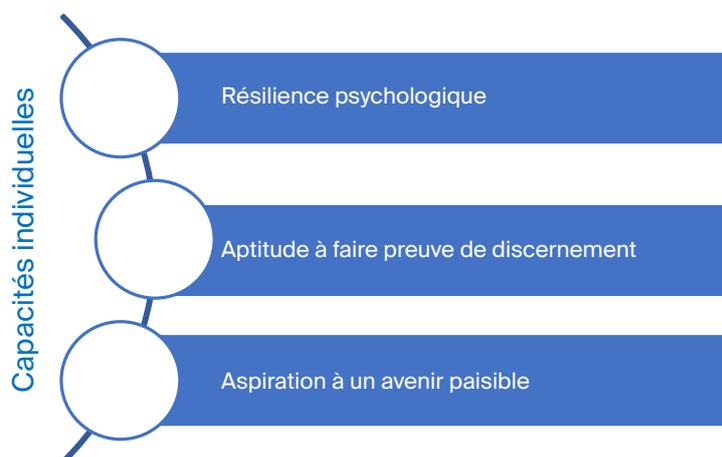
Ces informations sur le niveau de personnes affectées, soit directement, soit indirectement, donnent une idée d'ensemble de ce que cela suppose comme niveau de traumatismes existantes dans cette sous-région.

Figure 14 : Expérience de toutes formes de violences liées aux conflits par caractéristiques démographiques



La recherche a évalué le niveau d'exposition à la violence selon les catégories démographiques. Les résultats de la recherche laissent penser que les seniors sont les plus affectés, particulièrement au Burundi, avec un niveau qui va jusqu'à 94% chez les plus de 50 ans, contre 58% chez les moins de 30 ans. Et la plus grande différence entre générations se situe au Rwanda avec 86% des plus de 50 ans qui ont subi la violence, contre seulement 29% chez les moins de 30 ans. En RDC, il n'y a pas de grande différence d'exposition à la violence entre les plus jeunes et les seniors, avec 80% chez les plus de 50 ans et 76% chez les moins de 30 ans. Cette situation suggère que les jeunes générations n'ont pas connu les mêmes événements que leurs aînés, sauf en RDC.

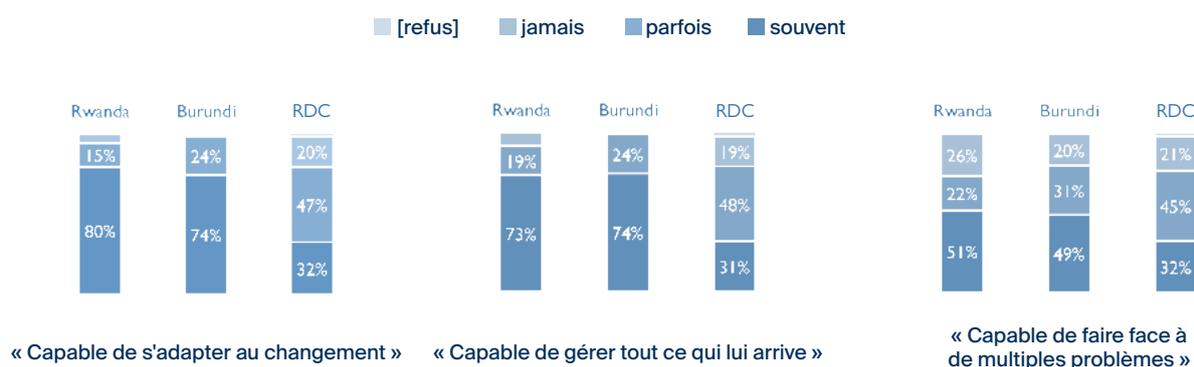
Mais la région des Grands Lacs n'est pas qu'une zone de vulnérabilité ; elle n'est pas synonyme de violence et de fragilité non plus. Ainsi, la recherche a permis de mettre en lumière les différentes facettes des capacités de résilience des communautés. Les capacités individuelles se manifestent à travers trois types de résilience comme représenté ci-dessous.



Résilience psychologique

Cette recherche montre que la majorité des individus ont été exposés à beaucoup de chocs, en tant que victimes ou témoins directs de violences. Les capacités de résilience psychologique qui leur permettent de faire face à de telles situations génératrices de stress varient d'un contexte à l'autre, comme le montre la figure ci-dessous.

Figure 15 : Capacité à s'adapter
« % qui se sentent souvent, parfois, jamais... »

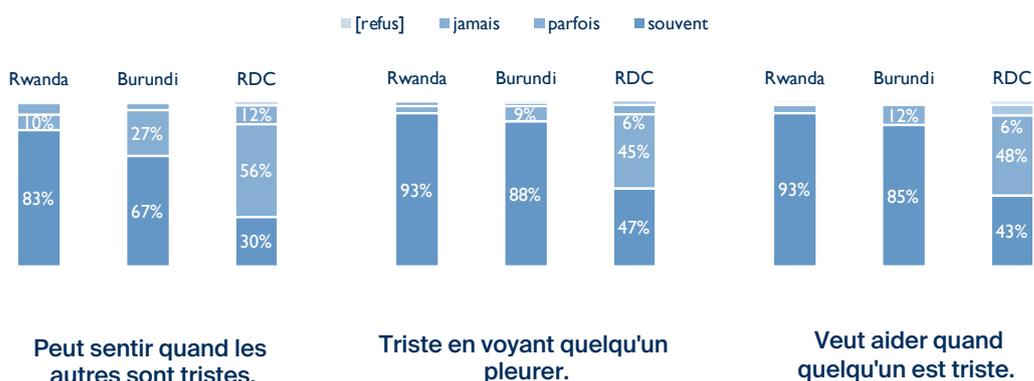


Comme il a été déjà dit plus haut, le contexte d'insécurité est particulièrement générateur de stress en RDC. Ce qui peut expliquer que les répondants soient plus de deux fois moins susceptibles de s'adapter au changement dans ce pays où seuls 32% de répondants affirment en être capables, contre 74% au Burundi et 80% au Rwanda. Cette instabilité justifie la dispersion des réponses entre « souvent » capable et « parfois » capable. La majorité des répondants disent être souvent capables (plus ou moins 30%) ou quelques fois capables (45-48%) de s'adapter aux changements, de gérer ce qui leur arrive et de faire face aux multiples problèmes, parfois non.

L'empathie

La résilience psychologique s'évalue également par la capacité de se connecter avec les autres, de sympathiser avec des personnes différentes et de partager leurs peines ou aider les autres membres de la communauté en cas de besoin, sans rien attendre en retour.

Figure 16 : Perception de capacité d'empathie
« % qui ne se sentent souvent, parfois, jamais... »

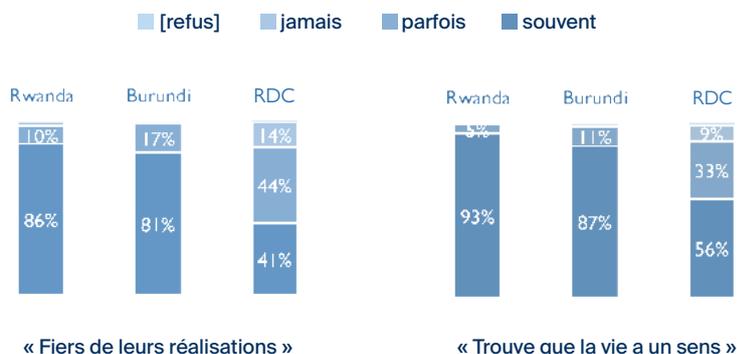


Plus de 50 % des répondants au Burundi et au Rwanda, contre 30% au plus en RDC, disent pouvoir **souvent** sentir quand les autres sont tristes et trouvent gratifiant de rendre les autres heureux. En RDC, la majorité des répondants disent pouvoir **parfois** sentir la tristesse des autres.

Estime de soi et confiance en ses capacités d'action

La résilience psychologique est aussi le sentiment de fierté d'avoir réalisé des choses utiles, une vision positive que la vie vaut la peine d'être vécue. La figure 17 qui suit indique jusqu'à quelle hauteur les participants à la recherche reconnaissent ce sentiment dans leurs milieux de vie respectifs.

Figure 17 : Résilience individuelle perçue – Satisfaction de la vie
« % qui se sentent souvent, parfois, jamais... »

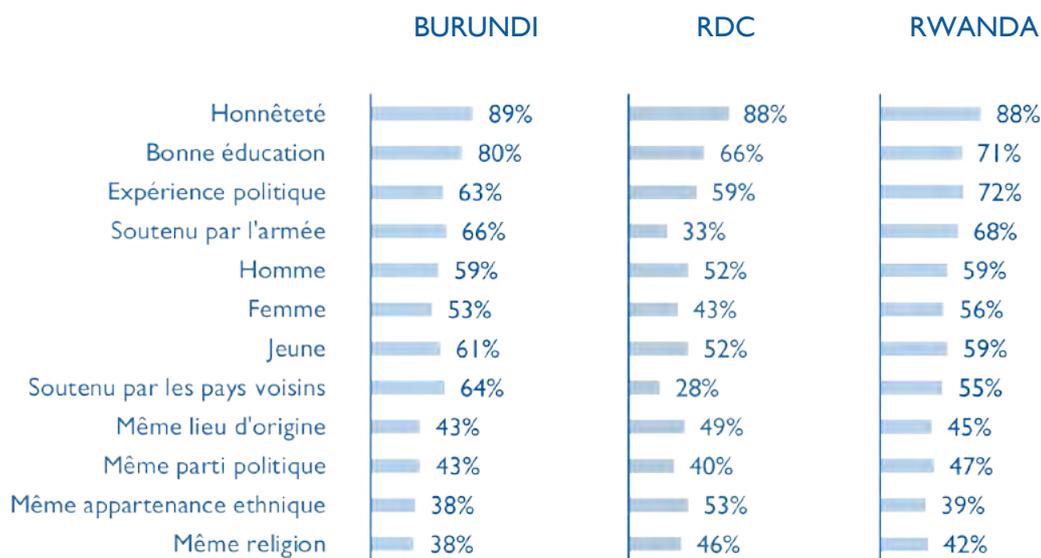


En RDC, 56% des répondants ont le sentiment que la vie a un sens, 41% sont souvent fiers de leurs réalisations. Au Burundi et au Rwanda, ce pourcentage varie entre 80% et plus de 95%. Il en découle que le sentiment de fierté par rapport aux œuvres réalisées ou la perception positive de vie sont faibles en RDC par rapport aux deux autres pays ; les conditions particulièrement difficiles que les provinces congolaises faisant partie de l'étude ont traversées depuis les années 2000 pourraient expliquer ce pessimisme en RDC. Dans une large mesure, l'amélioration des conditions de vie et de la sécurité influencent le sentiment individuel de contribuer à l'objectif collectif, d'aimer son existence.

Aptitude à faire preuve de discernement

Dans les trois pays, la capacité de discernement est un atout important, qui permet de résister aux manipulations, d'apprécier les choses à leur juste valeur, l'esprit critique et l'objectivité.

Figure 18 : Exigences de la population en matière de confiance dans les dirigeants politiques (%)



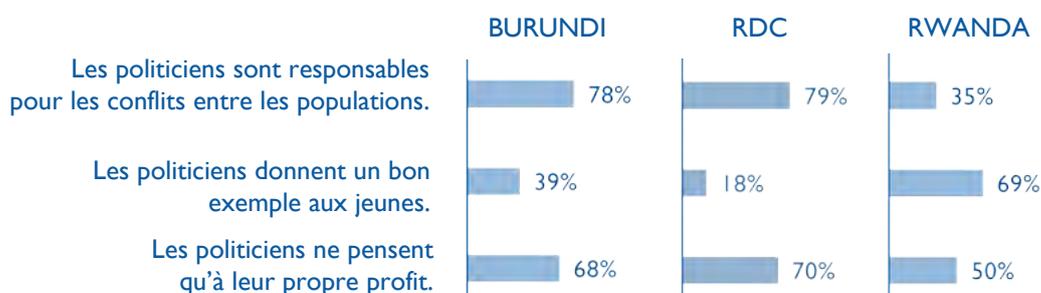
** Réponses multiples les plus courantes mentionnées par au moins 10% dans un pays*

Cette capacité de discernement a été évaluée ici en utilisant le critère de la confiance envers les dirigeants politiques. Et à ce sujet, la figure 19 ci-haut indique bien que les individus font confiance en premier lieu à des dirigeants honnêtes (près de 90%) et à ceux qui ont une bonne éducation. Pour les autres critères de confiance, les réponses commencent à s'éloigner entre la RDC et ses voisins, sur deux plans au moins : le soutien de l'armée qui est un avantage au Rwanda (68%) et au Burundi (66%) mais un désavantage en RDC (33%). Et avoir le soutien de la région compte plus au Burundi (64%), alors que cette situation provoque en revanche une méfiance en RDC (28%).

L'appartenance ethnique ou religieuse n'est pas une garantie pour avoir la confiance de la population au Burundi (38-38%) et au Rwanda (39-42%). En RDC, le critère ethnique et religieux est assumé par 53% et 46% des ré-

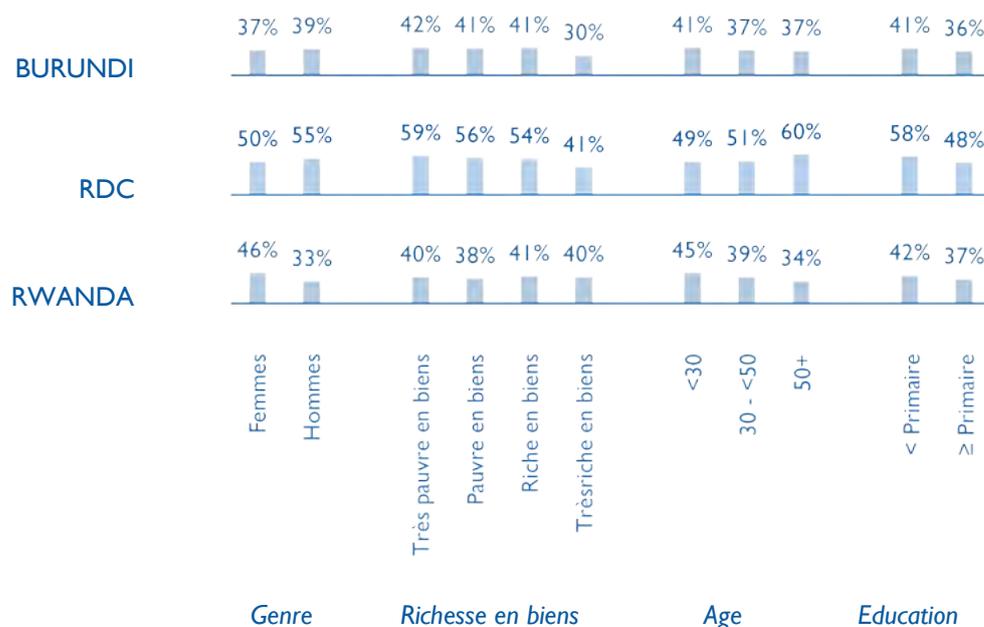
pondants, ce qui place l'ethnie en 4ème position, ceci à cause principalement du faible niveau de confiance dans les autorités comme le mentionne un des sondés: "malgré les manipulations politiciennes, la conscience individuelle fait que les individus cherchent à se rapprocher les uns des autres"⁵⁶.

Figure 19 : Perception des politiciens (% d'accord)



Une des explications à cette exigence d'honnêteté est la prise de conscience que les divisions antérieures relèvent de l'incapacité à faire preuve de discernement face aux manipulations politiques : « le problème n'est plus ethnique mais la quête des intérêts personnels, les richesses et les postes/ « ubu ivyo turiko turapfa ni amatungo, ibibanza ; dupfa inda »⁵⁷.

**Figure 20 : Importance de l'ethnicité pour la confiance dans les dirigeants politiques
Considérations de sexe et de l'âge (%)**



56 FG de Kamanyola, RDC

57 FG de Ruyigi, Burundi

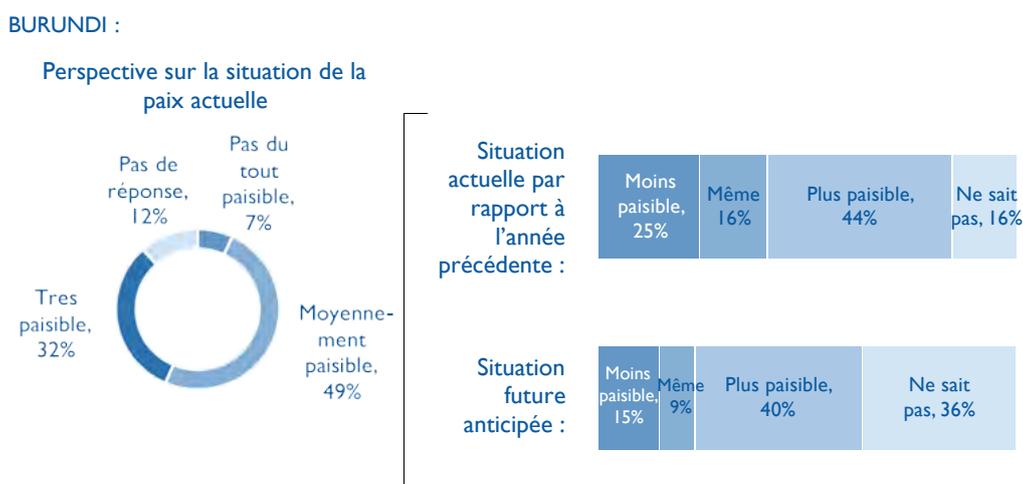
Le graphique 20 permet de dégager un constat général : les femmes attachent moins d'importance à l'ethnie, sauf dans le cas particulier du Rwanda. Dans ce pays, 46% des femmes contre 33% d'hommes font plus confiance aux dirigeants de leur ethnie. Les plus jeunes (moins de 30 ans) également, surtout au Rwanda (45% contre 35% pour les plus de 50 ans) et au Burundi (41% contre 37%). Cet attachement des femmes et des plus jeunes à l'ethnie traduit probablement le fait qu'historiquement que ces deux catégories de la population qui paient historiquement un lourd tribut des conflits ethniques dans ce pays. En RDC, c'est le phénomène inverse : 60% des plus de 50 ans font confiance aux dirigeants de leur ethnie, contre 49% pour les moins de 30 ans. L'importance de l'ethnie recule avec l'âge et perd de sa pertinence auprès des nouvelles générations, ce qui est un signe positif pour la réconciliation.

Une autre remarque est que dans les trois pays, l'éducation diminue l'importance attachée à l'ethnicité pour la confiance envers les dirigeants politiques. Il y a lieu de croire qu'un investissement plus accru dans l'éducation pourrait être un moyen de faire reculer l'ethnisme dans la région.

Aspiration à un avenir paisible

Les différents niveaux de résilience psychologique tels qu'on les a relevés plus haut peuvent influencer la façon de voir le présent et d'envisager le futur. Selon les résultats (voir figure 21 plus bas), seulement 3% de répondants en RDC et plus de 30% au Burundi et au Rwanda ont le sentiment que la situation était très paisible au moment de l'enquête. A la question d'apprécier la situation actuelle par rapport à la situation antérieure, plus de 50% au Rwanda et 40% au Burundi pensent qu'elle s'est améliorée. En RDC, seuls 10% pensent de la même manière. En leur demandant de se projeter dans le futur, 15% dans ce pays pensent que la situation sera plus paisible, alors que 40% au Burundi et 50% au Rwanda sont optimistes pour le futur. Ce pessimisme des répondants en RDC paraît être consécutif à la permanence des conflits violents entretenus par les groupes armés mais aussi à la fragilité structurelle qui n'a fait que trop durér.

Figure 21: Perspectives sur la situation de la paix actuelle et la paix dans le futur (% des répondants qui savent ou ne savent pas)

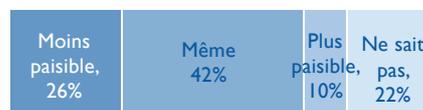


RDC :

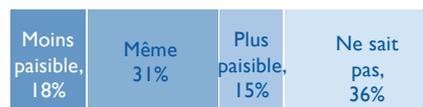
Perspective sur la situation de la paix actuelle



Situation actuelle par rapport à l'année précédente :

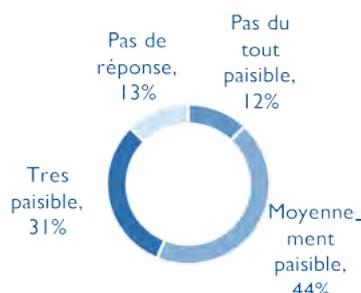


Situation future anticipée :

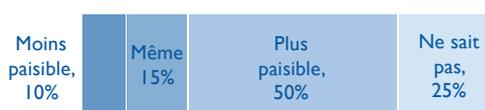


RWANDA :

Perspective sur la situation de la paix actuelle



Situation actuelle par rapport à l'année précédente :



Situation future anticipée :



Il faut noter par ailleurs que plus de 30% de répondants dans les trois pays «ne savent pas» si la situation sera plus paisible ou pas l'année suivante. A première vue, une telle attitude traduit de l'incertitude chez une proportion de la population qui en dépit des avancées notables en matière de paix, n'ont pas encore totalement confiance dans leur durabilité : « toutes ces initiatives peuvent durer longtemps à condition qu'il n'y ait plus de guerre »⁵⁸. Mais la résilience, c'est croire que « tout cela va passer », dit un répondant. « Nous vivons ensemble depuis le temps de nos ancêtres »⁵⁹.

58 FGD Kiwanja, RDC

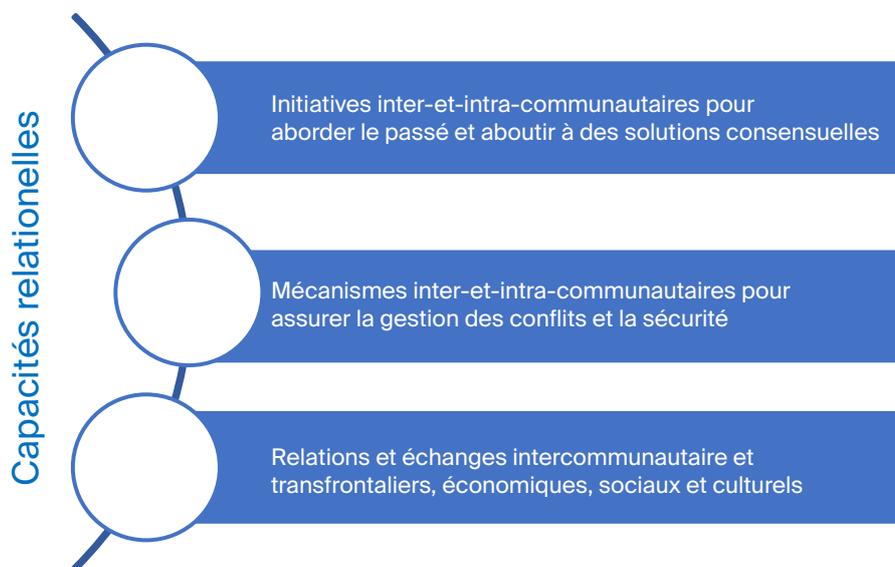
59 FDG tripartite Bugarama, Rwanda

Capacités relationnelles



Capacités relationnelles

Dans la section précédente, le rapport s'est principalement focalisé sur les capacités individuelles. Mais les individus sont en relation les uns avec les autres à travers des groupes organisés ou non. Ces derniers ne sont pas comme une somme d'individualités, mais plutôt un collectif partageant des buts communs, où les plus fragiles trouvent du soutien grâce à l'entraide mutuelle. La présente section va s'articuler autour d'initiatives internes et transfrontalières, qui renforcent les capacités relationnelles. Comme le montre le schéma plus bas, trois facteurs permettent de définir les capacités relationnelles : 1) les initiatives inter et intra-communautaires, 2) les mécanismes inter et intra-communautaires pour gérer les conflits et 3) les relations et échanges intercommunautaires et transfrontaliers.

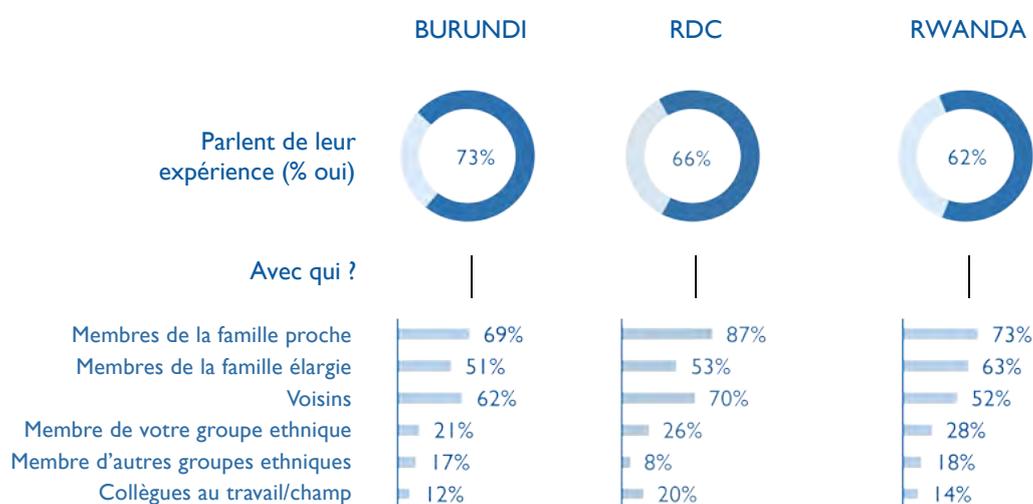


Initiatives inter et intra-communautaires pour aborder le passé et aboutir à des solutions consensuelles

Cinq initiatives ont été identifiées, à savoir : le partage d'expériences traumatiques, initiatives de commémoration, prédispositions à franchir les barrières sociales par le mariage mixte, réunions communautaires et espaces de transformation positive des relations réciproques.

La recherche a essayé de repérer les petits pas et efforts visant à traiter le passé, à reconnaître les blessures et à trouver des moyens de sortir de leur isolement : « nous devons apprendre à côtoyer les autres car l'échange d'expériences peut aider à apaiser nos traumatismes, à nous redonner de l'espoir pour l'avenir »⁶⁰.

Figure 22: % des gens qui partagent leurs expériences avec les autres



Comme la figure 22 l'indique, plus de 2/3 des répondants qui ont vécu des expériences traumatiques parlent de leur expérience avec leurs familles ou voisins, 69% au Burundi, 73% au Rwanda et 87% en RDC. Et au moins 20% dans les 3 pays en le mentionnent aux membres de leurs groupes ethniques respectifs. Mais très peu en parlent avec des gens d'ethnie différente (8% seulement en RDC, 17% au Burundi et 18% au Rwanda) ou des collègues de travail (12% au Burundi, 14% au Rwanda et 20% en RDC). D'un côté, les victimes cherchent à s'ouvrir petit à petit, surtout à leurs proches, et de l'autre côté, une méfiance subsiste envers ceux qui ne sont pas de même cercle familial ou ethnique. Il apparaît que les réseaux sociaux, en matière de production du capital-confiance, sont plus efficace au niveau affectif (membre de famille, ethnie, religion...) qu'au niveau d'acointance (amis, collègues de service...)

Expériences et réflexions sur le pardon

Des efforts intercommunautaires existent dans les trois pays qui permettent de discuter du passé de manière collective. Le pardon est considéré ici comme une base sur laquelle s'appuyer pour coexister et progresser. Et il avait déjà été vu plus haut que le pardon est cité comme le 2^{ème} facteur qui favorise la réconciliation. Comme mentionné plus loin, plus de 50% des répondants en RDC ainsi que plus de 80% au Burundi et au Rwanda considèrent que la mise en œuvre des conditions de pardon est essentielle pour la réconciliation.

60 FG avec les déplacés, Butembo, RDC

En RDC, au Rwanda et même au Burundi, c'est une pratique qui a été fréquemment citée dans les focus groupes de discussion. Certains pardonnent parce qu'il y a quelqu'un qui le leur demande : *"j'ai pardonné parce que mes bourreaux m'ont demandé pardon"*⁶¹. D'autres le font tous seuls : *« j'ai pardonné sans même attendre les excuses de qui que ce soit »*⁶². D'autres encore s'y engagent pour avoir la paix dans leurs cœurs : *« quand il n'y a plus rien à faire, il faut au moins avoir un peu de bonté pour soi »*⁶³. Le sens religieux donné aux événements est un facteur essentiel au pardon. Cependant, aucune initiative de « pardon transfrontalier » ou « régional » n'existe.

Au demeurant, il y a encore des obstacles à gérer pour que le pardon devienne un véritable outil de réconciliation : *"Certaines grandes personnes disent aux jeunes, toi jeune homme, regarde tel et tel autre qui est emprisonné, demain tu pourrais être le suivant. Si tu continues de fréquenter les Tutsi ou les Hutu [selon le camp], tu paieras cher"*⁶⁴.

Il y a toutefois des complicités qui fonctionnent : *« un ami est venu nous rendre visite ici à Gihanga et a passé la nuit chez nous. Toute la soirée, il ne faisait que répondre aux appels de sa famille qui lui demandait comment il pouvait passer la nuit dans la commune extrémiste de Gihanga ? »*⁶⁵.

Initiatives de commémoration

Des pratiques privées de commémoration commune ont été citées au Burundi. La commémoration est organisée par des associations de victimes Hutu et Tutsi reconnaissant qu'il y a eu des victimes de tous les côtés. Ces initiatives aident à placer au centre la personne humaine et non son ethnie, à distinguer les individus des communautés entières et à remettre en question la victimisation et l'accusation collectives des agresseurs désignés. Cependant, des pratiques commémoratives ne seraient pas possibles lorsque la violence persiste comme c'est le cas en RDC. Au Burundi, il n'est pas rare d'assister à des commémorations auxquelles participent des antagonistes, opposant les victimes Hutu et les victimes Tutsi.

Prédispositions à franchir des barrières sociales par les mariages mixtes

Les mariages inter-ethniques entre jeunes reviennent dans la plupart des groupes de discussion comme facteur de réconciliation entre communautés. *"Mon ami ici est Tutsi, il est marié à une femme Hutu. Leurs enfants ont aussi épousé des Hutus. Si cela était encouragé, ce qui n'est pas le cas dans de nombreuses familles, les gens finiraient par ne plus distinguer qui est Hutu et qui est Tutsi"*⁶⁶. Malgré les oppositions, il y a des parents qui défient la culture et conseillent à leurs enfants de prioriser le caractère du partenaire plutôt que son appartenance ethnique. *Un père Hutu dit, « J'ai quatre enfants, deux sont mariés chez les Nande, un chez les Shi et un autre chez les Hunde »*⁶⁷. Au Rwanda, des participants sont nostalgiques de l'époque où *"les Hutu et les Tutsi vivaient en paix, se mariaient entre eux, faisaient des pactes de sang"*. Aussi, en RDC, les répondants éprouvent la nostalgie de l'époque où *« il y avait une harmonie entre les communautés, des mariages intercommunautaires, des alliances entre personnes de tribus différentes »*⁶⁸.

61 FG à Rusizi, Rwanda

62 FG de Bugendana, Burundi

63 FG avec la population de Musanze, Rwanda

64 FG avec la population de Gicumbi, Rwanda

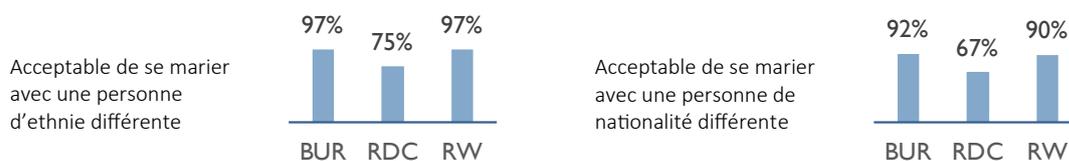
65 FG de Bubanza, Burundi

66 FG Bugendana, Burundi

67 FG à Kiwanja, RDC

68 FG à Bunagana, RDC

Figure 23 : % de ceux qui trouvent acceptable les mariages mixtes



Les résultats de la recherche (figure 23) montrent que le taux d'acceptation des mariages inter-ethniques est très élevé dans les trois pays, surtout au Burundi et au Rwanda (97%), mais aussi en RDC (75%). Au Rwanda, des participants disent que les efforts du gouvernement après le génocide contre les Tutsi ont commencé à payer et que des signes d'apprentissages réussis du vivre ensemble sont perceptibles : « *Nous nous réjouissons qu'il y ait des signes de réconciliation, notamment les mariages interethniques, la coopération entre Hutu et Tutsi à travers les projets communs de développement*⁶⁹. »

Aux dires de certains participants, en RDC, les jeunes qui pratiquent cette forme de mariage s'exposent à la discrimination et leurs enfants sont objet de marginalisation dans leurs familles et au sein de leurs communautés : « *dans la grande famille, il y a une différenciation entre les enfants de pure souche et ceux nés d'un mariage mixte* »⁷⁰. Au Rwanda par exemple, la recherche a révélé des signes de crise d'identité liés à des mariages mixtes : « *mon père et ma mère étaient respectivement Hutu et Tutsi. Après le génocide, mon père fut emprisonné. Les conditions de vie de notre ménage se sont détériorées. Nous n'avons été acceptés ni par la famille de mon père ni par nos oncles maternels. Ma mère approcha ses frères pour demander son héritage [foncier] en vain; ces premiers lui reprochant d'avoir épousé un Hutu. Je me suis retrouvée en pleine crise identitaire. Par après j'ai eu la chance d'aller étudier en RDC et j'ai préféré changer d'identité, passer pour une Congolaise et ne plus revenir au Rwanda* »⁷¹. Et d'autres de penser que même si la réconciliation a fait des avancées, il reste encore un long chemin à parcourir pour que le mariage mixte soit un outil de réconciliation, principalement à cause de certaines personnes adultes « *qui s'opposent radicalement au mariage interethnique de leurs enfants.* » « *Certains jeunes cèdent à la pression des parents, d'autres résistent* »⁷².

Réunions communautaires et espaces de transformation positive des relations réciproques

En plus d'être des lieux de rencontre entre les membres de la communauté, les espaces d'échange offrent aux gens l'occasion d'améliorer les relations entre eux, mais aussi avec les autorités locales. En RDC, 62% des participants à la recherche mentionnent l'existence d'opportunités de participer à des réunions communautaires et 91% de ceux qui disposent de cette possibilité y participent au moins occasionnellement. Les opportunités de réunion semblent plus nombreuses au Burundi (88%) et surtout au Rwanda (98%) ainsi que le montre la figure 24 ci-après.

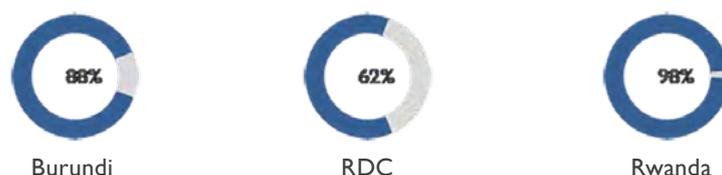
69 FG avec les citoyens, district de Rusizi, Rwanda

70 FG de Kiwanja, RDC, déjà cité.

71 Témoignage d'une jeune fille de Gicumbi, FG Rusizi, Rwanda

72 FG avec les jeunes scolarisés, Kigali, Rwanda

Figure 24 : Existence de réunions communautaires (% oui)

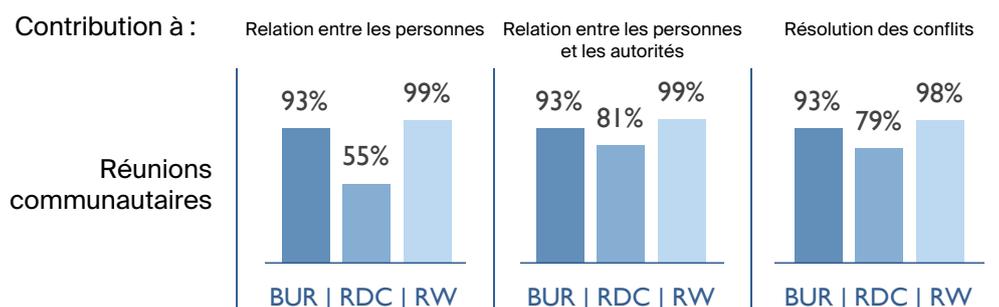


Les événements douloureux et festifs peuvent devenir des moments fédérateurs, une opportunité de construction des relations plus fructueuses : « *Ce qui nous fait croire que les Bafuliiru n'ont plus la même rancune contre nous comme en 2013, c'est que, chaque fois que nous avons un deuil, ils viennent nous assister. Quand nous faisons face à des difficultés, un Mufuliiru vient aider comme si nous n'étions plus en conflit* » (Une femme Murundi, Mutalure, Sud-Kivu). Au Burundi, « *quand c'est un Tutsi qui perd un membre de sa famille, les Hutus viennent manifester leur soutien malgré les conflits existants* »⁷³.

Au Rwanda, un participant témoigne : « *Il y a un homme qui n'a pas trempé dans le génocide. Il m'a dit la vérité sur ce qui s'est passé dans notre localité, on est devenu des amis, nos épouses sont des amies, on se prête de l'argent, nous prions ensemble et coopérons de façon exemplaire. Cela contribue énormément à ma résilience* »⁷⁴.

Pour ce qui est des réunions communautaires, la figure 25 ci-dessous montre que 99% des répondants au Rwanda et 93% au Burundi déclarent que ces réunions contribuent à améliorer les relations au sein de la communauté. Ce taux est de 55% en RDC. Ces espaces servent aussi à résoudre les conflits selon la majorité des répondants dans les trois pays.

Figure 25: Réunions communautaires et leur contribution à la réconciliation pour ceux qui signalent l'existence de telles réunions



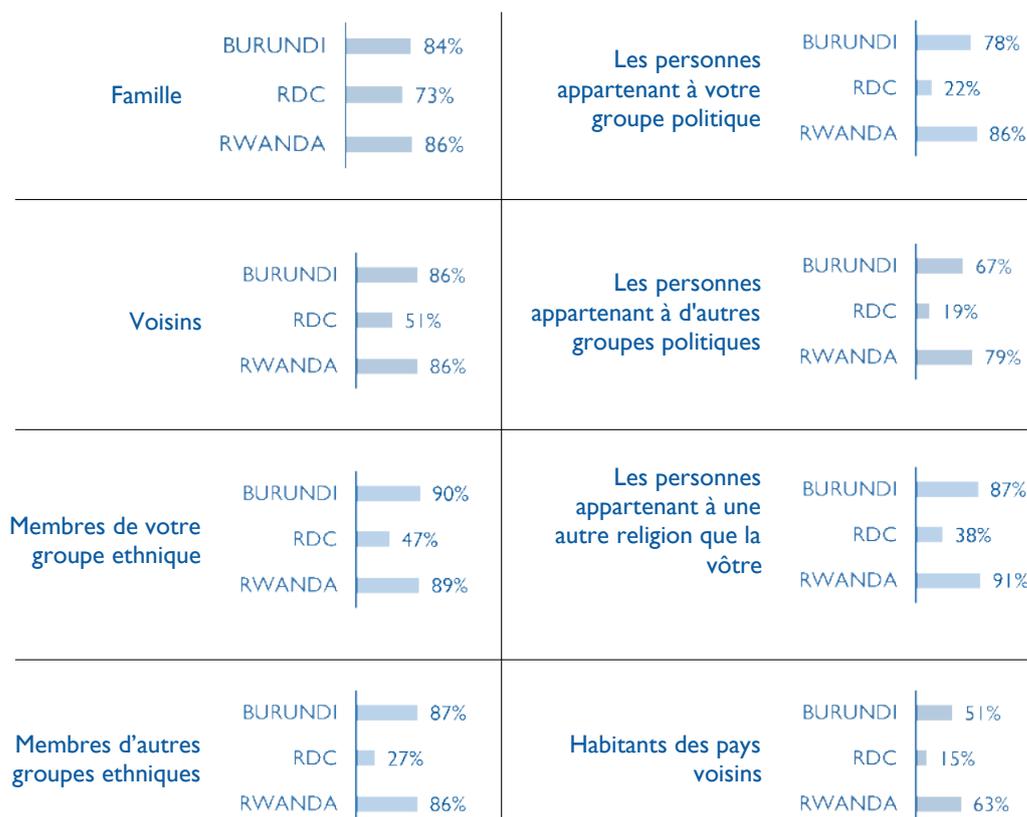
Par ailleurs, à l'exception de la RDC, les gens jugent leurs relations avec les membres d'autres groupes ethniques de manière très positive. C'est ce qu'indique la figure 26 ci-dessous. Pour ce cas spécifique de la RDC, ces résultats mettent en évidence le degré élevé de repli ethnique et familial des individus dans un contexte où l'Etat est incapable de protéger la population, de lui offrir les services publics de base. Ce contexte est aussi caractérisé par un fort clientélisme où l'accès aux ressources publiques est d'abord garanti par les membres de sa famille et ensuite par ceux de son groupe ethnique bien positionnés dans l'appareil de l'Etat. Dans un tel contexte, on ne

73 FG de Bugendana, Burundi

74 FG de Nyabihu, Rwanda

peut compter que sur les plus proches pour s'en sortir. Cependant, plus les ressources se raréfient, plus les individus se replient plus sur leurs familles restreintes et même leurs propres groupes ethniques ne sont plus un parapluie suffisamment large pour les protéger et leur offrir certains avantages financiers et sociaux.

Figure 26: Perception que les relations sont « bonnes » avec les autres personnes ou groupes ci-après :



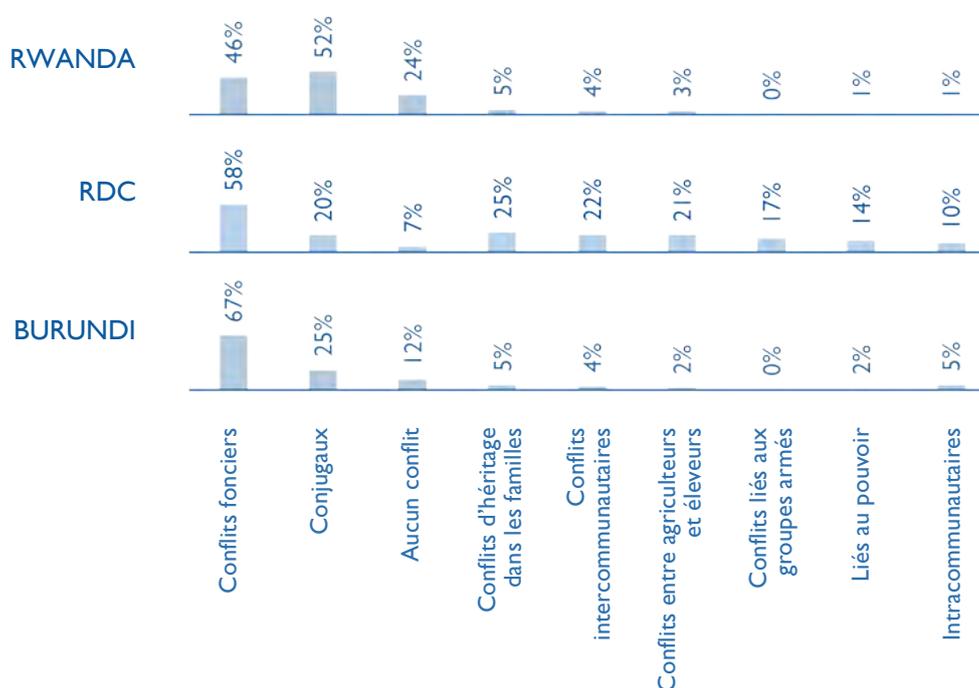
En RDC, moins de 50% jugent positivement les relations avec des membres de leur propre groupe ethnique (47%). ce pourcentage chute à 15% lorsqu'il faut considérer les relations avec les citoyens des pays voisins. Dans les groupes de discussion, il a été déploré que les mécanismes antérieurs d'échanges interethniques sont connus une détérioration. Au niveau régional, il existe peu de possibilités de réunions intercommunautaires ou transfrontalières qui favorisent cette confiance horizontale entre les individus et les groupes⁷⁵.

⁷⁵ Les groupes de dialogue transfrontalier initié par le programme régional est une illustration de l'efficacité de ce genre d'organisation dans la déconstruction des stéréotypes de part et d'autre des frontières.

Mécanismes informels de résolution des conflits/structures intercommunautaires pour assurer la gestion de la sécurité inter et intra-communautaires

Les conflits les plus concernés sont surtout d'ordre interne aux communautés, aux familles ; suivi des conflits liés à la terre et aux ressources, à l'identité, mais aussi aux problèmes conjugaux (cf. figure 27).

Figure 27 : Principaux types de conflits qui existent localement



* Réponses multiples les plus courantes mentionnées par au moins 10% dans un pays

Comme ressorti de cette figure, c'est surtout au Burundi que les conflits fonciers sont très répandus (67%), suivi de la RDC (58%). En RDC, ils tournent souvent autour de l'accès et de l'utilisation des terres et des ressources naturelles, entre éleveurs et agriculteurs. La dimension identitaire est importante dans ce pays où les conflits interethniques sont assumés par 22% des répondants contre 4% au Burundi et au Rwanda. Au Rwanda, les conflits conjugaux viennent en premier lieu (52%). Une étude conduite par IRDP (2016) cite le manque (et /ou mauvaise) de communication, l'infidélité, la jalousie, la pauvreté, les effets pervers des médias sociaux, la polygamie, le déséquilibre de pouvoir entre hommes et femmes et ensuite la mauvaise interprétation de l'approche genre parmi les causes majeures des conflits conjugaux⁷⁶.

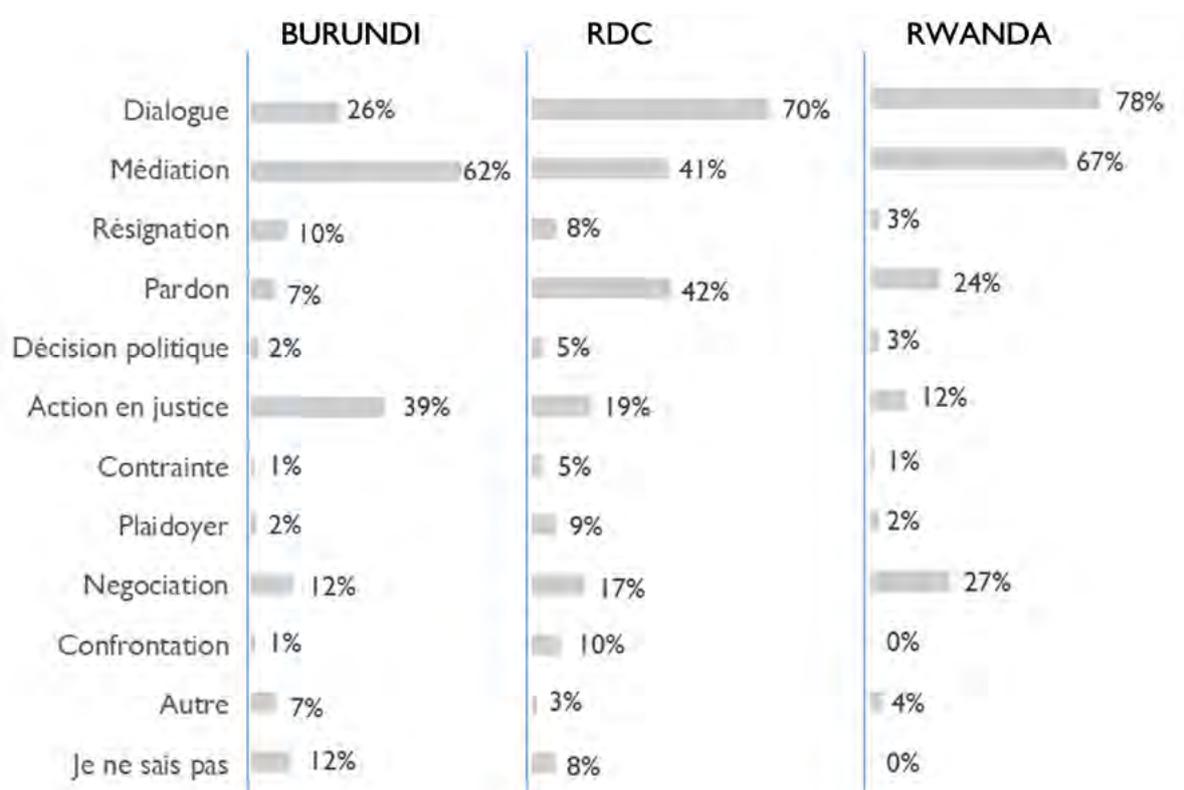
76 E. Ndushabandi, M. Kagaba, W. Gasafari, *Intra-family conflicts in Rwanda: A constant challenge to sustainable peace in Rwanda*, Kigali, Rwanda, Institute of Research and Dialogue for Peace, 2016

La résolution non violente des conflits

Pour résoudre les conflits, le dialogue et la médiation priment sur la contrainte et la confrontation (figure 28). Ainsi, le dialogue vient en premier lieu au Rwanda (78%) et en RDC (70%). Au Burundi, c'est la médiation (62%) qui est citée comme principal mécanisme de résolution non violente des conflits. Le recours en justice est plus fréquent au Burundi (39%), une voie peu mentionnée en RDC (19%) et au Rwanda (12%).

En RDC, le pardon est plus fréquent que dans les autres pays (42%), mais la confrontation y représente tout de même 10%, contre 1% au Burundi et 0% au Rwanda.

Figure 28 : Principales approches pour résoudre les conflits qui existent dans la localité



** Réponses multiples les plus courantes mentionnées par au moins 10% dans un pays*

Les mécanismes de résolution des conflits expérimentés peuvent prendre des formes différentes selon le pays, notamment, des groupes de dialogue (Burundi, Rwanda), des comités de paix, femmes médiatrices (Burundi), Abunzi dans la gestion des conflits communautaires (Rwanda) ; assemblées de jeunes ; des Barza composés de chefs coutumiers (RDC)⁷⁷.

⁷⁷ FG Mixte à Beni, RDC

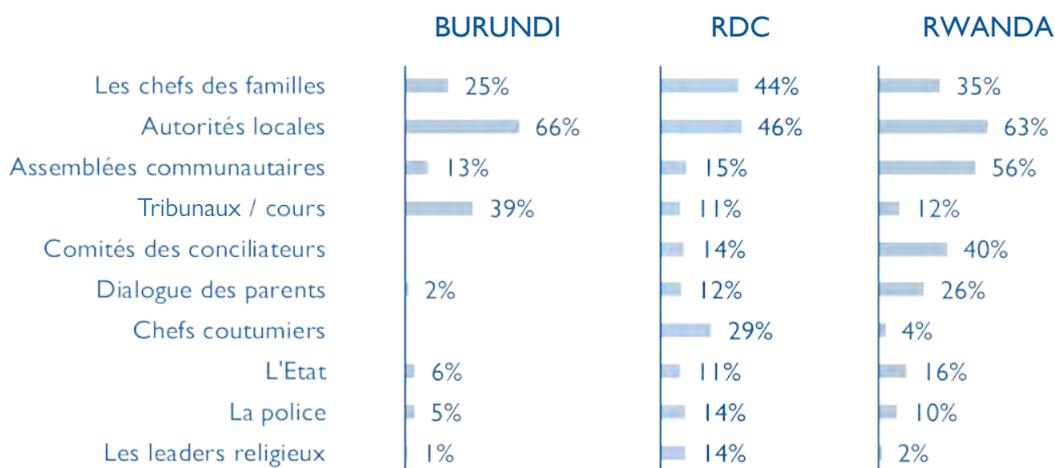
Acteurs informels et formels qui facilitent la résolution des conflits

Dans le cas des conflits locaux identifiés, la justice formelle n'est pas la voie la plus appropriée pour la résolution des contentieux entre les parties (figure 29). Dans les trois pays, les répondants pensent d'abord aux instances locales, étant donné leur proximité par rapport à la communauté : 66% au Burundi, 63% au Rwanda et 46% en RDC. Les assemblées communautaires viennent en 2^{ème} lieu au Rwanda (56%), alors que ce sont les chefs de familles en RDC (44%) et les cours et tribunaux au Burundi (39%) qui sont cités en deuxième position.

Les résultats indiquent par ailleurs quelques particularités intéressantes pour chaque pays. Au Burundi, plus que dans les deux autres pays, le recours aux cours et tribunaux reste important, 39% des répondants l'ayant mentionné parmi les voies de résolution des conflits. Au Burundi, avant 2005, celui au conseil des « Bashingantahe » au niveau de la colline de recensement était obligatoire avant de saisir le juge judiciaire⁷⁸. Depuis 2005, les parties n'ont aucune obligation de passer par la conciliation des Bashingantahe. La loi prévoit seulement l'assistance des Bashingantahe lors de l'exécution des décisions par le juge de résidence en matière de conflit portant sur les propriétés non enregistrées en milieu rural⁷⁹.

Le rôle du conseil des Bashingantahe a été supprimé dans le code de procédure judiciaire. En RDC, les chefs coutumiers jouent un rôle plus important (29%) que les cours et tribunaux (11%). En effet, leur notoriété dans les zones rurales reste prépondérante et inaltérable⁸⁰. Au Rwanda, pour certaines affaires, c'est le comité des conciliateurs (Abunzi) composé de sages (Inteko z'Abunzi), un mécanisme coutumier, qui s'en occupe. Les cours et tribunaux sont saisis si et seulement si la voie de la médiation a échoué. Il y a aussi d'autres mécanismes tels que Umugoroba w'ababyeyi (littéralement « Soirée des parents ») dont un des objectifs spécifiques est de prévenir et résoudre les conflits au sein des familles⁸¹.

Figure 29 : Acteurs principaux impliqués dans la résolution des conflits



* Réponses multiples les plus courantes mentionnées par au moins 10% des dans un pays

78 Loi n°1/004 du 14 janvier 1987 portant réforme du Code de l'organisation et de la compétence judiciaires, Article 209

79 Loi n°1/016 du 20 avril 2005 portant organisation de l'administration communale, Article 78

80 L'importance de ces autorités coutumières dans l'organisation administrative de la RDC est telle qu'elles peuvent siéger au Sénat par simple cooptation.

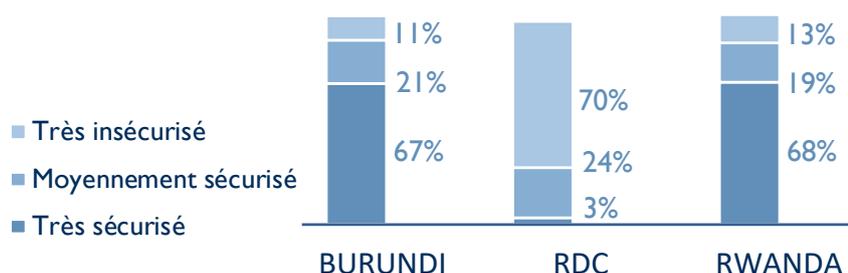
81 https://www.migeprof.gov.rw/fileadmin/_migrated/content_uploads/Imirongo__ngenderwaho_y_umugoroba___w_ababyeyi.doc

Comités mixtes de sécurité comme approche communautaire de protection de la sécurité

En dépit des efforts susmentionnés déployés par les communautés pour gérer les conflits par des approches non violentes, la sécurité ou l'insécurité occupe une large place dans la vie quotidienne des populations marquées par les méfiances et les suspicions. Dans leurs conditions de vulnérabilité, les communautés ont développé des capacités locales de résilience à l'insécurité. Pour ce faire, la mise en place de comités inclusifs de toutes les communautés est une expérience rencontrée dans les trois pays. En RDC, le concept est beaucoup plus traditionnel, avec des comités mixtes représentatifs de toutes les communautés, à travers le leadership des chefs coutumiers, comme cela a été cité à Butembo.

Au Burundi, le système de comités mixtes est plus théorisé autour de l'administration et fait la part belle au leadership de la jeunesse, autour de ce qui est appelé "quadrilogie forces de l'ordre - administration-justice-population". Mais cette approche n'a jamais eu le consensus des jeunes de partis politiques. Au Rwanda, il existe des mécanismes tels que la « police de proximité » qui consiste en un partenariat entre la police nationale et les membres de la communauté dans la prévention des crimes et conflits⁸².

Figure 30 : Niveau de sécurité du quartier / village face aux voleurs/bandits



Les comités locaux servent à la protection contre les bandits et voleurs, source de sécurité pour 67% au Burundi et 68% au Rwanda. En RDC, seuls 3% se sentent sécurisés, contre 70% qui se sentent très insécurisés, à cause de la présence de voleurs et de bandits dans leurs communautés. Un phénomène très répandu et dont la population est la première victime. Le kidnapping, souvent, réalisé par les jeunes de la communauté, est une source importante de l'insécurité. Les familles sont obligées de payer pour que leurs proches soient libérés. Les crimes, les vols sont monnaies courantes dans la cité et insécurisent tout le monde. L'impunité dont jouissent ces criminels, qui, même dénoncés à la police ou à la justice, ne sont jamais arrêtés ou sont libérés quelques jours après avoir été arrêtés renforce la peur et le climat d'insécurité dans les communautés.

« Bandits » est parfois un mot valise qui peut aussi bien dire « bandits ordinaires, mais aussi cacher l'existence de conflits politiques : « J'ai un frère qui a participé aux manifestations de mai 2015, il a été traqué jusque chez nous à la maison. Et c'est un voisin qui l'a dénoncé. Il a été obligé de fuir. Vous comprenez que notre cohabitation avec le voisin est plutôt difficile »⁸³. A la suite de cette crise de 2015 au Burundi, les méfiances et suspicions ont resurgi : « on a d'un côté les patriotes et les traîtres de l'autre »⁸⁴.

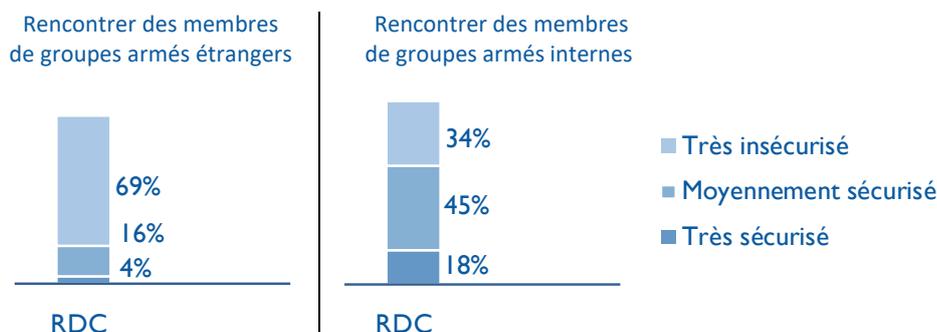
82 <https://police.gov.rw/about-rnp/organisational-structure/>

83 FG de Bubanza, Burundi

84 FG de Bubanza, Burundi

En RDC, pour se protéger, les communautés ont créé des groupes armés à base ethnique qui à leur tour multiplient l'insécurité et la division sociale. Le lancement de ces milices ethniques est justifié par l'insuffisance des mécanismes de sécurité et de protection des populations assurés par l'Etat (voir figure 31).

Figure 31: Sentiment de sécurité dans les situations suivantes (RDC)



A la lecture de cette figure, en face des groupes armés locaux, 18% de répondants déclarent se sentir très sécurisés, 45% se sentent moyennement sécurisés et 34% se sentent très insécurisés. Cependant, les participants aux groupes de discussion ont indiqué qu'ils prenaient largement conscience du fait que les groupes armés provoquent plus de mal que de bien pour leurs communautés : « *avant, nous les Bafuliiru nous n'achetions pas de vivres, nous les productions nous-mêmes en quantité suffisante. Mais depuis que des groupes armés tuent, violent, blessent et enlèvent les gens qui se rendent aux champs, nous avons abandonné l'agriculture. Et voilà que nous commençons à acheter la nourriture* »⁸⁵. Mais, dans certains cas, la population n'a pas d'alternative, comme à Lubero sous contrôle des Mai Mai (tendance Nande) et du NDC (d'obédience Hunde) : « *Nous sommes obligés de collaborer avec les groupes armés, pour vivre un tant soit peu, même si pendant les attaques, cette solution devient aussi un problème. Nous acceptons aussi les conditions imposées par les groupes armés tel que le paiement des jetons et leur construire des petites maisons* »⁸⁶.

Relations d'échanges réciproques intercommunautaires et transfrontaliers

Les relations réciproques mises en évidence ici sont d'ordre économique, social et culturel.

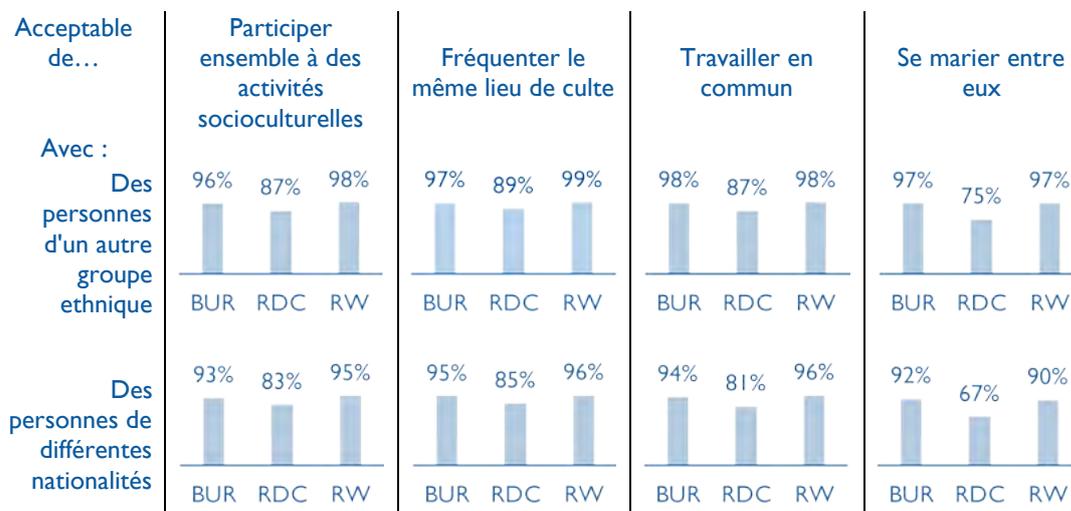
Groupes d'entraide socio-économique

Les chiffres ci-dessous indiquent qu'il existe dans les trois pays une prédisposition à travailler avec des personnes d'un autre groupe ethnique ou de nationalité différente.

85 FG de Sange, RDC

86 FG de déplacés de Butembo, Kasugho/Lubero, RDC.

Figure 32 : Activités entre groupes



Des groupes d'entraide se mettent en place, les uns sont organisés sur un modèle socio-économique, notamment la mutualisation des moyens, des petits prêts rotatifs pour faire face à des besoins urgents, des cultivateurs qui se prêtent mains fortes de façon rotative et la force du nombre. Mais leur rôle ne s'arrête pas là, ils contribuent grandement à la réconciliation : « lors de nos rencontres, chacun parle de ses problèmes matériels, psychologiques, de santé, de conflits, mais à côté de cela nous faisons aussi de la médiation pour réconcilier les parties en conflit »⁸⁷. C'est le cas aussi dans les différents villages du Grand Nord-Kivu de la RDC, mais il faut signaler un petit bémol. Dans la plupart des cas, ce sont des regroupements mono-ethniques.

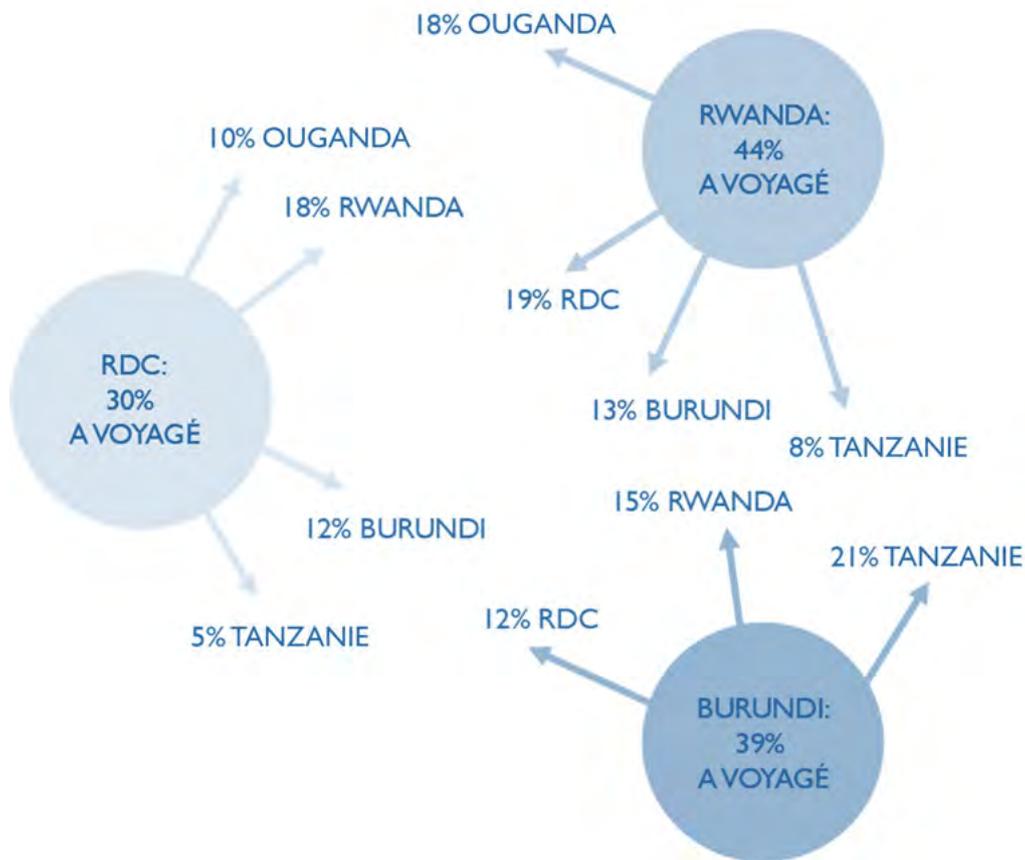
Cependant, d'autres conflits peuvent naître. Ainsi, des témoignages évoquent des cas où les femmes sont forcées de céder à leurs mari l'argent qu'elles ont gagné ou emprunté, entraînant en conséquence des conflits conjugaux.

Attachement aux relations transfrontalières

Les relations d'entraide ne se limitent pas seulement à l'intérieur des frontières des pays. La recherche a aussi mesuré le degré de fréquentation réciproque entre les habitants des trois pays qui en dépit de l'existence de mauvaises relations politiques aimeraient voyager dans la région beaucoup plus qu'ils ne le font aujourd'hui.

⁸⁷ FG de Kalehe, RDC

Figure 33 : Voyages dans les pays voisins (% de participants)



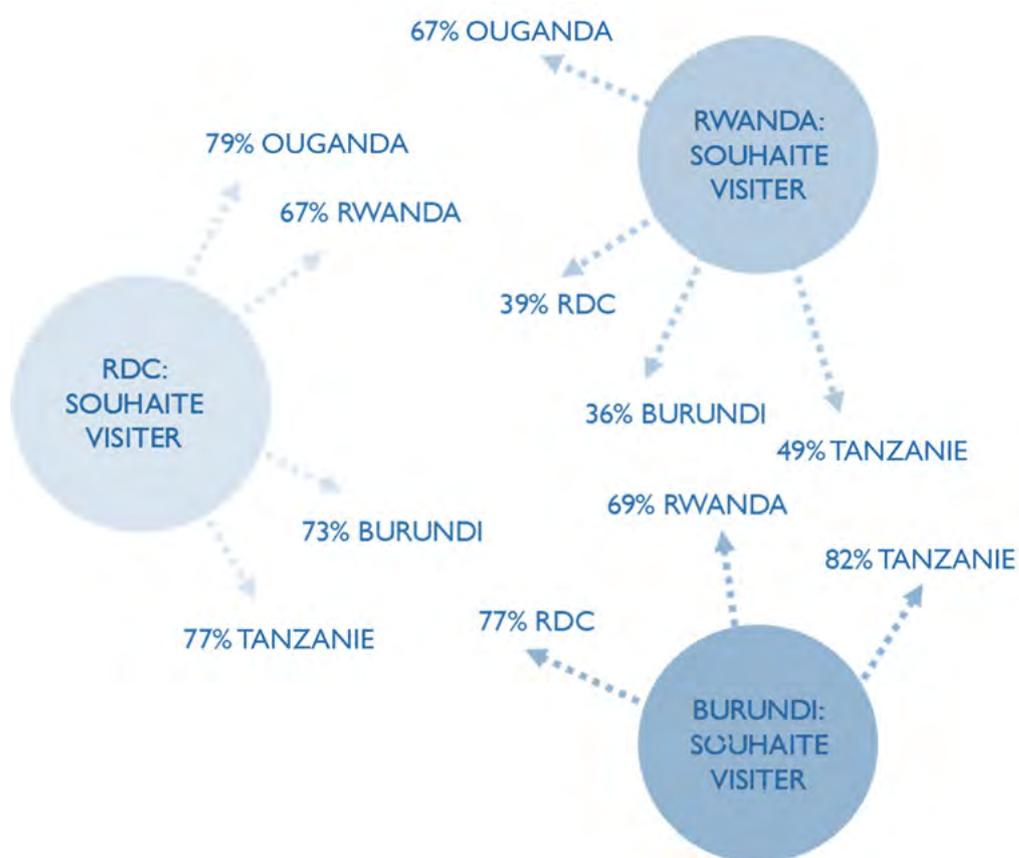
Le premier constat qu'on peut faire en analysant la figure 33 est que le nombre de répondants qui voyagent entre les trois pays n'est pas très élevé, en dessous de 20%. Le second constat est que le mouvement de voyages entre la RDC et le Rwanda est supérieur au mouvement qui se fait entre le Burundi et ces deux pays voisins, 18% de la RDC vers le Rwanda et 19% dans le sens inverse. En revanche, le nombre de Burundais qui vont en Tanzanie est supérieur à tous les autres, quel que soit le côté où l'on se situe (21%). Le 3^{ème} constat est qu'en dépit des relations qui se sont considérablement dégradées depuis 2015 entre le Rwanda et le Burundi, 15% des répondants déclarent avoir voyagé au Rwanda contre 13% de Rwandais qui ont voyagé au Burundi. Parmi eux, le nombre de ceux qui ont quitté leur pays pour des raisons de voyage libre et volontaire n'est pas connu, de même que celui des personnes qui se sont rendues dans un pays voisin pour des raisons de sécurité à un moment donné. Il ressort que les clivages politiques n'ont pas arrêté totalement les circulations des populations au sein de la région pour diverses raisons justifiées par l'interdépendance complexe.

Aspirations à une liberté de circulation dans les pays voisins

La majorité des personnes interrogées aspirent à plus de liberté de circulation dans les pays de la région. Aucun des trois pays n'est cité comme la principale destination envisagée. Les répondants choisissent en premier lieu la Tanzanie et l'Ouganda. Ceci peut s'expliquer en partie par la méfiance entretenue entre les trois Etats voisins qui incitent leurs citoyens à prendre des précautions pour éviter d'en être victime.

Les Rwandais ne sont que 40% à être prêts à voyager dans les deux pays voisins, alors que les Burundais et les Congolais qui souhaitent voyager au Rwanda avoisinent 70%. L'insécurité réelle ainsi que le passé conflictuel entre les pays de la région sont parmi les facteurs qui contribuent à empêcher les gens de se rendre dans un pays voisin. Mais d'autres causes peuvent entrer en ligne de compte, comme le sédentarisme, le manque d'intérêt dans les pays voisins, le manque de moyens financiers, surtout en milieu rural, etc.

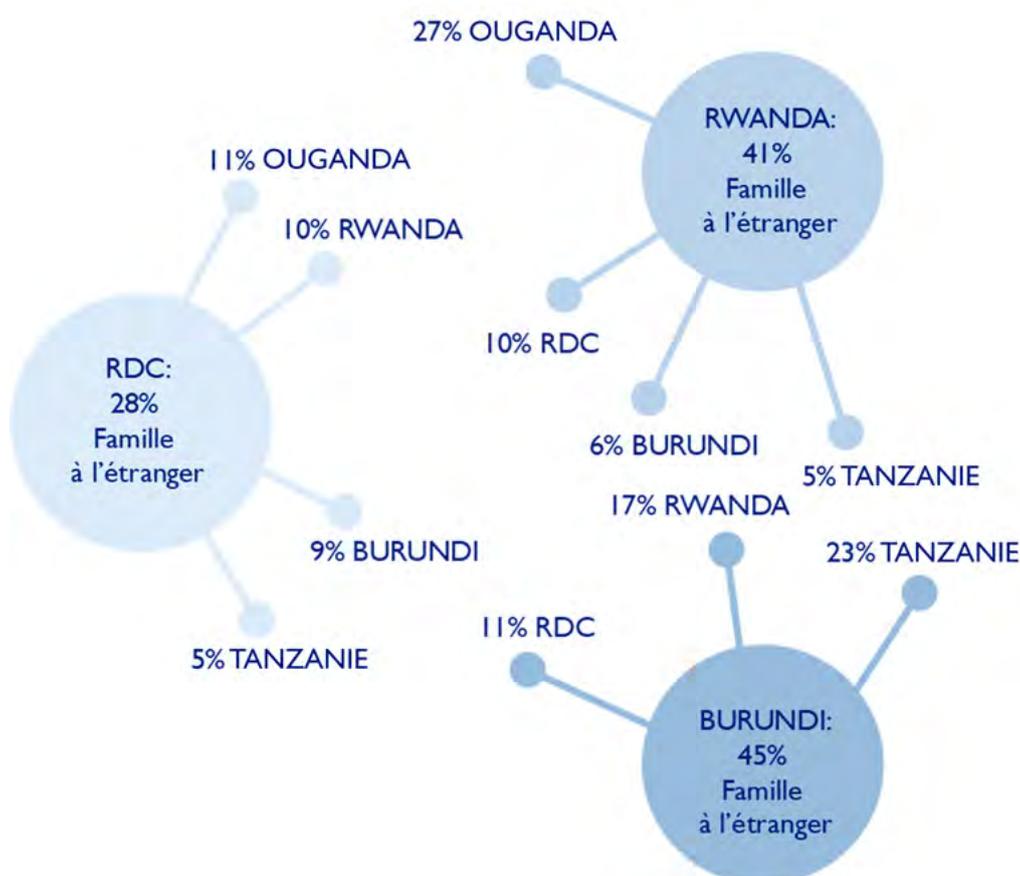
Figure 34 : Souhaite visiter un pays voisin (% de participants)



Existence de réseaux familiaux dans les pays voisins

La fréquence des relations transfrontalières peut dépendre de beaucoup de facteurs. Entre autres raisons, il y a les études, le commerce, la curiosité de découvrir, mais aussi rendre visite à des membres de la famille. La figure 35 nous indique que le Burundi est le pays où le plus grand nombre de répondants déclarent avoir des familles dans les pays voisins, dont la majorité vivent en Tanzanie (23%) et au Rwanda (17%) et seulement 11% en RDC. Au Rwanda, le nombre de familles vivant dans les pays voisins est aussi relativement important (41%), mais la majorité se trouve en Ouganda (27%), peu en RDC (11%) et très peu au Burundi (6%). Avant le génocide contre les Tutsi en 1994, il y avait beaucoup de réfugiés rwandais dans les pays voisins : « *Moi je suis congolais mais mon grand-père était rwandais. Tout ce que nous connaissons aujourd'hui vient des intérêts politiques et tue notre amitié et fraternité d'antan* »⁸⁸. Les populations des zones frontalières ont des relations de l'autre côté, nées de façon spontanée, mais aussi dans leur vie de réfugiés à un moment de l'histoire des conflits internes.

Figure 35 : Famille dans les pays voisins (% de participants)



L'insécurité a amené les communautés à développer des stratégies de protection, notamment la délocalisation géographique, soit vers les pays voisins, soit dans un autre site intérieur jugé plus sûr : « *dans notre camp de déplacés, nous savons au moins que notre sécurité est assurée. Depuis-là, nous pouvons nous rendre dans nos collines et reprendre les bonnes relations avec nos anciens voisins* »⁸⁹.

88 FG tripartite à Kamanyola, RDC

89 FG de Bugendana, Burundi

La recherche montre cependant que presque 100% des personnes au Burundi et au Rwanda voient d'un bon œil l'accueil de réfugiés de pays voisins. Ce qui dénote des sentiments de compassion et le sens de venir en aide à ceux qui en ont besoin. Une importante partie de Rwandais et Burundais ont été au moins une fois accueillis comme réfugiés dans les pays voisins, principalement en RDC, au Burundi et en Ouganda, ce qui justifierait en partie ce sentiment de réciprocité.

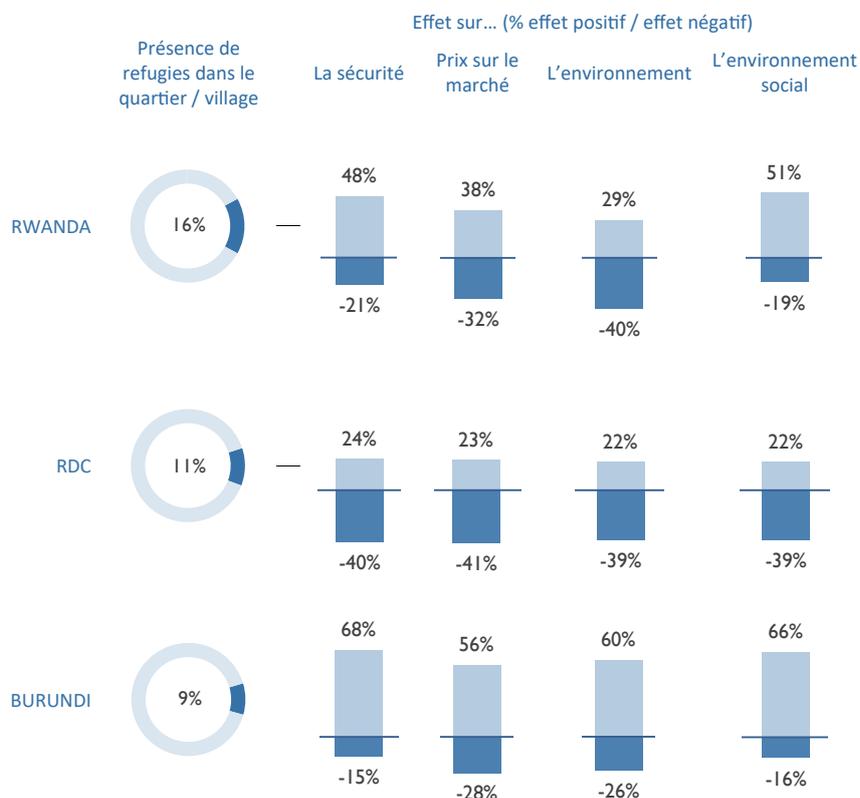
Ainsi, raconte un réfugié congolais accueilli au Rwanda : « L'Institut national des statistiques a lancé un appel au recrutement d'enquêteurs, j'ai postulé et j'ai eu la chance d'être sélectionné pour 6 mois »⁹¹. Et l'administration délivre « gratuitement l'attestation de résidence qui est une condition pour obtenir le titre de voyage et les réfugiés accèdent sans discrimination à la plupart de services sociaux réservés à la population rwandaise »⁹².

En RDC, la prédisposition à l'hospitalité envers les réfugiés n'est pas aussi faible (63%), si on tient en compte de la réticence qui peut s'expliquer par l'expérience négative avec les groupes armés rwandais et burundais qui participent aux conflits violents et au trafic illicite des ressources naturelles à l'Est du pays.

Présence de réfugiés et leur impact sur la localité

La recherche a également interrogé les participants sur la présence effective de réfugiés dans leurs localités et leurs perceptions sur l'impact de cette présence sur la sécurité, les prix sur le marché et l'environnement écologique et social.

Figure 37 : Présence et effets de la présence des réfugiés



91 FG avec les réfugiés urbains, Kigali, Rwanda

92 FG avec les réfugiés urbains, Kigali, Rwanda

C'est au Rwanda que plus de répondants déclarent avoir des réfugiés dans leurs localités (16%), contre 11% en RDC et 9% au Burundi. Mais les populations hôtes n'expriment pas outre mesure une attitude négative à leur égard. Les mécontents de leur présence sont moins nombreux au Burundi et au Rwanda (moins de 30%) qu'en RDC (plus ou moins 40%). Mais dès lors qu'il s'agit de l'environnement écologique, les perceptions négatives montent à 40% au Rwanda.

En RDC, le nombre de ceux qui jugent négativement la présence de réfugiés est beaucoup plus élevé, cela sur tous les plans. Ils gardent en mémoire l'arrivée de réfugiés rwandais en 1994 comme un tournant négatif qui a bouleversé la sécurité dans ce pays. Dans l'histoire plus récente, ils citent la présence de réfugiés burundais qui a été aussi source de tensions violentes avec les communautés locales.

Attitudes de la population à l'égard du soutien éventuel de pays voisins aux groupes armés

La disponibilité de soutiens transfrontaliers à ceux qui en ont besoin ne se limite pas à un soutien humanitaire. La recherche a ainsi interrogé les participants sur leurs sentiments à ce sujet.

Entre les trois pays, les relations ont souvent été envenimées par des soupçons de soutien logistique ou militaire aux groupes armés par l'un ou l'autre pays contre son voisin. C'était le cas notamment entre le Burundi et le Rwanda actuellement et entre le Congo et le Rwanda. Les résultats montrent que 65% des personnes rencontrées au Rwanda et 68% en RDC pensent que les pays voisins soutiennent des groupes armés contre leur pays. Au Burundi, ce sont 40% qui pensent que les pays voisins font la même chose contre leur pays. On voit à travers ces données que les niveaux de suspicions qui existent entre les trois pays sont assez élevés. La présence de groupes armés ou d'opposants politiques, ressortissants d'un pays ou d'un autre, y est pour quelque chose. Ce qui explique aussi les tensions notées dans les relations interétatiques et les réticences populations à voyager, en dépit du niveau élevé de leurs intentions de se rendre dans les pays voisins, pour une raison ou une autre.

Figure 38 : « % Suspectent les pays voisins de soutenir les groupes armés »



Capacités culturelles



Capacités culturelles

Les cultures et traditions héritées du milieu de référence, le sens religieux des événements et les soutiens socio-culturels constituent des facteurs essentiels de résilience, qui aident à gérer les conséquences des conflits et à donner un sens à la vie en société. Dans ce chapitre, les capacités traditionnelles, culturelles et religieuses de résilience sont analysées.



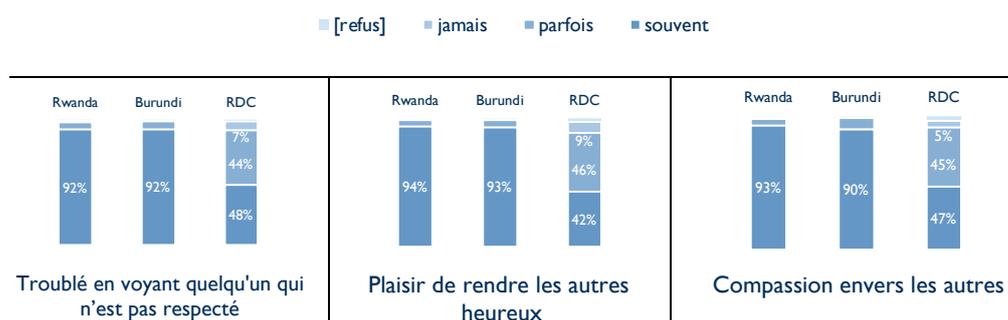
Pratiques traditionnelles de paix et nostalgie du passé

Dans cette partie, un accent particulier est mis sur la compassion lors des événements malheureux, la communion dans les événements heureux, les valeurs religieuses, la nostalgie du passé et interaction entre jeunes et personnes âgées comme valeurs culturelles susceptibles de renforcer la résilience et la cohésion communautaires.

Compassion dans le deuil, communion dans la fête

Les événements douloureux et festifs entrent dans le registre des facteurs culturels qui favorisent la réconciliation. Les communautés voisines saisissent ces occasions pour renouer les bonnes relations qui préexistaient dans le passé, notamment à l'occasion d'un événement douloureux, comme le décès.

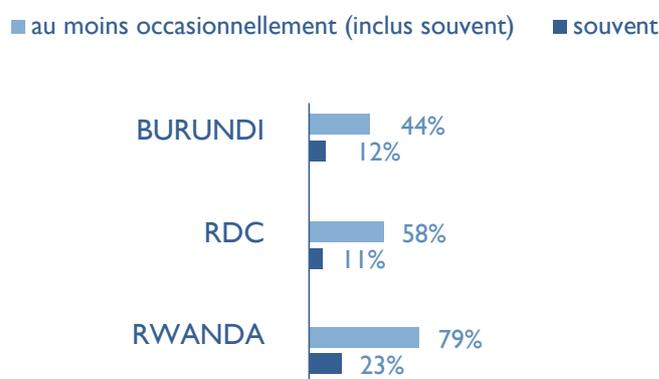
Figure 39 : Résilience individuelle perçue – compassion
« % qui se sentent souvent, parfois, jamais... »



Valeurs religieuses

L'empathie et la compassion ont souvent été exprimées comme une forme de valeur religieuse qui commande le pardon et la bienveillance envers les autres. La religion peut être un facteur de résilience important pour aider les individus à gérer positivement les conséquences des conflits, à reconstruire leur vie et à trouver des raisons de se réconcilier avec les autres. La religion est également citée dans les trois pays comme une discipline importante à enseigner, 63% au Burundi, 85% en RDC et 97% au Rwanda⁹³. En plus, les problèmes qui divisent la communauté sont parfois discutés dans le cadre confessionnel.

Figure 40 : Fréquence des discussions sur l'histoire des conflits au sein des églises



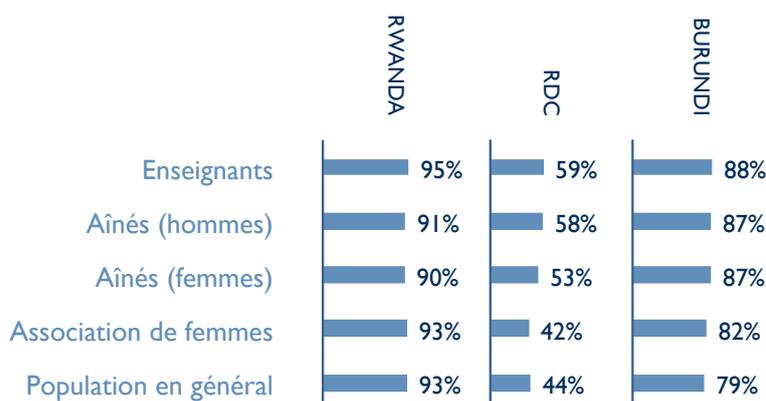
93 Figure 49

Des récits relatifs au rôle joué par la religion dans la transformation individuelle sont fréquents dans les discussions : « *ma foi en Dieu m'a permis de me relever après l'assassinat de ma famille. Maintenant, mon âme vit en paix* »⁹⁴. Certaines circonstances ne font que renforcer la solidité de la foi et les capacités de résilience : « *ma foi religieuse m'a convaincu que c'est Dieu qui m'a sauvé pendant le génocide* »⁹⁵. Et faire du mal à quelqu'un est contraire aux valeurs religieuses : "*Je suis musulman et notre religion nous demande d'aimer tout le monde*"⁹⁶.

Cependant, certaines églises peuvent exacerber les divisions plutôt que les atténuer. En RDC notamment, des participants citent le cas des églises qui seraient l'apanage d'un seul groupe ethnique et exclusives des autres⁹⁷.

Nostalgie du passé et interaction entre les jeunes et les personnes âgées

Figure 41 : Rappel des perceptions (fig.10) de la contribution des acteurs sélectionnés à la réconciliation (% positif)



Comme indiqué plus haut, les plus âgés peuvent contribuer à la réconciliation de la société par leur sagesse, le symbole qu'ils représentent aux yeux des plus jeunes et les récits qu'ils détiennent sur la période de cohabitation pacifique entre les communautés. Ils sont respectés au même titre, qu'ils soient hommes ou femmes, et comptent parmi les premiers qui ont la vocation de contribuer à la paix (plus de 90% au Rwanda, 88% au Burundi et 59% en RDC).

Au Rwanda, des participants regrettent l'époque où "*les Hutu et les Tutsi vivaient en paix, se mariaient entre eux, faisaient des pactes de sang*" (Rwanda). En RDC aussi est mentionné le temps passé où "*les gens se mariaient sans autre considération. C'est avec le conflit que nous avons appris que nous sommes rwandais. On a commencé à dire, les Rwandais au Rwanda* »⁹⁸.

94 FG de Bugendana, Burundi

95 FG de Rusizi, Rwanda

96 FG de Goma, RDC

97 FG de Kibumba, RDC

98 FG tripartite à Kamanyola, RDC

La nostalgie de la paix c'est aussi quand quelqu'un a longtemps vécu dans un des pays voisins avec un capital social et historique remarquable ; « *Je suis née au Congo et j'ai passé beaucoup d'années au Congo et je travaille au Congo. Je dois aimer ce pays et je dois vivre avec les Congolais parce que je ne peux pas passer une semaine sans aller en RDC* »⁹⁹.

Cependant, l'implication de certains anciens dans les conflits a aussi compromis leur capacité morale à servir de modèle aux jeunes. Dans les groupes de discussion, en particulier en RDC, il est apparu que le rôle des anciens et la relation entre les plus jeunes et eux a changé avec les conflits. Cette situation est compliquée dans ce pays du fait de l'implication des anciens dans les conflits en cours. Elle a conduit à un sentiment général que les jeunes sont dans une position fragile sans influence positive. Dans la plaine de la Ruzizi, le chef coutumier des Barundi a dit : « *il est difficile d'avoir la paix dans le territoire d'Uvira tant que les jeunes s'adonnent encore au pillage des vaches des communautés différentes de la leur. L'activisme des jeunes dans les groupes armés rend difficile le travail de réconciliation que nous faisons comme chefs coutumiers pour le vivre ensemble entre les communautés* ». Dans le même sens, un maire d'une ville du Nord-Kivu avait déclaré : « *la ville est en danger à cause de la montée en puissance d'une strate sociale majoritaire dans les antivaleurs. C'est une jeunesse incontrôlée, déconnectée de la sagesse de ses pères et irrespectueuse des leaders sociaux du milieu* ».

Identification aux personnes justes ou « héros » comme des modèles à suivre

En plus des leaders informels ou conventionnels, les membres des communautés rencontrées attachent une grande valeur à la vertu, à l'intégrité et au courage. Ces qualités peuvent être le fait de figures plus connues ou de personnes ordinaires, qui se sont particulièrement distinguées au plus fort des conflits. Aux yeux des autres, elles incarnent des valeurs morales auxquelles aspire la communauté tout entière. Le besoin communément partagé de voir leurs noms popularisés ou immortalisés pour servir d'exemples aux plus jeunes et aux générations futures est aussi senti. Il se traduit parfois à travers l'immortalisation des noms par des rues, des écoles, des hôpitaux, des cimetières, dédiés à la mémoire de ceux qui sont reconnus comme des justes ou des « héros », pour préserver et célébrer leurs actions. Cette situation est particulièrement le cas au Rwanda où il existe une médaille destinée à élever des individus jugés méritants à l'ordre des Justes. Ces reconnaissances sont indistinctement décernées à ceux qui ont sauvé les autres ou résisté pendant le génocide contre les Tutsi. De tels actes de courage peuvent transformer les relations interpersonnelles mais aussi changer la vision des victimes : « *j'ai trouvé la force de pardonner après avoir survécu au génocide, grâce à un Hutu qui m'avait protégé et caché. Cet acte m'a permis de ne pas prendre tous les Hutu comme des génocidaires* »¹⁰⁰. De nombreux exemples montrent que même dans les pires moments de la violence, il y a toujours des personnes, connues ou anonymes, qui restent « Justes » et sont qualifiées avec ce terme ou celui de « héros » : « *mon père était pasteur, il a refusé de suivre les autres et a caché ses voisins au péril de sa vie. Il a acquis le respect de tous après la crise* » (Burundi). Ces personnes servent d'exemple pour montrer que n'importe qui est capable de faire partie de la solution pour briser les cycles de la violence.

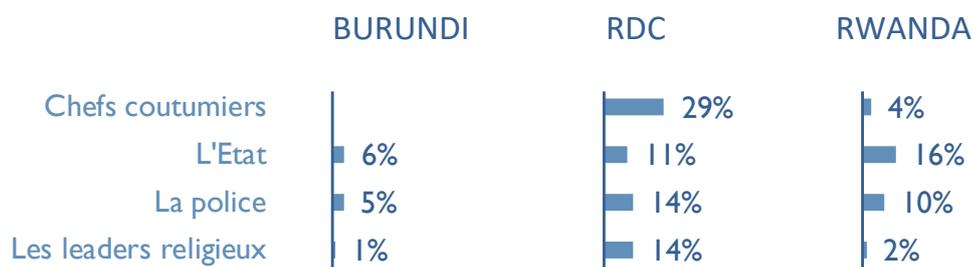
99 FG tripartite à Kamanyola, RDC

100 FG du district de Rusizi, RDC

Allégeance aux autorités traditionnelles

En RDC, les chefs coutumiers viennent avant l'Etat et la police dans la résolution des conflits avec 29%. Cependant, leur contribution dans la gestion des conflits est diversement appréciée : « *au lieu de payer mes taxes à l'Etat de Kinshasa ou au gouverneur de province, je préfère les payer au chef de groupement qui nous aide en cas de conflit ou des difficultés* ».

Figure 42 : Rappel des acteurs impliqués dans la résolution des conflits (tirée de la figure 29)



* Réponses multiples les plus courantes mentionnées par au moins 10% dans un pays

Ce point de vue n'est pas partagé par tout le monde : « *lorsque nous avons fui les guerres de 1996 et 2008, les gens avaient laissé champs et parcelles dans leurs villages... à notre retour, les chefs coutumiers les avaient vendus. Jusqu'à ce jour nous continuons à vivre sans terre dans notre propre village* »¹⁰¹.

Dans certaines zones, des participants remettent en cause le système lui-même. Ils acceptent mal la monopolarisation du pouvoir par une famille ou une ethnie ; l'occupation de plusieurs fonctions par l'autorité coutumière ; la transmission héréditaire du pouvoir.

La question de la participation des chefs coutumiers dans la résolution des conflits n'a pas été posée au Burundi et, au Rwanda, les résultats montrent que leur place est très marginale (4%). Au Burundi, l'institution traditionnelle des BASHINGANTAHE a été controversée à la suite des divisions ethniques et sa réhabilitation, prévue dans l'Accord d'Arusha, n'a jamais été faite.

101 FG de Fizi, RDC

Acteurs et compétences émergentes dans la recherche de paix

Engagement croissant des femmes à changer la vie au sein des familles et de la communauté

Dans les trois pays, la tradition prédispose les femmes à occuper une place secondaire, mais elles creusent petit à petit leur sillon dans l'adversité pour pallier les défaillances des hommes, mais aussi pour assumer leurs propres responsabilités et pour subvenir aux besoins de leurs familles submergées par les conflits et la pauvreté. Leur participation dans la gestion des biens et des ressources est acceptée par 82 % des répondants au Rwanda et 82% au Burundi, contre 42% seulement en RDC où les traditions semblent plus assumées.

Au Rwanda et au Burundi, les écarts sont infimes ou inexistantes entre hommes et femmes lorsqu'il est demandé aux participants d'évaluer la contribution des personnes âgées à la réconciliation. Au Rwanda, c'est l'égalité parfaite entre hommes et femmes (87%). Au Burundi, la différence est petite en faveur des hommes, 91% contre 90% pour les femmes. En RDC, il y a une différence de cinq points, 58% pour les hommes contre 53% pour les femmes. Mais c'est tout de même supérieur à la moyenne, car dans ce pays, la grande majorité des autres acteurs sont sous la barre de 50%.

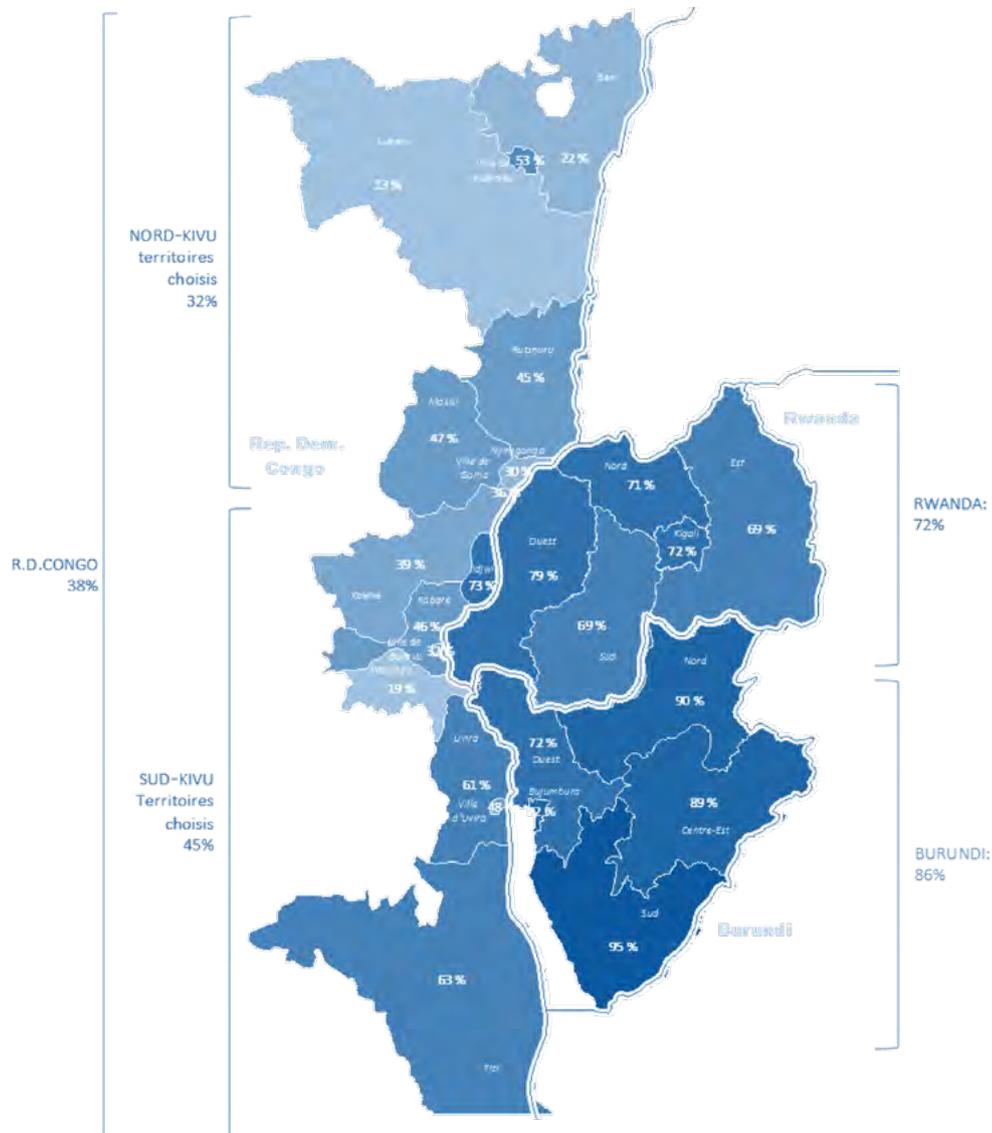
Le rôle des femmes ne se limite pas à la sphère domestique. Celles-ci prennent parfois les devants pour endosser des rôles traditionnellement masculins, remettant ainsi en cause l'ordre établi. Cette mutation culturelle encore embryonnaire est symbolisée par l'exemple des femmes de Kiwanja, qui se sont montrées particulièrement courageuses en bravant le danger pour rencontrer des jeunes miliciens dans leur maquis afin de les convaincre de se désengager de groupes armés. Celles-ci sont alors allées voir les responsables de l'armée qui ont accepté de libérer les champs. Grâce à leurs capacités de leadership, elles ont réussi à engager tout le monde dans le processus de démobilisation, entre autres, les mères des miliciens, les militaires et finalement les jeunes miliciens¹⁰².

Dans d'autres zones aussi, est observé « *le pouvoir des femmes à changer positivement les choses à travers les structures communes comme les bornes fontaines, les marchés, les rivières, les occasions de deuil qui sont des cadres qui facilitent leur rapprochement* »¹⁰³.

102 FG de Kiwanja, RDC

103 Interview avec le chef de bureau des affaires sociales et actions humanitaires de Lubero, RDC

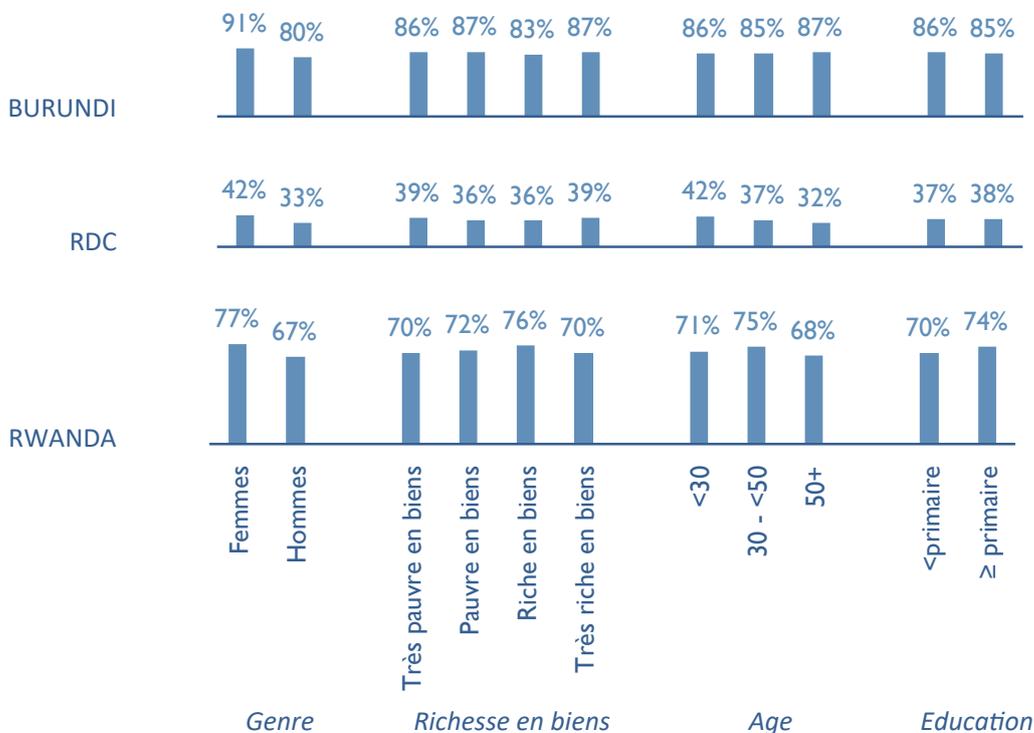
Figure 43 : Importance de prendre en compte les besoins spécifiques des femmes pour la réconciliation (% beaucoup d'importance)



L'importance de prendre en compte les besoins des femmes dans les processus de réconciliation est diversement appréciée. En RDC, le nombre de répondants qui jugent cela important est de 38%, une moyenne qui ne serait pas aussi faible sans les niveaux extrêmement bas des territoires de Lubero (13%), de Walungu (19%) et de Beni (22%). Il est difficile d'avancer une quelconque hypothèse pour expliquer les différences de ces zones, mais on pourrait seulement se demander s'il ne s'agit pas à la fois de pesanteurs culturelles, combinées au nombre limité de programmes qui assurent le plaidoyer sur l'importance de prendre en considération les besoins spécifiques des femmes dans la réconciliation.

Au Rwanda, le taux de répondants qui comprennent l'importance de prendre en compte les besoins spécifiques des femmes pour la réconciliation n'est ni faible ni trop élevé (72%), comparativement aux opinions habituellement très favorables à l'égalité genre. C'est au Burundi que le taux est le plus élevé (86%), on peut supposer que cela représente des aspirations existantes pour faire évoluer les avancées déjà obtenues par les femmes dans les institutions, mais aussi à cause du débat qu'il y a dans des domaines socio-culturels, notamment les inégalités hommes-femmes devant l'héritage et la succession.

Figure 44 : Importance de prendre en compte les besoins des femmes pour la réconciliation par caractéristiques démographiques (% des répondants accordant une grande importance)

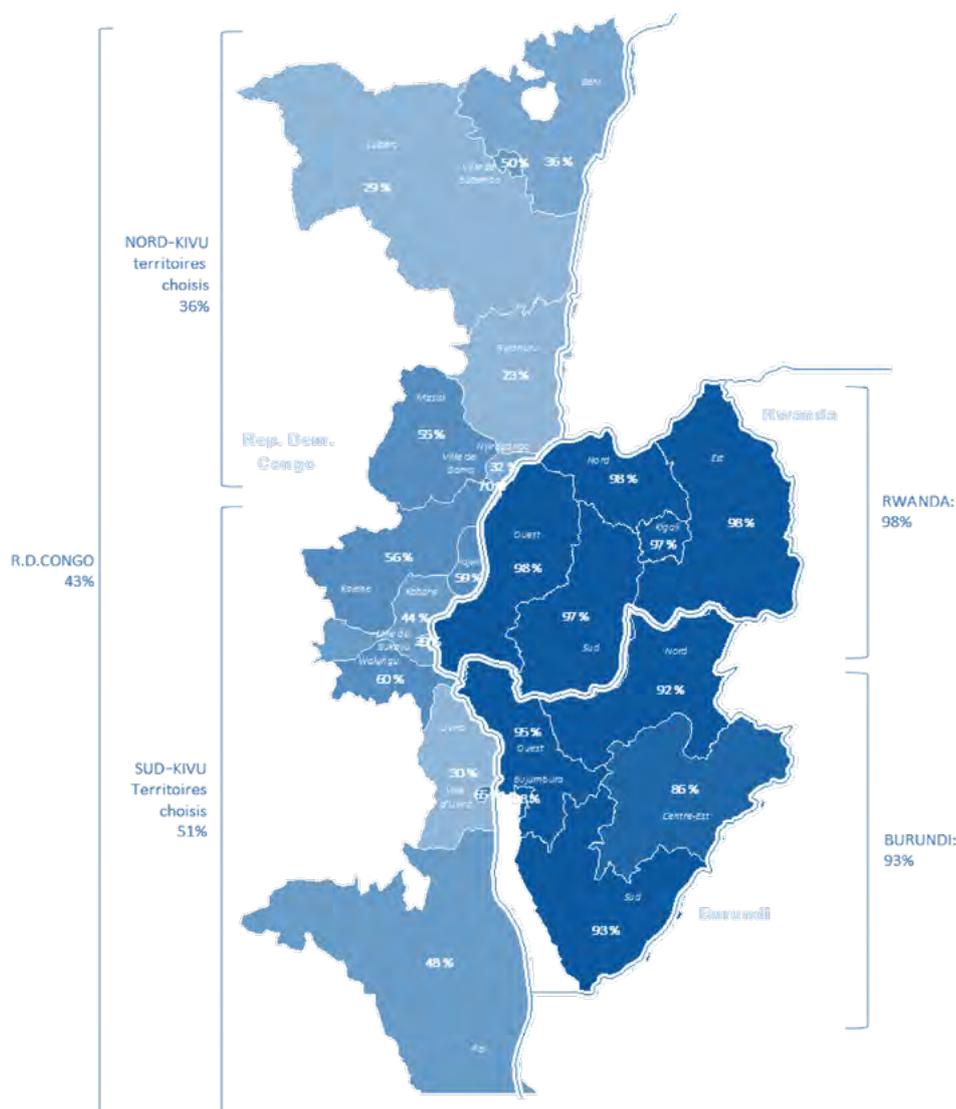


Il y a lieu de constater ici que plus une personne est avancée en âge, moins elle a tendance à accorder plus d'importance à la prise en compte des besoins de la femme dans la réconciliation.

Présence des femmes dans les instances de décision

Les perceptions égalitaires entre hommes et femmes semblent être une réalité, selon les réponses des participants à cette recherche.

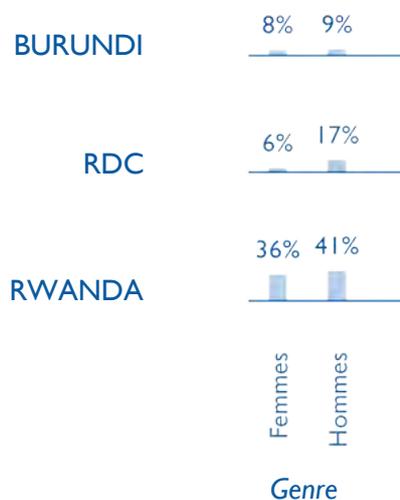
Figure 45 : Présence de femmes dans les instances de prise de décision du quartier / village



Au Rwanda, presque 100% des répondants sont favorables à ce que les femmes soient présentes dans les instances locales de prise de décision. Au Burundi, ce taux est aussi élevé, à plus de 90%. En RDC, seulement 43% de participants à la recherche y sont favorables. Cependant, dans ce pays, les pesanteurs culturelles résistent à une plus forte participation de la femme dans le processus de la prise de décision, comme le mentionne ce participant à la recherche de Luvungi, au Sud-Kivu : « *même quand vous insistez pour qu'une femme entre dans la gestion, la population refuse* »¹⁰⁴. Mais en même temps, une femme Hutu est devenue maire adjointe de la ville de Beni dans une zone Nande, alors même qu'elle n'est pas native de celle-ci, signe que les mentalités peuvent évoluer.

¹⁰⁴ Entretien avec un chef traditionnel, Luvungi, RDC

Figure 46 : Perception du niveau d'influence sur les décisions au niveau local (village) par sexe des répondants



Le sentiment d'influence des répondants sur les décisions locales est très faible au Burundi et en RDC, relativement élevé au Rwanda. La lecture croisée montre que le sentiment d'influence est plus faible chez les femmes, particulièrement en RDC, 6% contre 17% pour les hommes, et 36% (F) contre 41% (H) au Rwanda. Au Burundi, l'influence des femmes sur les décisions au niveau local est presque identique à celle des hommes, 8% contre 9%.

Pourtant, la reconnaissance légale de la participation de la femme est présente. Au Burundi, celle-ci, dans les instances de gouvernance nationale et locale est passée de 30 à 40% dans la nouvelle Constitution de 2018. En RDC, la parité homme-femme est inscrite dans la Constitution mais peine à être appliquée.

Au Rwanda, les femmes occupent 49 des 80 sièges de députés, soit plus de 61,25%, le score le plus élevé dans le monde. Ce qui peut être une des raisons qui expliquent cet écart de perceptions de l'influence de la femme dans les trois pays voisins.

Aspiration des jeunes à la connaissance de la vérité et à devenir meilleurs

Les jeunes des trois pays sont confrontés à des situations différentes. Certains d'entre eux vivent aujourd'hui dans des zones en situation de conflit et d'autres évoluent dans un environnement de reconstruction. Au Rwanda, seuls 29% des moins de 30 ans affirment avoir vécu des expériences de conflits contre 86% des plus de 50 ans. Ils sont 58% au Burundi contre 90% des plus de 50 ans. En RDC, le nombre des moins de 30 ans qui affirment avoir des expériences personnelles de conflits atteint 76% ; un taux presque similaire à celui de plus de 50 ans (80%).

A l'est de la RDC, le contexte permanent d'insécurité ne laisse pas beaucoup de choix aux jeunes déscolarisés et privés d'emplois qui se laissent facilement tenter d'adhérer à des groupes armés qui leur procurent un sentiment de sécurité et l'accès à des biens.

Cependant, la contribution des jeunes à la paix et la réconciliation est jugée positivement par 91% au Burundi et 77% au Rwanda, contre 43% en RDC. Dans les groupes de discussion, les participants relèvent beaucoup de signes qui montrent que les jeunes cherchent des voies pour sortir de la spirale négative, développant des ini-

tiatives qui visent à survivre et, mieux, à s'épanouir et à prendre leur destin en main : « *ici dans la localité tout le monde connaît un jeune qui était connu pour son activisme. Mais depuis qu'il est engagé dans un projet de développement dont il est d'ailleurs à la tête, il a complètement changé. Pensez-vous que ceux qui l'ont manipulé avant pourraient aujourd'hui réussir à le recruter ? Je suis sûr qu'ils ne tenteraient même pas* »¹⁰⁵.

En RDC, les participants aux discussions citent l'existence des « *assemblées* » qui regroupent des jeunes de toutes les communautés ethniques, des espaces qui contribuent à la déconstruction des stéréotypes et à la promotion de la paix et la réconciliation.

Il existe des opportunités intéressantes à saisir au niveau la famille, de la collectivité et de l'Etat pour aider les jeunes à se réaliser et à devenir les leaders positifs de demain. Ceci peut se faire à travers des cadres d'apprentissage des compétences humaines et morales, des balises essentielles de la vie. Ainsi, au rang de ces compétences humaines, les répondants citent en tête les bonnes manières, pour 99% au Burundi, 98% au Rwanda et 87% en RDC. Viennent ensuite l'éducation à la paix pour 98% au Burundi et au Rwanda et 88% en RDC ; l'éducation civique pour 85% en RDC, 95% au Burundi et 98% au Rwanda. La religion est également citée dans tous les trois pays, 63% au Burundi, 85% en RDC et 97% au Rwanda.

Les jeunes nourrissent aussi l'aspiration de connaître la vérité et de se réconcilier avec le passé : « *chacun le raconte à sa façon et on ne sait pas discerner le vrai du faux (...). Nous sommes victimes de notre ignorance (tuzira n'ivyo tutazi)* »¹⁰⁶. Et ils en appellent à la responsabilité des plus âgés et des parents : « *j'ai vu un système intéressant au Rwanda au cours de mes années d'étude, on réunit les jeunes et on invite un aîné à leur raconter l'histoire (GUTARAMA). Ça évite le sentiment d'être perdu ou déraciné* »¹⁰⁷.

**Figure 47 : Importance pour la réconciliation
(% des répondants accordant une grande importance au partage de l'histoire des conflits avec les jeunes)**



Ce souci de partager l'histoire des conflits aux plus jeunes est partagé par 76% des répondants au Burundi, 91% au Rwanda et un peu moins en RDC (44%). Mais si c'est une histoire mal racontée, comme rencontré parfois dans la communication parentale ou politique, elle peut diviser au lieu de réconcilier : « *nos parents nous ont tellement dit du mal des Hutu quand nous étions dans les camps de déplacés que je les prenais pour des monstres (sinarizi ko ari abantu numva bameze nk'ibikoko). Ce n'est que quand j'ai été orienté au secondaire et partagé la classe*

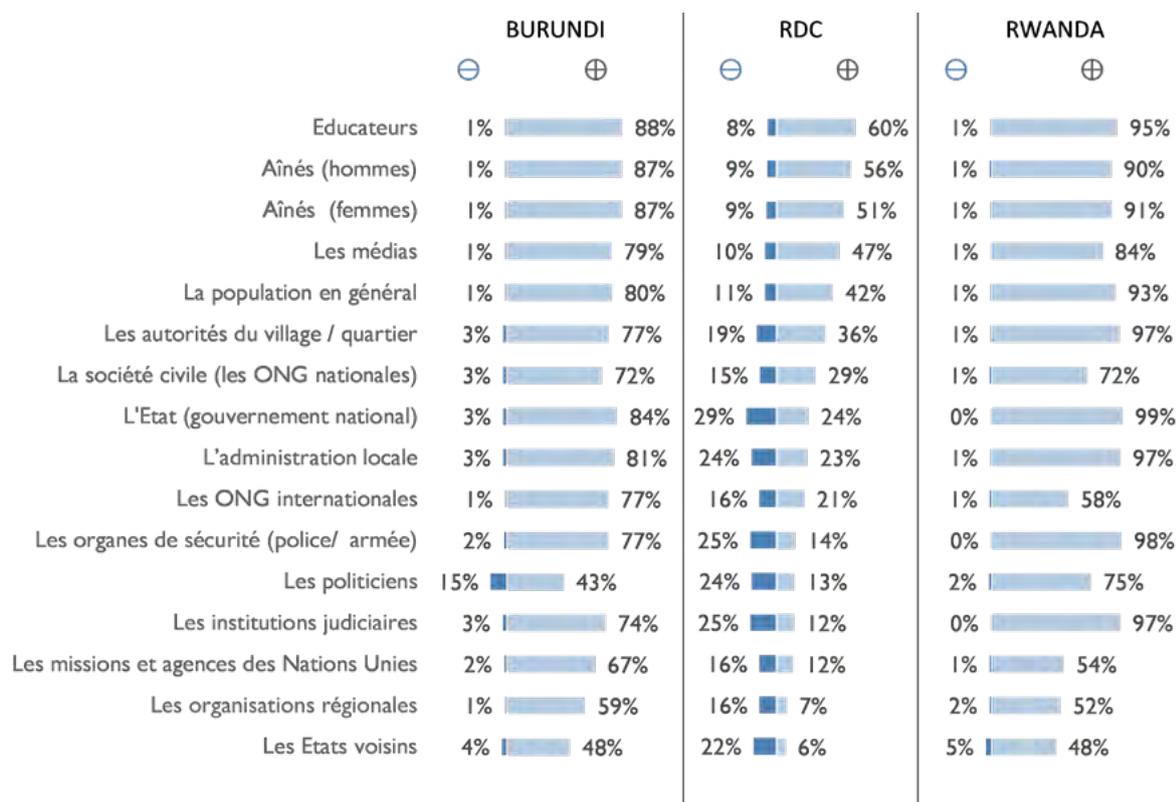
105 FG de Bubanza, Burundi

106 FG de Kanyosha, Burundi

107 FG de Goma, RDC

avec eux que j'ai compris combien j'avais une fausse image. Depuis cette époque, mon meilleur ami est un Hutu et nous avons gardé cette grande amitié jusqu'à aujourd'hui ». ¹⁰⁸

Figure 48 : Perception de la contribution d'acteurs sélectionnés à la mémoire du passé (contribution négative - positive)



* Perception de contributions positives et négatives représentées. La différence avec 100% est due à ceux qui ne voient ni contribution positive ni contribution négative ou sont incertains.

Pour une transmission juste de la mémoire du passé, le rôle de l'éducateur est jugé capital, même si tous les acteurs sont interpellés. Les résultats de la recherche montrent que 95% des répondants au Rwanda, 88% au Burundi et 60% en RDC accordent plus de pouvoirs aux éducateurs. En 2^{ème} position viennent les aînés hommes ou femmes presque ex-aequo. Le pouvoir des institutions étatiques est dominant au Rwanda avec près de 100% (le gouvernement, l'armée et la police, la justice, les autorités locales). Au Burundi, la Commission vérité et réconciliation est citée en 8^{ème} position, à égalité avec les jeunes (77%).

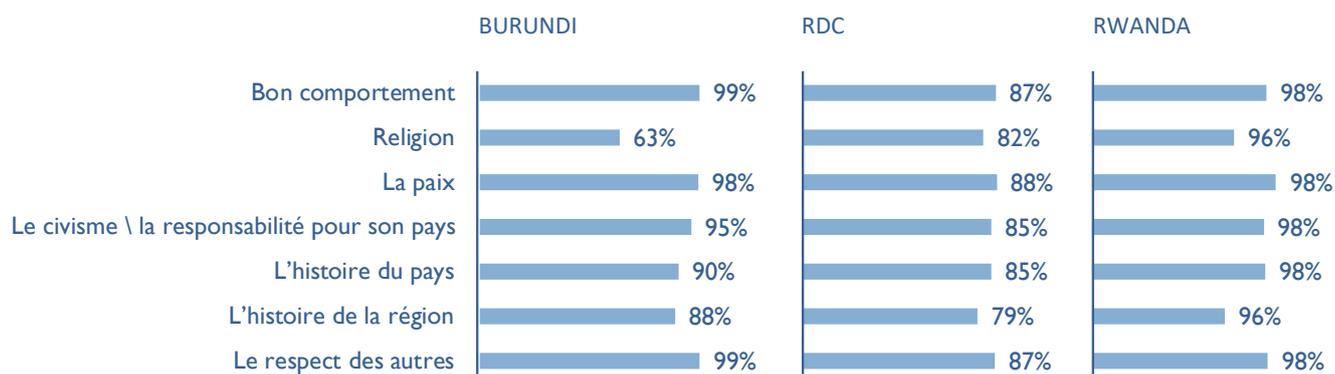
Pour des raisons déjà mentionnées, le niveau de notoriété de ces acteurs internationaux est généralement bas et va jusqu'à moins de 10% en RDC. En même temps, leur rôle direct n'est pas pertinent non plus pour la transmission de la mémoire. Par contre, ils peuvent accompagner les efforts nationaux, notamment à travers les ONG qui sont sur la même balance au Burundi et au Rwanda (72%).

108 FG de Bujumbura Mairie, Burundi

Aspirations à la formation aux valeurs humaines

En plus de la transmission de la mémoire du passé, d'autres disciplines sont jugées essentielles pour l'éducation de la jeunesse à la réconciliation.

Figure 49 : Matières à enseigner pour la réconciliation



Les résultats de la recherche montrent que parmi les matières à enseigner selon les vœux des répondants, dans l'optique de la réconciliation, c'est le bon comportement, le respect des autres, l'éducation à la paix et l'éducation civique qui viennent en premier dans des proportions qui vont de 85% à près de 100%. L'histoire du pays et de la région ensuite, presque dans les mêmes proportions. Au Burundi, on voit que la religion n'est pas aussi importante que dans les deux autres pays. Une des raisons est peut-être le fait que les relations entre l'Église catholique et le parti au pouvoir sont souvent tumultueuses, à cause des divergences de vision sur le mode de gouvernance.

Compétences émergentes

Leçons apprises des conflits

Les conflits font endurer beaucoup de souffrances à tous ceux qui en sont affectés. Mais ils peuvent aussi servir d'expérience instructive et de leçons positives. Et plus souvent, les participants aux focus groupes de discussion revenaient sur le constat amer qu'aucun groupe, ni personne ne sortira gagnant de la violence. Des gens en arrivent à réaliser qu'ils souffrent ensemble : « *tout le monde fuit et tout le monde est pillé. La guerre ne choisit pas ses victimes* »¹⁰⁹.

Cependant, malgré toutes ces leçons négatives, les gens ont gagné quelque chose de positif : « *on est plus forts ensemble, avec nos différences* »¹¹⁰. Ou encore à devenir des personnes meilleures : « *l'expérience rend sage* »¹¹¹.

109 FG de Bunagana, RDC

110 FG de Bunagana, RDC

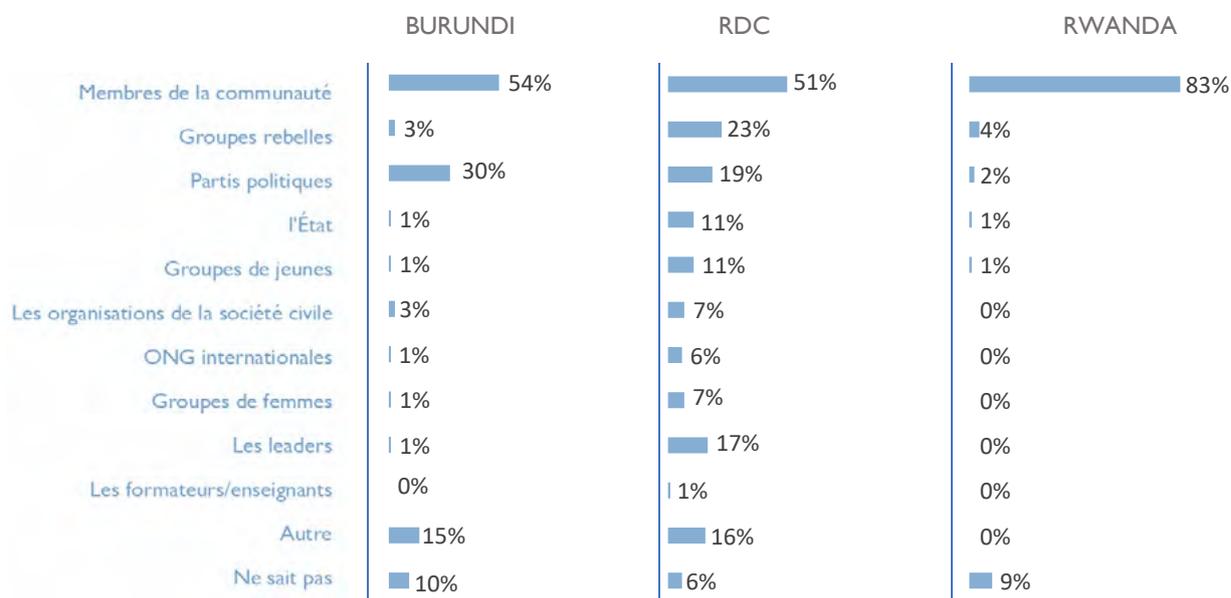
111 FG de Kitshanga, RDC

La résistance aux rumeurs varie cependant selon le milieu géographique. Les rumeurs circulent plus souvent dans les zones qui traversaient une situation de conflits violents au moment de la collecte des données, telles que Beni (42%), Fizi (45%), Lubero (48%), Kalehe (49%) et Butembo (55%). Ceci pourrait justifier le nombre élevé des personnes estimant que les rumeurs sur les conflits circulent beaucoup dans leurs zones. Pour Kalehe, celles sur le mouvement des FDLR qui circulaient entre Masisi, Rutshuru, Fizi et Uvira au moment de l'enquête pourrait justifier ce taux. Au Rwanda, il y a une différence de près de 10% entre les provinces limitrophes avec des pays voisins avec lesquels il existe des tensions, au nord et au sud, et les autres provinces.

En RDC, des participants disent avoir vu circuler « des tracts demandant aux Rwandophones de rentrer chez eux »¹¹³. D'autres rumeurs signalent qu'il y aurait « un contrat signé à Lamera pour l'annexion d'une partie du Congo au Rwanda et que maintenant les pays voisins voudraient prendre le territoire par la force ». La vulnérabilité face aux rumeurs qui prônent la résistance à la réponse à l'épidémie d'Ebola, qui entraîne de graves conséquences sur la vie des gens, peut également être mentionnée.

Sur l'origine de ces rumeurs, les répondants signalent que les membres de la communauté en sont les premiers propagateurs : 51% en RDC, 54% au Burundi et 83% au Rwanda. En RDC, les groupes armés viennent en deuxième position (23%), suivis par les leaders locaux (19%). Au Burundi, ce sont les partis politiques qui occupent la 2ème place (30%).

Figure 51 : Qui fait circuler les rumeurs (% des répondants) ?



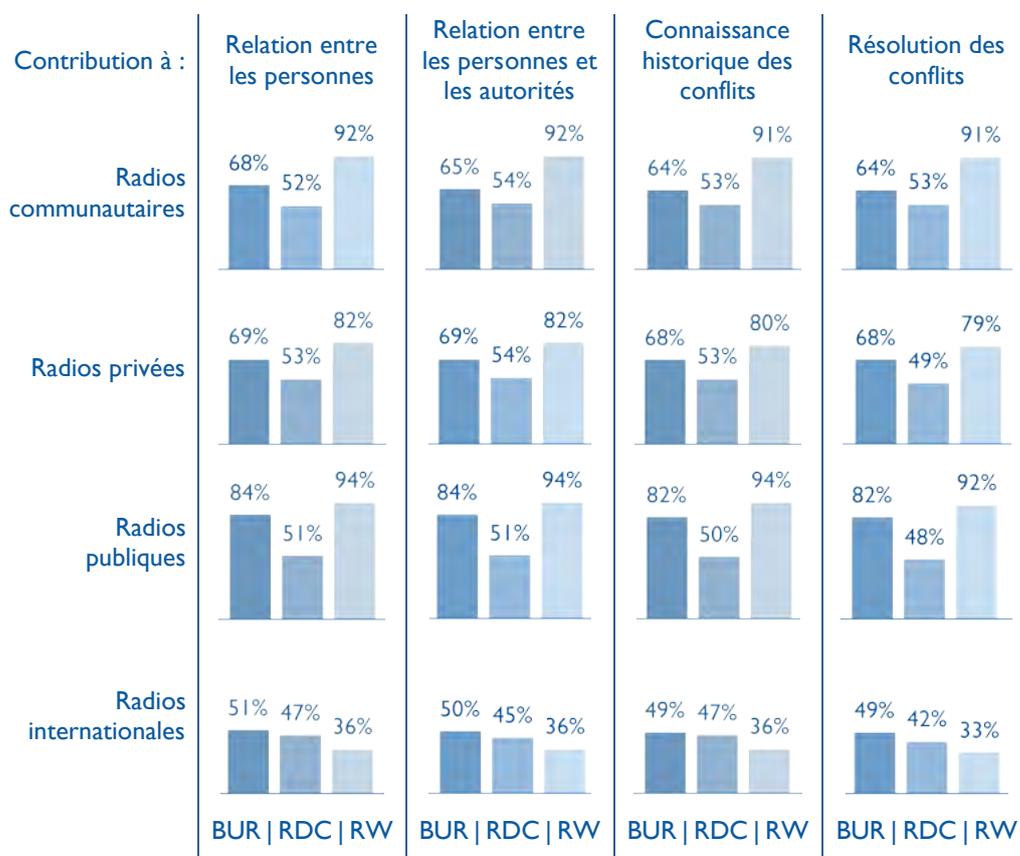
* Réponses multiples les plus courantes mentionnées par au moins 10% dans un pays

113 FG de Bunagana, RDC

Recours aux médias comme source d'information

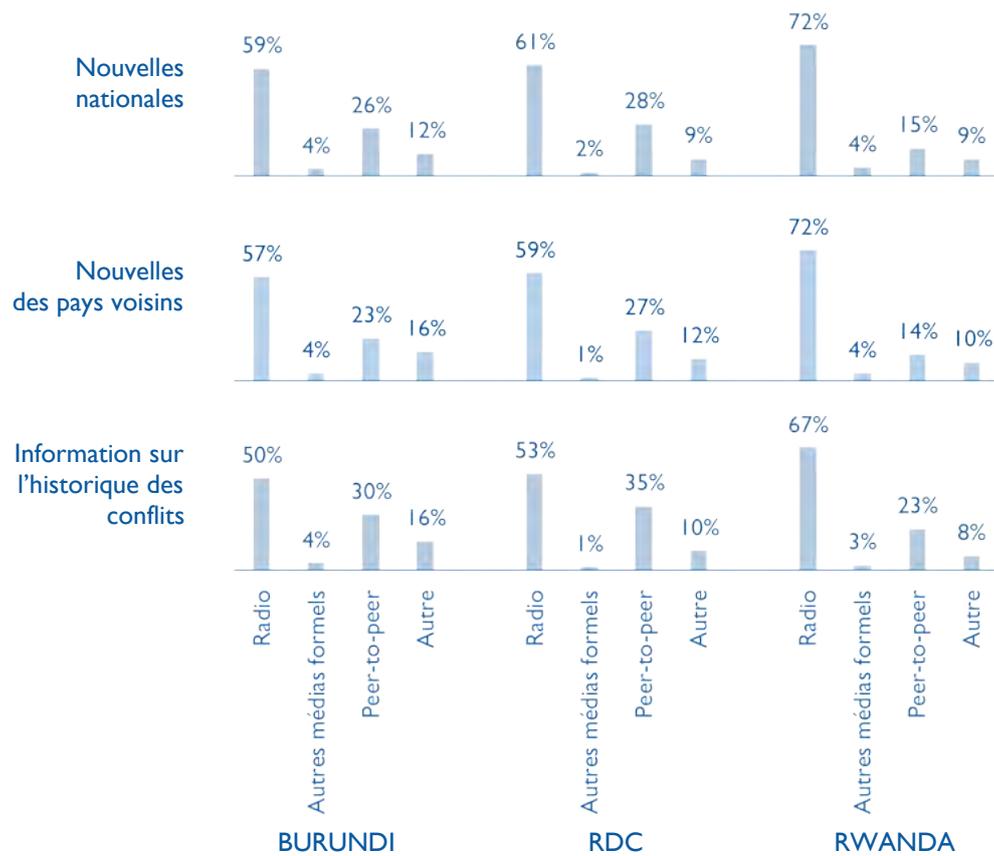
Pour se protéger contre les rumeurs, les gens cherchent à s'informer, par les médias ou par leurs pairs (voir plus bas, les sources d'information). Dans les trois pays, c'est la culture de l'oralité qui prédomine sur les autres sources d'information. Les émissions radio, qui garantissent les connexions au sein de la communauté, à l'intérieur des pays et entre les pays, sont citées parmi les quatre premiers acteurs qui contribuent à l'information. Elles sont aussi mentionnées pour leur contribution dans la transmission de la mémoire du passé et dans la résolution des conflits.

Figure 52 : Contribution des radios à la réconciliation (% contribution positive)



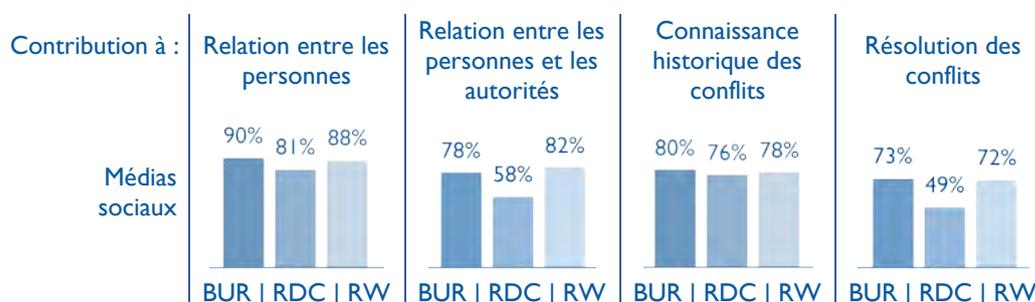
La radio reste la principale source d'information dans les trois pays et plus particulièrement au Rwanda pour près de 70% des répondants. Au Burundi et en RDC, elle est en concurrence avec les autres sources d'information dont la rumeur ou le bouche à oreille. La place des radio internationales qui par le passé constituaient la seule alternative, n'est pas comme source d'information, n'est pas aussi importante que celle des radio publiques, privées et communautaires, qui se sont multipliées et proposent des programmes plus diversifiés et traitent beaucoup de sujets de proximité et dans les langues nationales.

Figure 53 : Source principale d'information sur les sujets sélectionnés



Les médias sociaux constituent une autre source d'information et de relations sociales. Ils offrent aux individus la possibilité d'entrer en relations les uns avec les autres. Mais leur utilisation reste marginale en dehors des milieux urbains, à l'exception de la RDC: Butembo (52%), Goma (47%) et Uvira (40%). Par comparaison, les utilisateurs de médias sociaux représentent 44% à Bujumbura (Burundi) et 33% à Kigali (Rwanda). C'est surtout lors des entretiens dans les milieux urbains et davantage avec les plus jeunes que ce moyen de communication et d'information était le plus signalé. Les plus instruits, les plus riches, les plus jeunes et les hommes sont les plus susceptibles d'utiliser les médias sociaux. Parmi ces réseaux sociaux, les plus courants sont des plateformes telles que WhatsApp et Facebook, utilisées par les deux tiers des répondants. Si les médias sociaux sont sous-représentés, leur contribution à la réconciliation est perçue plus positivement que celle des radios, que ce soit au Rwanda, au Burundi ou en RDC.

Figure 54 : Contribution des médias sociaux à la réconciliation (% contribution positive)



La contribution des médias sociaux à améliorer les relations interpersonnelles est jugée très importante, 90% au Burundi, 88% au Rwanda et 81% en RDC. En matière de relations avec les autorités, la part des médias sociaux descend significativement, 58% en RDC, 78% au Burundi et 82% au Rwanda. Leur contribution dans la connaissance des conflits remonte dans les perceptions à plus ou moins 80% des répondants dans les trois pays. Celle relative à la résolution des conflits n'est pas aussi bien créditée, elle descend même à 49% en RDC, à 72% au Rwanda et 73% au Burundi. Des témoignages font état d'utilisation de réseaux sociaux à des fins nuisibles : « Des exilés en France qui m'envoient souvent des messages (sms) me disant que je ne peux rien faire pour me tirer de ma vulnérabilité »¹¹⁴.

114 FG avec les démobilisés, Musanze, Rwanda

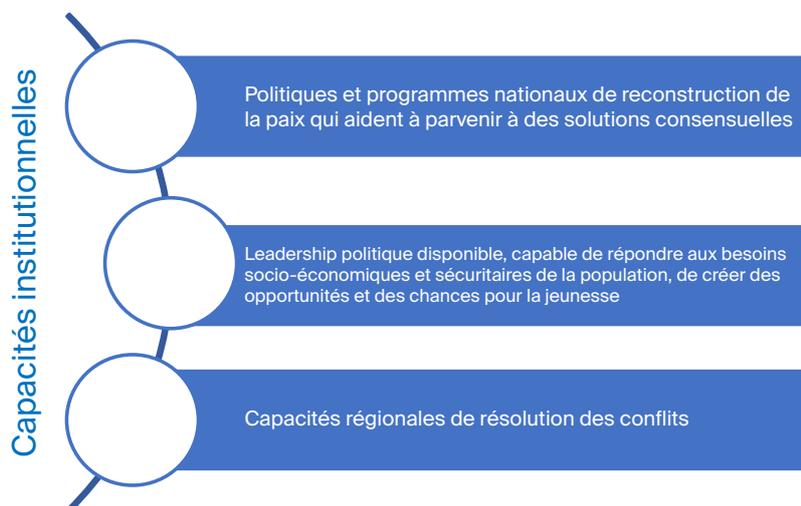
Capacités institutionnelles



Capacités institutionnelles

Les capacités de résilience individuelles, relationnelles et traditionnelles sont des piliers essentiels mais pas suffisants pour une réconciliation durable. Elles ont besoin d'être complétées et renforcées par l'action des institutions étatiques. Car en effet, la réconciliation dépend aussi des capacités de l'Etat à tracer la voie et à fixer le cap, pour tirer les leçons du passé et tourner la page ainsi que construire des solutions du futur.

A ce titre, trois éléments seront analysés dans les lignes qui suivent, à savoir : 1) le sentiment de satisfaction des populations consultées vis-à-vis des efforts des pays en matière de politiques publiques et de programmes nationaux de cohésion sociale, de paix et de réconciliation; 2) leurs perceptions de la qualité des réponses à leurs besoins socio-économiques et sécuritaires ; 3) sur les efforts des Etats à assurer les bonnes relations avec les voisins et à gérer au mieux les conflits régionaux. Pour mesurer ces perceptions, les données ont été collectées par le biais du questionnaire quantitatif, mais également à travers des groupes de discussion et des entretiens individuels.



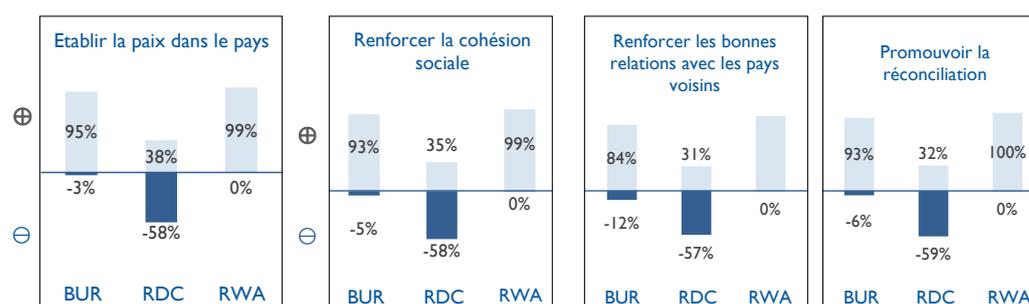
Le rôle des politiques et programmes nationaux de reconstruction de la paix

Une politique publique volontariste pour la cohésion sociale et la réconciliation nationale a déjà montré son efficacité, comme au Rwanda et dans une faible mesure en Afrique du Sud. Dans cette sous-section nous essayons de démontrer combien le rôle de l'Etat est capital dans un processus de réconciliation nationale.

Lois, politiques, pratiques et programmes officiels de réconciliation

Le rôle de l'Etat est de fixer le cap, tracer la voie qui permet de tirer les leçons du passé et tourner la page ainsi que construire des solutions. La réconciliation dépend de ses capacités à assumer ces responsabilités, en créant des conditions pour trouver des solutions acceptables pour tous. Mais elle va également avec l'inclusion socio-économique, la qualité de la gouvernance, la sécurité.

Figure 55 : Perception des performances du gouvernement dans la promotion de la paix et la réconciliation
(% jugeant le gouvernement au moins moyennement performant v. non performant)



* Perception positives et négatives des efforts de l'Etat.
La différence avec 100% est due à ceux qui sont incertains.

L'Etat est crédité d'une appréciation presque maximale au Rwanda pour ses capacités à établir la paix (99%) et promouvoir la réconciliation (100%), un peu moins pour la cohésion sociale (93%). Au Burundi, le taux est également au-delà de 90%, sauf pour ce qui concerne les bonnes relations avec les pays voisins (84%). En RDC, les capacités de l'Etat sont jugées très faibles, le taux le plus élevé des opinions positives est de 38%. Les processus politiques et institutionnels de reconstruction de la paix et la réconciliation suivent des cheminements qui varient, selon l'histoire spécifique de chaque pays.

Au Burundi, la réconciliation a été un long processus de négociations qui a abouti à l'Accord d'Arusha en 2000. Au cœur de l'Accord, des quotas de partage ethniques du pouvoir politique et militaires entre Hutu et Tutsi ainsi que la démobilisation des anciens combattants pour construire une armée et une police rassurantes pour tous. Des participants aux groupes de discussion citent ce programme comme un succès : « la réforme de l'armée a été salutaire pour notre pays. Tout le monde se souvient combien cette institution était source de polémique dans ce pays. Cette réforme a bien réussi et a été très importante pour la stabilité du pays »¹⁵.

L'Accord prévoyait aussi une Commission d'enquête judiciaire internationale (CEJI) et une Commission natio-

115 FG de Kanyosha, Burundi

nale pour la vérité et la réconciliation (CNVR). Ce n'est qu'en décembre 2014 que la CNVR fut mise sur pied, dans un contexte socio-politique tendu par les signes avant-coureurs de la crise de 2015. Sans oublier une Commission nationale prévue par l'Accord d'Arusha, pour rétablir les réfugiés qui sont rentrés dans leurs biens (la CNTB).

Ce processus de réconciliation n'a pas toujours été linéaire. Le pays a connu des hauts et des bas, des épisodes de stress politiques et sociaux et plus particulièrement en 2015. Depuis 2018, l'Accord d'Arusha a cessé d'être le cadre de référence et le gouvernement a clôturé, non sans contestations, ce contrat social et politique par une nouvelle Constitution adoptée en mai par référendum. Mais en dépit des risques de retour en arrière, la société a résisté grâce aux capacités de résilience acquises au fil du temps.

Au Rwanda, « l'accent est mis sur l'unité nationale, modélisée dans le concept de « Ubunyarwanda » qui lie les Rwandais en un seul peuple et qui est leur identité avant tout ». Une unité des Rwandais qui « *partagent un destin commun, appartiennent au même pays et comprennent que personne n'y a plus de droit que l'autre au point de les chasser ou de chasser un élément hors de lui-ou de ce pays*¹¹⁶.

Les résultats quantitatifs montrent que presque 100% des répondants placent leur confiance dans les capacités de l'Etat. Au Rwanda, les participants font allusion à une approche portée par une volonté politique forte et un leadership fort, « *un grand pilier du processus de réconciliation pour réformer les lois, les politiques et les institutions (...), « je suis confiant que l'histoire du génocide ne va pas se répéter au Rwanda, car nous avons un gouvernement qui nous rassure* ». Concernant les mécanismes spécifiques de réconciliation, une Commission nationale pour l'unité et la réconciliation est lancée (1999), suivie entre 2002 et 2012 des juridictions Gacaca. Il y a également entre autres des mesures symboliques comme la suppression de l'ethnie sur les cartes d'identité.

Cependant, le chemin de la réconciliation est encore long : « *quand des personnes adultes vous disent que les opportunités d'emploi sont pour les Tutsi et que le temps des Hutu est révolu, vous comprenez que les frustrations ethniques existent toujours (...). La politique actuelle d'emploi ne prône pas la discrimination ethnique, mais il y a des institutions/organisations où la prédominance d'une ethnie saute aux yeux* »¹¹⁷. Le même genre de témoignages a été collecté au sujet des tribunaux Gacaca : « *il y en a qui retournent dans la communauté et huent les survivants en disant nous avons purgé nos peines et ne vous devons rien. Ça nous blesse davantage* »¹¹⁸. Des attentes non satisfaites sont exprimées par des survivants du génocide contre les Tutsi : « *malgré les efforts du gouvernement, nous devrions aussi recevoir l'indemnisation mais cela n'a pas eu lieu. Les riches [qui ont commis le génocide] sont en train de vendre leurs biens pour s'exiler en Europe et revenir nous exterminer plus tard* »¹¹⁹.

Pour les participants, il y a eu beaucoup d'avancées, mais quand quelqu'un vient de loin, la guérison prend du temps : « *le génocide contre les Tutsi fut extrêmement violent et a occasionné d'énormes blessures psychologiques non encore guéries. C'est la raison pour laquelle on ne peut pas dire que la réconciliation a été atteinte à 100%, parce que se réconcilier signifie revivre ensemble.* »¹²⁰

En RDC, au niveau national, le processus de réconciliation a été construit autour de la cohabitation de toutes les composantes communautaires, sur la base de l'accord de Sun City de 2002. Celui-ci prévoyait en outre le lancement d'une Commission de vérité et de réconciliation (CVR), qui n'a pas duré longtemps. A l'échelle des zones concernées dans cette étude, le Plan de stabilisation et de reconstruction (STAREC) était conçu pour les zones de conflits armés, en l'occurrence le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et la province de l'Ituri. Les missions principales

116 Commission nationale pour l'unité et la réconciliation, *le processus d'unité et de réconciliation au Rwanda*, Republic of Rwanda 2016, p.29

117 FG avec les jeunes non scolarisés, Huye, Rwanda

118 FG de Rusizi, Rwanda

119 FG de Gicumbi, Rwanda

120 Interview, Kigali, Rwanda

confiées à ces différentes institutions sont notamment la réhabilitation des infrastructures administratives, la lutte contre la pauvreté et l'impunité des nombreuses exactions et abus commis dans cette partie et la réconciliation intercommunautaire.

Deux programmes de DDR ont été mis en place pour démobiliser, désarmer et réintégrer des milliers de combattants armés et rapatrier les combattants de groupes étrangers : « *parmi les facteurs qui ont favorisé l'actuelle accalmie dans le territoire de Fizi, c'est cette expérience de démobilisation et de réintégration (...) qui a empêché les milices de continuer à rançonner la population* » (FG Fizi, RDC). La MONUSCO indique avoir aidé à démobiliser 124 965 combattants, mais reconnaît les limites de ce programme dont le contexte a changé de paradigme et de typologie. Ce qui suppose un nouveau modèle dynamique et adaptatif¹²¹.

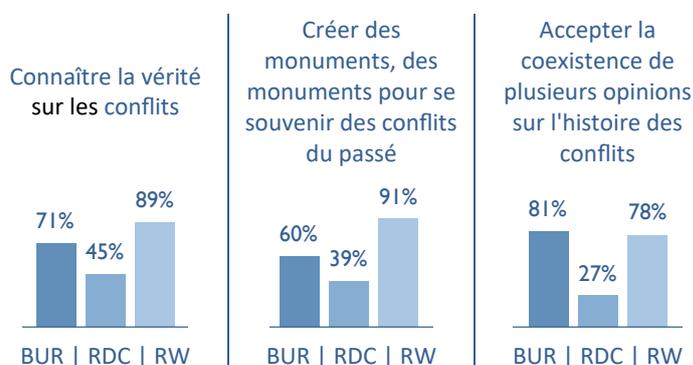
Au Burundi et au Rwanda, des programmes plus ou moins similaires ont été mis en œuvre, mais dans des approches différentes. Au Rwanda, une Commission nationale (RDRC) a été mise sur pied en 1997 avec pour mandat de démobiliser et réintégrer les ex-combattants, accompagné par des formations sur l'unité et la réconciliation : « le niveau de sécurité dont jouit le pays grâce à son armée et de la police qui font preuve d'efficacité en assurant la protection et sécurité des personnes et de leurs biens »¹²². Une femme interviewée au Rwanda donne l'exemple de son association qui regroupe d'autres femmes ex-militaires de l'Armée patriotique rwandaise (APR) et celles des anciennes forces armées rwandaises : « nous discutons de nos problèmes de vie et de développement et nous nous entraïdons dans des circonstances aussi bien heureuses que malheureuses »¹²³.

Les politiques et pratiques qui aident la société à surmonter le traumatisme du passé

Les populations de la région ont été frappées par des crises majeures qui ont laissé beaucoup de séquelles. Des politiques spécialement dédiées à traiter le passé ont été mises en place, plus au Burundi et au Rwanda qu'en RDC. La recherche a voulu mesurer l'adhésion des populations concernées à ces politiques et pratiques.

Processus de vérité et réconciliation

Figure 56 : Importance pour la réconciliation
(% des répondants accordant une grande importance aux éléments suivants)



121 MONUSCO CVR, a Strategic Paradigm Shift: from traditional to 2nd Generation DDR

122 FG de Nyagatare, Rwanda

123 FG de Musanze, Rwanda

En RDC, la connaissance de la vérité n'est pas une grande préoccupation pour la grande majorité des participants à la recherche. Seulement 45% des sondés seraient disposés à celle-ci. Au Burundi, où il y a une CNVR à l'œuvre, le niveau de ceux qui sont favorables à la connaissance de la vérité n'atteint pas les sommets (71%).

Le débat autour de la CNVR a toujours été polarisé et, depuis la crise de 2015, l'environnement n'est pas très favorable à son travail. Ainsi, le nombre de Burundais qui désirent la construction des monuments est de 60%, 91% au Rwanda et 39% en RDC. Au Rwanda, la semaine du 7 au 14 avril est officiellement consacrée à la commémoration du génocide contre les Tutsi et les monuments sont devenus des lieux de mémoire qui sont aussi associés à celle-ci : « *je trouve que les monuments de commémoration sont très importants. Même s'ils nous rappellent le passé difficile, ils servent de matière de réflexion aux auteurs du génocide et nous aident à nous saisir psychologiquement en allant de l'avant. C'est aussi la preuve que notre gouvernement est disposé à nous accompagner* »¹²⁴.

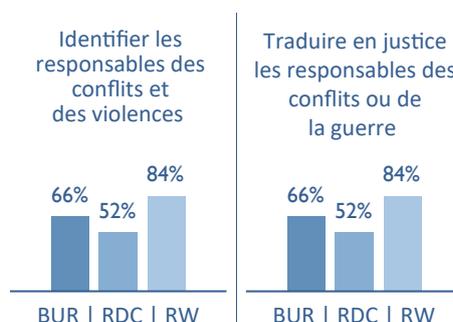
Contrairement aux autres aspects, le nombre de ceux qui veulent entendre toutes les opinions qui existent autour de l'histoire du conflit grimpe au Burundi à 81%, alors qu'il est à 27% en RDC. Au Rwanda, les opinions favorables aux lieux de mémoire sont très élevées (91%). Il en existe déjà et ils constituent des lieux de recueillement et de commémoration du génocide des Tutsi depuis 1994. En RDC, le pays n'est pas dans une même phase de traitement du passé.

Processus de justice et / ou de pardon

Sur le sujet de la justice et du pardon, les avis sont variables. En RDC, la moyenne de répondants favorables à l'option de connaître les auteurs et responsables des conflits, de jugement ou de pardon, est compris entre 52 et 53%. Au Burundi, le nombre de ceux qui se prononcent pour le pardon (89%) dépasse de plus de 20 points ceux qui aspirent à la justice (66%). Impossible de dire si c'est par préférence à la justice ou par réalisme, sachant que la composante judiciaire ne figure pas à l'agenda officiel, alors que le pardon revient souvent dans le discours, en plus des lois d'amnistie qui ont été votées tout au début du processus de réconciliation avec la signature des accords de paix et de cessez-le-feu entre les protagonistes du conflit.

Au Rwanda, les avis sont aussi équilibrés avec les répondants qui veulent en même temps la justice (84%) et le pardon (83%). Au Burundi, c'est une parité parfaite entre ceux qui souhaitent l'identification des responsables et leur jugement (66-66%).

Figure 57 : Importance de traduire les responsables des violences en justice pour la réconciliation (% beaucoup d'importance)



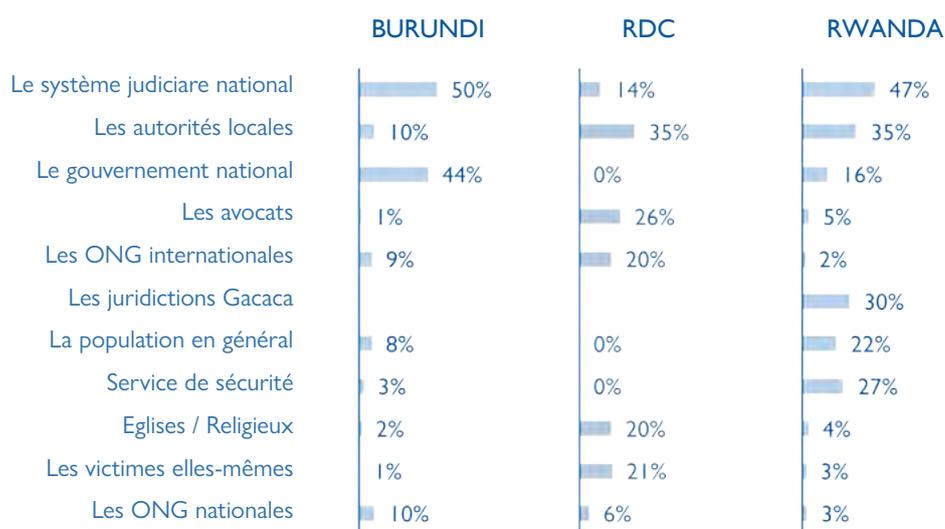
124 Entretien avec un rescapé du génocide contre les Tutsi, Rwanda

Lutte contre l'impunité

Il y a divers acteurs qui contribuent à promouvoir la justice en faveur des victimes. C'est avant tout le système judiciaire au Burundi (50%) et au Rwanda (47%). En RDC, le système judiciaire est cité en 6ème position (14%). Les autorités locales viennent en tête en RDC, suivies des avocats (26%). Il est notable de constater qu'en RDC, les victimes sont placées en 3ème lieu pour se défendre elles-mêmes (21%), contre 1% au Burundi et 3% au Rwanda. Les religieux sont également plus fréquemment cités en RDC (20%) comme acteurs qui peuvent aider à lutter contre l'impunité, contre 2% au Burundi et 4% en Rwanda.

Au Burundi, le pouvoir central est davantage mentionné (44%) et moins les autorités locales (10%), contrairement au Rwanda où les autorités locales (35%) et Gacaca (30%) viennent avant le pouvoir central (16%). Ceci ne veut pas dire que les répondants dissocient le gouvernement des autres acteurs étatiques cités. Le niveau de confiance dans l'Etat est même très élevé : « nous avons eu un gouvernement fort qui a empêché les gens [survivants du génocide] de se venger. Il a plutôt prôné la réconciliation et a mis en place les mécanismes pour y arriver »¹²⁵.

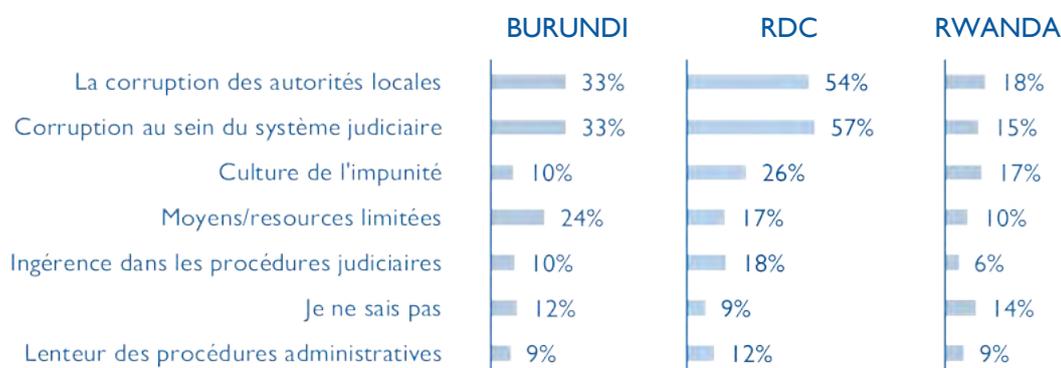
Figure 58 : Acteurs qui contribuent le mieux à la justice en faveur des victimes des conflits



En RDC, 35% des répondants citent le pouvoir local, contre 0% pour le gouvernement central. Au Rwanda, l'armée, la police et la population sont classées parmi les principaux acteurs qui contribuent à la justice des victimes. Ce n'est pas le cas dans les deux autres pays. Au Burundi, les ONG nationales sont classées en 3ème position avec 10%, en RDC (6%) et au Rwanda (2%). Quant aux ONG internationales, elles sont classées en haut du tableau en RDC (20%), en 4ème position au Burundi (10%) et en dernière position au Rwanda (3%).

¹²⁵ FG de Rusizi, Rwanda

Figure 59 : Principaux obstacles à la justice pour les victimes des conflits ou de la guerre

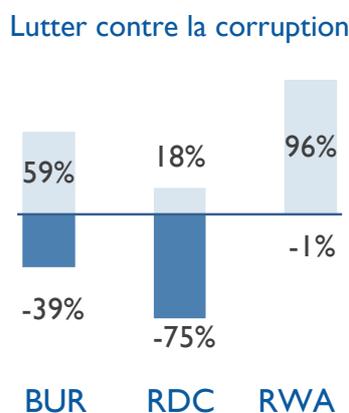


** Réponses multiples les plus courantes mentionnées par au moins 10% dans un pays*

En ce qui concerne les obstacles à la justice, la majorité des répondants au Burundi placent au même niveau la corruption du système judiciaire et des autorités locales (33%). En RDC, la corruption du système judiciaire est la plus décriée (57%) suivie de près par celle des autorités locales (54%). Au Rwanda, 15% seulement estiment qu'il y a corruption dans le système judiciaire et 18% chez les autorités locales. Au Burundi aussi, les autorités locales et le système judiciaire sont dos à dos (33%). La culture de l'impunité ne semble pas être un grand souci (10%) dans ce pays alors que c'est le troisième problème cité en RDC (26%) et le deuxième au Rwanda (17%). Par contre, l'insuffisance des moyens alloués à l'appareil judiciaire pour dire la loi est aussi présentée comme un obstacle à la justice dans les trois pays. Au Burundi, elle arrive en 3^{ème} position (24%). Il faut préciser que dans ce pays, il est fréquent que les juges demandent aux justiciables de prendre en charge leur déplacement sur le terrain, sinon ils peuvent passer des mois et des mois sans suite judiciaire.

Figure 60 : Perception des performances du gouvernement dans les domaines sélectionnés

« % jugeant le gouvernement au moins moyennement performant v. non performant »

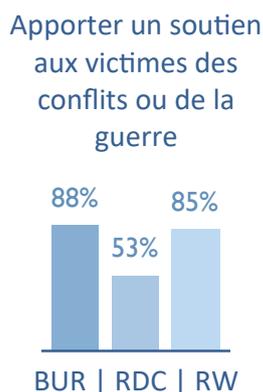


** Perception positives et négatives des efforts de l'Etat. La différence avec 100% est due à ceux qui sont incertains.*

Assistance directe aux victimes

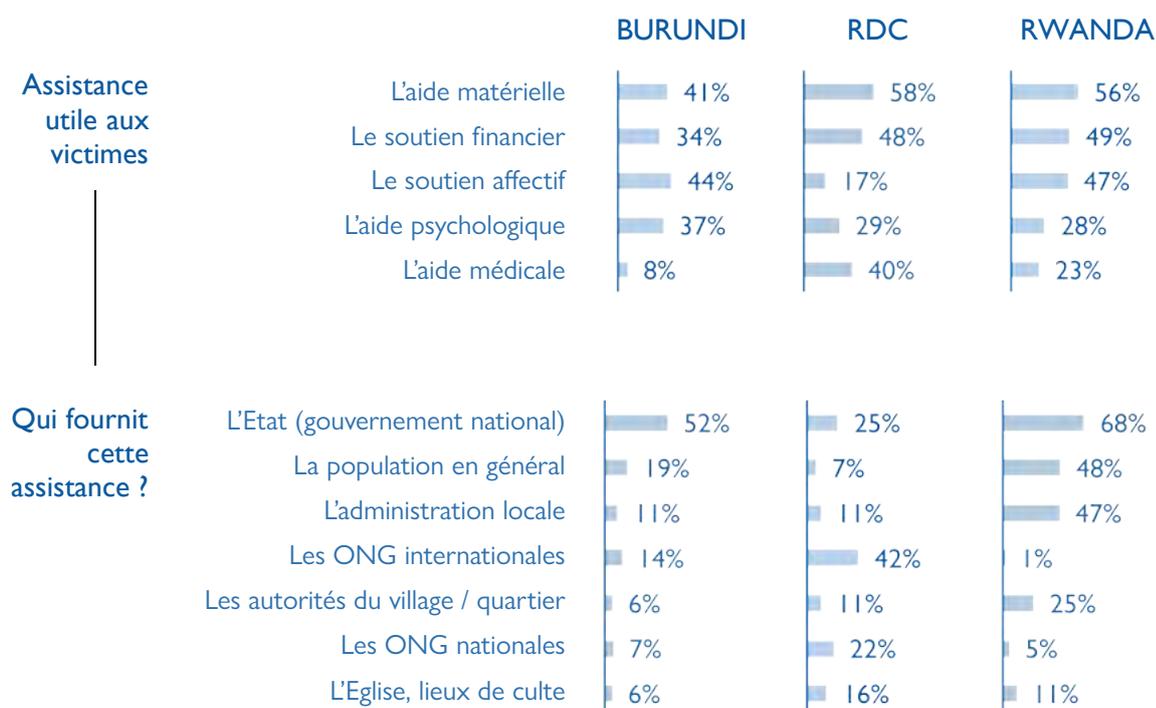
L'assistance jugée la plus utile pour les victimes est avant tout une assistance directe, individuelle, sous forme d'aide matérielle ou financière.

Figure 61 : Importance de la justice pour la réconciliation
« % des répondants accordant une grande importance aux éléments suivants »



Il y a deux aspects qui sont particulièrement négligés dans deux pays, l'aide médicale au Burundi (8%) et le soutien affectif en RDC (17%).

Figure 62 : Type d'assistance aux victimes



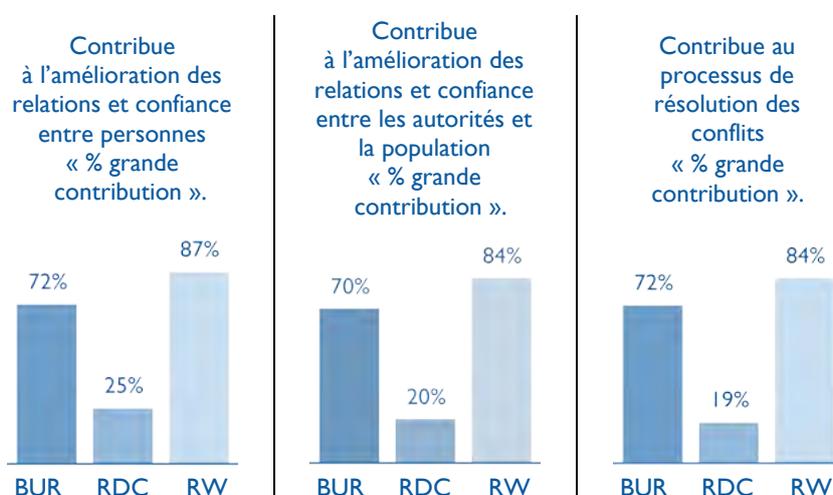
* Réponses multiples les plus courantes mentionnées par au moins 10% dans un pays

Par ailleurs, au Burundi et au Rwanda, la majorité des répondants citent l'Etat comme le premier garant de l'aide aux victimes. En RDC, la communauté internationale vient avant.

Contribution de l'assistance aux victimes à l'amélioration des relations de confiance

Les traumatismes subis par les victimes peuvent les amener à regarder leurs voisins et les autorités différemment, à avoir des griefs et des sentiments de méfiance à leur égard.

Figure 63 : Effets de l'assistance aux victimes



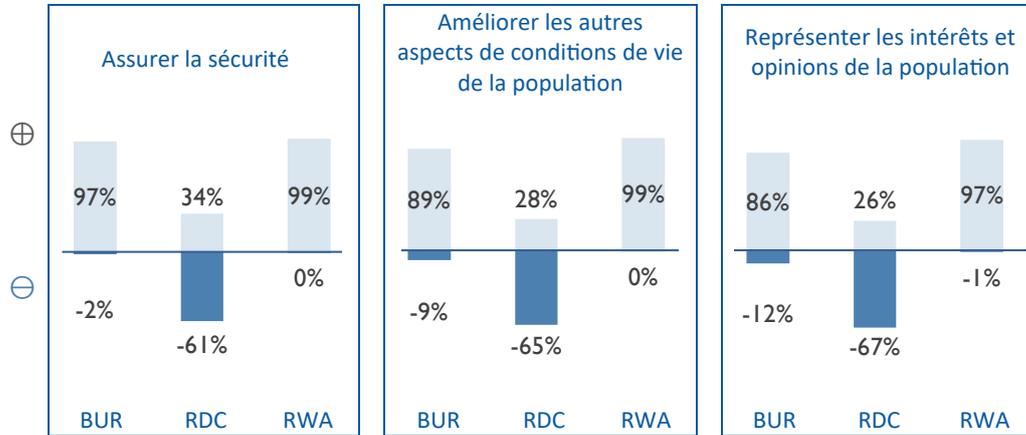
Pour 70% des répondants et plus au Burundi, et plus de 80% au Rwanda, le soutien aux victimes peut aider à rétablir ou améliorer les relations de confiance avec les autres personnes, mais aussi avec les autorités, et résoudre les conflits. En RDC, ce sont surtout les relations avec les autres personnes qui peuvent être améliorées (25%) et moins avec les autorités (20%) ou la résolution des conflits (19%).

Le rôle de leadership politique

La résilience des individus et de la société est plus forte lorsqu'elle peut s'appuyer sur les capacités de l'Etat à remplir ses rôles socio-économiques et régaliens et à favoriser l'inclusion, la cohésion et les interactions sociales et politiques. La recherche a exploré les perceptions de la population sur les capacités de son Etat, en particulier son ressenti en matière de sécurité et d'opportunités sociales, et son sentiment d'être bien représentée.

Figure 64 : Perception des performances du gouvernement dans la protection d'intérêts de la population

« % jugeant le gouvernement au moins moyennement performant v. non performant »



** Perceptions positives et négatives des efforts de l'Etat.
La différence avec 100% est due à ceux qui sont incertains.*

Au Rwanda, il ressort que la confiance dans les institutions est quasi-maximale sur tous les plans. Le degré de satisfaction se situe entre 90 et 100%, quel que soit le domaine considéré. Au Burundi, les répondants jugent l'Etat avec bienveillance pour les aspects qui tombent dans son domaine régalién (plus de 90%), un contraste avec l'accès à l'emploi (43%), la lutte contre la corruption (54%) et celle contre la pauvreté (75%). Il y a une certaine expression du sentiment que l'Etat pourrait faire mieux pour améliorer les relations avec les pays voisins.

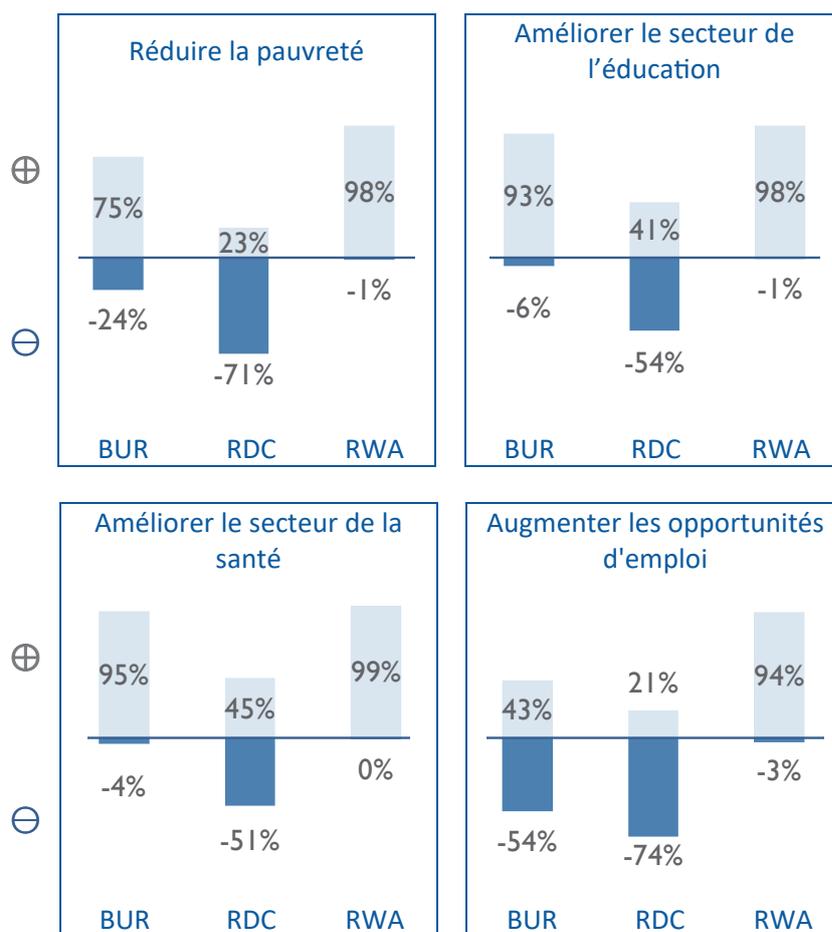
En RDC, 26% des répondants estiment que les intérêts de la population sont mieux défendus et les participants demandent « la prise en charge par l'Etat de ses responsabilités sans discrimination aucune, surtout en matière de sécurité des populations »¹²⁶.

¹²⁶ FG avec les déplacés, Butembo, RDC

Contribution de l'inclusion socio-économique

La figure suivante résume les perceptions de la population par rapport à la capacité du gouvernement à promouvoir le développement économique et en particulier à améliorer les conditions de vie de la population.

Figure 65 : Perception des performances du gouvernement dans les domaines de développement
« % jugeant le gouvernement au moins moyennement performant v. non performant »



* Perceptions positives et négatives des efforts de l'Etat.
 La différence avec 100% est due à ceux qui sont incertains.

En RDC, le niveau d'attentes vis-à-vis du gouvernement est très élevé, comme le montre le niveau d'insatisfaction et l'expression de mécontentements, surtout en ce qui concerne la lutte contre la corruption (18%), l'accès à l'emploi (21%), la lutte contre la pauvreté (23%), le sentiment que les intérêts des citoyens ne sont pas pris en compte (26%), etc.

A ce sujet, des participants dans des groupes de discussion suggèrent à l'Etat de se rapprocher de la population et de discuter avec elle « sur toutes les questions, ceci peut restaurer la confiance entre la population et lui »¹²⁷. Entre autres sujet, la corruption : « La justice est faite pour ceux qui ont les moyens. Si vous ne donnez pas d'argent,

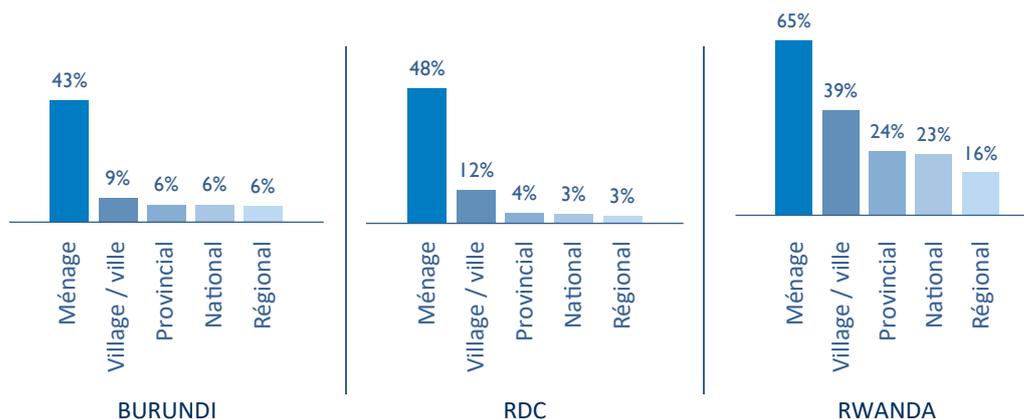
127 FG avec les dirigeants locaux de Beni, RDC

vous n'aurez pas gain de cause »¹²⁸. Les participants ont le sentiment que l'Etat est très éloigné de « son rôle de protecteur de la population qui souffre »¹²⁹. Des gens disent avoir « l'impression d'avoir été abandonnés à leur propre sort »¹³⁰. Au Burundi, les répondants ont cité la pauvreté (17%) comme un obstacle à la réconciliation, loin derrière les autres facteurs mentionnés dans les autres pays, comme l'intolérance et le désir, le népotisme, les manipulations politiques et l'impunité. C'est ainsi que dans les groupes de discussion, on entend que « le conflit a eu beaucoup de conséquences, la population est devenue trop pauvre, la pauvreté s'est accentuée... aujourd'hui c'est notre ventre qui sera la cause de conflits »¹³¹.

Participation dans la vie civique et influence sur la prise de décision

Un autre indice pour mesurer les capacités institutionnelles est la culture d'ouverture de l'Etat, la responsabilité accrue de ceux qui sont en position de pouvoir dans leurs façons de gérer les affaires publiques et la volonté et les moyens mis en place pour donner la voix et répondre aux besoins des autres acteurs sociaux, y compris les plus faibles, les femmes et les jeunes.

Figure 66 : Perception du niveau d'influence sur les décisions (% beaucoup)



Sur la base des résultats de la recherche, l'influence des autres acteurs sur ceux qui ont le pouvoir est très faible. Ceux-ci sont 3% des répondants en RDC et 6% au Burundi qui estiment en avoir sur les décisions prises au niveau national. Le chiffre est un peu plus élevé au Rwanda avec 23%. Le sentiment d'influence ne change pas vraiment lorsqu'il s'agit des décisions prises à l'échelle provinciale. Par contre, le degré d'influence remonte pour les hommes à 17% en RDC lorsqu'il est question du niveau local, contre seulement 6% des femmes. Au Burundi, le niveau reste en dessous de 10% aussi bien chez les hommes que chez les femmes, alors qu'il reste plus ou moins stable au Rwanda, 41% chez les hommes contre 36% chez les femmes.

Il n'y a presque pas de différences entre le sentiment d'influence des pauvres et des riches au Burundi et en RDC. Au Rwanda, les riches s'estiment plus influents, 43% contre 35% chez les pauvres. Les moins de 30 ans qui ont le sentiment d'avoir un effet sur les décisions locales se situent respectivement à 6% et 8% au Burundi et en RDC, contre 12 et 21% chez les plus de 50 ans. Au Rwanda, c'est 26% chez les moins de 30 ans, contre 44% chez les plus de 50 ans.

128 FG de Kalehe, RDC

129 FG de Kibumba, RDC

130 FG, de Kitshanga, RDC

131 FG de Ruyigi, Burundi

Au total, la volonté politique et la capacité de l'Etat sont deux éléments indispensables pour établir les conditions durables de réconciliation. Et à ce propos, le niveau des répondants qui ont une opinion positive sur le rôle de l'autorité centrale dans la réconciliation est de 82% au Burundi, 99% au Rwanda et 23% en RDC. Au Rwanda, le nom du président revient dans tous les focus groupes de discussion et entretiens individuels. Des Rwandais croient en les capacités de celui à emmener encore plus loin son pays, sur le chemin de la réconciliation, de la sécurité et du développement. Ce qui suscite en même temps dans leurs esprits des doutes et incertitudes le jour où il ne serait plus là.

Capacités régionales de résolution des conflits

Des entretiens individuels ont été menés et des groupes de discussion animés pour mesurer le sentiment des populations dans les trois zones de recherche et leurs attentes en ce qui concerne les capacités régionales à assurer la gestion et résolution pacifique des conflits.

Depuis 1994, la sous-région des Grands Lacs a été bouleversée par des conflits majeurs et des violences massives qui ont débordé les frontières nationales, malgré l'existence d'une entité tripartite, la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL). Celle-ci a du mal à retrouver son niveau de fonctionnement d'avant les années 90 et rien n'indique que les pays membres seraient disposés à la remettre sur pied.

Pour tenter de résoudre les conflits, une entité est née et a pris sa place, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), ouverte aux autres pays tiers de la région eux-mêmes impliqués parfois dans ces conflits sur le sol congolais.

La CIRGL et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) se réunissent périodiquement pour examiner les conflits dans la sous-région des Grands Lacs, dans le cadre du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et les autres pays des Grands Lacs. Mais elles n'ont pas encore réussi à coopérer pour résoudre les menaces de guerres existants. Cependant, depuis l'arrivée au pouvoir en RDC d'un nouveau président, il y a des signaux positifs de réchauffement des relations diplomatiques marqués par des échanges de visites au plus haut sommet de l'Etat entre la RDC et ses deux voisins.

Il faut aussi souligner qu'il existe certains acquis importants qui ont amélioré les relations entre les peuples. C'est le cas de la carte CEPGL qui aide la circulation des biens et des personnes entre les trois pays. Plus récemment, le Projet PFCGL facilite la résolution des litiges pouvant résulter du commerce transfrontalier et l'exonération des petits commerces dans la région des Grands Lacs.

Des experts suggèrent de développer des plateformes transfrontalières visant la réconciliation régionale, avec l'implication de tous les acteurs possibles ainsi que les « parties antagonistes » dans un processus de réconciliation durable, en tenant compte de l'interdépendance régionale¹³².

D'autres initiatives de la CEPGL susceptibles de rapprocher les trois pays sont à signaler et à encourager : c'est le cas de la 7ème assemblée générale de la Plateforme des autorités locales des pays des Grands Lacs qui s'est tenue à Kigali le 1er juin 2019, sur le thème "Construire le vivre-ensemble de demain dans la région des Grands Lacs autour des maires, avec les femmes, les jeunes et les écoles".

¹³² Patrick Hajayandi, Le Cap, Afrique du Sud, Institut pour la justice et la réconciliation, <http://www.ijr.org.za/home/wp-content/uploads/2017/11/IJR-Reconciliation-Regionale-28Sept-WEB.pdf>

Discussion

Discussion

Tout au long de cette recherche, les populations que nous avons interrogées ont insisté sur l'interconnexion entre les trois pays. Elles ont insisté sur le fait qu'une situation d'insécurité et conflictuelle dans un pays a des conséquences qui débordent ses frontières et affectent les Etats voisins. Cette forte imbrication des contextes de trois pays a engendré et continue à engendrer jusqu'à présent des conflits d'une rare violence qui ont conduit la région au bord de l'effondrement et infligé des souffrances atroces à sa population. Nombreuses sont les organisations nationales, régionales et internationales qui ont mis en place des initiatives pour ramener la paix et la cohésion sociale aussi bien au niveau national que régional, avec malheureusement des résultats mitigés.

Bien que les résultats des différentes initiatives de paix et engagements pris par les pays de la région demeurent limités, à cause notamment de la présence persistante de groupes armés, comme les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), les Forces démocratiques alliées et plusieurs milices Maï-Maï, cette recherche démontre que les communautés ont développé des capacités de résilience relativement efficaces qui leur permettent d'atténuer les conséquences de conflits et de faciliter le vivre ensemble même après des guerres violents.

Il est par ailleurs important de contextualiser les résultats de cette recherche. Au Nord-Kivu et au Sud-Kivu par exemple, la celle-ci s'est déroulée dans un climat d'insécurité caractérisé par les conflits violents affectant directement les populations et plus particulièrement une partie de celle participant à la recherche. C'est le cas des conflits dans la plaine de la Ruzizi et dans les hauts plateaux, au Sud-Kivu, et les conflits armés à Masisi, Bwito et Beni, dans la province du Nord-Kivu, avec la présence massive des FLDR et ADFL. Bien plus, la crise de la maladie liée au virus Ebola qui a fait de milliers de morts, mal gérée, a sérieusement entamé le peu de confiance que la population avait encore dans ses leaders. Enfin, la recherche a été menée dans un contexte électoral très difficile où l'envie de la population de se débarrasser des anciennes autorités était très vive ; il n'est donc pas étonnant que les résultats relatifs à la confiance de la population vis-à-vis des autorités soient relativement faibles en RDC. Soulignons aussi que les données ont été collectées dans un contexte sécuritaire au niveau régional relativement critique où les relations diplomatiques et économiques entre le Rwanda et deux de ses voisins, le Burundi et l'Ouganda, étaient réduites au strict minimum, affectant négativement les mouvements des biens et des personnes entre ces pays. Il est donc important de garder à l'esprit que les résultats sur les capacités de résilience doivent avoir été affectés par ces contextes très différents d'un pays à un autre au moment de la collecte des données.

Tenant compte de ce contexte dans les lignes qui suivent, nous nous focalisons sur la discussion des résultats de la recherche, en particulier ceux relatifs aux capacités de résilience pour la réconciliation dans la région de Grands Lacs. Quatre types de capacités de résilience ont été mis en évidence par cette recherche : les capacités individuelles, les capacités relationnelles, les capacités culturelles et traditionnelles et les capacités institutionnelles.

Capacités individuelles

Selon le modèle de transformation de conflits développé par John Paul Lederach¹³³, le premier niveau d'analyse des capacités de résilience pour la réconciliation est le niveau individuel. Dans le contexte de la sous-région des Grands Lacs caractérisée par une longue période de conflits violents, l'analyse des capacités individuelles a permis d'identifier celles dont disposent les habitants de cette région pour surmonter un choc traumatique donné, se surpasser et se projeter dans l'avenir. En analysant les capacités de résilience pour la réconciliation, on doit se focaliser sur trois aspects importants : la résilience psychologique des individus, leur aptitude à faire preuve de discernement devant une situation problématique donnée et enfin leur aspiration pour un avenir meilleur. Les résultats de cette recherche ont permis de mettre en exergue ces trois aspects qui font l'objet d'une discussion dans les lignes qui suivent.

L'analyse des capacités individuelles de résilience dégage une tendance générale d'une capacité de discernement dans les trois zones d'étude. Celle-ci se manifeste notamment au niveau des critères de confiance dans les dirigeants politiques. L'honnêteté et la formation constituent des critères communs et déterminants dans le choix des dirigeants dans les trois zones enquêtées. Les perceptions des sondés sur les politiciens montre également une tendance générale de développement de l'esprit critique qui est une étape significative dans le processus de transformation de conflit¹³⁴.

En outre, l'empathie, l'attention pour les autres, particulièrement ceux assimilés aux bourreaux de par leur identité ou appartenance au groupe social différent voire ennemi, ont émergé comme une capacité qui minimise les divisions et cassures sociales issues des conflits au profit des valeurs d'humanisme. « *Une personne en souffrance a besoin d'aide, peu importe qui elle est (...)* ». L'estime de soi et une vision positive de la vie sont toutes aussi remarquables dans la recherche comme des capacités individuelles minimisant le climat de méfiance, de discrimination et népotisme entretenu par la situation de conflit pour adopter des principes de vie plutôt optimistes. « *Mon seul leitmotiv de vie, que je veille à transmettre à mes fils et filles : sois brillant, c'est la seule façon de réussir sa vie (...)* ».

Les capacités évoquées plus haut s'inscrivent dans la dimension individuelle du modèle de transformation des conflits de Lederach¹³⁵. Elles atténuent les effets destructeurs du conflit en visant la maximisation du développement et la progression personnelle. Les individus minimisent l'impact traumatique de leur état de victimes d'un conflit et se relèvent et se battent pour survivre et se reconstruire.

Cette résilience psychologique des sondés se dégage dans toutes les zones mais dans une moindre mesure dans celle de l'est de la RDC suite au contexte d'insécurité générateur de stress. A titre de rappel, on a vu qu'il existe une tendance générale à prendre la situation présente du bon côté au Burundi (81%) et au Rwanda (75%). A l'opposé, les résultats obtenus en RDC se distinguent par leur caractère peu optimiste (40%) et plus encore lorsqu'il

133 Lederach, *The Little Book of Conflict Transformation* Intercourse, p.15-16

134 Il s'agit d'une façon de regarder et de voir et elle fournit un ensemble de lentilles à travers lesquelles nous donnons un sens au conflit social. Ces lentilles attirent notre attention sur certains aspects du conflit et nous aident à mieux cerner la signification globale du conflit. Lederach, *The Little Book of Conflict Transformation*,

135 Dimension personnelle : minimiser les effets destructeurs des conflits sociaux et maximiser le potentiel de croissance aux niveaux physique, émotionnel et spirituel. Lederach, *The Little Book of Conflict Transformation*, p.15-16

s'agit de demander aux individus de se projeter dans le futur (15%). La différence de ces résultats quantitatifs met en évidence l'importance du contexte dans une démarche d'analyse des capacités de résilience et de transformation du conflit. Le contexte relativement peu apaisé de la RDC affecte inévitablement l'opinion de la population sur la situation de paix actuelle et future. Il faut aussi noter que dans ce pays, la recherche a été menée dans des zones relativement pauvres et instables par rapport au reste du territoire, caractérisées par une faiblesse si ce n'est même une absence totale de l'Etat. Cette situation est normale dans un contexte où la population vit une situation de conflits violents depuis plus de trois décennies sans observer une certaine amélioration ou un effort de l'Etat pour améliorer ses conditions de vie. Une telle population ne peut qu'être pessimiste vis-à-vis du futur dans la mesure où elle a perdu toute confiance dans la capacité des autorités à trouver des solutions durables à ses problèmes quotidiens.

Ces constats conduisent à deux pistes de réflexion. D'un côté, on ne peut pas comprendre les différences entre les trois pays sans se référer à l'environnement au sein duquel évoluent les personnes interrogées, dans leur vie quotidienne. On a vu à travers leurs perceptions de la sécurité que l'environnement est très négatif à l'Est de la RDC. Par conséquent, on peut en déduire que les aléas de l'insécurité rendent les capacités individuelles de résilience aléatoires dans ce pays. Du même coup, les résultats ne valident pas forcément l'idée selon laquelle un contexte défavorable serait le meilleur testeur des capacités de résilience.

A l'opposé, on peut dire que le niveau de capacités individuelles élevé, au Burundi et au Rwanda, sont en corrélation avec la perception positive de la sécurité du moment, avec en plus une proportion significative de répondants qui croient que la situation peut devenir encore meilleure dans le futur. Si on admet que cette sérénité psychologique trouve sa source dans le contexte favorable, on n'est pas en mesure de savoir ce qu'il adviendrait des capacités individuelles de résilience si pour des raisons imprévisibles celui-ci se détériorait. C'est probablement pour cette raison que même dans ces deux pays, le nombre de répondants incapables de se prononcer sur le fait que la situation sécuritaire sera meilleure dans le futur est presque le même que celui de la RDC. Et à la question de savoir si la paix est durable, les personnes rencontrées dans toutes les trois zones disent la même chose : *cela ne dépend pas d'elles mais de leurs politiciens*. La résilience à la réconciliation ne pourra être solide que le jour où il y aura des capacités suffisantes pour faire face à l'adversité, indépendamment du comportement des acteurs politiques.

Soulignons aussi que d'une manière générale, si on peut dire que les capacités individuelles de résilience sont bien remarquables, elles demeurent d'une portée très limitée si elles ne s'articulent pas dans une dynamique systémique qui engage les autres dimensions : relationnelles, culturelles et institutionnelles. Au niveau de la catégorisation des formes de résiliences, les résiliences individuelles n'atteignent pas la fonction transformatrice et restent pratiquement au niveau le moins élevée de l'absorption. Elles se limitent à pallier ou à s'adapter aux conséquences et symptômes du conflit. Leurs limites à atteindre les causes et moteurs du conflit fait ressortir l'importance d'une approche systémique pour consolider le processus de résilience pour une paix durable.

En conclusion, la résilience pour la réconciliation est un processus dont il faut prendre soin, comme le disent toutes les approches conceptuelles relatives à la transformation de conflits ou à la réconciliation. Le cadre d'analyse de la résilience développé par Interpeace souligne que « *les manifestations particulières de résilience varient selon les contextes des pays par rapport aux types de risque aussi bien que par rapport à la continuité et l'évolution des schémas de conflit et de la nature et du trajet de divers processus ou transitions politiques graduelles. (...) La résilience pour la paix dans un contexte donné ne peut être réduite à une mesure quantitative simple ou un à un index, car – dans la plupart des cas – la résilience est un objet mouvant et complexe* ». J.Paul Lederach attire l'attention sur les sentiments d'impatience et frustrations qui croissent dans la situation de persistance d'un conflit particulièrement quand les alternatives de solutions semblent éloignées. Car d'autres paramètres et variables externes échappent aux capacités de l'individu. Notamment les capacités étatiques de sécurité, l'existence des infrastructures de santé publique physique et mentale, l'accès aux ressources, l'hospitalité des autres

membres de la communauté, etc. D'où l'importance d'aborder la résilience sous l'angle de l'interdépendance entre le niveau individuel, relationnel, culturel et institutionnel. L'approche individuelle reste cependant essentielle, pour mieux cerner les besoins et cibler les interventions, en plaçant la personne au cœur du processus.

Et c'est ici que la recommandation sur la guérison des traumatismes, mentionnée plus haut dans cette section, à travers des cadres d'expression et d'échanges sur le passé conflictuel prend tout son sens. Ceux-ci peuvent être conçus à l'échelle individuelle mais aussi communautaire, par l'Etat mais aussi par des églises ou des organisations de la société civile.

Capacités relationnelles

Nous avons démontré dans la section précédente que les capacités individuelles de résilience sont essentielles pour espérer aboutir à une réconciliation forte. Cependant, celles-ci ne seront pas suffisantes pour construire une réconciliation au niveau de la société tout entière si les relations entre individus, et entre groupes, ne s'améliorent et si un effort n'est pas fait pour que les gens sentent qu'ils sont interdépendants les uns des autres et ne comprennent pas l'intérêt et l'importance d'un vivre ensemble harmonieux et pacifique. D'où toute l'importance des capacités relationnelles dans le processus de réconciliation. C'est l'objet de la présente section.

Par rapport au partage d'expériences traumatiques, les trois pays démontrent la prépondérance de cette pratique dans l'atténuation ou la résolution des crises qui ont marqué leurs passés respectifs. La plupart des répondants partagent avec leurs proches (famille nucléaire, famille élargie et voisins) les expériences traumatiques qu'ils ont vécues.

Dans la région des Grands Lacs, il est coutume de dire : « Jirani ni ndugu »¹³⁶. Ce voisin qui, a priori, n'est pas de notre famille est généralement la personne la plus proche de nous après les membres de la famille restreinte. Cette proximité est d'autant plus cruciale qu'en cas de difficultés, c'est du voisin que l'on reçoit la première assistance. Ainsi, *le renforcement de la confiance entre familles voisines est indispensable pour consolider la cohésion sociale et la cohabitation pacifique dans la région.*

Il existe de nombreux exemples sur la manière dont les gens utilisent leurs relations sociales pour mobiliser des ressources nécessaires, pour se protéger le plus possible, pour survivre dans un contexte de conflits et pour se remettre de leurs séquelles. Il est important de noter que les ménages affectés par les conflits dépendent fortement des réseaux de parenté, de voisinage et d'amitié pour leur soutien. Dans la province du Nord-Kivu, une étude commandée par Interpeace et réalisée par Pole Institute en 2016 a mis en évidence la manière dont les personnes vivant dans les zones en conflits et qui étaient largement coupées de l'aide de l'État ou de l'aide internationale s'en sortaient. Elle montre que le facteur qui a semblé être déterminant dans la survie de ces populations était la connectivité sociale, l'étendue des réseaux sociaux des populations affectées et la capacité de ces réseaux à mobiliser des ressources. La nature de la réciprocité, les ressources disponibles au sein des réseaux de personnes et les risques et dangers collectifs rencontrés au sein de ceux-ci ont tous déterminé les résiliences individuelles et collectives. La plupart des personnes interrogées ont mentionné avoir été aidées par leurs amis ou leurs anciens voisins qui appartenaient parfois à des groupes ethniques différents. Les liens sociaux sont donc un facteur crucial pour déterminer la capacité d'un individu à rebondir après la crise ou à survivre à un conflit majeur.

De ce qui précède, il découle que les programmes de consolidation de la paix devraient davantage s'intéresser aux réseaux sociocommunautaires des individus vivant dans les zones en conflits. De toute évidence, les liens sociaux de certains groupes en crise sont plus forts que d'autres, ce qui leur permet d'y faire face plus efficace-

¹³⁶ Expression swahili que l'on peut traduire par « le voisin, c'est un frère »

ment et de se rétablir plus rapidement. Comprendre la dynamique sociale sur le terrain est extrêmement important pour savoir quels groupes privilégier pour l'assistance ou la protection. À tout le moins, l'impératif «ne pas nuire » devrait empêcher un programme extérieur de saper les mécanismes et les réseaux d'adaptation des populations. Une connaissance plus appropriée de la solidité des réseaux sociaux est donc primordiale pour tout programme qui veut travailler sur le renforcement de la cohésion sociale dans une communauté.

Soulignons par ailleurs que dans les trois pays, la contribution des réunions communautaires à la réconciliation est rapportée par la majorité des sondés. À l'exception de la RDC, celles-ci consolident, à en croire plus de 90% de répondants en moyenne, la relation entre individus. Elles améliorent la relation entre dirigés et dirigeants autant qu'elles participent à la résolution des conflits, d'après au moins 80% des répondants en moyenne. Mais il faudrait accompagner davantage les personnes individuellement et les groupes afin qu'ils arrivent à « *légitimer le conflit dans le sens de l'accepter comme un phénomène normal des sociétés humaines tout en prenant conscience de son potentiel de destruction qui exige d'agir pour rechercher une transformation vers des rapports plus équitables susceptibles de conduire au changement dans le sens de progrès.*¹³⁷ Il s'ensuit dès lors la nécessité de renforcer les initiatives de rencontre intercommunautaires. Il s'agit de colloques, festivals littéraires ou conférences sur les valeurs traditionnelles et autres faits historiques qui ont marqué les peuples de la région.

Il se dégage, dans les trois pays, des approches communes de résolution des conflits. C'est notamment la médiation, le dialogue et, dans une certaine mesure, le recours à la justice. En effet, 70% des répondants en RDC et 78% au Rwanda relèvent le dialogue comme approche principale de résolution des conflits locaux. La médiation est rapportée par 62%, 41% et 67% des répondants respectivement au Burundi, en RDC et au Rwanda. Le recours en justice est principalement évoqué au Burundi. Ainsi, *la promotion du mécanisme de justice transitionnelle s'avère cruciale, à côté du système judiciaire traditionnel dûment réformé et humanisé dans chacun des trois pays.*

Il faut cependant noter que la manière dont ces dialogues et médiations sont menés actuellement par beaucoup d'organisations nationales et internationales attire beaucoup de critiques, en particulier de la société civile. C'est le cas par exemple à l'est de la RDC où, jusqu'à récemment, les participants aux dialogues et accords de paix étaient des hommes au pouvoir et des hommes armés et avaient un monopole sur la discussion des conditions de règlement. Cette exclusion de certains acteurs dans le processus de paix peut engendrer d'autres conflits liés aux frustrations. Ainsi par exemple, de nombreux programmes de résolution de conflits à l'est de la RDC (comme par exemple le Programme de stabilisation à l'est de la RDC) insistent sur l'inclusion qui est souvent présentée comme un remède au conflit ou comme un « bien » normatif qui pourrait aider une société à devenir plus stable. On a par exemple constaté que celle des femmes et des jeunes dans les processus de paix conduit à une paix plus durable. Il faut cependant noter que l'inclusion dans le processus de négociation de quelqu'un d'autre requiert de la diplomatie avec ceux qui ont le pouvoir. L'inclusion forcée ou imposée ne fonctionne généralement pas.

La recherche a en outre révélé que, pour la population, les autorités locales sont le principal mécanisme de résolution des conflits dans les trois pays, sans doute parce qu'elles sont les plus proches d'elle et partant faciles d'accès. Ainsi, *le renforcement des capacités de ces autorités locales est essentiel car celles-ci sont considérées comme les plus légitimes aux yeux de la population.*

137 C. Dijkema, K. Gatelier, H. Mouafo Djontu, *Transformation de conflit: Retrouver une capacité d'action face à la violence*. Editions Charles Léopold Mayer, 978-2-84377-188-0, 2017, p.15

La majorité des répondants, au moins 90% en moyenne, relèvent l'importance des activités des/entre groupes dans les trois pays. Il s'agit manifestement d'une stratégie endogène de promotion socio-économique et de réconciliation des populations. Il en découle le besoin *d'appuyer les associations socio-culturelles ou professionnelles, surtout lorsqu'elles traduisent la mosaïque ethnique des sociétés.*

Pour des raisons culturelles ou socio-économiques, la disposition aux mouvements transfrontaliers est une réalité au sein de chaque pays. Elle traduit plutôt, pour la population d'un pays donné, une forte aspiration à la paix et la cohésion sociale dans les autres pays, d'une part, à l'assouplissement des règles migratoires aux frontières, d'autre part. Cette disposition commande de *renforcer les initiatives d'intégration sous-régionale entre pays et entre peuples et de soutenir la mise en œuvre des projets intégrateurs dans la sous-région.*

Par ailleurs, dans les trois pays, le pardon est apparu comme l'un des facteurs les plus importants de la réconciliation pour 80% des répondants au Burundi et au Rwanda, et 50% en RDC.

Soulignons cependant que les discussions avec les populations ont permis de comprendre qu'il faut une distinction claire entre le pardon et la réconciliation. Le pardon ne signifie pas nécessairement se réconcilier avec le malfaiteur, mais il est presque impossible de se réconcilier avec quelqu'un auquel que vous n'avez pas du tout pardonné.

Il est important de noter que le succès du processus de réconciliation exige une atmosphère de bonne volonté qui peut être fournie par une reconnaissance publique des torts causés par l'une des deux parties ou en d'autres termes par le pardon. Le pardon, précepte religieux véhiculé principalement par le christianisme, souhaite purger l'opprimeur ainsi que la victime et purifier l'atmosphère empoisonnée par l'injustice causée à la victime. Une fois l'atmosphère changée, la route est ouverte pour d'autres transactions.

Des discussions avec les participants à la recherche qui ont connu de graves conflits au Nord-Kivu ont révélé des faits importants sur le pardon :

- Le pardon est à la fois un processus et un choix, et peut être à la fois intrapersonnel et interpersonnel. Pour certains, cela peut entraîner une réduction des blessures personnelles qui facilitent la vie ; pour d'autres, cela peut signifier se réconcilier avec un ennemi et pouvoir vivre à nouveau côte à côte.
- S'il est légiféré, imposé ou réglementé de quelque façon que ce soit, le pardon peut devenir difficile. Le pardon est un cadeau que les victimes peuvent faire. Nous détruisons le pouvoir du cadeau en en faisant un devoir. Cela signifie que tout mouvement de groupe vers le pardon pourrait commencer par une narration individuelle, sans aucune contrainte de pardonner.
- Cependant, les leaders communautaires doivent également comprendre que si les membres de la communauté - y compris les autorités et les civils - adoptent une attitude indulgente, cela peut être un outil de guérison et de renforcement communautaire très utile ; cela a également été constaté au Rwanda.
- Notons qu'étant donné que le pardon peut aider à la réconciliation, ce n'est pas toujours une condition pour que celle-ci se déroule. Il peut y avoir des raisons pragmatiques pour les communautés de prendre une décision consciente de ne pas chercher à punir ou à exercer des représailles. Il s'agit d'une forme de « pardon », qui peut conduire à la réconciliation mais est différente du pardon. Cependant, il convient de noter une réserve importante concernant l'applicabilité du pardon aux expériences de conflits dans la région des Grands Lacs. Le pardon n'est possible que si et lorsque les deux parties engagées dans le processus de réconciliation s'accordent sur le crime commis par l'une d'entre elles et sur l'identité de l'auteur. Dans de nombreux conflits, les arguments contradictoires concernant qui est / était le criminel et qui est / était la

victime est l'une des pierres d'achoppement les plus sérieuses sur le chemin de la réconciliation. Chaque partie a sa version du différend et donne son propre récit historique. Si les parties sont parvenues à un accord sur les questions du crime, de l'auteur et de la victime, la majeure partie du travail de résolution des conflits a déjà été accomplie. Alors, et alors seulement, les parties à la réconciliation pourront et devraient s'engager dans un processus de pardon afin de parvenir à une réconciliation complète et parfaite.

Le partage d'expériences entre membres d'un même groupe ethnique est reconnu dans une proportion comparable dans les trois pays ; mais, en RDC, celui avec les membres d'une autre ethnie est très peu mentionné (8%). Cette réalité traduit un égocentrisme périlleux, cristallisé déjà par des traditions ethniques locales mais surtout par une pratique de la démocratie basée sur la tribu et des expériences récurrentes des conflits interethniques. Il en découle la *nécessité de multiplier des initiatives d'échanges interculturels, susceptibles de raboter les stéréotypes existants, les barrières traditionnelles au « vivre ensemble », mais aussi de « pénaliser » tout discours ou geste stigmatisant ou rétrograde envers l' « autre »*. Il faut, par ailleurs, noter qu'à l'est de la RDC, surtout dans les zones où la récolte des données a été effectuée, les conflits interethniques, et donc basés sur l'identité, sont nombreux et les individus ont depuis longtemps perdu confiance dans un Etat qui est incapable de les protéger sur le plan sécuritaire. De nombreux rapports ont par exemple démontré l'incapacité de l'armée nationale de mettre fin à l'activisme des groupes armés qui souvent s'attaquent à un groupe ethnique bien spécifique. Ce dernier est souvent obligé de créer son propre groupe armé pour protéger les siens. Par conséquent, dans un contexte où l'Etat ne fait presque rien pour assurer une cohésion sociale et protéger sa population, il y a une sorte de repli communautaire qui s'observe où chacun se sent plus protégé par les siens et fait rarement confiance à l'autre (qui est généralement du groupe ethnique différent).

Soulignons par ailleurs que les personnes interrogées dans cette étude croient, dans une faible proportion, que les réunions communautaires peuvent, dans le cas de la RDC, permettre une amélioration des relations interpersonnelles. Ce résultat suggère *de s'interroger sur la nature des réunions communautaires et, le cas échéant, sur les matières qui y sont traitées. S'agit-il des réunions multi-ethniques ou mono-ethniques ? Y discute-t-on des sujets relatifs aux conflits ? etc. Ces questionnements sont d'autant plus légitimes qu'en RDC, une poignée de personnes trouvent « bonnes » leurs relations avec les membres d'autres groupes, quelle qu'en soit la nature.*

Contrairement aux deux autres pays, les autorités coutumières sont citées comme des acteurs principaux impliqués dans la résolution de conflits en RDC (29%). Cette particularité congolaise commande que *cette catégorie d'autorités soit assistée, notamment dans l'administration de la justice (traditionnelle ou transitionnelle) pour éviter des abus en termes d'atteinte aux droits de l'homme.*

Aujourd'hui, les projets qui tentent de renforcer l'état de droit en RDC reconnaissent l'utilisation et la popularité généralisées des mécanismes non officiels et traditionnels de résolution de conflits à l'Est du pays, en particulier dans les milieux où aucun autre système ne fonctionne. Les institutions non officielles et traditionnelles ont le potentiel de jouer un rôle important dans la réalisation des objectifs à court terme de stabilisation de cette partie du pays. Ces mécanismes informels et traditionnels contribuent dans une certaine mesure à ce que les différends se résolvent parfois pacifiquement et équitablement, afin d'éviter que les petits conflits ne dégénèrent en guerres violents. Compte tenu de la faiblesse des institutions de l'Etat, ils offrent aujourd'hui une perspective permettant un règlement des litiges pour la plupart des Congolais vivant dans les zones touchées par les conflits. Ces personnes citent souvent le fait que les mécanismes non officiels ont tendance à être plus rapides, moins chers et plus légitimes que de traiter avec l'Etat.

Il est aussi important de souligner que le souci premier de ceux-ci est la sauvegarde de la cohésion sociale. Lorsque des mécanismes traditionnels sont mobilisés, l'objectif poursuivi est avant tout de préserver l'intérêt du groupe ou de la communauté et non pas de promouvoir ou de défendre des droits individuels. Le rétablissement de l'harmonie au sein de la communauté apparaît comme l'objectif premier. Les conflits sont perçus

comme menaçant sérieusement l'ordre social parce qu'ils engagent, au-delà des protagonistes individuels, les identités de groupes (famille, ethnie). C'est pourquoi, ce qui caractérise ces mécanismes est moins la condamnation de l'une des parties en conflit que la recherche d'un consensus afin d'assurer et de maintenir la stabilité au sein du corps social.

Lorsqu'on compare l'importance des familles élargies et celle des voisins, il est curieux de constater que contrairement au Burundi et à la RDC, les voisins au Rwanda font moins l'objet de partages d'expériences que les membres de la famille élargie. Il est donc clair que dans ce pays les citoyens se sentent plus en confiance avec les membres de la famille, même élargie, plutôt qu'avec un voisin. Peut-on alors conclure qu'au Rwanda, les chocs de violence subis par le passé ont amené les habitants à avoir plus confiance dans leurs familles et à se méfier de l'autre ? Ce résultat suggère que *les efforts (déjà perceptibles) visant à identifier les causes de la faible confiance dans le voisin devraient être mobilisées et, le cas échéant, renforcer les actions de rapprochement communautaire.*

Mentionnés par 52% des Rwandais contre 20% et 25% au Burundi et en RDC respectivement, les conflits conjugaux occupent le premier rang dans la typologie des conflits au Rwanda. Il y a à s'interroger si cette particularité rwandaise est la conséquence de la politique promotrice de l'approche genre du gouvernement rwandais depuis quelques années. Quoi qu'il en soit, il en découle la nécessité de promouvoir la fonction des « *conseillers conjugaux* », dont l'une des missions serait de faciliter les discussions régulières, au sein des fora institutionnalisés, sur les rôles des conjoints au sein de la famille actuellement prise au piège entre les pesanteurs de la tradition et du modernisme. Bien plus, il faut imaginer les innovations sociojuridiques nécessaires à une famille stable, facteur de paix et d'épanouissement individuel et sociétal.

Le recours au système judiciaire est mentionné par une grande proportion de sondés (39% contre 19% en RDC et 12% au Rwanda) comme deuxième approche de résolution des conflits au Burundi, après la médiation. Il est d'ailleurs cité comme 2^{ème} acteur principal de résolution de conflit après les autorités locales dans ce pays. Ainsi, *des efforts pour renforcer les capacités de la population sur les procédures judiciaires et plaider pour rendre la justice davantage accessible devraient être mobilisés.*

Le programme régional, ayant dans son mandat le dialogue, doit mener un plaidoyer auprès des décideurs des trois pays pour que cette méthode de transformation de conflit soit privilégiée. Dans ce contexte, le programme doit exhorter les parties prenantes à s'engager dans la logique de la légitimation des conflits pour des fins de transformation positive. Mener une recherche complémentaire pour comprendre pourquoi en même temps que les gens de différentes ethnies s'éloignent les uns des autres sur des questions de société, ils se rapprochent dans des cérémonies, heureuses et malheureuses. Peut-être, c'est le moment de mettre fin à cette cohabitation cynique et destructrice que l'on perçoit par-ci par-là dans la sous-région des Grands Lacs.

Capacités culturelles et traditionnelles

Dans les trois pays, la présente étude révèle un certain attachement des membres de la communauté aux valeurs traditionnelles et religieuses (la foi et les interventions pratiques) parmi lesquelles la compassion et la solidarité, l'empathie et le pardon. Ces valeurs constituent une des capacités importantes de résilience, citée par les participants. Malgré les différences (ethniques, religieuses et sociales), les voisins essaient toujours de se rapprocher les uns des autres, notamment dans les moments précis de deuil, particulièrement en milieu rural. Il en est de même pour les valeurs d'intégrité et de courage surtout pendant les moments de grandes épreuves ou de violence à grande échelle. Les participants ont cité des cas de personnes qui ont eu le courage de sauver les autres pendant les conflits violents et le génocide. Ces actes « héroïques » amènent indubitablement certaines gens à dépasser la globalisation diabolisante et les stéréotypes identitaires.

De même, il en ressort que, dans les mêmes pays, la religion est prise comme une discipline importante à enseigner, 63% au Burundi, 85% en RDC et 97% au Rwanda. L'espace religieux émerge aussi parmi les cadres relativement importants dans les discussions sur l'histoire des conflits (79% au Rwanda, 58% en RDC et 48% au Burundi.)

Cette réalité trouve bien sa place dans le modèle d'analyse retenu dans cette étude. D'après cet auteur, « la dimension culturelle fait référence à la manière dont un conflit modifie les habitudes de vie du groupe, ainsi qu'à la manière dont la culture influe sur le développement de processus permettant de gérer et de résoudre les conflits ».

Il va sans dire que consolider les valeurs culturelles et spirituelles telles que la solidarité, la compassion, l'entraide, le pardon s'avère vital dans les efforts de transformation des conflits et, par ricochet, le processus de réconciliation. Dans son approche de recherche action participative, le programme régional devrait prendre en compte, entre autres, la promotion des valeurs traditionnelles qui sous-tendent la cohésion sociale et le vivre ensemble tant dans les communautés en conflits que dans celles en contexte post-conflit.

Cela étant, il est capital que le programme régional implique/collabore davantage avec les leaders religieux crédibles ainsi que d'autres acteurs dont la promotion des valeurs culturelles constitue une stratégie d'action dans la transformation des conflits. L'intégration des héros/ justes comme modèles particulièrement pour les jeunes serait sans doute une valeur ajoutée.

Néanmoins, si le facteur religieux intervient positivement dans la résilience, les participants à cette étude ont relevé les tendances obscurantistes et divisionnistes qui rongent certaines confessions religieuses y compris dans la sous-région. Il en résulte que celles-ci risquent de mener non seulement à l'effritement de la capacité de discernement mais aussi à l'oisiveté, mère de la pauvreté chronique. Par ailleurs, ces dernières n'en seraient pas moins des facteurs nuisibles de la durabilité et ainsi de rechute dans la violence. L'œil du programme régional, tout comme d'autres acteurs y compris ceux étatiques, devrait rester vigilant face à ces tendances. Des actions concrètes de renforcement des capacités de discernement, de pensée critique et de culture de la paix, particulièrement à l'endroit des jeunes, sont ainsi à renforcer.

Soulignons enfin que, contrairement au Rwanda et au Burundi où les personnes les plus âgées représentent la catégorie de la population ayant le plus vécu et été affectée par les conflits, en RDC la proportion de jeunes ayant été affectés par les conflits est presque égale à celle des personnes plus âgées. Ainsi, alors qu'au Burundi, 94% des personnes de plus de 50 ans et 58% de celles moins de 30 ans disent avoir été affectées par les conflits et subi des actes de violences, alors qu'au Rwanda ce chiffre est de 86% pour les plus de 50 ans et seulement 29% chez les moins de 30 ans, en RDC, ce taux est respectivement de 80% pour les plus de 50 ans et 76% chez les moins de 30 ans. Ce résultat est plein de sens. En effet, depuis environ 30 ans, l'est de la RDC et en particulier les zones où l'enquête a été menée traverse sans interruption une période d'instabilité caractérisée par des actes de violences majeurs qui touchent sans distinction les jeunes, les personnes les plus âgées, les femmes et les enfants. Plusieurs études ont même démontré que les femmes, les jeunes et les enfants ont les plus été affectés par les conflits à l'est de la RDC. Cette situation est encore plus grave dans les milieux ruraux où vivent plus de 70% de la population, caractérisés par une faible présence de l'Etat dans plusieurs secteurs. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant qu'une proportion si importante de jeunes estime être affectée par la violence véhiculée par les conflits. Les conséquences d'un tel contexte sont nombreuses, en particulier sur le plan psychologique. En effet, il est difficile de reconstruire un pays avec une proportion si importante des jeunes affectés psychologiquement par les conflits à répétition. Par conséquent sur le plan programmatique, il serait important de penser à des programmes se focalisant plus spécifiquement sur les jeunes, par exemple des programmes sur la guérison des traumatismes avec un focus particulier sur les jeunes vivant dans les milieux les plus exposés aux guerres.

Dans les trois pays, la majorité des populations est jeune. Pour la plupart, ces jeunes n'ont pas directement vécu certains conflits qui ont endeuillé les communautés. Mais ils ne sont pas épargnés par les effets néfastes desdits conflits. D'autres jeunes, largement manipulés, ont été tristement des acteurs de la violence. Cette recherche, à travers les discussions, a ainsi révélé la soif des jeunes à connaître la vérité sur l'histoire des conflits et à se réconcilier avec le passé. En outre, les membres de la communauté interviewés (91% au Rwanda, 76% au Burundi et 44% en RDC) jugent important de la partager avec les jeunes.

Ce désir s'avère légitime dans la mesure où, comme le soutiennent Bloomfield, D., Barnes, T. et Huyse, la connaissance de la vérité est un ingrédient de la réconciliation. Ainsi, comme dirait Desmond Tutu, en Afrique du Sud, « pour nous, la vérité était au cœur de la réconciliation : le besoin de découvrir la vérité sur les horreurs du passé, afin de s'assurer qu'elles ne se produisent jamais encore. Et c'est la signification centrale de la réconciliation. Sans cela, les gens n'ont aucun sentiment de sécurité, pas de confiance, pas d'espoir en l'avenir ».

Cependant, les jeunes s'indignent du fait que certains parents- pourtant censés être parmi les principaux agents de socialisation et des modèles pour des jeunes- taisent ou tout simplement racontent mal l'histoire des conflits. Il se pourrait que le comportement de ces parents s'explique par la méconnaissance tout comme la volonté de dissimuler leurs rôles, réels ou supposés, dans les conflits.

C'est un défi que les acteurs de la transformation des conflits, entre autres le programme régional, devraient contribuer à relever. Ce scénario appelle le renforcement de la participation et l'inclusion des jeunes dans les efforts d'éducation à la paix et au partage sur l'histoire des conflits. Dans la même optique, l'évaluation des connaissances et des capacités des parents et des adultes en général à transmettre de façon objective les informations sur l'histoire des conflits est à envisager.

Alors qu'au Burundi et au Rwanda, l'étude démontre une réelle volonté de la population de laisser la femme participer à la gestion de ressources de la communauté, en RDC ce n'est pas encore le cas. Les traditions semblent encore très fortes et la place de la femme dans la communauté continue à être considérée comme secondaire. Bien plus, une bonne majorité des participants à la recherche en RDC estime que la femme ne devrait pas jouer un rôle majeur dans la prise de décision au niveau de la communauté et par extension dans la gestion des problèmes et des conflits. Les résultats de la recherche montrent par exemple qu'au Rwanda, presque 100% des participants sont favorables à ce que les femmes soient présentes dans les instances locales de prise de décision. Au Burundi, ce taux est aussi élevé, à plus de 90%, et en RDC seulement à 43%.

Cette exclusion culturelle des femmes de la RDC dans la gestion des problèmes de la communauté est problématique et n'est pas de nature à faciliter une réconciliation et une paix durable. En effet, Il y a des raisons évidentes pour lesquelles les femmes sont importantes dans le processus de consolidation de la paix. Par exemple, celles-ci constituent la moitié de chaque communauté et la tâche difficile de consolidation de la paix doit être accomplie par des hommes et des femmes en partenariat. Les femmes sont également les principales gardiennes des familles et tout le monde est touché lorsqu'elles sont exclues de la consolidation de la paix. L'expérience de la plupart des sociétés touchées par des conflits, où les femmes se démènent pour maintenir la cohésion de leur société, montre que la guerre a transformé leur rôle traditionnel. Ayant survécu aux violences, aux ravages et aux dévastations inimaginables engendrés par le conflit, où les hommes ont payé un lourd tribut, ces femmes, confrontées au fardeau de la reconstruction de leurs communautés, ont développé des stratégies et des techniques de survie.

Cependant, les efforts des ONGs congolaises et internationales visant à mettre en avant les perspectives des femmes dans les processus de paix et à prévenir la violence sexiste ont rencontré un succès limité par un certain nombre de facteurs, notamment :

- On a constaté que dans les zones les plus touchées par les conflits à l'est de la RDC, les femmes sont les plus exposées à assumer des responsabilités tels que la survie de la famille et les soins des enfants à charge, ce qui rend leur participation à la consolidation de la paix plus difficile.
- On a aussi constaté que les pressions culturelles les poussent à s'abstenir de voyager et à ne pas s'engager dans des arènes publiques importantes. Lorsque les femmes participent, elles peuvent ne pas avoir l'éducation ou la formation requises.
- Elles font aussi face à un manque de ressources, d'opportunités d'emploi, d'actifs productifs tels que la terre et le capital, les services de santé, la formation et l'éducation.

Le conflit est une activité qui affecte les femmes de manière particulière : les femmes et les hommes ont un accès différent aux ressources, au pouvoir et à la prise de décision avant, pendant et après les conflits. L'expérience des femmes et des hommes dans les situations de tensions, de guerre et de reconstruction post-conflit est sensiblement différente. Les rapports sur les conflits au Nord-Kivu montrent qu'environ 80% des personnes déplacées dans cette province sont des femmes et des enfants. Les femmes sont ainsi prises dans un paradoxe vicieux : si, d'une part, elles sont les principales victimes civiles des conflits, elles sont, d'autre part, souvent impuissantes à les prévenir, exclues des tables de négociation pour leur résolution et marginalisées dans les efforts de reconstruction et de réconciliation après le conflit. L'exclusion des femmes des postes de décision avant, pendant et après un conflit violent renforce leur victimisation. Les systèmes culturels qui ne permettent pas aux femmes de jouer un rôle majeur lors des conflits représentent un problème grave dans la mesure où les excluent aussi des processus de résolution des conflits. Par exemple, les processus de paix ignorent souvent les filles et les femmes qui sont parfois en première ligne dans les guerres qui secouent différentes régions du monde.

Pour terminer cette discussion, il est important de noter qu'il serait désastreux pour une communauté de négliger le rôle que les femmes peuvent jouer dans la prévention et le règlement des conflits. Une femme rencontrée à Rutshuru a insisté sur le fait que celles-ci sont plus naturellement enclines à la paix que les hommes. Elle a mentionné que les femmes sont traditionnellement considérées comme étant maternelles, nourrissantes et douces ; tandis que les hommes sont perçus comme ayant une propension à la violence et à la belligérance. Une femme dans un focus groupe de discussion a estimé que « *les femmes parlent de leurs problèmes ; les hommes résolvent les conflits physiquement* ».

Ainsi, l'implication de la femme dans la gestion quotidienne de la communauté et dans le processus de prise de décision en plus de son autonomisation dans les situations de conflit faciliterait la négociation et la réconciliation et aiderait à prévenir les violences sexistes telles que les crimes abominables de viol, les grossesses forcées, l'esclavage sexuel et autres. Les programmes de résolution des conflits en RDC devraient porter une attention particulière sur le rôle de la femme dans la gestion et la prévention des conflits, renforcer les capacités des femmes sur tous les plans pour qu'elles puissent jouer ce rôle de manière efficace et enfin faire un travail de sensibilisation pour que les barrières culturelles qui empêchent les femmes de jouer un rôle plus actif dans leurs communautés soient atténuées.

Au-delà de quelques tendances régionales observées en ce qui concerne les capacités culturelles, traditionnelles et spirituelles de la résilience, l'étude révèle des particularités à chaque pays. Il en ressort qu'en RDC, les membres de la communauté reconnaissent la prépondérance du rôle des autorités coutumières dans la résolu-

tion des conflits. Cette catégorie d'autorités est citée en première position (29% des répondants). En dépit de l'appréciation partagée de leur rôle par les participants, l'allégeance au pouvoir coutumier est une réalité indéniable particulièrement en ce qui concerne la gestion des conflits largement à caractère foncier.

Il en découle que le partenariat avec ces autorités coutumières ainsi que le renforcement de leurs capacités en gestion des conflits devraient faire partie des stratégies d'actions non seulement du programme régional mais aussi d'autres acteurs de transformation des conflits. De surcroît, considérant le rôle présumé ou réel de certains d'entre elles dans la création des groupes armés locaux en RDC, les efforts de sécurisation, de stabilisation et de réconciliation devraient tenir compte de cette réalité.

S'agissant du Rwanda, l'étude révèle le recours aux solutions endogènes inspirées des pratiques traditionnelles de résolution des conflits dans le contexte post-génocide. Les tribunaux gacaca en sont une illustration largement citée par les participants. En dépit de ses limites et critiques, la réintroduction de gacaca a fait preuve de sa capacité à faire éclater la vérité sur le génocide contre les Tutsi, déterminer les responsabilités et les sanctions et, dans une certaine mesure, contribuer à rapprocher les survivants du génocide et les bourreaux, ainsi que leurs proches. Pour certains participants, ce fut une justice extraordinaire pour un problème extraordinaire. Ce résultat souligne l'importance de la prise en compte de la dimension culturelle et traditionnelle dans la transformation des conflits. Cependant, les participants ont souligné quelques effets pervers ou ceux nés du contexte post-gacaca qui pourraient affecter la pérennisation des acquis de cette justice transitionnelle : les limites de la restitution des biens pillés endommagés pendant le génocide contre les Tutsi, la vérité amère et difficile à digérer, les tensions entre certains voisins qui se sont confrontés devant les gacaca, des cas de témoignages mensongers, les blessures psychologiques, etc. C'est un défi que doivent relever les acteurs engagés dans la transformation des conflits dans un contexte post-gacaca.

Contrairement aux autres pays de la région, on constate qu'au Burundi, la religion ne représente pas, aux yeux de la population, un cadre où se discute régulièrement l'histoire du conflit. Seulement 44% de répondants considèrent celui-ci, contre 58% en RDC et 79% en RDC. Autant la religion peut être une source d'intolérance, autant elle peut jouer un rôle prépondérant dans la défense des droits de l'homme et la réconciliation et stabilité dans des sociétés divisées. Ceci est par exemple observé au Nord-Kivu. Il est clairement reconnu que les églises seraient parmi les forces qui pourraient intervenir pour la consolidation de la paix, car elles représentent une puissance morale de persuasion et d'action qui ne peut être négligée dans un contexte de conflits violents. Il est donc important, pour le cas du Burundi, de faire de confessions religieuses des espaces réels de discussions de sujets qui ont divisé ou qui divisent les communautés et contribuer à y trouver des solutions durables.

Par ailleurs, on constate aussi qu'au Burundi les leaders traditionnels ont perdu leur pouvoir et influence sur la gestion des conflits communautaires. Inscrite dans l'Accord pour la paix et la réconciliation au Burundi signé à Arusha le 28 août 2000, la réhabilitation de l'institution des Bushingantahe demeure encore source de controverses dans ce pays. Vu le rôle important que les structures traditionnelles ont joué et continuent à jouer dans la recherche de la paix dans la sous-région de Grands Lacs, ces structures disposent des capacités intéressantes pour promouvoir des mécanismes réconciliateurs entre communautés. Il serait trompeur de croire que la réhabilitation des structures traditionnelles pourra à elle seule régler les problèmes cruciaux, mais il est cependant important de noter que condamner à la disparition ces institutions qui restent investies d'un fort potentiel pacificateur pour les communautés, surtout rurales, est contreproductif dans la recherche d'une réconciliation durable.

En définitive, il ressort de cette étude que les valeurs et pratiques traditionnelles, culturelles et spirituelles constituent un gisement réel des capacités de résilience. La question qui se pose et qui reste sans réponse est : en dépit du caractère unique de chaque contexte, les valeurs et pratiques sont-elles reproductibles, si non adaptables aux contextes différents des trois pays. Quels enseignements chacun des trois contextes peut-il apprendre des expériences des autres ?

Le programme régional devrait œuvrer à travailler avec les communautés et les autres acteurs de transformation des conflits pour renforcer les capacités de résilience identifiées pour un vivre-ensemble pérenne et soutenu. De toute évidence, ce renforcement n'aura de sens que lorsqu'il sera accompagné du traitement des défis identifiés.

Capacités institutionnelles

Cette recherche a permis de démontrer que sans capacités institutionnelles solides, un processus de réconciliation a très peu de chance d'aboutir à des résultats durables. En effet, il est établi que les capacités de résilience individuelles, relationnelles et traditionnelles ne suffisent pas à elles. L'Etat, à travers les institutions qui le représentent, a un rôle important à jouer pour accompagner, soutenir et renforcer ces capacités individuelles et relationnelles pour qu'elles soient en mesure de produire l'effet escompté dans la communauté en termes de résilience et de réconciliation.

Les capacités institutionnelles ou structurelles sont développées au sein des institutions appelées à soutenir par des politiques appropriées les processus de réconciliation pour la paix en lien avec les capacités individuelles, relationnelles et culturelles. Ces institutions sont à la fois nationales et régionales et subissent l'influence des contextes internes à chaque pays et de la région. La dynamique et la complexité des capacités institutionnelles s'affirment dans les actions initiées et accompagnées par les Etats et les organisations régionales. Il s'agit entre autres des politiques et programmes nationaux de reconstruction de la paix qui aident à parvenir à des solutions consensuelles ; le leadership disponible capable de répondre aux besoins socioéconomiques et sécuritaires de la population, la création des opportunités et des chances pour la jeunesse ; les capacités régionales de résolution des conflits.

La dynamique des conflits peut être conceptualisée comme une cause, un symptôme ou une conséquence de la fragilité de l'Etat. En prenant comme exemple le contexte conflictuel à l'est de la RDC depuis plusieurs décennies, on constate que les conflits violents et la faiblesse de l'Etat congolais se nourrissent mutuellement. En effet, dans cette partie du pays, l'autorité, l'efficacité et la légitimité de l'Etat sont affaiblies par les effets néfastes des conflits violents à répétition et la fragilité de l'Etat se manifeste et contribue au processus de conflit. Celle-ci, dans ce contexte, est la faiblesse des institutions publiques pour assurer la sécurité physique, y compris le bien fondamental de la survie des citoyens. On constate en RDC que cette faiblesse conduit à la corruption, à l'inefficacité, à des pratiques non démocratiques, ainsi qu'à un échec de l'autorité et de la légitimité de l'Etat. De par leur nature même, les Etats fragiles n'ont pas l'autorité fonctionnelle pour assurer la sécurité de base à l'intérieur de leurs frontières et la capacité institutionnelle de répondre aux besoins sociaux de base de leurs populations.

Tous les pays de la sous-région de Grands Lacs ont connu des conflits intra et interétatiques de degrés et d'intensité variables sur différentes périodes. Ce qui est visible sur le terrain dans cette partie de l'Afrique, c'est que l'insécurité et l'instabilité ont tendance à baisser si on est en présence d'un Etat qui assume ses responsabilités et fournit à la population des services sociaux de base comme l'éducation, la santé, l'eau, l'électricité, les infrastructures routières, etc.

Les processus institutionnels pour la paix passent par des lois, des politiques et des programmes pour promouvoir la réconciliation. Les Etats de la région des Grands Lacs post-conflits ont mobilisé ces aspects normatifs et programmatiques bien qu'ils soient différemment pratiqués selon le pays. En effet, les capacités des gouvernements à établir la paix, à renforcer la cohésion sociale et les bonnes relations avec le pays voisin ou à promouvoir la réconciliation sont d'avantage appréciées au Burundi et au Rwanda (au-delà de 95%) qu'elles ne le sont en RDC (plus ou moins 35%). Elles sont déterminées à travers le DDR, la CVR, la RSS et autres politiques par-

ticulières à chaque pays comme le TPIR, les juridictions Gacaca au Rwanda ou la CNTB au Burundi. Corroborant ces résultats, Graeme Simpson et al. font remarquer que la résilience se manifestera de manière différente d'un pays à l'autre (à différents niveaux, dans les structures, processus et relations à l'œuvre dans la société), mais dans un pays donné ces manifestations peuvent aussi varier ou évoluer dans le temps, notamment en ce qui concerne le moment et la manière dont la résilience pour la paix se manifestera.¹³⁸

En outre, les différents processus institutionnels n'ont pas produit les mêmes résultats de paix et de réconciliation dans tous les trois pays et dans la région des Grands Lacs. Les crises récurrentes entre les pays de la région ont impacté dans une large mesure les capacités résilientes des Etats face aux conflits. Mais les capacités différenciées des Etats expliquent les effets sur la paix et la réconciliation.

Au Rwanda et au Burundi, le DDR a pu stabiliser et renforcer l'armée pour la sécurité collective. Par contre en RDC, il semble n'avoir pas produit les effets escomptés sur les plans sécuritaire et d'intégration des ex-combattants à en croire plusieurs études et évaluations. Cet échec du DDR est l'un des facteurs majeurs de la permanence des groupes armés locaux et étrangers à l'est de la RDC estimés à 120 selon le rapport de Stearns, J. & Vogel, C.¹³⁹. Dans le même ordre d'idées J Vogel et J. Musambya¹⁴⁰ mentionnent les facteurs qui entravent celui-ci, à savoir: dilemmes sécuritaires au niveau local entre et au sein des communautés ; résistance des élites dotées d'un agenda politique ; incitations perverses destinées aux commandants ; et processus sociaux parmi les anciens combattants de base, qui se retrouvent ainsi « recyclés » en tant que rebelles. Actuellement, sous l'impulsion de l'Action pour la paix et la concorde (APC), partenaire d'Interpeace, le gouvernement congolais est enfin engagé dans la mise en place d'un DDR à base communautaire comme stratégie d'une intégration réussie des ex-combattants.

De par leur vocation judiciaire et réconciliatrice, les juridictions Gacaca ont permis de juger des auteurs du génocide contre les Tutsi au Rwanda et d'inciter à la réconciliation pour plus de cohésion sociale, d'unité nationale, le « ubumwe » dans la période post-génocide. Au Burundi, la réforme de l'armée entreprise par le gouvernement selon la philosophie de l'Accord d'Arusha du 28 août 2000 a été un succès comme en témoigne cette déclaration : « la réforme de l'armée a été salubre pour notre pays »¹⁴¹. Néanmoins les autres mécanismes transitionnels, notamment la Commission d'enquête judiciaire internationale (CEJI), la Commission nationale pour la vérité et la réconciliation (CVR) ou encore la Commission nationale des terres et autres biens, ont tardé à se mettre en place au regard du contexte politique souvent mouvant et controversé. Le climat politique demeure peu stable malgré la tenue de plusieurs cycles électoraux depuis la fin de la transition au Burundi.

En dépit des politiques de paix et de sécurité collectives, la réconciliation n'est jamais un acquis, notamment à cause de violences structurelles¹⁴² et des exclusions qui fragilisent les efforts de réconciliation et de cohésion sociale.

L'institutionnalisation de la mémoire participe à la réconciliation dans la région des Grands Lacs post-conflit. Elle se matérialise par les commémorations, le processus de justice ou de pardon, la lutte contre l'impunité et l'assistance directe aux victimes des conflits. Elle permet aux populations de surmonter le traumatisme lié au passé douloureux. C'est à juste titre que De Jorio¹⁴³ considère l'institutionnalisation de la mémoire comme une stratégie d'affirmation du symbole de lien entre le passé, le présent et le futur. Le Burundi, le Rwanda et

138 G. Simpson, A. Makoond, P. Pham, Phuong, et. P. Vinck, Patrick, *Assessing resilience for peace: Guidance Note*, Geneva, Switzerland Interpeace, 2016, p. 18

139 J. Stearns et C. Vogel, *The Landscape of Armed Groups in Eastern Congo: Fragmented, politicized networks*, Kivu Security Tracker (KST), 2017

140 C. Vogel et J. Musamba, *Recycling Rebels? Demobilization in the Congo*, Rift Valley Institute Psrp Briefing Paper 11, 2016, p. 5

141 FG de Kanyosha, Burundi

142 La violence structurelle est entendue au sens qu'en donne Galtung

143 R. De Jorio, *Introduction to Special Issue: Memory and the Formation of Political Identities in West Africa*, *Africa Today* 52, no. 4, 2006

moins la RDC ont mis en place ces politiques et pratiques de commémoration. La communication sur la vérité des conflits et la création des monuments pour le souvenir du passé permettent aux populations de résister aux chocs individuels et collectifs nés d'un passé conflictuel violent. La relation entre l'environnement politique et la guérison des blessures du passé est évidente. Exprimées comme une nécessité, ces politiques et pratiques peuvent parfois jouer un rôle dichotomique aux yeux des populations : « Je trouve que les monuments de commémoration sont très importants. Même s'ils nous rappellent le passé difficile, ils servent de matière de réflexion aux auteurs du génocide contre les Tutsi et nous aident à nous saisir psychologiquement en allant de l'avant. C'est aussi la preuve que notre gouvernement est disposé à nous accompagner »¹⁴⁴. Dans un ouvrage collectif, Jean-Pierre Chrétien et Jean-Louis Triaud¹⁴⁵ ont mis en évidence la complexité de la monumentalisation du passé. La position réservée qui ressort des résultats de la RDC trouverait sa justification dans ces effets inattendus des commémorations ou de la monumentalisation du passé. Car, la mémoire est subjective, portée par des groupes d'hommes aux intérêts et aux passés différents et les phénomènes de commémoration ou de monumentalisation constituent des lieux de conflits et de confrontations entre l'État, l'opposition politique et les groupes minoritaires ou influents.

Le besoin de justice et la nécessité du pardon ont été exprimés au-delà de la moyenne par les répondants des trois pays de la région des Grands Lacs mais plus au Burundi (66%/89%) et au Rwanda (84%/83%). Le pardon qui, a priori, relève davantage de la dimension individuelle est tributaire de l'identification des auteurs et responsables des conflits et violences ainsi que d'une justice équitable. Le rôle idoine des institutions nationales et locales, notamment la justice ou le gouvernement, est reconnu pour une justice en faveur des victimes des conflits. En RDC particulièrement, les autorités locales semblent jouer plus ce rôle que les institutions nationales et le système judiciaire est moins performant que les églises ou les ONGs. En dépit de quelques différences dans chaque pays, l'effectivité de la justice en faveur des victimes des conflits violents est confrontée à plusieurs obstacles, notamment la corruption des autorités locales, la corruption au sein du système judiciaire, moyens ou ressources limités, ingérence [politique] dans les procédures judiciaires, etc. La justice est ainsi perçue comme un facteur important de la réconciliation dans la sous-région des Grands Lacs, il n'y a pas de paix sans justice.

Les capacités de résilience des communautés sont également fonction de l'existence d'un leadership capable de répondre aux besoins socio-économiques et sécuritaires de la population et de créer des opportunités et chances pour la jeunesse. En effet, ceux-ci soutient nécessairement les capacités individuelles et collectives de réconciliation et de cohésion sociale. L'inclusion économique permet aux individus et aux groupes de créer des interactions positives pour l'intérêt collectif, en réduisant ainsi les barrières sociales créées par les conflits et violences ou les manipulations. Les performances des gouvernements de la région des Grands Lacs influencent significativement la relation de confiance, le sentiment de sécurité ou encore l'engagement nationaliste. La perception de celles-ci se rapporte davantage au niveau des Etats qu'au niveau régional et déclencherait plus un attachement nationaliste et non une intégration régionale. A cet effet, la réconciliation influencée par le leadership politique contribue davantage à l'amélioration de la cohésion sociale interne mais à une réconciliation passive dans la région. Ce résultat ne traduirait pas une asymétrie entre les niveaux national et régional mais plus l'intérêt porté par les populations sur les dynamiques internes à leur pays.

Au Burundi comme au Rwanda, les efforts du gouvernement dans le maintien de la sécurité, l'amélioration des conditions de vie de la population et la représentation des intérêts des populations sont au moins moyennement très appréciés (entre 86% - 99% d'opinions favorables) alors que sur la même base, en RDC, ces aspects sont perçus comme des défis majeurs (entre 26% - 34% d'opinions favorables). Les résultats dégagent à peu près les mêmes tendances dans les trois pays quant à ce qui concerne la réduction de la pauvreté ; l'amélioration des secteurs de l'éducation et de la santé ; l'augmentation des opportunités d'emploi. En RDC, les acquis de la dé-

144 Entretien avec un rescapé du génocide contre les Tutsi, Rwanda

145 J-P Chrétien, J-L Triaud, Histoire d'Afrique : les enjeux de mémoire, Paris, Karthala, 1999

mocratie marquée successivement par les élections de 2006, 2011 et 2019 ne semblent pas avoir impulsé une gouvernance adéquate capable de régler les problèmes internes et de faire face aux multiples problématiques issues de l'extérieur (groupes armés étrangers, exploitation illégale des minerais et autres ressources naturelles, etc.). Les répondants congolais expriment même l'« impression d'avoir été abandonnés par l'Etat »¹⁴⁶ ou « le rôle protecteur de l'Etat souffre »¹⁴⁷. Toutefois, les performances quantitativement exprimées ne peuvent occulter d'autres réalités révélées par la recherche qualitative ou les études spécifiques antérieures. Au Burundi, la recherche qualitative révèle que les populations sont très touchées par la pauvreté : « le conflit a eu beaucoup de conséquences, la population est devenue trop pauvre, la pauvreté s'est accentuée... aujourd'hui c'est notre ventre qui sera la cause de conflits »¹⁴⁸. Selon la Banque Mondiale, le taux de pauvreté au Burundi est de 72,9%, soit l'un des plus bas niveaux d'Afrique subsaharienne¹⁴⁹. Au Rwanda, il est estimé à 39% et le niveau des inégalités à 0,45 (Coefficient de Gini) selon la Banque Mondiale¹⁵⁰. En outre, « le régime des élections » dans les pays des Grands Lacs semble ne pas traduire la démocratie et la pleine citoyenneté. En effet, le niveau d'influence sur les décisions le plus exprimé dans la sous-région est le ménage (plus au Rwanda, 65% qu'en RDC et 46% au Burundi, 43%). Plus on approche le niveau national voir le niveau régional, moins le niveau d'influence est fort. En fait, les populations expriment leur incapacité à infléchir les décisions politiques ou à influencer la marche de la société tel qu'exigé par la démocratie. Ainsi, les pays de la sous-région des Grands Lacs ont encore une longue distance à parcourir sur le chemin de la participation démocratique et de la liberté d'expression qui ouvrent à une citoyenneté intégrée. A cet égard, Fred Constant a fait remarquer que la participation politique est directement corrélée au degré d'intégration à la collectivité¹⁵¹. Elle est aussi fortement dépendante de la conjoncture politique et de toute une palette de situations sociales qui gouvernent différents types de participation politique.

Les institutions et initiatives régionales sont supposées jouer un rôle important pour l'intégration, la sécurité et le développement de la sous-région des Grands Lacs. Le Burundi, la RDC et le Rwanda forment à eux seuls la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL) créée depuis 1976. Les trois pays sont également membres d'autres organisations régionales comme la CIRGL (créée en 2000) et la SADEC (créée en 1992 en remplacement de la défunte Conférence de coordination pour le développement de l'Afrique australe, SADCC), et encouragent des initiatives intégratrices dans la région comme le COMESA, le Projet de facilitation du commerce des Grands Lacs (PFCGL), etc.

Les conflits et crises politiques¹⁵² entre les pays de la région ont affecté le fonctionnement optimal des institutions régionales et leurs missions et fonctions vis-à-vis des Etats membres et des populations. Caractérisés par une interconnexion, les conflits politiques ont véhiculé la violence et les stéréotypes au sein des communautés de la région des Grands Lacs : « Les Burundi ne peuvent revendiquer ni terre, ni pouvoir dans la plaine de la Ruzizi. Ils ne sont pas congolais. S'ils ont besoin de la terre ou de pouvoir, qu'ils rentrent chez eux au Burundi »¹⁵³. Toutefois, les institutions régionales de par la matérialisation de leurs textes fondateurs ont garanti, dans une certaine mesure, la circulation des personnes et de leurs biens, la sécurité des citoyens de la région dans le pays voisin, l'établissement de citoyens de la région dans les pays autres que leurs pays d'origine, les échanges socioculturels, etc. Au-delà des crises politiques, les populations maintiennent leurs interactions et continuent à espérer un avenir de paix et de développement dans la sous-région des Grands Lacs.

146 FG de Kitshanga, Nord-Kivu, RDC

147 FG de Kalehe, Sud-Kivu, RDC

148 FG de Ruyigi, Burundi

149 Banque Mondiale, République du Burundi, Évaluation de la pauvreté au Burundi, 2016, p. 15

150 Banque Mondiale : Rwanda, Vue d'ensemble, 2018

151 F. Constant, *La Citoyenneté*, Paris, Montchrestien, 1998

152 Il y a lieu de faire mention ici des conflits opposant la RDC à ses voisins le Rwanda et l'Ouganda pendant les rébellions de 1996 et de 1998 ; la crise actuelle entre le Rwanda et le Burundi ; la problématique des groupes armés rwandais, ougandais, burundais sur le sol congolais. Ces conflits se fondent sur des enjeux sécuritaires, politiques, économiques.

153 FG de plaine de la Ruzizi, Sud-Kivu, RDC

Conclusions



Conclusions

Cette recherche sur la résilience pour la réconciliation démontre de manière indéniable l'existence, au sein de communautés visitées dans les trois pays, des capacités de résilience pour la paix et la réconciliation aussi bien au niveau individuel, relationnel, culturel qu'institutionnel. Nous tirons dans les lignes qui suivent quelques conclusions importantes des résultats de cette recherche.

Ce rapport présente une liste de douze capacités recensées et dont l'existence est soutenue par des évidences tant quantitatives que qualitatives. Ces capacités représentent des atouts dont on peut tirer profit pour rendre chaque jour la paix et la réconciliation des notions plus tangibles et durables dans la région. Tout en soulignant l'importance de ces capacités, il convient de rester humble au moment d'en tirer des conclusions définitives sous réserve de certains défis persistants, les uns plus importants que d'autres, qui ont été cités au premier plan par les populations concernées. A savoir, les obstacles à la réconciliation que sont la méfiance et l'intolérance, le désir de vengeance, les stéréotypes négatifs, les manipulations politiques, le népotisme, la corruption, etc.

En outre, l'existence de capacités de résilience ne doit pas être prise pour une résistance immunitaire. Les résultats de la recherche ont montré qu'on peut être psychologiquement résilient par moments et l'être moins le jour d'après en fonction notamment d'un environnement instable et d'une insécurité plus agressive.

Cela s'observe également à travers d'autres réactions qui interpellent. Par exemple, plus de 30% des répondants dans les trois pays n'ont pas pu dire si la situation sera plus paisible ou pas l'année suivante, lorsqu'on leur a demandé de se projeter dans le futur. Dans tous les pays, les répondants n'ont cessé de répéter que la crédibilité et la durabilité de la paix et la réconciliation étaient conditionnées par la stabilité politique, qui elle-même est subordonnée au comportement vertueux des leaders politiques. Et on voit que c'est souvent lors des agendas politiques chargés, en particulier les périodes électorales, qu'on observe des pics de violences dans la région. Ces défis ne font que souligner de nouveau l'importance des différentes capacités, mais aussi leurs fragilités.

Le message qu'on peut tirer de ces réponses est que ces capacités sont comme un capital précieux, qu'il faut prendre avec beaucoup de soins et faire fructifier pour réaliser de nouvelles avancées. Et pour savoir si ces capacités sont durables, il faudra évaluer et réévaluer, mais aussi les améliorer, les renforcer, les ajuster et les adapter aux changements. Car rien n'est figé pour de bon, elles sont susceptibles d'évoluer dans le temps avec l'acquisition de nouvelles compétences, de la confiance qui

se construit au fur et à mesure des interactions, de l'environnement politique et sécuritaire, des performances socio-économiques de l'Etat, etc.

Notons aussi que si la classification de ces capacités obéit à une logique, elle est tout aussi théorique. Comme on a pu le voir, il s'agit d'un continuum de capacités, qu'on peut rencontrer tout aussi bien au niveau individuel que politique, au niveau relationnel que culturel. Par ailleurs, on a vu que là où la force ou la faiblesse de certaines capacités peut varier, il existe des mécanismes compensatoires, de manière à assurer un certain équilibre. Ainsi par exemple, là où les capacités institutionnelles sont moins présentes, les individus ou les communautés s'organisent, cherchent des solutions compensatoires. Et là où les capacités étatiques sont fortement perceptibles, on a vu que des individus se sentent plus en confiance, parfois même plus dépendants du leadership politique.

Cette recherche a eu le mérite de démontrer que, dans les communautés où l'enquête a été menée, des capacités de résilience aux conflits ont été développées par celles-ci. Ce qui leur a permis tantôt de résister aux conflits, tantôt de se remettre après un conflit violent, de reconstruire une cohésion sociale mise à mal par les guerres, de préserver ou de reconstruire les institutions sociales qui existaient avant celles-ci. Bien plus, les discussions avec les participants à cette recherche ont permis de comprendre que la résilience peut créer une cohésion sociale qui à son tour contribue à renforcer la capacité de résister et de se remettre d'un conflit. Il s'agit donc d'un cercle vertueux qu'il faut à tout prix préserver.

Cette recherche a aussi permis de constater que la résilience peut être un attribut conservateur. En effet, les résultats qualitatifs et quantitatifs de cette étude ont mis en exergue que la résilience peut être un atout précieux pour la prévention et la résolution des conflits, en particulier lorsqu'elle conserve et promeut les meilleures parties de l'identité sociale, traditionnelle, culturelle et économique d'une communauté. Ainsi, il est ressorti de la recherche dans les trois pays, où la religion joue un rôle de premier plan dans la régulation des relations entre individus, que le pardon est un facteur important de la réconciliation. La recherche a cependant souligné le fait que le pardon n'est pas synonyme de la réconciliation, il s'agit d'un pas vers la réconciliation et la réconciliation définitive est un choix supplémentaire que la victime doit faire. Elle a aussi démontré que lorsque le pardon est imposé, légiféré ou réglementé, il peut difficilement conduire à une réconciliation durable.

Par ailleurs, la qualité des institutions étatiques a été mentionnée par les participants à la recherche comme étant un facteur capital pour permettre aux capacités individuelles, relationnelles et culturelles de jouer pleinement leur rôle dans le processus de réconciliation. Ainsi, un pays aux institutions étatiques fortes a plus de chance de renforcer ces capacités et trouver des solutions durables aux causes de conflits. Malheureusement, il est clair qu'un élément important au cœur du conflit dans la région est le manque de structures institutionnelles fortes de l'État ; ce qui favorise des luttes de pouvoir qui se transforment souvent en rivalités ethniques. L'affaiblissement des autorités traditionnelles et l'incapacité de l'État à faire appliquer les lois sur la propriété ont également provoqué des conflits fonciers permanents. A l'exception du Rwanda qui a réussi à établir des institutions étatiques relativement fortes, les efforts doivent être multipliés pour améliorer la qualité des institutions au Burundi et en RDC.

En dehors la RDC où les pesanteurs culturelles semblent encore jouer un rôle important dans les relations entre hommes et femmes et relèguent la femme à un rôle de second plan dans la communauté, la recherche met en évidence le fait qu'au Rwanda et au Burundi, la société accorde à la femme un rôle plus important dans la gestion de ressources et des conflits. Ce résultat révèle une évolution notable dans les relations entre hommes et femmes dans ces deux pays. Pour ce qui est de la RDC, des efforts devraient être faits, à travers des projets et programmes, pour atténuer toutes ces pesanteurs qui empêchent la femme de participer pleinement à la gestion de la vie communautaire.

Les résultats de cette recherche confirment une fois de plus une forte aspiration des peuples de la région des Grands Lacs à une paix durable. Plusieurs années de conflits leur ont permis non seulement de comprendre qu'ils étaient plus perdants que gagnants dans ces conflits mais surtout de développer des stratégies de survie et de vivre ensemble qui expliquent l'existence de relations sociales entre communautés dans un contexte de conflits violents presque permanents.

Un autre apport majeur de cette recherche a été l'identification des capacités de résilience qui permettent aux populations de la région de rebondir après une crise importante et surtout qui facilitent un vivre ensemble harmonieux et une cohésion sociale même dans les cas de conflits très violents. Ainsi, pour espérer bâtir une paix durable, les différentes initiatives de consolidation de la paix et de gestion de conflits dans la région devraient développer des programmes dont l'un des objectifs serait de renforcer les capacités de résilience identifiées dans le cadre de cette recherche.

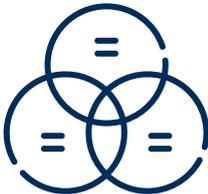
Enfin, soulignons qu'à notre connaissance, il n'existe presque pas de recherches sur les capacités de résilience des populations dans la région des Grands Lacs et surtout sur l'état des relations entre communautés à l'intérieur d'un pays et entre les trois pays. Les différents indicateurs développés dans cette étude constituent de ce fait des indicateurs de base et de référence. Des données sur ceux-ci peuvent être collectées périodiquement pour mesurer leur évolution à travers le temps ; ce qui permettra donc de juger si l'état des relations entre communautés s'est amélioré ou détérioré ou si les capacités de résilience identifiées dans cette recherche se sont renforcées ou pas.

Recommandations régionales

Recommandations régionales

Pour donner un horizon aux résultats de cette recherche, des recommandations et des pistes d'actions jugées prioritaires ont été formulées dans des groupes de discussion, élaborées lors des séances de restitution au niveau de chaque zone, rediscutées et validées par le forum régional des parties prenantes qui s'est tenu à Kinshasa, du 3 au 4 Septembre 2019. Les participants les ont regroupées en deux catégories, les recommandations qui relèvent du niveau régional d'un côté et celles qui ont été spécifiquement mises en avant dans chacun des trois pays d'un autre côté.

RECOMMANDATION 1

| | |
|--|--|
| <p>CAPACITES DES INSTITUTIONS REGIONALES DANS LA RESILIENCE POUR LA PAIX ET LA RECONCILIATION</p>  | <p>BESOIN : Les résultats de l'étude ont montré l'importance des capacités institutionnelles dans la résilience pour la paix et la réconciliation. Au niveau régional, des contradictions dans les relations entre pays membres ont une influence négative sur l'application des instruments légaux régissant la libre circulation des personnes et des biens et entraînent un certain repli sur les frontières. Les populations de la région des Grands Lacs ont une certaine nostalgie de revoir les gouvernements et leurs institutions régionales en première ligne dans la reconstruction de la paix et la réconciliation dans la zone.</p> |
| | <p>→ RECOMMANDATION : <i>Restaurer les capacités de résilience politiques et institutionnelles au sommet des Etats et maximiser les capacités des organisations régionales (la CEPGL et la CIRGL)</i></p> |
| | <p>PISTES D' ACTIONS PRIORITAIRES</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Pour faire face à la persistance des conflits, réactualiser les rencontres au sommet et donner une nouvelle impulsion aux relations entre les trois pays ; 2. Redynamiser le leadership des organisations tripartites et régionales autour des projets communs, des réponses communes aux différentes menaces, de sécurité, la question des réfugiés, les épidémies, circulation des personnes, échanges et développement, etc. 3. Mettre en place des groupes mixtes d'acteurs de prévention, des mécanismes de conciliation et de médiation de conflits découlant des relations transfrontalières, de décisions pouvant affecter la circulation des biens et des personnes, etc. 4. Faire une évaluation des politiques publiques d'intégration à travers les forces et faiblesses actuelles des organisations tripartites avec comme objectif leur redynamisation ; 5. Harmoniser les politiques, les lois et les règlements pour encourager le mouvement des personnes et des biens de part et d'autre des frontières. |
| <p>Acteurs concernés</p> | <p>Les gouvernements nationaux et les partenaires de développement, organisations régionales (CEPGL, CIRGL, COMESA, PALPGL, OIF, UA etc.), société civile et confessions religieuses</p> |

RECOMMANDATION 2

| | |
|---|--|
| <p>DESARMEMENT DEMOBILISA- TION REINTE- GRATION DES EX-COMBAT- TANTS</p>  | <p>BESOIN : L'étude a montré que les pays de la région des Grands Lacs évoluent dans des contextes sécuritaires différents mais qui s'influencent constamment. L'Est de la RDC reste confronté à des conflits localisés, mais qui ont une dimension transfrontalière importante. Les délégués au Forum de Kinshasa ont discuté de la problématique des groupes armés qui prolifèrent dans cette zone et des réponses à y apporter, notamment la DDR pour la RDC, mais n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur ce que pourrait être la contribution des pays voisins directement ou indirectement concernés.</p> |
| | <p>RECOMMANDATION : <i>Promouvoir des conditions favorables à la paix et au développement durables dans la région et mettre fin à l'insécurité .</i></p> |
| | <p>PISTES D' ACTIONS PRIORITAIRES</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Au niveau régional, mettre en place un cadre de dialogue multi-acteurs sur la question de la sécurité et harmoniser les vues notamment sur la réponse durable à apporter à la question des groupes armés ; 2. Pour la RDC, mener une réflexion sur les leçons apprises et de bonnes pratiques tirées de son processus de DDR et des savoir-faire chez les autres pays voisins ; 3. Formuler une approche de DDR inclusive de la réforme du secteur de sécurité ; 4. Intégrer des projets socio-économiques comme partie de la DDR pour faciliter l'intégration harmonieuse des ex-combattants au sein des communautés d'accueil et prévenir le risque de réengagement dans d'autres conflits. |
| <p>Acteurs concernés</p> | <p>Gouvernements ; organisations régionales (CIRGL, CEPGL, COMESA), confessions religieuses, société civile, organisations de femmes et de jeunes.</p> |

RECOMMANDATION 3

| | |
|--|--|
| <p>PROJETS ECO- NOMIQUES IN- CLUSIFS & RASSEMBLEURS</p>  | <p>BESOIN : L'étude a montré aussi combien les relations économiques transfrontalières, entretenues en particulier grâce au dynamisme de femmes commerçantes, ont joué un rôle majeur dans la résilience au conflit par des populations des Grands Lacs, en dépit des tensions géopolitiques. Ces opportunités ont besoin d'être amplifiées par un tissu de projets économiques pour cimenter l'intégration régionale, inclusifs de femmes et des jeunes qui continuent d'être sous-représentés au niveau des processus décisionnels.</p> |
| | <p>RECOMMANDATION : <i>Promouvoir l'enracinement économique du sentiment d'interdépendance mutuellement bénéfique et d'appartenance régionale, comprenant le renforcement du pouvoir des jeunes et des femmes.</i></p> |
| | <p>PISTES D' ACTIONS PRIORITAIRES</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Documenter les barrières qui entravent le mouvement des échanges et la circulation des personnes entre les frontières, 2. Interconnecter les autorités douanières et policières ; 3. Soutenir des projets économiques inclusifs de femmes et de jeunes, à fort potentiel d'intégration régionale ; 4. Soutenir les réseaux associatifs transfrontaliers, de commerçants, transporteurs, artisans, pêcheurs, etc. |
| <p>Acteurs concernés</p> | <p>Gouvernements, organisations régionales (CIRGL, CEPGL, COMESA), chambres des opérateurs économiques, les partenaires de développement</p> |

RECOMMANDATION 4

| | |
|---|---|
| <p>EDUCATION A LA CULTURE DE PAIX ET DE LA CITOYENNETE ET INTEGRATION REGIONALE</p>  | <p>BESOIN : Cette étude a montré combien la résilience pour la paix repose sur les capacités individuelles, collectives et relationnelles. Et les participants ont mis en exergue la place de l'éducation à la paix dans l'évolution des attitudes des individus et des structures, le besoin de briser les murs des préjugés et stéréotypes entre les citoyens et de mettre en avant les valeurs communes et développer leurs capacités de vivre ensemble dans l'espace régional partagé.</p> |
| | <p>RECOMMANDATION : <i>Promouvoir l'éducation à la culture de la paix prenant en compte les apports des autres membres de la communauté et dans une perspective de construction de la citoyenneté régionale.</i></p> |
| | <p>PISTES D'ACTIONS PRIORITAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> → Créer des opportunités d'appropriation régionale par les citoyens pour développer une masse critique de citoyens capables de coopérer en faveur d'une région où les conflits violents seront bannis ; → Soutenir des réseaux d'amitiés, des espaces entre : élus, officiels ; municipalités frontalières ; opérateurs économiques ; confessions religieuses ; société civile ; écoles et universités ; groupes culturels ; commerçants, artisans ; réseaux de femmes ; pour partager des projets, leurs sentiments, frustrations, préoccupations, espoirs, briser les murs, les préjugés et stéréotypes, partager des valeurs et s'apprécier pleinement ; → Faire de l'école un puissant vecteur de paix, de valeurs et d'intégration régionale ; → Soutenir des activités de jeunes et intégrer dans des cursus scolaires et académiques la dimension régionale de l'éducation à la paix ; → Créer des écoles alternatives pour l'éducation aux valeurs de paix et à la pensée critique, → Dimension genre : intégrer les valeurs de l'égalité genre dans les activités pédagogiques. |
| <p>Acteurs concernés</p> | <p>Gouvernements, CIRGL, CEPGL, éducateurs, écoles et universités, confessions religieuses, société civile, groupes communautaires, les partenaires de développement, les agences des Nations Unies, en particulier l'UNESCO, ONU-FEMMES, ONGs, etc.</p> |

RECOMMANDATION 5

| | |
|--|---|
| <p>GUERISON DES TRAUMATISMES & RECONCILIATION</p>  | <p>BESOIN : Des traumatismes émotionnels et psychologiques attribués aux conflits passés et continus ont beaucoup été discutés au cours de la recherche. Le rapport montre combien le stress continu entraîne de graves effets psychologiques, notamment des difficultés d'adaptation qui varient d'un contexte à l'autre. Des blessures qui grandissent à l'ombre et qui nourrissent des rancunes et préjugés. La recherche a également montré qu'il existe des différences de politiques nationales dans ce domaine, une approche clinique au Rwanda et quelques services de santé pour les malades mentales au Burundi et en RDC. Il n'existe pas encore d'approche régionale de cette question qui a pourtant une dimension transfrontalière importante.</p> |
| | <p>RECOMMANDATION : <i>Promouvoir des stratégies nationales et régionales de guérison de trauma intégrant une approche communautaire et transfrontalière en vue de panser les blessures du passé et favoriser la réconciliation et la cohésion sociale.</i></p> |
| | <p>PISTES D' ACTIONS PRIORITAIRES</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Intégrer la guérison des traumatismes comme composante indissociable des politiques nationales de réconciliation ; 2. Documenter les capacités existantes de la guérison des traumatismes ; 3. Former un pool régional de ressources humaines sur la guérison des traumatismes ; 4. Soutenir des programmes de soutien psycho-social qui touchent le plus grand nombre ; 5. Mettre en place des espaces inclusifs et protégés pour partager les affects et les expériences du passé, des histoires, et encourager la confiance et l'empathie mutuelles. |
| <p>Acteurs concernés</p> | <p>Gouvernements et structures et institutions publiques et privées spécialisées, institutions académiques (Facultés de Psychologie), centres de recherche et de prise en charge, avec un soutien accru des partenaires au développement</p> |

Recommandations par pays

Recommandations par pays

Burundi

| | |
|----------------------------------|---|
| GUERISON DES TRAUMATISMES | <p>BESOIN : Au Burundi, 80% des personnes interrogées ont été exposées à la violence en tant que victimes ou témoins directs de violences. Cette situation laisse inévitablement des blessures psychologiques profondes qui peuvent entraver la guérison tant au niveau individuel que communautaire. Il n'y a pas encore de stratégie nationale de la guérison des traumatismes au Burundi, mais il existe une Commission vérité et réconciliation et des acteurs de la société civile qui accompagnent les victimes aux prises avec les traumatismes du passé.</p> <p>Point positif, les éducateurs et les enseignants, les personnes âgées sont citées comme des acteurs ayant un potentiel à exploiter dans le cheminement de la réconciliation.</p> |
| | <p>RECOMMANDATION : <i>Promouvoir des programmes de guérison des traumatismes pour intégrer une approche communautaire et des cadres protégés de partage d'expériences douloureuses, incluant le dialogue intergénérationnel</i></p> |
| | <p>PISTES D' ACTIONS PRIORITAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> → Elaborer une cartographie des acteurs et initiatives existants dans le domaine du soutien psychosocial aux victimes des conflits ; → Renforcer les capacités des acteurs intervenant dans l'accompagnement des victimes des traumatismes liés aux conflits ; → Intégrer dans la stratégie nationale la guérison des traumatismes comme partie intégrante du processus de réconciliation ; → Tirer le meilleur du potentiel des enseignants et éducateurs pour promouvoir des espaces éducatifs et de partage d'expériences en faveur des jeunes, les aider à développer le sens d'appartenir à un avenir commun. |
| Acteurs concernés | Gouvernement, Commission vérité réconciliation (CVR), autorités scolaires, confessions religieuses, associations des victimes, société civile, partenaires au développement, ONGs spécialisées dans la guérison des traumatismes |

| | |
|---|--|
| RESOLUTION DES CONFLITS ET PREVENTION DE LA VIOLENCE | BESOIN : Les conflits fonciers constituent le principal obstacle à la réconciliation pour 67% des répondants. Les parties en litige peuvent directement saisir les tribunaux ou la Commission nationale des terres et autres biens sans obligation de médiation préalable, alors que celle-ci est considérée comme une alternative importante dans la gestion et la résolution pacifique des conflits communautaires (62%). L'institution traditionnelle (Bashingantahe) jadis investie de ce rôle n'a pas échappé aux divisions politico-ethniques et les autres acteurs qui existent ne sont pas reconnus ou considérés comme un substitut. |
| | RECOMMANDATION : <i>Promouvoir la résolution non violente des conflits par le développement de la culture et de la pratique de médiation interne</i> |
| | PISTES D' ACTIONS PRIORITAIRES |
| | <ul style="list-style-type: none"> → Documenter les capacités disponibles au niveau interne, qui contribuent à la résolution de conflits et la médiation ; → Soutenir les initiatives de résolution pacifique de conflits, en particulier la médiation interne ; → Favoriser l'inclusion des femmes pour augmenter la probabilité de réussite des initiatives de médiation interne. |
| Acteurs concernés | Gouvernement, Commission terres et autres biens (CNTB), le médiateur de la République ; les autorités provinciales et communales, judiciaires, policières, associations des victimes, confessions religieuses, société civile, groupes de paix et de dialogue, partenaires au développement et ONGs, etc. |

| | |
|---|---|
| PROJETS ECONOMIQUES - OPPORTUNITES POUR LES FEMMES ET LES JEUNES | BESOIN : Au Burundi, le niveau de perception des performances du gouvernement se situe entre 80 et 90% dans la plupart des secteurs, à l'exception notable de celui de la promotion des opportunités d'emploi (43%). Et les Burundais ont été deux fois plus nombreux que dans les autres pays à mentionner la pauvreté comme un obstacle à la réconciliation. Au moment de cette recherche, le gouvernement était engagé dans un processus de création d'une Banque d'investissement pour les jeunes (BIJE) et d'une Banque d'investissement et de développement pour les femmes. |
| | RECOMMANDATION : <i>Promouvoir des programmes de renforcement des capacités entrepreneuriales et soutenir des projets générateurs de solidarités et d'interdépendance</i> |
| | PISTES D' ACTIONS PRIORITAIRES |
| | <ul style="list-style-type: none"> → Former les jeunes hommes et jeunes filles au changement des mentalités de dépendance à l'emploi public, à travers le partage d'expériences sur des initiatives individuelles et associatives ; → Soutenir des projets inclusifs de femmes et de jeunes, générateurs de revenus et de solidarité entre les jeunes ; → Mettre en place des outils d'information et d'orientation des jeunes, en particulier les jeunes femmes, pour qu'ils puissent être au courant des opportunités de financements existants. |
| Acteurs concernés | Gouvernement, opérateurs économiques, de finances et de crédits, institutions éducatives, académiques, partenaires internationaux, ONGs de développement |

| | | | |
|-----------------------------------|--|---|---|
| GOVERNANCE & INTEGRITE | BESOIN : Au Burundi comme dans la région, les participants ont mentionné la corruption comme un des obstacles à la réconciliation. Mais les répondants qui ont largement apprécié les performances dans bien d'autres domaines ont été plus exigeants envers les pouvoirs publics concernant les efforts de lutte contre la corruption, crédités d'une perception positive de 54%. En outre, seuls 33% jugent positivement le système judiciaire à ce sujet, au même titre que les autorités locales (33%). | | |
| | RECOMMANDATION : <i>Promouvoir l'intégrité et réduire la vulnérabilité de la population à la corruption à travers les dispositifs existants et de nouvelles mesures appropriées.</i> | | |
| | PISTES D' ACTIONS PRIORITAIRES | | |
| | → Renforcer et/ou compléter les dispositifs existants de lutte contre la corruption ; | → Encourager les agences de monitoring de la gouvernance et de l'intégrité des agents publics ; | → Mettre à la disposition des citoyens des opportunités d'exprimer leurs doléances sur les pratiques de corruption dans les services publics. |
| Acteurs concernés | Gouvernement, autorités provinciales et communales, judiciaires et policières, société civile et ONGs impliquées dans des domaines de gouvernance | | |

République démocratique du Congo

| | | | |
|---|---|---|---|
| RESOLUTION PACIFIQUE DES CONFLITS PAR LA MEDIATION INTERNE | BESOIN : En RDC, les conflits fonciers constituent un facteur négatif à la réconciliation pour 58% des répondants. Ils sont combinés à d'autres types de conflits, de pouvoir, d'héritage etc. Et 57% de personnes interrogées ont subi des déplacements forcés et près de 50% des expériences directes de violence, telles que le pillage de leurs biens, etc. Les populations locales et les organisations de la société civile ont initié des mécanismes locaux de dialogue, de négociation et de médiation qui ont permis de réduire les conflits violents. Néanmoins, les résultats de ces initiatives restent limités faute d'ancrage institutionnel et d'appropriation du gouvernement et de ses structures décentralisées. | | |
| | RECOMMANDATION : <i>Promouvoir les structures publiques ascendantes de cohésion sociale au niveau local et national et les capacités endogènes de médiation, en vue de construire une société résiliente aux conflits.</i> | | |
| | PISTES D' ACTIONS PRIORITAIRES | | |
| | → Cartographier les initiatives de médiation disponibles intégrées au tissu communautaire pour faciliter le dialogue entre populations, chefs coutumiers, autorités et forces de sécurité dans les zones d'intervention au niveau local, communautaire et national, qui contribuent à améliorer les relations des membres de la communauté à devenir résilients face aux conflits ; | → Soutenir les initiatives indépendantes de prévention et gestion des conflits intercommunautaires (comités locaux de paix et de développement, société civile, confessions religieuses, chefs coutumiers) ; → Mettre sur pied l'institution publique de médiateur ; | → Reconnaître le rôle des acteurs sociaux et communautaires de médiation comme auxiliaires de justice ; → Renforcer/mettre en place des mécanismes de collaboration avec les structures officielles ; → Inclure les femmes pour augmenter les chances de réussite des initiatives de médiation interne. |
| Acteurs concernés | Gouvernement national, gouvernements provinciaux, entités territoriales décentralisées, autorités traditionnelles, membres de la société civile, organisations confessionnelles, etc. | | |

| | | | | | |
|--|--|---|--|--|--|
| SECURITE HUMAINE | <p>BESOIN : Il est clairement ressorti dans les résultats de la recherche que l'insécurité à l'est de la RDC est le principal obstacle à la réconciliation et 70% des répondants se sentent très insécurisés. Et le besoin de pallier l'insuffisance de la protection étatique est une des raisons qui justifient la prolifération des milices ethniques. Il faut ajouter à cela le manque d'opportunités pour les jeunes, source de banditisme et d'adhésion dans des groupes armés.</p> <p>Pour sortir de cette situation, le développement du secteur de sécurité et la redynamisation du programme DDR, la réinsertion des déplacés internes, sont revenus souvent comme un besoin urgent.</p> | | | | |
| | <p>RECOMMANDATION : <i>Pour mettre fin au cercle vicieux de l'insécurité, il importe de revitaliser le programme de DDR, par une politique visant à restaurer la cohésion sociale, un système fonctionnel de sécurité, des conditions propices de réintégration mais aussi d'accueil des démobilisés dans leurs communautés, doublée de la réinsertion des déplacés intérieurs et de la prise en compte genre.</i></p> | | | | |
| | <p>PISTES D' ACTIONS PRIORITAIRES</p> <table border="1"> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> → Mener une réflexion sur les leçons apprises et de bonnes pratiques tirées de son processus de DDR ; → Formuler une approche globale de DDR inclusive de la réforme du secteur de sécurité ; → Mettre en place une politique de DDR cohérente avec la gouvernance décentralisée de la RDC ; </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> → Intégrer des projets socio-économiques comme partie de la DDR, en vue de renforcer les capacités d'accueil et d'absorption des démobilisés, des réfugiés et des déplacés au sein de leurs communautés, tenant en compte les besoins spécifiques des femmes ; </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> → Renforcer les espaces de dialogue pour prévenir le risque de réengagement des anciens combattants dans d'autres conflits et réduire le risque de leur réarmement. </td> </tr> </table> | | | <ul style="list-style-type: none"> → Mener une réflexion sur les leçons apprises et de bonnes pratiques tirées de son processus de DDR ; → Formuler une approche globale de DDR inclusive de la réforme du secteur de sécurité ; → Mettre en place une politique de DDR cohérente avec la gouvernance décentralisée de la RDC ; | <ul style="list-style-type: none"> → Intégrer des projets socio-économiques comme partie de la DDR, en vue de renforcer les capacités d'accueil et d'absorption des démobilisés, des réfugiés et des déplacés au sein de leurs communautés, tenant en compte les besoins spécifiques des femmes ; |
| <ul style="list-style-type: none"> → Mener une réflexion sur les leçons apprises et de bonnes pratiques tirées de son processus de DDR ; → Formuler une approche globale de DDR inclusive de la réforme du secteur de sécurité ; → Mettre en place une politique de DDR cohérente avec la gouvernance décentralisée de la RDC ; | <ul style="list-style-type: none"> → Intégrer des projets socio-économiques comme partie de la DDR, en vue de renforcer les capacités d'accueil et d'absorption des démobilisés, des réfugiés et des déplacés au sein de leurs communautés, tenant en compte les besoins spécifiques des femmes ; | <ul style="list-style-type: none"> → Renforcer les espaces de dialogue pour prévenir le risque de réengagement des anciens combattants dans d'autres conflits et réduire le risque de leur réarmement. | | | |
| Acteurs concernés | Gouvernement national et provincial, autorités locales et coutumières, leaders anciens combattants, société civile, confessions religieuses, organisations de femmes, de jeunes, CIRGL, MONUSCO, PNUD, Banque mondiale, HCR, OIM, ONGs internationales, etc. | | | | |

| | | | | | |
|--|---|--|--|--|--|
| OPPORTUNITES ECONOMIQUES POUR LES JEUNES | <p>BESOIN : Les résultats de la recherche ont montré que seulement 6% des femmes et 8% des jeunes ont une influence sur les décisions prises au niveau local, contre 17% des hommes et 21% des plus de 50 ans. L'absence de prise en compte des besoins spécifiques des femmes et des jeunes constitue un défi dans la construction de la paix durable.</p> | | | | |
| | <p>RECOMMANDATION : <i>Renforcer le pouvoir économique des femmes et des jeunes et soutenir leurs initiatives de résilience qui contribuent à leur engagement dans les processus de construction de la paix, dans la recherche de la cohésion sociale entre communautés, dans leur participation aux instances de prise des décisions et dans le rapprochement entre les populations</i></p> | | | | |
| | <p>PISTES D' ACTIONS PRIORITAIRES</p> <table border="1"> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> → Appliquer les dispositions légales existantes pour assurer la participation équitable de la femme dans les instances de prise de décision à travers les fonctions nominatives et de cooptation ; </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> → Encourager et organiser le secteur coopératif et l'entreprenariat en faveur des jeunes ; </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> → Mettre en place un plan des opportunités socioéconomiques viables pour les jeunes et réduire le risque de leur réarmement. </td> </tr> </table> | | | <ul style="list-style-type: none"> → Appliquer les dispositions légales existantes pour assurer la participation équitable de la femme dans les instances de prise de décision à travers les fonctions nominatives et de cooptation ; | <ul style="list-style-type: none"> → Encourager et organiser le secteur coopératif et l'entreprenariat en faveur des jeunes ; |
| <ul style="list-style-type: none"> → Appliquer les dispositions légales existantes pour assurer la participation équitable de la femme dans les instances de prise de décision à travers les fonctions nominatives et de cooptation ; | <ul style="list-style-type: none"> → Encourager et organiser le secteur coopératif et l'entreprenariat en faveur des jeunes ; | <ul style="list-style-type: none"> → Mettre en place un plan des opportunités socioéconomiques viables pour les jeunes et réduire le risque de leur réarmement. | | | |
| Acteurs concernés | Gouvernement national, provincial, territoires, chefferies, chambres de commerce et opérateurs privés, confessions religieuses, société civile, groupes de femmes et de jeunes, institutions communautaires, partenaires internationaux, ONGs de développement. | | | | |

Rwanda

| | |
|--|---|
| GUERISON DES BLESSURES PSYCHOLOGIQUES | BESOIN : Des progrès ont été réalisés en matière de réconciliation, mais on ne peut pas dire que celle-ci a été atteinte à 100%. On a vu à ce sujet que le génocide contre les Tutsi a entraîné beaucoup de traumatismes et des blessures profondes et que des programmes de guérison individuelle de traumatismes existent mais les besoins à l'échelle nationale restent immenses. |
| | RECOMMANDATION : <i>Mettre en place /améliorer les programmes de guérison des blessures psychologiques pour intégrer une approche communautaire en vue d'atteindre le plus grand nombre possible.</i> |
| | PISTES D' ACTIONS PRIORITAIRES |
| | → L'expérimentation d'une approche communautaire en vue d'atteindre le plus grand nombre ; → Développer de nouvelles solutions endogènes (home-grown solutions) à l'instar de l'approche des tribunaux Gacaca. |
| Acteurs concernés | Gouvernement et institutions étatiques spécialisées, ONGs et institutions privées spécialisées, partenaires de développement et ONGs internationales spécialisées, etc. |

| | |
|--|---|
| GUERISON DES BLESSURES PSYCHOLOGIQUES | BESOIN : L'intolérance est citée au Rwanda comme la principale source de menace à la réconciliation (25%). On peut citer en exemple les témoignages de certains jeunes qui s'entendent dire par leur entourage que <i>les opportunités d'emploi sont destinées aux Tutsis et que le temps des Hutu est révolu</i> l ⁵⁴ . Dans les groupes de discussion, des jeunes issus de parents accusés de génocide contre les Tutsi ont exprimé des sentiments de malaise, la peur du regard des autres, la crainte d'être accusés de crimes qu'ils n'ont pas commis. |
| | RECOMMANDATION : <i>Promouvoir des cadres inclusifs et protégés d'expression et de discussion entre les jeunes et de dialogue intergénérationnel sur le passé conflictuel et sur les expériences positives de cohabitation.</i> |
| | PISTES D' ACTIONS PRIORITAIRES |
| | → Promouvoir des programmes d'éducation des jeunes à la tolérance et au discernement des manipulations politiques, parentales et sociales ; → Des programmes intergroupes et intergénérationnels pour partager des histoires et développer une narration consensuelle de l'héritage du passé, en vue de favoriser leur participation à la construction d'un avenir partagé et une société réconciliée. |
| Acteurs concernés | Gouvernement, institutions étatiques spécialisées, éducateurs, parents, jeunes, partenaires de développement, ONGs |

| | |
|---|--|
| COMMEMORATION DU GENOCIDE CONTRE LES TUTSI | <p>BESOIN : Au Rwanda, la semaine du 7 au 14 avril qui est officiellement consacrée à la commémoration du génocide contre les Tutsi constitue un moment de mémoire et de souvenirs qui contribue à développer une prise de conscience nationale en vue du plus jamais ça.</p> <p>La recherche révèle cependant l'existence de certains récits et témoignages diversement chargés d'émotions qui pendant ces périodes de commémoration peuvent exacerber la haine ethnique au lieu de l'apaiser.</p> |
| | <p>RECOMMANDATION : <i>Promouvoir une approche de commémoration intégrant notamment les histoires de succès des survivants et la récompense des « justes » et renforcer les connaissances et la capacité des parents à transmettre de la manière la plus objective possible des informations sur l'histoire des conflits et du génocide.</i></p> |
| | <p>PISTES D' ACTIONS PRIORITAIRES</p> <p>→ Mener une recherche sur la problématique de la transmission des connaissances sur l'histoire des conflits, du génocide et du processus de réconciliation (Rwanda) ;</p> <p>→ Développer une approche de commémoration qui valorise des histoires de succès le rôle des « justes » et améliore les capacités à transmettre les connaissances de manière juste et saine.</p> |
| Acteurs concernés | Gouvernement et institutions étatiques spécialisées, autorités locales, parents, éducateurs, membres de la communauté, organisations de la société civile, les organisations confessionnelles, etc. |

| | |
|---------------------------------------|--|
| GESTION DES EFFETS POST-GACACA | <p>BESOIN : Les tribunaux traditionnels Gacaca constituent une expérience novatrice qui a été citée parmi les trois actions principales qui ont contribué à la réconciliation au Rwanda. Au-delà de ses succès, la recherche a montré l'existence de certains effets secondaires, à travers des témoignages de survivants qui n'ont pas été satisfaits de la libération des auteurs ou qui réclament l'indemnisation. Il faut ajouter à cela des frustrations qui peuvent avoir lieu dans les communautés d'accueil et des rancunes au sein des familles des prisonniers libérés ^{155[3]}.</p> |
| | <p>RECOMMANDATION : <i>Revisiter la gestion post-Gacaca pour s'assurer de traiter les effets secondaires qui pourraient nuire au processus de réconciliation.</i></p> |
| | <p>PISTES D' ACTIONS PRIORITAIRES</p> <p>→ Entreprendre une étude d'évaluation des conséquences bénéfiques et indésirables post-tribunaux Gacaca ;</p> <p>→ Développer des programmes visant à corriger les effets indésirables et amplifier les résultats positifs post-Gacaca ;</p> |
| Acteurs concernés | Gouvernement et institutions étatiques spécialisées et institutions de recherche privées |

154 FG avec les jeunes non scolarisés, Huye, Rwanda

Références

Références

Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi, 2000.

Disponible : <https://presidence.gov.bi/le-burundi/accord-darusha/>

Banque Mondiale, République du Burundi, Évaluation de la pauvreté au Burundi, 2016

Disponible : <http://documents.worldbank.org/curated/en/533871484310834777/pdf/107047-FRENCH-PUBLIC-Rapport-sur-la-pauvrete-au-Burundi.pdf>

Banque Mondiale : Rwanda, vue d'ensemble, 2018

Disponible : <https://www.banquemondiale.org/fr/country/rwanda/overview>

Bloomfield, D., On good terms: Clarifying reconciliation, Berghof Research Center for Constructive Conflict Management. Report No. 14, 2006

Disponible : <https://www.berghof-foundation.org/fileadmin/redaktion/Publications/Papers/Reports/br14e.pdf>

Bloomfield, D., Barnes, T., et Huysse, L., (éditeurs), La réconciliation après un conflit violent, International IDEA, 2003

Disponible : <https://www.idea.int/sites/default/files/publications/la-reconciliation-apres-un-conflit-violent.pdf>

Boyce, M. et Vigaud-Walsh, F., Asylum betrayed: recruitment of Burundian refugees in Rwanda, Washington, D.C., Refugees International, 2015

Disponible : <https://static1.squarespace.com/static/506c8ea1e4b01d9450dd53f5/t/566b3f97c647adfeee2374e5/1449869207555/20151214+Rwanda.pdf>

Commission nationale pour l'unité et la réconciliation, Le processus d'unité et de réconciliation au Rwanda, Kigali, Rwanda, République du Rwanda, 2016

Disponible : http://197.243.22.137/nurc7/index.php?id=70&no_cache=1&tx_drblob_pi1%5BdownloadUid%5D=97

Constant, F., La citoyenneté, Paris, Montchrestien, 1998

Chrétien, J-P. et Triaud, J-L., Histoire d'Afrique : les enjeux de mémoire, Paris, Karthala, 1999

Cyrulink, B et Seront, C., La résilience ou comment renaître de sa souffrance, Fabert, 2004

Danley, K. et Ellison, M., A handbook for participatory action researchers, Boston: Boston University Center for Psychiatric Rehabilitation, 1999

Disponible: https://escholarship.umassmed.edu/psych_cmhsr/470

De Jorio, R., Introduction to Special Issue: Memory and the formation of political identities in West Africa, *Africa Today* 52, no. 4

Dijkema, C., Gatelier, K., Mouafo Djontu, H., Transformation de conflit: Retrouver une capacité d'action face à la violence. Editions Charles Léopold Mayer, 978-2-84377-188-0, 2017

Disponible: https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01615224/file/ECLM_TransformationDeConflit_001-204_BAT-Print.pdf

Galtung, J., Twelve creative ways to foster reconciliation after violence, *Intervention*, Volume 3. Number 3, 2005, pp 222 - 234

Disponible : http://www.ourmediaourselves.com/archives/33pdf/222_234_Galtung.pdf

Gouvernement de la République démocratique du Congo, Loi du 30 juillet 2004, Commission de vérité et réconciliation, 2004.

Disponible : https://www.droitcongolais.info/files/370_loi_du_30_juillet_2004_commission_de_verite_.pdf

G. Simpson, A. Makoond, P. Pham, Phuong, et. P. Vinck, Patrick, Assessing resilience for peace: Guidance note, Geneva, Switzerland Interpeace, 2016,

Disponible: <http://3n589z370e6o2eata9wahfl4.wpengine.netdna-cdn.com/wp-content/uploads/2016/06/2016-FAR-Guidance-note-Assesing-Resilience-for-Peace-v7.pdf>

HAYAYANDI, P. (éditeur), Réconciliation régionale : Défis et opportunités dans la région des Grands Lacs, Le Cap, Afrique du Sud, Institut pour la Justice et la Réconciliation, 2017,

Disponible : <http://www.ijr.org.za/home/wp-content/uploads/2017/11/IJR-Reconciliation-Regionale-28Sept-WEB.pdf>

Interpeace, APC, CEJA, CENAP, Pole Institute, IRDP et RIO, Manipulation des identités et stéréotypes, enjeux et défis pour la paix dans la région des Grands Lacs, Interpeace, 2013

Interpeace, Pole Institute et partenaires, How humanitarian response can strengthen resilience to violent conflict and end need, Geneva, Switzerland, Interpeace, 2016

Disponible: https://www.interpeace.org/wp-content/uploads/2016/05/Interpeace_Case_Study_Format_Insights_200516-v3.pdf

H. Jeans, G. Castillo et T. Sebastian, L'avenir est un choix : Absorption, Adaptation et Transformation, Les capacités de résilience, OXFAM, 2017

Disponible : <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620178/gd-resilience-capacities-absorb-adapt-transform-250117-fr.pdf?sequence=6&isAllowed=y>

J.P. Lederach, *The Little Book of conflict transformation*, Intercourse, PA, Good Books, 2003

Macdonald, C., Understanding participatory action research: A qualitative research methodology option, *Canadian Journal of Action Research*, Volume 13, Issue 12, 2012, p. 34-50

Disponible: https://www.researchgate.net/publication/274063607_Understanding_participatory_action_research_A_qualitative_research_methodology_option

MONUSCO, A strategic paradigm shift: from traditional to 2nd generation DDR, sans date.

Disponible : <https://monusco.unmissions.org/en/ddrrr>

Ndushabandi, E., Kagaba, M., et Gasafari, W., Intra-family conflicts in Rwanda: A constant challenge to sustainable peace in Rwanda, Kigali, Rwanda, Institute of Research and Dialogue for Peace, 2016
Disponible : <http://www.irdp.rw/wp-content/uploads/2019/02/intrafamily-conflicts-last-version-2.pdf>

Powers, C. et Allaman, E., How Participatory Action Research can promote social change and help youth development. SSRN Electronic Journal. 10.2139/ssrn.2199500., 2012

Republic of Rwanda, Constitution of the Republic of Rwanda, 2003 (révisé en 2015)

République du Burundi, Constitution de la République du Burundi de 2018.

Disponible : <http://www.presidence.gov.bi/wp-content/uploads/2018/07/constitution-promulguee-le-7-juin-2018.pdf>

RICHMOND M., To what extent is reconciliation an appropriate term in post-conflict societies?, *E-International Relations (E-IR)*, 2015

Disponible : <https://www.e-ir.info/2014/12/29/to-what-extent-is-reconciliation-an-appropriate-term-in-post-conflict-societies/>

Rosoux, V., Portée et limites du concept de réconciliation. Une histoire à terminer, *Revue d'études comparatives, Est-Ouest*, vol 45 (03-04), 2014, pp 21 - 47

Disponible : https://www.researchgate.net/publication/273187758_Portee_et_limites_du_concept_de_reconciliation_Une_histoire_a_terminer

RWANDA NATIONAL POLICE, Community policing and its influence on societal order, RWANDA NATIONAL POLICE, 2015.

Disponible : http://www.police.gov.rw/news-detail/?tx_ttnews%5Btt_news%5D=4785&cHash=a50cbcf1b10a995e6d397c4f30d28a68

Stearns, J. et Vogel, C., The landscape of armed groups in Eastern Congo: Fragmented, politicized networks, *Kivu Security Tracker (KST)*, 2017

Vogel, C., et Musamba, J., Recycling rebels? emobilization in the Congo, Rift Valley Institute Psrp Briefing Paper 11, 2016,

Watters, J., Comeau, S. et Restall, G., Participatory Action Research: An educational tool for citizen-users of community mental health services, University of Manitoba, 2010, p.5

Annexe 1 : Graphiques supplémentaires

Annexe 1 : Graphiques supplémentaires

Figure 67 : Capacité d'adaptation
(% se sentant souvent capable de s'adapter aux changements)

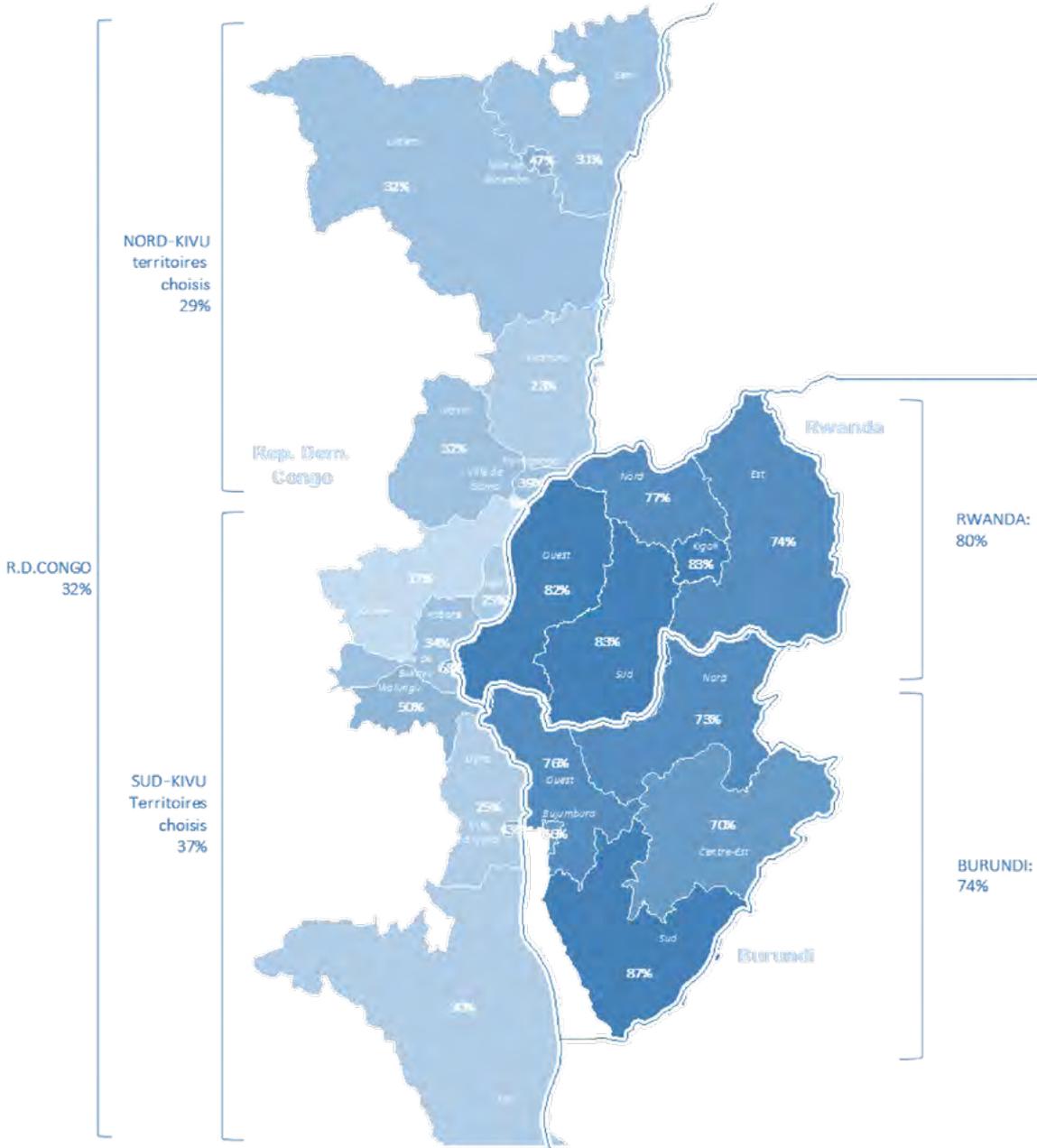
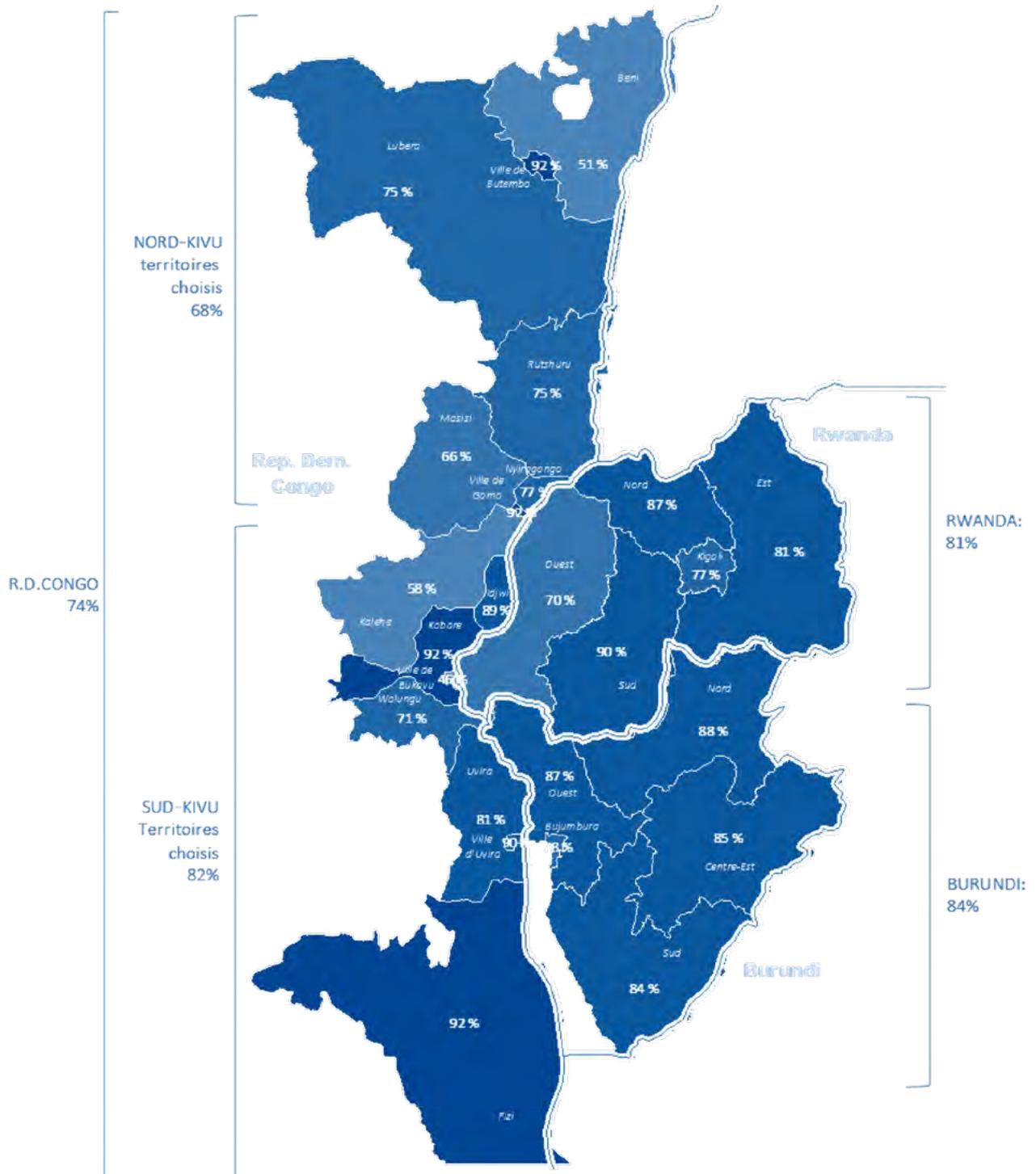


Figure 68 : Exigence de l'honnêteté dans les dirigeants politiques



**Figure 69 : Perception des relations avec des membres d'autres groupes ethniques (%
bonnes relations**

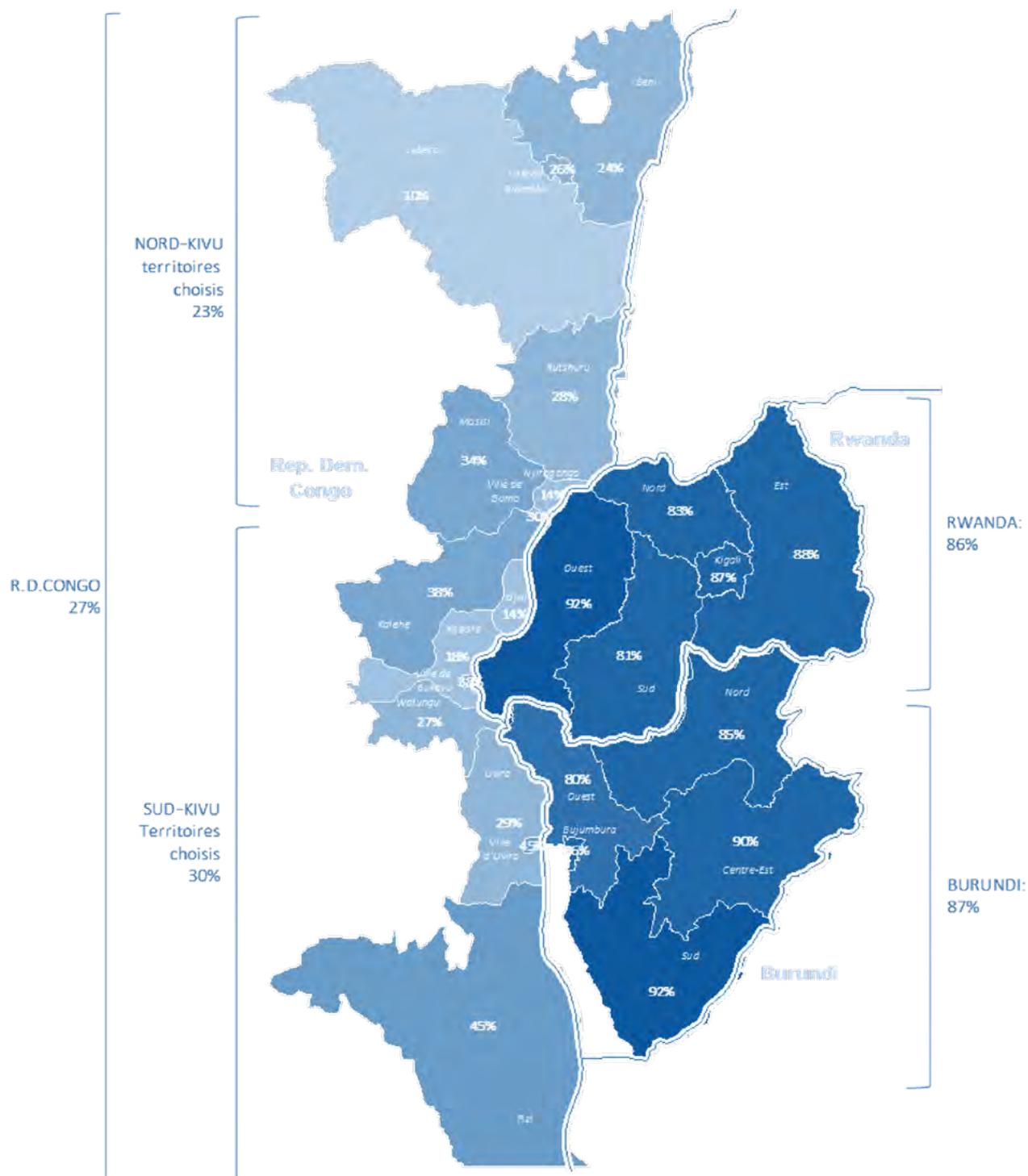


Figure 70: Conflits fonciers comme principal type de conflit (% participants)

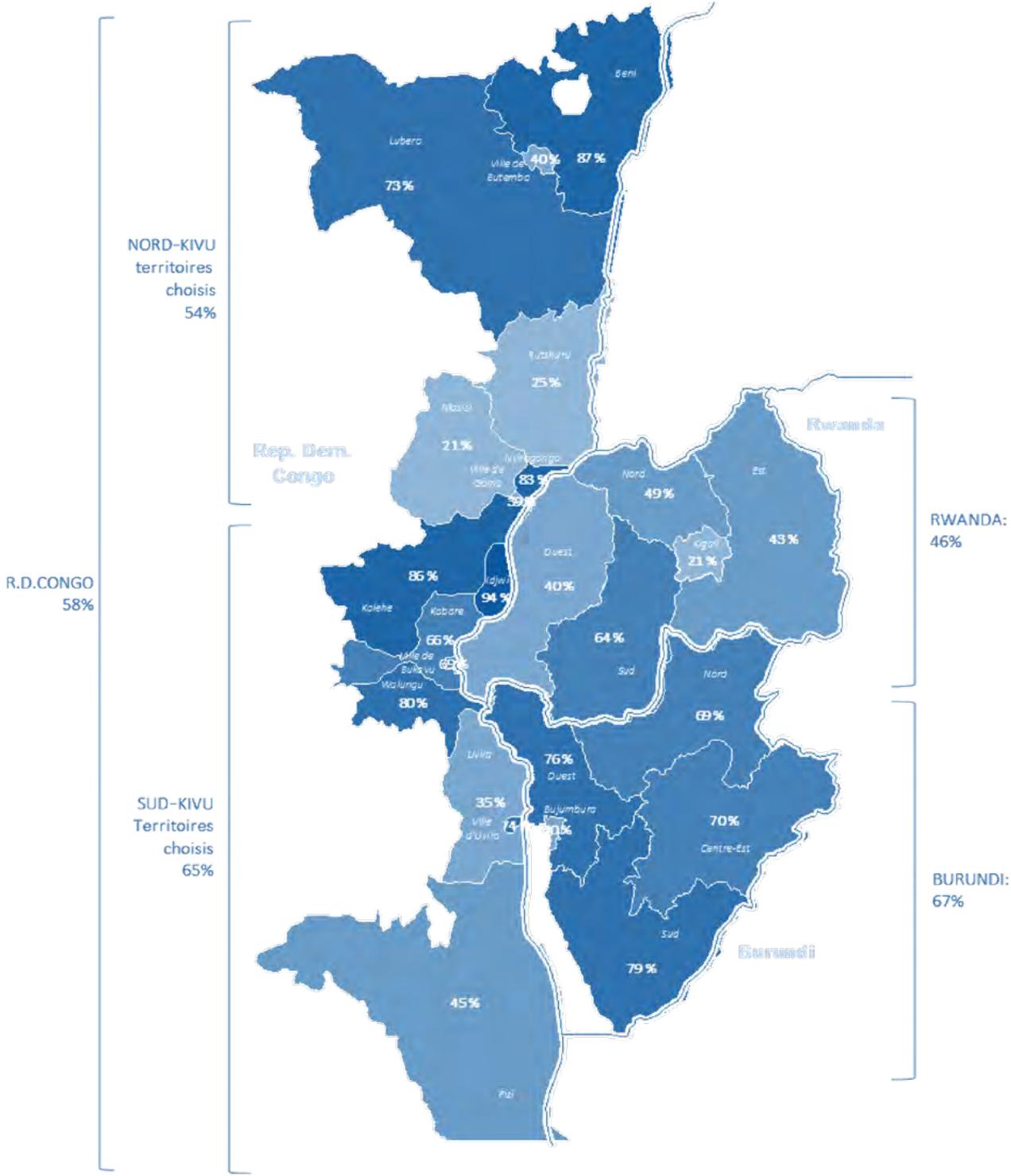


Figure 71 : Perception des relations avec des habitants des pays voisins (% bonnes relations)

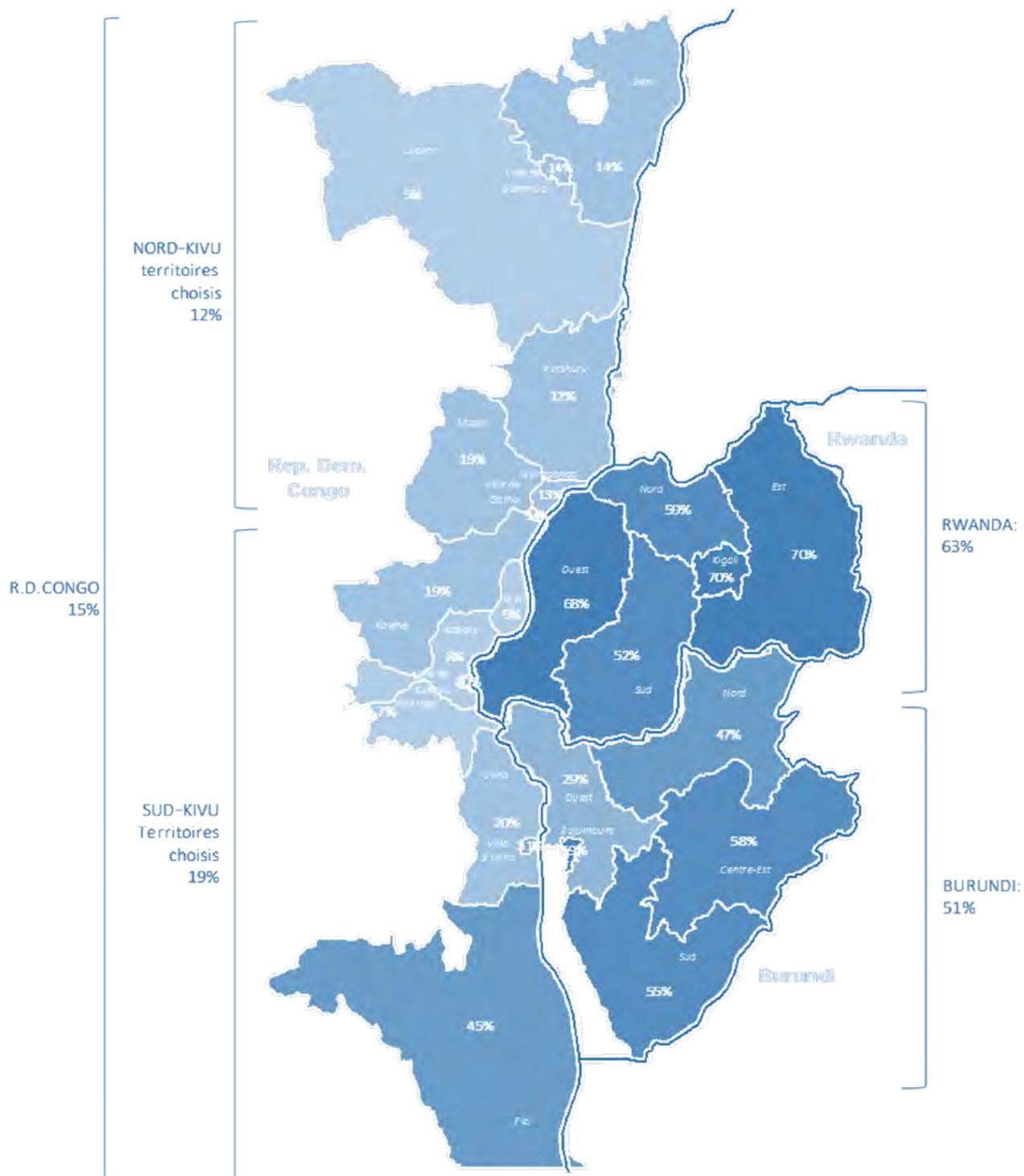


Figure 72 : Radio comme source principale d'information sur l'historique des conflits (% de participants)

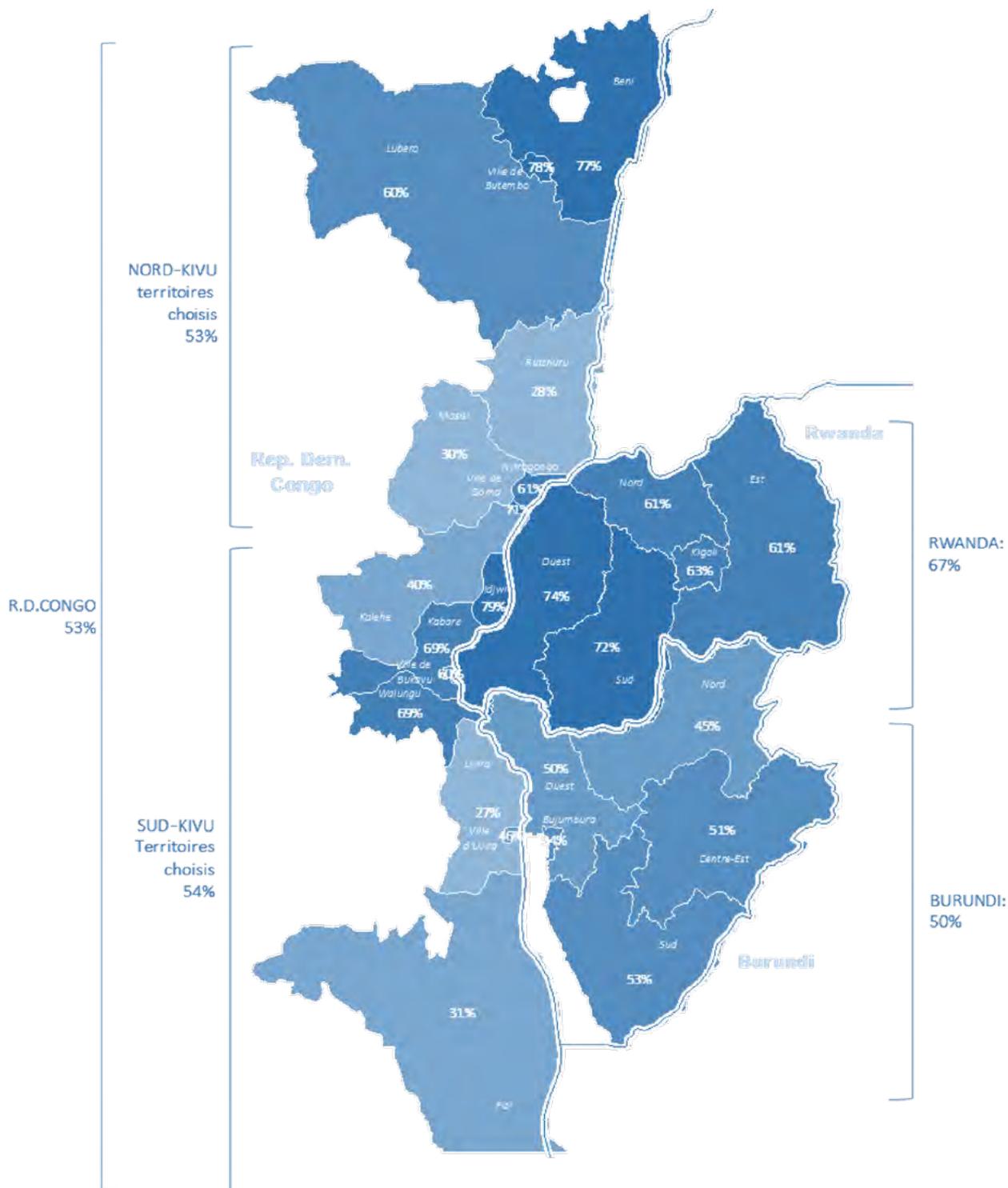


Figure 73: Importance de connaître la vérité sur les conflits pour la réconciliation (% jugeant « important »)

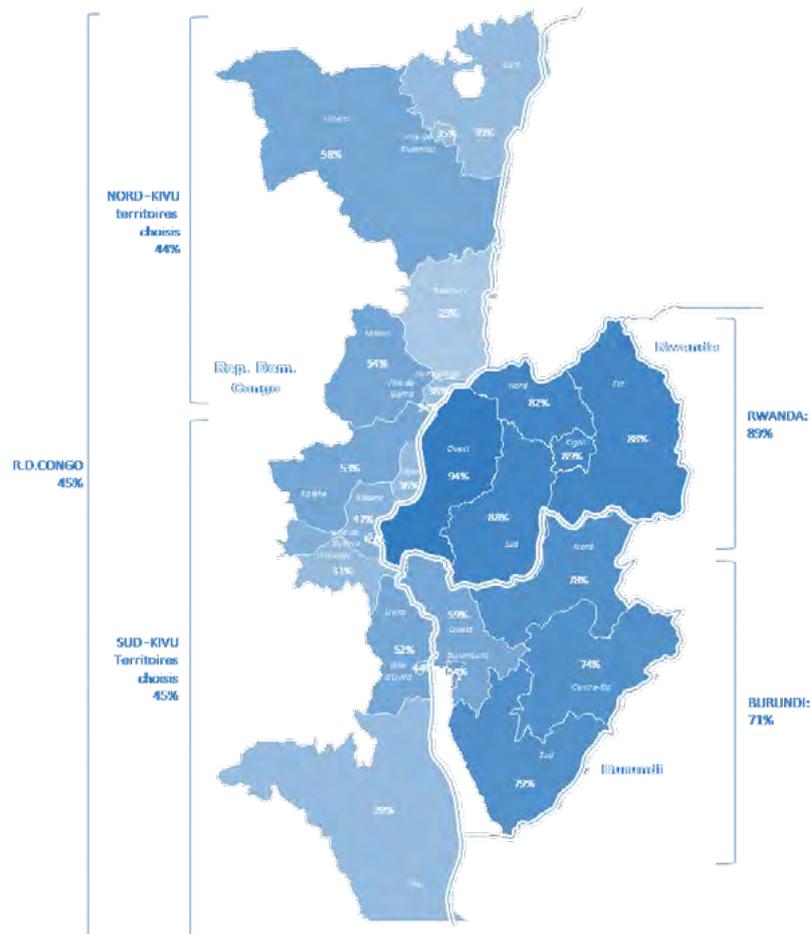
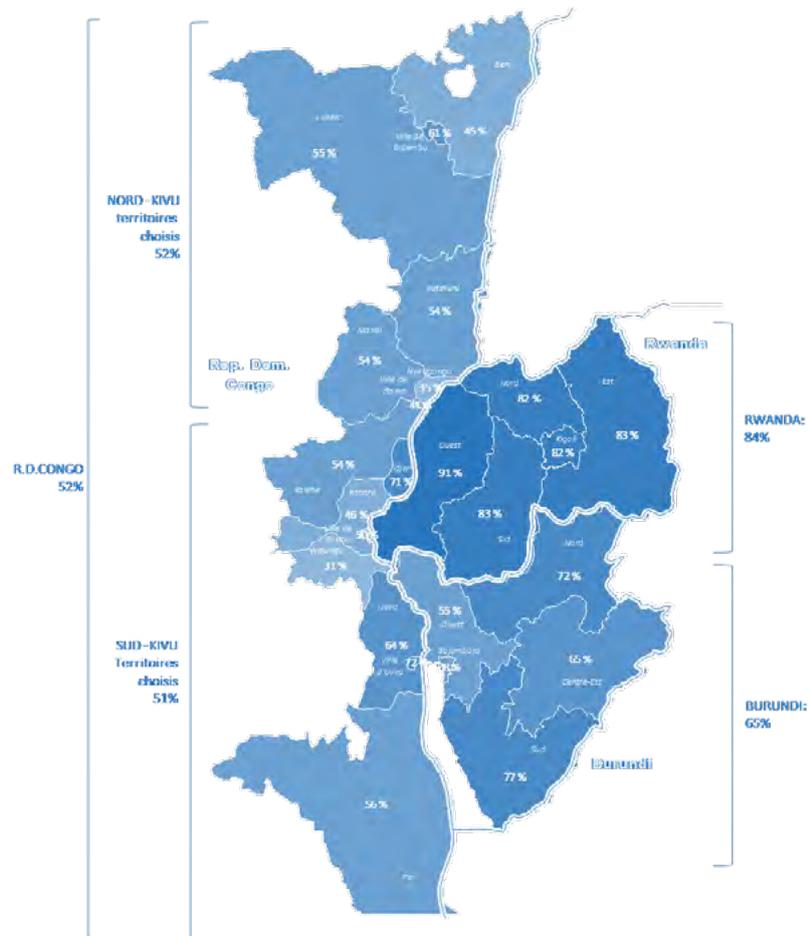


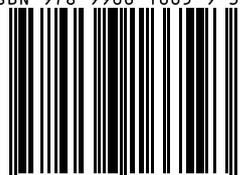
Figure 74: Importance de traduire les responsables des violences en justice pour la réconciliation (% beaucoup d'importance)





En partenariat avec les Nations Unies

ISBN 978-9966-1665-9-3



9 789966 166593